avenir
CONSERVATOIRE
DES ESPACES NATURELS
DE L'ISÈRE

Inventaire des Zones humides de l'Isère

Rapport méthodologique

AVRIL 2009

Soutien financier :

agence de l'eau rhône méditerranée & corse

isère CONSEIL GÉNÉRAL

Région RhôneAlpes

Rapport méthodologique de l'inventaire des zones humides de l'Isère

Rédaction

Céline Balmain ● Roger Marciau ● Mathieu Juton ● Thomas Martin

Relecture

Bruno Veillet ● Anouk Merlin

Traitement de bases de données

Laurent Poulin

Coordination

Roger Marciau

10, rue Raspail ● 38000 Grenoble ● 04 76 48 24 49 ● Télécopie : 04 76 48 24 26 ● Courriel : avenir.38@wanadoo.fr ● Site : http://avenir.38.free.fr

AVENIR est une délégation départementale du CREN, Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels.

Préambule 1

1. Méthodologie de l'inventaire 3

1.1. Critères de sélection 3

1.1.1. Critères de définition officiels 3

1.1.2. Nature hétérogène des zones humides « Loi sur l'eau » 3

1.1.3. Critère de surface 4

1.1.4. Typologie 4

1.1.5. Espace de fonctionnalité ou enveloppe fonctionnelle 5

1.1.6. Types de zones humides ayant fait l'objet d'arbitrage 5

1.1.7. Ajustement de la méthodologie aux territoires 7

a. Territoire du Grésivaudan 7
b. Zone géographique des Chambaran et des Bonnevaux 11
c. Territoire du Vercors 16
d. Secteur du Parc national des Écrins 16
e. Test sur la pertinence d'utilisation des photographies aériennes infra rouge sur le secteur de montagne de Belledonne 17
f. Implication des associations naturalistes 19
g. Territoire du Syndicat mixte du Bassin de la Bourbre 19

1.2. Les étapes de l'inventaire 20

1.2.1. Cartographie et bibliographie préalables 20

a. Découpage de l'Isère en territoires 20
b. Bibliographie 21
c. Données cartographiques et photographiques 21
d. Extraction des bases de données floristiques du CBNA et de Gentiana 22

1.2.2. Délimitation et collecte d'information de terrain 23

a. Cartographie de la végétation hygrophile spontanée et des espaces artificialisés humides 23
b. Complément de délimitation avec les caractères d'hydromorphie du sol 23
c. Renseignement de la fiche de terrain 24

1.2.3. Saisies dans la base de données de l'Agence de l'Eau 24

1.2.4. Conventions cartographiques 25

1.2.5. Procédure de validation 26

a. Validation de la méthode 26
b. Validation finale de la cartographie 26

1.2.6. Moyens 27

1.2.7. Personnes ressources 27

2. Résultats 28

2.1. Bilan départemental 28

2.1.1. Nombre et surface des zones humides 28

2.1.2. Importance par type de zones humides 28

2.1.3. Communes de l'Isère concernées quantitativement par la cartographie des zones humides 30

2.1.4. Liste des habitats 31

2.1.5. Zones humides et ZNIEFF 31

2.1.6. Zones humides et terres agricoles 32

2.1.7. Espèces protégées en zones humides 32

2.2. Présentation par territoires de référence 32

2.2.1. Affluents Rhône amont et Est lyonnais 34

a. Les zones humides 34
b. Liste des habitats 34

2.2.2. Belledonne – Bréda 36

a. Les zones humides 36
b. Liste des habitats 36

2.2.3. Bièvre 38

a. Les zones humides 38
b. Liste des habitats 38

2.2.4. Bourbre 40

a. Les zones humides 40
b. Liste des habitats 40

2.2.5. Chambaran – Galaure 42

a. Les zones humides 42
b. Liste des habitats 42

2.2.6. Chartreuse – Guiers 43

a. Les zones humides 44
b. Liste des habitats 44

2.2.7. Drac – Amont 45

a. Les zones humides 46
b. Liste des habitats 46

2.2.8. Fure – Morge – Paladru 47

a. Les zones humides 47
b. Liste des habitats 47

2.2.9. Grésivaudan 49

a. Les zones humides 49
b. Liste des habitats 49

2.2.10. Gresse – Lavanchon 51

a. Les zones humides 51
b. Liste des habitats 51

2.2.11. Matheysine 52

a. Les zones humides 52
b. Liste des habitats 53

2.2.12. Quatre Vallées 54

a. Les zones humides 54
b. Liste des habitats 54

2.2.13. Romanche – Drac aval 55

a. Les zones humides 55
b. Liste des habitats 56

2.2.14. Trièves – Ébron 57

a. Les zones humides 58
b. Liste des habitats 58

2.2.15. Varèze – Sanne 59

a. Les zones humides 59
b. Liste des habitats 59

2.2.16. Valbonnais 60

a. Les zones humides 60
b. Liste des habitats 61

2.2.17. Vercors 61

a. Les zones humides 62
b. Liste des habitats 62

2.3. Documents de restitution de l'inventaire 62

3. Relevés ponctuels de zones humides inférieures à 1ha 64

4. Remerciement et conclusions 65

5. Références bibliographiques 66

Annexes 96

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Typologie SDAGE et code Corine Biotope
Annexe 2 : Liste des espèces floristiques indicatrices de zones humides réalisée par le CBNA
Annexe 3 : Liste des personnes ressources
Annexe 4 : Fiche de terrain
Annexe 5 : Liste des membres du comité de pilotage « Zones humides » du Conseil général de l'Isère
Annexe 6 : Liste des zones humides par commune
Annexe 7 : Liste des habitats Corine Biotope
Annexe 8 : Liste des espèces végétales patrimoniales intégrées dans l'inventaire
Annexe 9 : Liste des zones humides par territoire

Préambule

Suite à différents constats sur la situation des zones humides au niveau national (régression continue, incidences des différentes législations et aides publiques de l'État, des collectivités, sur la disparition de ces zones), le Conseil des ministres a adopté le 22 mars 1995 un plan d'action gouvernemental de sauvegarde et de reconquête des zones humides en France. Ce plan d'action s'articule autour de quatre axes principaux :

- inventorier les zones humides et renforcer les outils de suivi et d'évaluation ;
- assurer la cohérence des politiques publiques ;
- engager la reconquête des zones humides ;
- lancer un programme d'information et de sensibilisation.

L'application de ce programme a conduit, entre autres, à la création de six pôles relais nationaux ont été créés en 2000. Leur objectif est le recueil et la mise à disposition des connaissances et des méthodes concernant la gestion de six grands types de zones humides. On peut citer entre autre le Pôle-relais Tourbières.

Si le constat national est sombre, la situation du bassin Rhône-Méditerranée-Corse n'est pas meilleure : on constate, entre autres, la disparition de 80 % des tourbières alcalines de l'Isère et de 75 % des annexes du Haut-Rhône.

En cohérence avec le plan d'action gouvernemental, le Comité de bassin, dans le cadre du SDAGE adopté le 20 décembre 1996, propose différentes actions pour inverser cette tendance. Souhaitant contribuer à la mise en œuvre des dispositions de la loi sur l'eau, le SDAGE prévoit de contribuer à une politique efficace de prévention des zones humides du bassin en vue d'enrayer le processus de disparition progressive de ces espaces, tout en renforçant la cohérence des politiques publiques et des actions locales (problèmes soulevés dans le rapport Bernard de 1994).

Dans cette optique, une « charte pour les zones humides en Rhône-Méditerranée-Corse » a été adoptée en octobre 2000 par le Comité de bassin. Cette charte reprend les priorités du bassin et met clairement en évidence la responsabilité de tous les acteurs pour la protection des zones humides.

La charte a pour but d'initier des actions mettant en œuvre les cinq principes suivants :

- mieux connaitre et inventorier les zones humides et leurs espaces de fonctionnalité ;
- intégrer les zones humides dans les politiques d'aménagement du territoire ;
- orienter les financements publics pour inciter et soutenir les actions en faveur des zones humides ;
- mettre en place une gestion concertée et durable des zones humides dans leur bassin versant ;
- participer activement au réseau des acteurs du bassin impliqués dans la gestion des zones humides.

L'inventaire des zones humides de l'Isère s'inscrit dans l'application concrète du premier principe de la charte, qui stipule « À brève échéance, et de façon exhaustive, il est indispensable d'inventorier l'ensemble des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée-Corse :

- pour mieux connaitre leur localisation, leur fonctionnement et leur rôle ;
- pour disposer de documents de référence nécessaires à la mise en œuvre cohérente et coordonnée des actions respectives de l'État, des collectivités et des gestionnaires locaux ;
- pour planifier plus efficacement des programmes d'actions communs.

[…] l'objectif est de réaliser une couverture de l'ensemble du bassin par des inventaires conduits de préférence au niveau départemental ou à l'échelle des SAGE. Ces inventaires se réaliseront en s'appuyant sur des comités de suivi associant l'ensemble des partenaires (État, collectivités, usagers), les Conseils régionaux, les Conseils généraux, l'Agence de l'eau et les MISE étant des soutiens privilégiés dans ces démarches. »

Le nouveau SDAGE qui va être approuvé d'ici la fin de l'année 2009 va renforcer les dispositions sur la préservation des zones humides et prévoit d'augmenter les moyens notamment en termes de maitrise foncière.

Conformément à son engagement en faveur de la conservation des zones humides de l'Isère depuis 1986, AVENIR, en tant que maitre d'ouvrage, a assuré la réalisation de l'inventaire des zones humides du département de l'Isère grâce aux soutiens de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, du Conseil général de l'Isère et du Conseil régional Rhône-Alpes de 2006 à 2009. Le projet a été présenté et validé le 9 novembre 2005 lors du comité de pilotage « zone humides » du département regroupant l'ensemble des acteurs concernés par le sujet et le travail final le 4 février 2009.

1. Méthodologie de l'inventaire

Pour assurer une cohérence à l'échelle du bassin, la méthodologie appliquée pour cet inventaire s'est appuyée sur les protocoles décrits dans les guides techniques suivants :

- Guide technique n°5 de l'Agence de l'eau Rhône- Méditerranée- Corse (mai 2001) : agir pour les zones humides en RMC, fonctionnement des zones humides ;
- Guide technique n°6 de l'Agence de l'eau Rhône- Méditerranée-Corse (novembre 2001) : agir pour les zones humides, boite à outils inventaire ; fascicule 1 : du tronc commun à la cartographie.
- En raison des spécificités du territoire isérois, une adaptation de ces protocoles a été mise au point sous le contrôle d'un groupe de travail scientifique (cf. § 1.2.5.a).

1.1. Critères de sélection

1.1.1. Critères de définition officiels

Définition de la Loi sur l'eau

La Loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992 définit une zone humide d'un point de vue réglementaire suivant trois critères (terrains inondables, sols hydromorphes, végétation hygrophile). Il n'y a pas de limites précises données pour chacun des critères ni de « mode d'emploi » sur la combinaison des critères.

« On entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année… »

Le décret n°2007-135 du 30 janvier 2007 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides figurant à l'article L.211-1 du code de l'environnement confirme qu' « en l'absence de végétation hygrophile, la morphologie des sols suffit à définir une zone humide ».

1.1.2. Nature hétérogène des zones humides « Loi sur l'eau »

Cette définition de la Loi sur l'eau de 1992 est bien plus large que celles admises précédemment qui visaient principalement les zones humides à forte valeur en patrimoine naturel et au minimum avec une végétation typique spontanée.

Ces espaces ont pour point commun d'assurer une fonctionnalité hydrologique stratégique pour la gestion de la ressource en eau (régulation des crues, protection de la qualité des eaux…).

Zones humides « Loi sur l'eau » (fonctionnalité hydrologique)

ZNIEFF avec critères	Végétation spontanée sans critères ZNIEFF	Espaces labourés au moins 1 fois tous les 5 ans
↓	↓	↓
ZH patrimoniale	**ZH végétation naturelle**	**ZH agricole**
Zone humide patrimoniale	Zone humide avec végétation	Zone humide agricole intensive

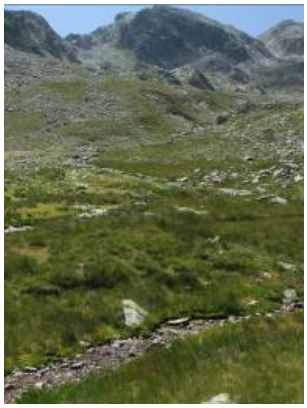

1.1.3. Critère de surface

Toutes les zones humides supérieures ou égales à 1 hectare identifiées dans l'inventaire ont été cartographiées. Les zones humides de taille inférieure identifiées lors des prospections ont fait l'objet de relevés ponctuels non exhaustif saisis sous système d'information géographique (cf. § 3).

Il a été dérogé à cette règle dans le cas d'habitats particulièrement remarquables comme les tourbières et les tufières.

Pour les lacs, la zone humide correspond aux six premiers mètres de fond (possibilité de vie végétale aquatique), le reste relève du milieu aquatique. Dans ce cas, la surface de la zone humide devrait être calculée en retranchant la surface de profondeur supérieure à 6 mètres de la surface totale. Cela induit une surestimation de la statistique finale (exemple du lac de Paladru).

1.1.4. Typologie

Afin de décrire les milieux humides et de comparer les données entre inventaires sur l'ensemble du bassin, il est nécessaire d'utiliser une typologie commune.

Dans le cadre de l'élaboration des SDAGE de 1996, le Muséum National d'Histoire Naturelle a mis au point une typologie simplifiée à deux niveaux. Elle s'appuie sur les caractéristiques chimiques de l'eau (salée, douce saumâtre) ainsi que sur le régime hydrologique présent au niveau de la zone (eau courante, eau stagnante, durée de submersion). C'est cette typologie qui est retenue par le Comité de

bassin. Une sélection des types présents en Isère a fourni une liste de 9 grandes formations (document joint en annexe).

La nomenclature Corine Biotopes doit compléter cette typologie SDAGE/SAGE afin d'obtenir une uniformisation des données aux niveaux national et européen et surtout pour disposer d'une typologie plus précise que celle du SDAGE.

1.1.5. Espace de fonctionnalité ou enveloppe fonctionnelle

La définition du guide technique n°6 est la suivante :

« Espace proche de la zone humide, ayant une dépendance directe et des liens fonctionnels évidents avec la zone humide, à l'intérieur duquel certaines activités peuvent avoir une incidence directe, forte et rapide sur le milieu et conditionner sérieusement sa pérennité. »

Il n'existait pas au moment du lancement de l'inventaire d'une méthodologie standardisée pour la définition et le tracé de cet espace de fonctionnalité car chaque zone humide présente des conditions d'existence spécifiques (situation géographie, géologie, hydrologie, etc.) et des contraintes particulières (gestion, utilisation des milieux environnants, etc.). De plus, les éléments d'étude approfondis au niveau hydraulique manquent dans la plupart des cas.

Il faut ajouter que certains acteurs utilisent ce terme pour désigner les zones humides artificialisées.

Faisant ce constat, AVENIR, en accord avec le groupe de travail scientifique, a fait le choix de ne pas délimiter cette enveloppe fonctionnelle ou cet espace de fonctionnalité.

1.1.6. Types de zones humides ayant fait l'objet d'arbitrage

- **Les glaciers**

Ils ne sont pas considérés comme zones humides par l'Agence de l'eau et donc ne sont pas pris en compte dans l'inventaire.

- **Les linéaires de cours d'eau**

La définition de la Loi sur l'eau écarte l'intégration systématique de l'ensemble du réseau hydrographique de l'Isère en tant que zone humide. Un grand nombre de cours d'eau alimente cependant des zones humides qui constituent une partie de leur lit majeur. Il est donc convenu de prendre en compte les cours d'eau présentant un lit majeur d'au moins 10 mètres (en cumulant rive droite et rive gauche). Dans le cas des linéaires très importants, il a été procédé à des coupures faciles à repérer (comme les ponts par exemple) afin d'obtenir des ensembles homogènes en terme de milieu ou de domaine administratif.

- **Les bassins d'orage**

Ils sont pris en compte si une végétation hygrophile est présente **et** si le site est supérieur à 1 ha.

- **Les lagunages**

La règle générale est d'exclure ces espaces artificialisés et de petite surface. Cependant les lagunages ont été pris en compte quand ils jouxtent ou font partie intégrante d'une zone humide. Lorsqu'ils représentent un enjeu patrimonial, ils sont répertoriés comme zones humides ponctuelles (roselière).

- **Les barrages**

Les aménagements hydroélectriques d'EDF sont fortement présents sur l'Isère. Le bassin EDF sur la commune du Cheylas en est une bonne illustration. Ce type d'aménagement doit être soumis à un diagnostic précis avant de l'incorporer ou non à l'inventaire.

Il a donc été décidé d'exclure de l'inventaire les plans d'eau avec barrage qui répondent à une des ces caractéristiques :

- berges minérales abruptes (enrochement, béton…) ;
- profondeur supérieure à 6 m, c'est à dire qui ne présente pas de benne ;
- marnage important, irrégulier et déconnecté des cycles hydrologiques.
-

Dans ce cas, le bassin du Cheylas répond aux trois critères négatifs et n'est donc pas pris en compte.

Bassin EDF sur la commune du Cheylas

- **Les gravières**

Les gravières qui ne sont plus en activité peuvent présenter sur leurs berges de la végétation hygrophile. Dans la typologie SDAGE, elles sont décrites sous l'intitulé « zones humides artificielles ». Dans la pratique, elles sont souvent rattachées à une zone humide plus grande sous la typologie « plaines alluviales ».

Les gravières en activité, n'ont pas été prises en compte en cohérence avec l'inventaire réalisé en Savoie par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie car il est difficile de prévoir si elles répondent en fin de réaménagement aux critères de sélection.

Gravière au milieu de la plaine du Grésivaudan

- **Les plans d'eau oligotrophes minéraux inférieurs 6 m à l'étage alpin**

Ce type de milieux est surtout présent dans les massifs élevés de Belledonne et des Écrins. Son caractère très minéral pose la question de sa conformité à la définition de la zone humide au sens loi sur l'eau. Le groupe de travail a tranché en indiquant que ces plans d'eau peuvent être rattachés au type 11 du SDAGE, zones humides ponctuelles : « plans d'eau douce, isolés, en réseau, peu profonds, naturels ou artificiels. L'eau, qui y est plus ou moins stagnante, peut être présente de façon

permanente ou temporaire. » Il peut également être rattaché au type 9 petits plans d'eau et bordures de plans d'eau.

- **Les zones de divagation à chenaux anastomosés (outwash plain)**

Le Parc national des Écrins a fait état de l'importance de ces zones humides. Ces milieux sont en perpétuel remaniement. Ils jouent un rôle très important de protection contre les crues. Ils présentent une végétation hygrophile non permanente.

Cette figure peut être rattachée au type 5 du SDAGE, bordure de cours d'eau bien qu'à l'étage alpin les arbres soient remplacés par des arbustes en brousses denses. Les codes CORINE correspondant sont 24.21 Bancs de gravier sans végétation, 24.22 Bancs de gravier végétalisés à *Epilobium fleischeri* ou à *Myricaria germanica.*

Ces milieux ont donc été pris en compte dans l'inventaire.

- **Les zones urbaines et les plates-formes industrielles et les remblais diffus**

Les plaines alluviales sont de plus en plus occupées par l'urbanisation et le développement des parcs urbains. De nombreuses zones industrielles se sont installées dans la plaine et ont été amenées à remblayer les zones humides. Les espaces de ce type, supérieurs à un hectare, seront exclus de la cartographie car la faisabilité de leur restauration à moyen terme est faible.

Les remblais inférieurs à un hectare ont été intégrés dans la délimitation de la zone humide.

1.1.7. Ajustement de la méthodologie aux territoires

a. Territoire du Grésivaudan

La vallée du Grésivaudan est caractérisée par une hydrologie qui a été profondément modifiée depuis deux siècles avec pour conséquence une baisse de la ligne d'eau de l'Isère et de sa nappe phréatique, l'endiguement continu de l'Isère dans son chenal et le drainage de son lit majeur. L'occupation du sol est également caractérisée par une artificialisation forte et une surface de la végétation de forêt alluviale ou de prairie humide en régression importante.

La particularité de la prospection du Grésivaudan a été de s'appuyer fortement sur l'inventaire des forêts alluviales du Conseil général de 2006 ainsi que sur les études des milieux naturels du SYMBHI. En espaces agricoles, il a été recherché la superposition d'informations pédologiques, topographiques, géologiques et, en dernier recours, la réalisation de sondages pédologiques à la tarière sur les 50 premiers centimètres du sol.

Données cartographiques disponibles sur le Grésivaudan

Sous Système d'Information Géographique (SIG) :

- Carte IGN 1/25 000 (source : © Copyright – Scan 25® IGN, AVENIR)
- Orthophoto 1998/2003 (source : © Copyright – BD ortho® IGN, CGI)
- Carte géologique 1/50 000 (source : © Copyright – BRGM, CGI)
- Carte des sols de l'Isère 1/250 000 (source : Chambre d'Agriculture de l'Isère) (Annexe V)
- Cartographie de la forêt alluviale du Grésivaudan 1/25 000 (source : ERBA P., 2007 ; Pour la valorisation et la préservation des forêts alluviales du Grésivaudan ; CGI, Université Joseph Fourier, Institut de Géographie Alpine)
- Relevés d'espèces hygrophiles et d'habitats de zones humides (source : Conservatoire Botanique National Alpin Gap-Charance et Gentiana)
- Carte piézométrique de la nappe alluviale du Grésivaudan (source : SYMBHI)

- Cartographie des corridors écologiques (source : Econat, CGI)
- Carte des terres appliquées à la mise en valeur Hydro-Agricole du Grésivaudan (source : SOGREAH, Gay environnement, 2005 ; Requalification du schéma d'aménagement de l'Isère en amont de Grenoble, Expertise hydrogéologique, Rapport d'étude phase 2, N° 4.11.0518 R3 ; Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) (Annexe VI)

Cartographie papier :

- Cartographie des zones inondables de la crue bicentennale et cinquantennale (état actuel et aménagé) ainsi que la cartographie de la localisation des aménagements hydrauliques du projet « Isère amont » 1/30 000 (source : SYMBHI, 2006 ; Rapport de présentation synthétique du schéma d'aménagement du projet « Isère amont » Documents cartographiques)
- Cartographie Avant projet « Isère amont » de la microtopographie des Champs d'Inondation Contrôlés 1/5 000 (source : SYMBHI)

Méthodologie spécifique mise en œuvre

Les moyens disponibles et le temps imparti ont contraint à une adaptation du protocole d'inventaire. Une fois la digitalisation des zones effectuées sous SIG et prenant en compte la topographie du terrain, le Grésivaudan a été découpé en tronçons perpendiculaires à l'Isère notamment au niveau des ponts.

La rive gauche et la rive droite de l'Isère ont été séparées. Selon la définition d'une zone humide, seule les berges des cours d'eau doivent être intégrées dans l'inventaire (« Décret n° 2007-135 du 30 janvier 2007 Art.1er. IV. – Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux cours d'eau, plans d'eau et canaux »). Le lit mineur de l'Isère est donc exclus mais pas son lit majeur. On pourrait donc arrêter la zone humide riveraine à la digue de l'Isère mais ce n'est pas possible car même sur l'Isère, l'espace canalisé entre les digues comporte encore des éléments de lit majeur (îles, anciens bras, terrasses inondables…). Pour faciliter la lisibilité, la convention pratiquée se concrétise par une limite tracée au milieu de l'Isère. Cette convention tend également à augmenter artificiellement la surface des zones humides.

Exemple de cartographie de zones humides au niveau du péage du Touvet

Limite de zones humides

Dans certain cas où une des rives ne présentait pas de zones humides, le tracé suit la rive opposée à la zone humide en englobant le lit mineur.

Exemple de cartographie de zones humides au niveau de Lancey

Limite de zones humides

Par ailleurs, le linéaire de l'Isère au niveau des voies sur berge dans Grenoble n'est pas éligible car il ne répond pas aux critères zones humides de la Loi sur l'eau, les berges étant bétonnées. L'autoroute et la voie ferrée ont souvent été englobées dans le zonage pour des raisons de représentation graphique simplifiée, bien que ces éléments ne soient pas des zones humides.

Repérage à partir des couches cartographiques

Utilisation des cartes pédologiques

Une cartographie des sols de l'Isère a été réalisée par la Chambre d'agriculture au 1/ 250 000ème. La précision de cette carte ne permet pas de délimiter directement les zones humides. Néanmoins, elle apporte de nombreuses informations sur l'agencement spatial des sols et permet de repérer la présence de sols à caractères hydromorphes, qui, si elle est croisée avec d'autres indices, donne un indice de présence fiable qui a orienté utilement les prospections.

Une carte des terres appliquée à la mise en valeur hydro-agricole du Grésivaudan (source : SYMBHI), nous a permis d'identifier les zones où la nappe alluviale est affleurante. Les catégories qui sont de bons indices de zone humide sont :

- possibilités culturales limitées à la production herbagère liée à la présence d'une nappe d'eau quasi permanente à une profondeur supérieure à 20 cm ;
- inaptitude à l'agriculture due à un engorgement total des terres.

Une étude plus poussée s'opérera sur les zones de la catégorie :

- défaut de drainage lié à la présence de la nappe d'eau se maintenant assez longtemps à une profondeur inférieure à 1 m.

La digitalisation sous SIG de cette carte a permis un croisement facilité avec les autres cartographies.

Cartographie des forêts alluviales de la vallée du Grésivaudan

La simple présence de végétation hygrophile suffit pour délimiter une zone humide.

La forêt alluviale a été cartographiée par le Conseil général (ERBA P., 2007).

« Le système forêt alluviale et chantourne du Grésivaudan est considéré par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse comme un milieu aquatique remarquable. Cet écosystème fait notamment l'objet d'une charte de développement durable du pays du Grésivaudan. Cette forêt est donc prioritaire notamment parce qu'elle renferme la grande majorité des espèces de la plaine. » (Source : SOGREAH, Gay environnement, 2005 ; Requalification du schéma d'aménagement de l'Isère en amont de Grenoble, Expertise hydrogéologique, Rapport d'étude phase 2, N° 4.11.0518 R3 ; Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère).

La cartographie du CGI comprend plusieurs types de boisement, parmi ceux-ci, elle identifie les espaces dédiés aux peupleraies. La majorité des plantations forestières du Grésivaudan est constituée de peupliers. Ces terrains ont donc fait l'objet de vérifications grâce à des sondages pédologiques.

Détermination de la configuration alluviale du Grésivaudan sur la carte géologique

Les formations géologiques alluviales ont été délimitées sur la base de la carte géologique et de l'application sous SIG. Cette enveloppe permet d'écarter de la prospection les cônes de déjection et ainsi de limiter la surface d'investigation.

Dans certains cas, on peut retrouver des zones humides perchées sur les cônes de déjection. Ces zones sont souvent liées directement aux affluents ou aux résurgences. Dans ces cas précis, la carte des sols ou les différentes données disponibles permettent de les identifier et de les cartographier.

La carte géologique permet également de cartographier un certain nombre de paléoméandres de l'Isère. L'incorporation de ces formations n'a pas été systématique car ils présentent des caractéristiques pédologiques et d'affectation du sol diversifiées.

Données hydrauliques et topographiques

Les données hydrauliques du Grésivaudan ont été consultées au Conseil général de l'Isère auprès du SYMBHI. Un projet de réaménagement de « l'Isère amont » a été lancé par le Conseil général en vue de la protection contre les inondations.

Des Champs d'Inondation Contrôlée (CIC) vont être créés pour permettre l'extension des crues cinquantennale à bicentennales.

Ce projet a nécessité un certain nombre d'études hydrauliques et topographiques sur l'ensemble du Grésivaudan :

a- Carte des crues de l'Isère

Selon la définition des zones humides de la Loi sur l'eau, l'inondabilité sans précision de période de retour est un des critères d'identification d'une zone humide. L'endiguement de l'Isère a supprimé les inondations à forte récurrence mais ne protège pas des crues de forte intensité.

Une cartographie de la crue bicentennale et cinquantennale avant et après aménagement a été éditée. Selon la DIREN Rhône Alpes, la récurrence quinquennale est retenue pour déterminer une zone humide. Cette cartographie ne permet pas à elle seule de déterminer une zone humide. Elle ne nous permet que d'identifier les points bas de la vallée. Le critère de l'inondabilité n'est donc pas utilisé pour la délimitation des zones humides du Grésivaudan.

b- Microtopographie des Champs d'Inondations Contrôlés (CIC)

Une cartographie topographique détaillée au 1/5 000ème a été réalisée sur l'ensemble des CIC dans le but de vérifier le bon drainage de ces zones une fois la crue passée. Ces cartes révèlent les parties basses des champs d'inondations. L'utilisation de ces cartes lors des prospections de terrain nous a permis de préciser les limites grâce aux courbes de niveaux, après une vérification par sondage pédologique.

c- Carte des courbes isopièzes de la nappe alluviale du Grésivaudan

Cette carte piézométrique n'apporte aucune information pouvant être utilisée dans cet inventaire. Elle nous confirme simplement, en comparaison entre les années 1967, 1984 et 2004, que le toit de la nappe alluviale tend à s'abaisser. Il apparaît également que l'Isère draine la nappe sur la majeure partie de la plaine exceptée au niveau des principaux méandres.

L'Isère n'alimente la nappe qu'en période de crues.

Réseau Ecologique du Département de l'Isère (REDI)

L'échelle départementale (1/100 000ème) et la nature multicritère du REDI ne permettent pas son utilisation dans la cartographie de cet inventaire. Toutefois, il a été utilisé pour renseigner la base de données de l'Agence de l'eau. En effet, grâce aux zones nodales hydrologiques et aux continuums hydrologiques du REDI, le champ « connexions biologique » a été justifié concernant la fonction biologique de certaines zones humides.

Intégration des données naturalistes

Les données floristiques et d'habitats fournis sous forme de fichiers SIG ponctuels par Gentiana et le Conservatoire Botanique National Alpin permettent d'identifier la présence de zones humides. Ces données ne préjugent pas de la surface ni de la limite potentielle de la zone humide. Elles ont donc été utilisées pour orienter la prospection de terrain et pour identifier les espèces et habitats patrimoniaux.

b. Zone géographique des Chambaran et des Bonnevaux

Ce massif domine de quelques centaines de mètres la plaine de Bièvre-Valloire. Le nom « Chambaran » aurait pour origine « champs bons à rien ». Ce nom traduit la faible potentialité agricole des sols de ces plateaux, où la forêt représente le couvert majoritaire.

Le réseau hydrographique est dominé par quelques étangs et les principaux cours d'eau : la Galaure, l'Herbasse et le Galaveyson. Leurs vallées offrent des milieux plus ouverts que les plateaux supérieurs.

La particularité de ce secteur réside dans la nature des sols. Les formations superficielles qui recouvrent ce plateau sont représentées par deux types de dépôts :

- des « altérites » ou « argiles à quartzites »,
- des recouvrements périglaciaires de limons d'origine éolien.

La composition granulométrique fine de ces formations limite les écoulements verticaux de l'eau. Ces couches, épargnées par l'érosion glaciaire du quaternaire, délimitent des espaces de pédogenèses anciennes. Cette longue période d'élaboration du sol a permis le lessivage puis le rassemblement des argiles en profondeur. Ces formations superficielles imperméables, couplées au colmatage des sols par l'accumulation d'argile, contribuent à la formation de sols hydromorphes. En effet, ce type de structure limite les écoulements verticaux et latéraux de l'eau en situation de topographie plane. Cette configuration est à l'origine de la présence, sur ce plateau, de nappes perchées alimentées par des eaux de précipitations. Ces nappes d'eau perchées sont non permanentes et leur niveau fluctue suivant les saisons. L'écart de pluviométrie intersaisonnier étant modéré, le caractère temporaire de ces nappes perchées est dû principalement à la différence d'intensité de l'évapotranspiration : forte en période estivale et faible en période hivernale (Joud 1997, Dobremez 1970).

Le plateau de Chambaran est favorable à un engorgement des sols, la potentialité de présence de zones humides y est donc importante. Cette possibilité de présence de milieux humides, omniprésente, couplée à des problèmes de localisation liés au couvert forestier dense, a nécessité l'élaboration d'une méthodologie d'inventaire adaptée.

Les contraintes d'inventaire, liés au plateau de Chambaran, résident principalement dans la difficulté de localisation et de délimitation des zones humides hors étangs et lits majeurs de rivières. L'interstitiel est, dans la plupart des cas, de superficie supérieure à la zone d'eau libre. Aussi, le couvert forestier dense ne permet pas de distinguer, par photographie aérienne, les terrains humides des terrains non humides.

La structure des sols favorable à l'engorgement ainsi que la présence de nombreux plans d'eau inciteraient à englober la totalité du territoire en une seule et même zone humide. Cependant la formation superficielle de type « altérites » présente une forte hétérogénéité texturale et structurale, agissant notamment sur le régime hydrique des sols. Ainsi, il est possible de trouver des sols hydromorphes ou non sur ce type de formation, en condition de topographie plane, voir convexe (Joud, 1997). Pour la localisation, les critères de topographies sont donc différents de ceux utilisés dans les autres territoires prospectés. En plus de l'hétérogénéité structurale, il existe aussi une hétérogénéité dans la répartition spatiale des couvertures limoneuse et d'altérites, ainsi qu'un mélange possible des deux, impliquant une répartition en mosaïque des sols et des stations forestières.

D'après Dobremez, l'engorgement et sa durée pour une station d'un même type (station à Chênaies-hêtraies) peuvent être extrêmement variable, ce qui complique la localisation et la délimitation à l'aide de la végétation (Dobremez, 1970). De plus, le caractère temporaire des nappes perchées permet la

présence de végétations mésophiles sur des sols présentant des traces d'engorgements dans les 50 premiers centimètres.

Les difficultés de localisation liées au couvert forestier et à la géomorphologie de ce plateau, ne permettent pas l'utilisation des outils de cartographie traditionnels comme la photographie aérienne. Il a donc été nécessaire d'utiliser d'autres éléments, comme les données pédologiques contenues dans les documents de gestion forestière.

Adaptation de la méthodologie

Utilisation des cartes de stations forestières et d'habitats naturels

Une des solutions pour palier à ce problème de localisation sous couvert forestier est d'exploiter les données pédologiques contenues dans les cartes de répartition de stations forestières présentes sur ce territoire. Une station forestière est une étendue de terrain de superficie variable (quelques m² à plusieurs dizaines d'ha), homogène dans ses conditions physiques et biologiques : mésoclimat, topographie, géomorphologie, sol, composition floristique et structure de la végétation spontanée. Les forêts domaniales et communales, bénéficiant du régime forestier de l'ONF, font l'objet d'un plan d'aménagement qui contient, dans la majorité des cas, une carte de répartition des stations forestières. Ces forêts représentent 1800 ha sur le plateau des Chambaran (Dobremez, 1970). En se référant au catalogue de typologie de stations forestières utilisé pour l'élaboration de ces cartes, il est possible de connaître les conditions hydriques de chaque station, et donc le niveau d'engorgement de leurs sols.

Grâce au concours de l'Office Nationale des Forêts (ONF), Les plans d'aménagements des forêts communales et domaniales d'intérêts ont été consultés afin d'en extraire, sous format papier, les cartes des stations forestières.

Deux catalogues de typologie de stations forestières sont utilisés pour la réalisation de ces cartes : « Catalogue des types de stations forestières des régions Bas-Dauphiné et Avant-Pays Savoyard » (JOUD, 1995) et « Orientations et Directives locales d'aménagement du Bas-Dauphiné » (ORLAM-DILAM, ONF, 1993).

- Typologie des stations forestières de Didier JOUD (1995) :

D'après la typologie de D. JOUD, trois types de stations (31-CH, 42 et 51) sur l'ensemble des cartes obtenues présentent une hydromorphie de surface (sol de type REDOXYSOL pour 31-CH, et HISTOSOLS-REDUCTISOL pour 42 et 52) et un cortège floristique caractéristique de zones humides (Toposéquences types en Annexe V). En se référant au projet d'arrêté MEEDDAT & MAP n°2008-xxx, ces trois types de stations sont sans aucun doute à classer en zone humide.

Deux autres types de stations (31-TFH et 32-TFH) font l'objet d'une hydromorphie profonde, avec un sol de type LUVISOL-REDOXYSOL. D'après le projet d'arrêté MEEDDAT & MAP n°2008-xxx, ce type de sol doit présenter des traces d'oxydoréduction à moins de 50 cm de profondeur pour que la zone soit définie comme humide. Des sondages pédologiques sont donc nécessaires sur ce type de station.

- Typologie des stations forestières ORLAM-DILAM Bas-Dauphiné (1993) :

Pour les cartes de typologie de stations issues du catalogue ORLAM Bas-Dauphiné, les stations PLCH2, PLH2, PLH3, PH1 et PH2 présentent un sol avec une hydromorphie inférieure à 40 cm (Tableau ci-dessous). D'après la loi, ces stations peuvent être classées en zones humides.

Stations forestières	Caractéristiques pédologiques
PLH2/PLH3	Limon non caillouteux à hydromorphie temporaire superficielle < 40 cm
PLCH2	Limon caillouteux sur argile à hydromorphie superficielle < 40 cm
PH1/PH2	Limon ou argile à hydromorphie permanante de surface

Après avoir consulté la description des sols de stations forestières, contenues dans les deux catalogues de typologie, trois catégories de stations peuvent être déterminées en rapport à leur caractère plus ou moins humides :

- Catégorie stations forestières « zones humides », considérées comme zones humides au regard de leur sol et/ou de leur végétation spontanée (JOUD : 31-CH, 42, 52 et ORLAM : PLCH2, PLH2, PLH3, PH1 et PH2).
- Catégorie stations forestières « zones humides pour partie », nécessitant une vérification par sondages pédologiques pour être considérées comme zones humides (JOUD : 31-TFH et 32-TFH).
- Catégorie stations forestières « non humides », considérées comme zones non humides (Toutes les autres stations de la typologie de JOUD ou ORLAM).

L'existence d'un document d'objectifs en cours de réalisation sur un site Natura 2000 situé sur le territoire des Chambaran permet l'utilisation de cartes d'habitats naturels pour les zones concernées. Il s'agit du site FR82011726 de 1491 ha, répartit sur 4 zones.

Le document d'objectifs en cours de réalisation par l'ONF, décrit les habitats naturels présents sur le site avec la nomenclature CORINE Biotope. En se référant à la liste des habitats humides du projet d'arrêté MEEDDAT & MAP (2008), les habitats du site présents sur cette liste ont pu être directement classés en zone humide, sans prospection de terrain. Cette carte a été particulièrement utile pour la cartographie de la zone humide du camp militaire de Chambaran, où très peu de prospections de terrain ont été conduites du fait de son accessibilité réglementée. La délimitation de cette zone a été effectuée à l'aide de la carte d'habitats naturels couplée à celles des stations forestières.

Méthode de localisation et de délimitation

En ce qui concerne les zones humides de cours d'eau, de fond de vallon et de vallée, la méthode de localisation et de délimitation reste la méthode générale. Pour les autres zones, le principe de localisation/délimitation subsiste, mais la méthode diffère dans les outils et la manière de procéder.

Localisation :

La localisation est effectuée sous SIG, avec les mêmes outils de données que pour les autres secteurs (Scan25, relevés de végétation, cartes géologiques…). Les cartes de stations forestières sont complémentaires des données traditionnelles. Elles permettent de localiser « des noyaux » ou « des parties » de zones humides se trouvant sous couvert forestier.

Les stations « zones humides » et « zones humides pour partie » peuvent être les précurseurs de la localisation de certaines zones.

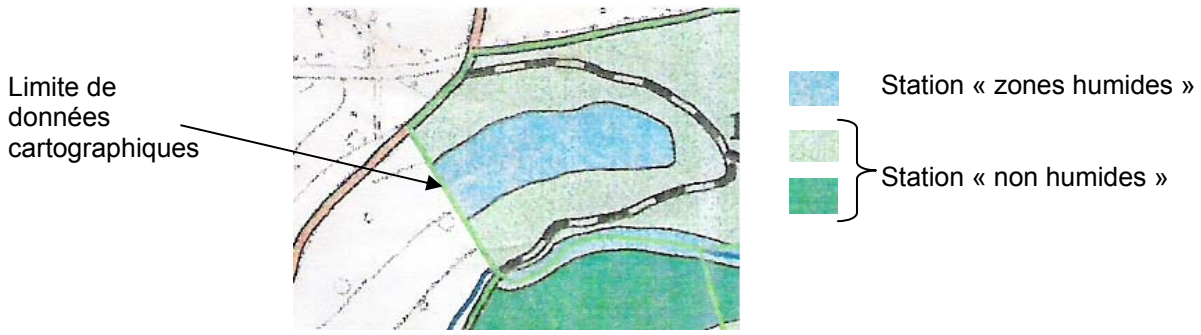

Partie de la carte de station forestière correspondant à l'espace 1 de la zone humide

Délimitation :

Une fois la zone localisée, la méthode de délimitation sur le terrain a été réalisée en fonction du couvert forestier (présent ou absent), du type de forêt (bénéficiant du régime forestier de l'ONF ou privée) et de la microtopographie.

Des prospections de terrain, ainsi qu'un entretien avec Pierre Feugier (agent technique de l'ONF), ont montré que les cartes de stations forestières ne sont pas toujours fiables à 100%. De plus, certains peuplements en place actuellement, ont été plantés avant la réalisation de ces cartes. Ils ne sont donc pas forcément représentatifs de la station sur laquelle ils se trouvent. Sur une station forestière « zones humides », il est possible de trouver aussi bien des peuplements d'aulnes avec bouleaux et trembles que des plantations de conifères type épicéa. Il faut donc en premier lieu vérifier la cohérence entre les données cartographiques et les observations de terrain.

Si la correspondance est bonne, et dans le cas où des stations forestières de type « zones humides » sont entourées de stations forestières « non humides », la délimitation va suivre celle de la carte de stations.

Il est néanmoins fréquent que des stations « zones humides » soient présentes en limite des données cartographiques. En effet, les cartes de stations concernent uniquement les forêts bénéficiant du régime forestier. Les forêts privées et les zones se trouvant hors couvert forestier ne bénéficient pas d'informations concernant leurs conditions physiques et biologiques. Il est probable dans ce type de situation que la zone humide se prolonge au-delà des limites de données de stations forestières, surtout si les conditions topographiques et géologiques sont semblables. Dans de telles conditions, le zonage sera effectué en observant la continuité des stations « zones humides » par l'observation de la végétation spontanée ou par sondages pédologiques si la limite correspond à une parcelle agricole, hors couvert forestier (voir figure ci-dessous).

Enfin, dans le cas où des stations « zones humides » seraient entourées de stations « zones humides pour partie », ou si l'observation de terrain ne correspond pas aux données cartographiques, des sondages pédologiques sont nécessaires pour confirmer le classement de la station en zone humide ou non.

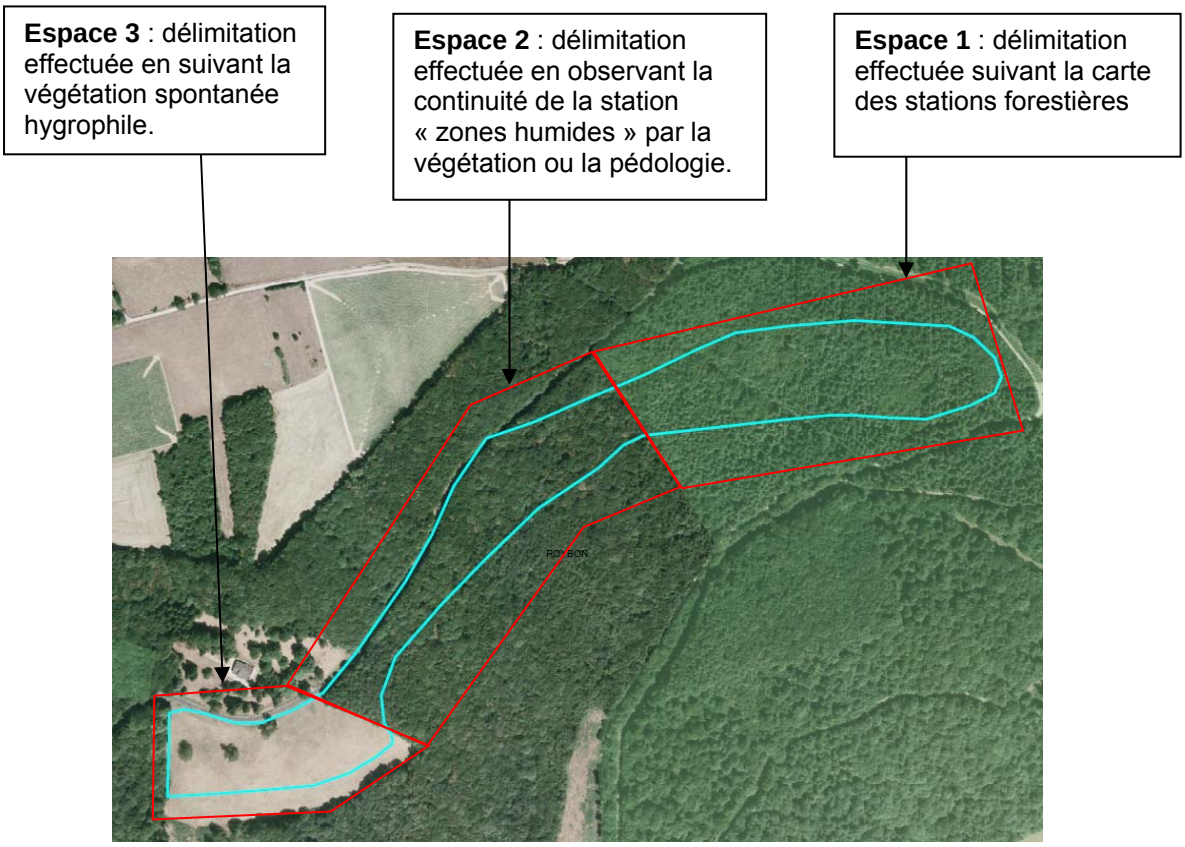

Schéma de délimitation de zone humide sur le plateau de Chambaran, à l'aide de cartes de stations forestières

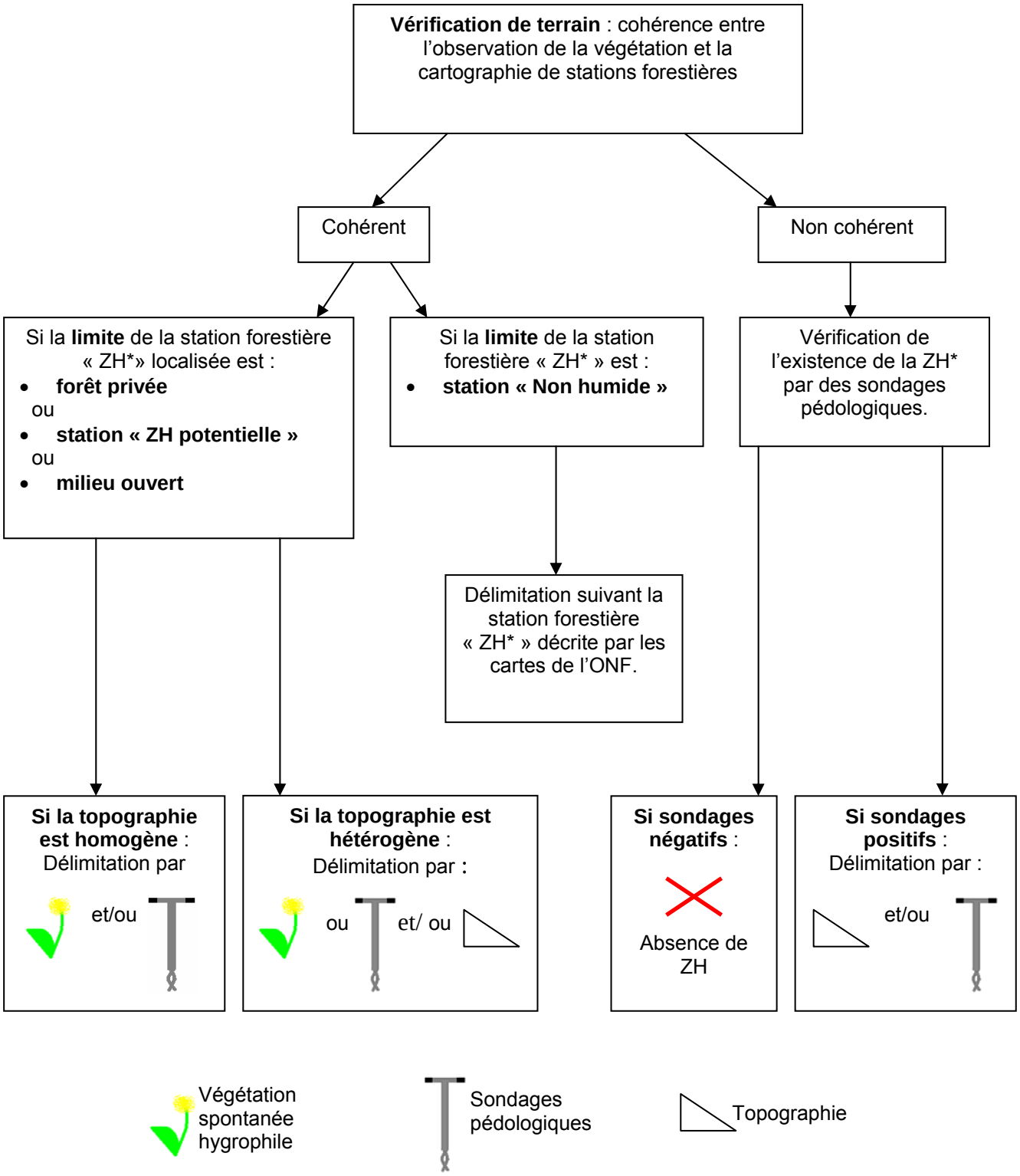

*ZH = Zone humide au sens de la Loi sur l'eau

Cette méthodologie d'inventaire de zones humides, liée à l'utilisation de cartes de typologie forestière, présente deux avantages significatifs. Le premier est la possibilité de repérer des zones humides isolées, sous couvert forestier, qui auraient pu passer inaperçues à l'aide d'outil traditionnel comme la photographie aérienne. Le second est le gain de temps passé sur le terrain pour la délimitation. Même si parfois une vérification est nécessaire, le travail de cartographie réalisé par l'ONF permet de suivre certains zonages.

Les limites de cette méthode sont principalement liées à la répartition de données cartographiques, non homogènes sur le territoire. Les cartes de stations ne concernant que les forêts bénéficiaires, il existe un vide d'information sur les forêts privées et les parcelles hors couvert forestier. Cette méthode ne permet donc pas de localiser des zones humides isolées sur ce type de terrain.

Aussi, dans le cas de zonage prolongé, à partir de données de station « zones humides » et dans la mesure où la totalité de la zone humide n'est pas parcourue, il est possible que l'intérieur de la zone présente des petites parcelles non humides. Cette remarque est surtout valable pour les vastes zones humides de plateau.

Enfin, la délimitation précise n'est pas toujours possible dans les limites matérielles de cette méthode. D'une part, la continuité n'est pas toujours cohérente entre cartes de stations forestières limitrophes. Cette remarque est d'autant plus valable lorsque les deux cartes limitrophes n'ont pas été réalisées avec la même typologie de stations forestières, la typologie de D. JOUD étant plus précise. D'autre part, l'utilisation de ces cartes n'a pu se faire que sous format papier et non sous SIG. L'échelle des cartes de stations n'est pas standard et le zonage sous couvert forestier reste difficile.

c. Territoire du Vercors

En 2003, le Parc naturel régional du Vercors a achevé l'inventaire des zones humides sur le territoire du contrat de rivière Vercors Eau Pure, couvrant les bassins versants du Furon, de la Bourne et de leurs affluents (soit les régions naturelles des Quatre Montagnes, du Vercors Drôme, des Coulmes et du Royans). Ce travail a été mené par le bureau d'études Mosaïque environnement.

Cet inventaire a été réalisé selon trois phases successives. En premier lieu, la synthèse des connaissances existantes a permis de recenser et de localiser un certain nombre de zones humides, voire éventuellement de disposer d'informations plus précises sur certaines d'entre elles. Les prospections de terrain ont ensuite permis de vérifier et de compléter ces informations. Enfin, la phase de traitement des données a permis de consigner les données obtenues dans une base de données informatisées (ZHPE) (cf. Inventaire des zones humides du Vercors, Mosaïque environnement 2004).

En 2006, l'Agence de l'eau a fait procéder au transfert de cette base sur sa base de données par le Bureau d'études SIIGE. Les informations saisies étant assez différentes, cela en fait des fiches peu complètes.

En 2008, Pierre Bellut, étudiant en stage au Parc naturel régional du Vercors a retravaillé sur les délimitations et le complément d'information de la base de données de l'Agence de l'eau sur le secteur des Quatre montagnes. Ces modifications de délimitations, les nouvelles zones humides ainsi que les fiches de la base de données ont été agrégées pour ne produire au final qu'un seul inventaire départemental.

La même année, l'association Espace Nature Isère a été chargée de réaliser l'inventaire des zones humides sur son territoire, soit sur une partie du territoire Chambaran-Galaure et la partie basse des contreforts ouest du Vercors. Sur les 15 communes du territoire commun au Parc naturel régional du Vercors et d'ENI, l'association a vérifié qu'il n'y ait pas eu d'oubli notable de zones humides supérieures à 1 hectare dans l'inventaire de 2004.

d. Secteur du Parc national des Écrins

Un pré-zonage a été réalisé par AVENIR à partir de l'IGN, des photographies aériennes et d'un croisement avec la base de données Delphine du Parc national des Écrins.

Dans un second temps les fiches renseignées avec leur cartographie ont été transmises au service scientifique du Parc pour être relues et complétées.

Une réunion par secteurs destinée au personnel de terrain (Oisans et Valbonnais) a permis de préciser notre demande. Les fiches ont donc été relues une seconde fois (modification de zonages, complément d'information). Puis les modifications ou ajouts de données ont été intégrées par AVENIR.

e. Test sur la pertinence d'utilisation des photographies aériennes infra rouge sur le secteur de montagne de Belledonne

Les photos proviennent de la campagne de 1993 menées par l'Inventaire Forestier National (IFN). La consultation de ces données a été possible dans le cadre d'une convention passé entre AVENIR et le Service Aménagement, Foncier, Études et Environnement de l'Office National des Forêts de l'Isère (ONF). La convention n'a pu concerner que des exemplaires sous format papier, ce qui ne facilite pas leur utilisation.

L'utilisation de ces photos avait pour objectif d'amener des précisions dans la délimitation des zones humides. Les variations de couleurs sont liées directement à la présence de végétation et d'humidité. En effet, les photographies aériennes infrarouges couleur sont obtenues à partir d'un film sensible au spectre visible et au proche infrarouge. Le proche infrarouge utilisé pour l'étude de la végétation se situe entre 700 nm (limite du spectre visible) et 900 nm environ. Elle associe les bandes proches infrarouge, rouge et verte du capteur aux couleurs rouge, verte et bleue de l'écran. Cette composition est très efficace pour analyser la végétation. Elle exploite la particularité du spectre réfléchi par les végétaux, qui présente un "pic" important dans le proche infrarouge.

Sur une image en "fausses couleurs infrarouges", la végétation qui a une forte activité photosynthétique apparaît en rouge vif (pic de l'infrarouge proche), l'eau apparaît pratiquement en noir (ce matériau absorbe pratiquement toutes les longueurs d'onde) et les surfaces minérales (sol nu, béton), apparaissent dans des tons de bleu à blanc (voir http://telsat.belspo.be/BEo/fr/guide/compcol.asp?section=3.1 et http://interstices.info/display.jsp?id=c_19212).

Une analyse a été effectuée sur plusieurs types de zones humides pour déterminer la pertinence de cet outil. Compte tenu du temps imparti pour réaliser l'inventaire, il convient d'évaluer le rapport entre le temps de travail nécessaire et l'utilité de l'information extraite.

L'étude a donc porté sur l'analyse du lac glaciaire de Crop sur la commune de Sainte-Agnès, le bas marais alcalin des Bruns sur la commune de Theys et la zone alluviale du Grésivaudan au niveau de la cluse de Voreppe.

Il est ressorti que ces photos restent difficilement interprétables. De plus, leur format papier n'a pas permis d'appliquer la télédétection.

Cependant, elles permettent de préciser les limites de quelque lacs d'altitude de la chaîne de Belledonne et notamment le lac de Crop. Ces lacs sont fortement encaissés et ne sont entourés que par des habitats d'éboulis. L'infrarouge permet donc de confirmer ces observations et ainsi de pourvoir délimiter ces zones humides sans passer par une phase de terrain. (cf. photo ci-dessous)

Photographie aérienne en infrarouge couleur et limite de la zone humide du lac de Crop

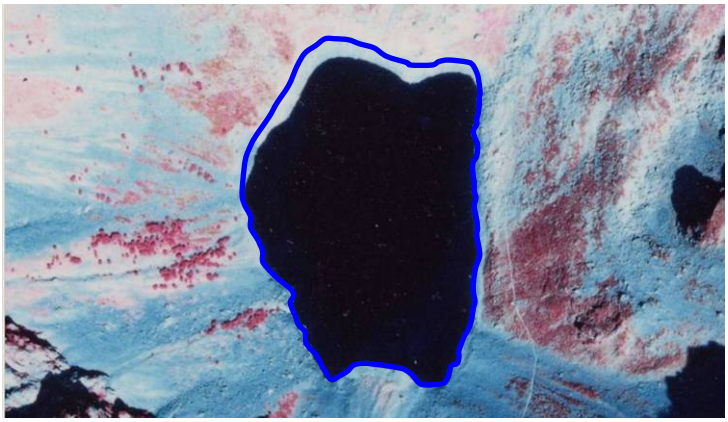

Source : Inventaire Forestier National

Mais cette méthode n'est pas applicable dans tous les cas de figure. D'autres lacs présentent des zones humides annexes de type « tourbières ». Dans cette situation, l'infrarouge ne permet pas de distinguer les limites exactes de l'ensemble de la zone humide. Il est donc obligatoire d'effectuer une phase de terrain pour la délimiter précisément.

En ce qui concerne les marais de plaine et plateau comme celui des Bruns, la distinction entre la végétation hygrophile et la végétation mésophile est quasiment impossible. L'image ci-dessous présente la délimitation de la zone humide réalisée à partir d'une analyse de terrain en comparaison avec l'infrarouge. Dans ce cas, la méthode n'apporte pas d'information.

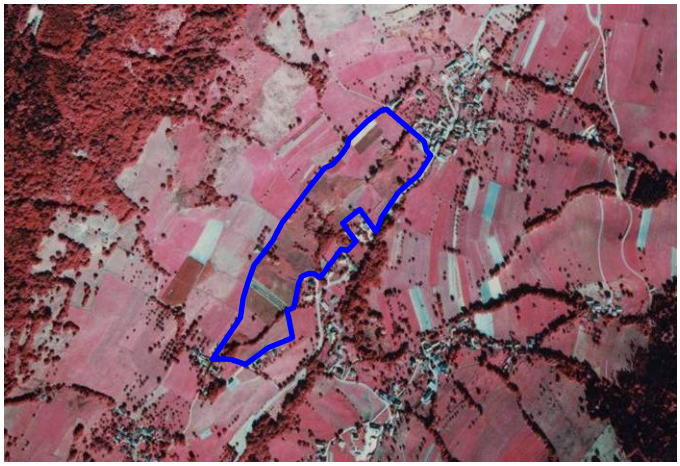

Photographie aérienne en infrarouge couleur et limite de la zone humide du marais des Bruns

Source : Inventaire Forestier National

Pour la plaine alluviale du Grésivaudan, l'infrarouge permet de distinguer correctement les forêts alluviales et les champs cultivés. Mais ces observations n'apportent pas d'informations supplémentaires par rapport à la cartographie SIG de l'ensemble des forêts alluviales du Grésivaudan (ERBA P., 2007). D'autre part, cela ne permet pas de distinguer les champs cultivés en zones humides.

Enfin, ces photos ont été prises en 1993 et ne prennent donc pas en compte les aménagements qui se sont développés depuis. De plus, on constate des disparités dues à l'activité agricole entre les photos de la même année mais prises à des périodes différentes.

Photographie aérienne en infrarouge couleur de la cluse de Voreppe

Source : Inventaire Forestier National

Le test d'utilisation des photographies aériennes infrarouges couleur pour l'inventaire des zones humides n'a pas été concluant sauf pour le cas très précis de certains lacs glaciaires d'altitude.

f. Implication des associations naturalistes

La réalisation de l'ensemble de l'inventaire sur le département de l'Isère et sur trois années a nécessité l'implication de trois associations locales de protection de la nature. Une convention d'assistance a été signée avec les associations sur les territoires suivants :

Nom de l'association	Territoire de référence prospecté	Nombre de communes	Année de prospection
Drac Nature	Drac amont, Matheysine, Romanche-Drac aval	27	2007
Comité Gère vivante	Quatre Vallées, Varèze – Sanne, Bièvre	73	2007 et 2008
Espace Nature Isère	Chambaran – Galaure, Vercors	45 (30 à inventorier et 15 à vérifier)	2008

Les associations ont bénéficié d'au moins une journée de formation sur le terrain par AVENIR à la technique de délimitation et au renseignement de la fiche issue de la base de données de l'Agence de l'eau ainsi que d'un appui technique courant sur les délais de réalisation.

La cartographie a été transmise à la FRAPNA Isère, à Gentiana, et à la LPO Isère qui ont communiqué leur avis et des informations sur des zones non répertoriées.

g. Territoire du Syndicat mixte du Bassin de la Bourbre

Lors de l'élaboration du SAGE du bassin de la Bourbre, une cartographie des zones humides de la Bourbre et du Catelan a été réalisée en deux temps :

- Le bureau d'étude (F. CHAMBAUD & D. OBERTI, 2003) missionné par le SMABB en 2003 a réalisé un inventaire exhaustif des zones humides au sens de la loi sur l'eau dans le cadre géographique strict de la vallée de la Bourbre et selon une approche fonctionnelle (critères pédologique et critères botaniques comparatifs des renoncules prairiales).

- Un étudiant de BTSA « gestion et protection de la nature » a eu en charge l'inventaire sur de la plaine agricole du Catelan et de ses vallées affluentes de Balmes Dauphinoises (S. Hekimian, 2003).

Sur ces zones géographiques AVENIR a vérifié les délimitations réalisées en 2003. De part leur connaissance de terrain, les techniciens du SMABB ont identifiés les principales zones de doute des deux précédents inventaires ce qui a permis de cibler les lieux de prospections.

Le SMABB a apporté de précieux conseils aux deux étudiants qui ont réalisés l'inventaire et les a également hébergés dans leurs locaux durant 5 mois.

1.2. Les étapes de l'inventaire

1.2.1. Cartographie et bibliographie préalables

a. Découpage de l'Isère en territoires

Le département de l'Isère a été découpé en 17 territoires qui correspondent aux territoires de référence du Schéma départemental de la ressource en eau et de ses usages en cours de réalisation par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt. Les territoires sont les suivants : affluents Rhône Amont et Est Lyonnais, Belledonne-Breda, Bièvre, Bourbre, Chambaran-Galaure, Chartreuse-Guiers, Drac Amont, Fure-Morge-Paladru, Grésivaudan, Gresse-Lavanchon, Matheysine, Quatre Vallées, Romanche-Drac aval, Trièvres-Ebon, Varèze-Sanne, Valbonnais, Vercors. Sur la base de ce découpage, un phasage de la prospection a été élaboré sur 3 ans. De plus, ces territoires sont également utilisés pour le code de la zone humide des bordereaux du tronc commun de la base de données Agence de l'eau.

b. Bibliographie

Un important travail de recherche bibliographique a été réalisé en préambule des prospections de terrain. Plusieurs extractions des bases de données bibliographiques de la FRAPNA, Lo Parvi, Gère Vivante, Espace Nature Isère, Drac Nature ont été réalisées ainsi que de nombreuses recherches via Internet. La liste bibliographique est présentée à la fin de ce document.

Pour compléter les éléments de méthode du SDAGE, une analyse des inventaires déjà réalisés sur d'autres départements a été menée.

c. Données cartographiques et photographiques

Le croisement de toutes les données cartographiques a permis d'établir un prézonage qui a systématiquement été vérifié et redessiné sur le terrain.

Les données d'informations géographiques suivantes ont été compilées :

- **Systèmes d'Information Géographique (SIG) issus d'inventaires :**
  - carte de l'inventaire des ZNIEFF de type I, seconde génération (source : DIREN)
  - carte de l'inventaire des tourbières de Rhône-Alpes (source : AVENIR/CREN)
  - carte des sols de l'Isère 1/250 000 (source : Chambre d'Agriculture de l'Isère)
  - carte des forêts alluviales du Grésivaudan 1/25 000 (source : CGI)
  - relevés d'espèces hygrophiles et d'habitats de zones humides (source : CBNA et Gentiana)
  - carte piézométrique de la nappe alluviale du Grésivaudan (source : SYMBHI)
  - carte des corridors écologiques (source : CGI, Econat)
  - carte des terres appliquées à la mise en valeur hydro-agricole du Grésivaudan (source : SOGREAH)
  - carte des zones humides du territoire de la Bourbre (source : SMABB)
  - carte de l'inventaire des mares de l'Isle Crémieu (source : Lo Parvi)
  - carte de l'inventaire des zones humides sur le projet de fuseau de l'A48 (source : CETE)
  - carte des espaces naturels sensibles locaux (source : CGI)
  - carte des étangs et plans d'eau de l'Isle Crémieu (source : Lo Parvi)
  - carte d'inventaire des milieux Delphine du Parc national des Écrins (source : PNE)
  - carte de l'inventaire des zones humides sur la commune de Vaulnaveys-le-Haut (source : Acer campestre)
  - carte des zones humides de l'avant pays savoyard et la combe de Savoie (source : CPNS)
  - carte de localisation des zones humides de l'Isère traitée pour la démoustication au Bacille de Thuringe (source : EID)
  - carte des zones humides réalisée dans le cadre du contrat de rivière Vercors Eau Pure (source : PNRV)

- **Cartographie papier :**
  - cartes des zones inondables de la crue bicentennale et cinquantennale (projet Isère amont) au 1/30 000 (source : SYMBHI)
  - cartes de localisation des aménagements hydrauliques du projet « Isère amont » 1/30 000 (source : SYMBHI)
  - cartes de typologie des stations forestières réalisées dans le cadre d'aménagements forestiers sur le secteur des chambaran (source : ONF)
  - Cartes d'avant projet « Isère amont » de la microtopographie des champs d'inondation contrôlés au 1/5 000 (source SYMBHI)
  - cartes papiers de 40 communes du bassin versant du Guiers, lac de Paladru et de la Fure réalisées dans le cadre des cartes d'aptitude à l'épandage (source : Chambre d'agriculture)

d. Extraction des bases de données floristiques du CBNA et de Gentiana

Le conservatoire botanique national alpin de Gap Charance a été sollicité pour participer à l'identification et à la localisation des zones humides potentielles en Isère, à partir des informations contenues dans leur base de données floristiques. Il a donc été réalisé deux approches complémentaires décrites ci-dessous :

- un repérage de zones humides potentielles à partir de la sélection d'une liste d'espèces représentatives et plus ou moins exclusives des milieux humides de l 'Isère. Après validation c'est une liste de 370 espèces (cf. annexes) qui a été retenue. Dans un second temps, le CBNA, après interrogation de sa base de données floristique, a réalisé un fichier SIG utilisé par AVENIR pour l'inventaire.
- Un repérage de zones humides à partir de l'intitulé de description de la rubrique « milieu » des fiches de relevés botaniques de la base floristique après sélection des relevés recelant au moins une espèce végétales de la liste d'espèces précédemment définie. Puis réalisation d'un fichier sous SIG.

Gentiana a également fourni un fichier sous SIG correspondant aux 370 espèces retenues par le CBNA.

1.2.2. Délimitation et collecte d'information de terrain

a. Cartographie de la végétation hygrophile spontanée et des espaces artificialisés humides

À l'aide d'un support de photographies aériennes orthonormées ainsi que de la carte IGN à une échelle adaptée à chaque zone humide prospectée, inférieure au 1/10 000ème, la délimitation se fait sur le terrain d'abord en cartographiant la végétation spontanée hygrophile puis en incluant des espaces artificialisés appartenant d'évidence au même hydrosystème (exemple simple : un terrain de maïs aux milieux des prairies humides). Lorsqu'il n'est pas possible d'identifier visuellement les marges de la zone humide, il est fait appel à une série de sondages pédologiques à la tarière (cf. paragraphe suivant).

b. Complément de délimitation avec les caractères d'hydromorphie du sol

La théorie

La prise en compte des caractères liés à l'hydromorphie est importante dans la mesure où elle permet de préciser le régime d'inondation ou de saturation des sites (durée et fréquence, hauteur de nappe….). C'est pourquoi, il constitue l'un des trois critères retenus pour caractériser les zones humides (hydromorphie dans les 50 premiers centimètres du sol). Par ailleurs, l'hydromorphie du sol, permet d'avoir des indications sur l'histoire de la constitution ou des perturbations éventuelles qui ont affecté la zone humide. En effet, comme la tourbe (qui garde les pollens permettant de retracer l'évolution de la végétation environnante au cours du temps) le sol garde en « mémoire », dans le profil, les conditions écologiques qui ont prévalu lors de sa formation. Ainsi, certaines zones humides très artificialisées (drainage, endiguement…) et n'ayant plus de fonctionnement hydrologique et de végétation caractéristiques de zone humide conservent dans le sol les traces de l'hydromorphie. Le sol est donc un bon critère pour identifier les zones humides dépourvues de végétation.

Le terrain

Le diagnostic de la zone humide dépourvue de végétation hygrophile peut donc s'effectuer à l'aide d'un sondage à la tarière pédologique, par la recherche dans le sol de traces de réduction ou de réduction et d'oxydation dans les premiers 50 cm du sol. Les manifestations oxydoréduction se traduisent par l'apparition de tâches de couleur rouille à contours mal définis ou de larges zones bleutées ou grisâtres et rouilles.

Cette technique a surtout été utilisée pour situer les limites de la zone humide. Les sondages sont alors réalisés de l'intérieur vers l'extérieur de la zone humide. Chaque sondage est pointé sur la photographie aérienne et la profondeur des traces d'hydromorphie consignée sur une fiche de terrain.

Au final, ce sont plus de 2000 sondages qui ont ainsi été réalisés, en majorité au niveau des plaines alluviales agricoles.

c. Renseignement de la fiche de terrain

Le modèle de fiche de terrain se trouve en annexe.

1.2.3. Saisies dans la base de données de l'Agence de l'Eau

L'outil utilisé est la base de données sous ACCESS « inventaire zones humides RMC » fournie par l'Agence de l'Eau (version janvier 2007, adaptée de la Base Med-Wet).

Pour chaque zone humide inventoriée, une fiche est renseignée selon les rubriques de la base qui comprend un tronc commun avec les informations suivantes :

- caractères généraux (nom, date, auteur, communes, bibliographie)
- délimitation de la zone humide et de l'espace de fonctionnalité (critères, expert consulté)
- description de la zone humide (typologie SDAGE, habitats Corine Biotope, usages ou processus naturels)
- fonctionnement hydraulique (régime hydrique, connexion dans son environnement)
- fonctions assurées par la zone humide (hydrologiques, biologiques, socio-économiques, intérêt patrimonial)
- statuts (protection, inventaire) et gestion de la zone humide

Par ailleurs, la rubrique faune et flore de la base complémentaire est renseignée pour chaque zone humide en fonction des données disponibles. Sont indiquées le nom des espèces, l'origine de la données, la date (mois, année), les statuts de protection.

Code identifiant

D'après la fiche méthode n° 2 du guide technique n° 6, le code de la zone humide se compose comme suit :

- les 2 premiers caractères correspondent au numéro de département de l'opérateur de l'inventaire
- les 6 caractères suivants reprennent le sigle ou l'abréviation de l'organisme opérateur de l'inventaire
- les 4 derniers forment le numéro d'ordre de saisie de la fiche

Il est convenu par le groupe de travail scientifique d'utiliser pour les caractères centraux l'abréviation, en deux lettres des territoires de référence du Schéma départemental de la ressource en eau et de ses usages (DDAF) repris dans le tableau ci-après :

District	Abréviation
Affluents Rhône Amont et Est Lyonnais	38RH0000
Belledonne - Breda	38BB0000
Bièvre	38BI0000
Bourbre	38BO0000
Chambaran - Galaure	38CG0000
Chartreuse - Guiers	38GC0000
Drac Amont	38DA0000
Fure – Morge - Paladru	38FP0000
Grésivaudan	38GR0000
Gresse - Lavanchon	38GL0000
Matheysine	38MA0000
Quatre Vallées	38QV0000
Romanche - Drac Aval	38RD0000
Trièves - Ebron	38TE0000
Varèze - Sanne	38VS0000
Valbonnais	38VA0000
Vercors	38VE0000

1.2.4. Conventions cartographiques

Le contour de chaque zone humide est saisi sur SIG dans le logiciel Arcview version 8.3, la plupart du temps sur la BD ortho ® mission 2003 (ou 1998) à une échelle maximum du 1/10 000ème. Le système de projection utilisé est Lambert II étendu. La table attributaire est renseignée de la manière suivante pour chaque zone humide : numéro d'identifiant, nom usuel, aire en m², territoire et la date de dernière mise à jour.

L'analyse de la bibliographie (notamment l'inventaire des zones humides du département des Hautes-Alpes, CBNA 1999) et à l'expérience des premières prospections a fait apparaitre la nécessité de préciser des types d'enveloppes relevant de la nature topographique des zones humides.

Suite aux premières prospections de terrain, nous avons mis au point les quatre types d'enveloppe décrites ci-dessous :

- Enveloppe de zone humide « entière » dans environ 4/5ème des cas
- Polygone multiple n'étant pas réuni par une enveloppe mais portant le même code de référencement dans la base (exemple des lacs de Belledonne ayant le même type de fonctionnement mais n'étant pas reliés les uns aux autres avec constellation de nombreuses petites zones humides)
- Enveloppe de type matrice en gouttelette (exemple du plateau du Taillefer)
- Enveloppe de lac à profondeur supérieure à 6 m (exemple du lac de Paladru) : il est convenu de cartographier l'enveloppe du lac incluant la zone humide qui s'arrête au 6 mètres de profondeur (marais, roselière, herbiers aquatiques) et l'eau libre profonde.

Toutefois, nous proposons de préciser dans le champ « remarques générales » que la superficie totale de cette enveloppe est faussée par la non éviction de la partie supérieure à 6 m de profondeur. De plus, cette masse d'eau classée à la Directive Cadre sur l'Eau est sujette à un important battement en relation avec le turbinage pratiqué au niveau de son exutoire.

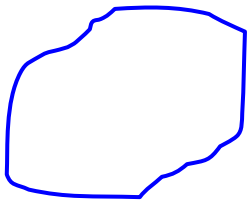

Enveloppe « entière »

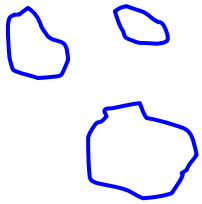

Polygones multiples de même code

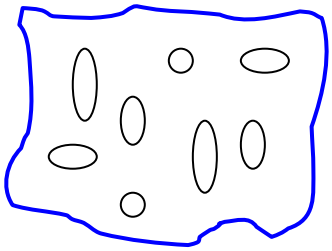

Enveloppe de type matrice en gouttelettes

1.2.5. Procédure de validation

a. Validation de la méthode

Un groupe de travail scientifique s'est réuni deux fois par an pour discuter et valider l'adaptation de la méthodologie d'inventaire au département de l'Isère. Il a également été sollicité pour la validation des inventaires par territoire.

Le groupe de travail scientifique a été composé comme suit :

- Agence de l'Eau du bassin Rhône- Méditerranée- Corse : Éric Parent
- Conseil général de l'Isère : Jean-Guy Bayon et Arnaud Callec
- Direction régional de l'environnement : Jean-Luc Carrio et Michel Delprat
- LECA et IGA (UJF) : Olivier Manneville, Jean-Christophe Clément, Georges Rovera, Rachid Nedjaï
- CEMAGREF : Jean-Jacques Collicard et Marie-France Dupuis-Tate
- Association Nature Nord Isère « Lo Parvi »: Raphaël Quesada

Ce groupe a été complété en fonction des territoires validés par des acteurs locaux : techniciens du Parc naturel régional de Chartreuse, du Parc national des Écrins, du Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre, de la Commission locale de l'eau du Drac et de la Romanche, du Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère, du Syndicat d'aménagement du Canton de l'Oisans, de l'association Espace Nature Isère.

Le comité de pilotage plénier des zones humides est composé par le Conseil général. Il valide les orientations de l'inventaire et prépare sa mise en place opérationnelle en réfléchissant sur le futur porter à connaissance (Composition du comité de pilotage du 04/02/09 en annexe).

b. Validation finale de la cartographie

À l'achèvement de l'inventaire (4 février 2009), la cartographie accompagnée de la liste des noms et de leur code a été transmise aux gestionnaires de SAGE ou contrat de rivière, aux Parcs naturels régionaux et au Parc national des Écrins pour information et réaction éventuelle dans un délai de deux mois. Elle sera ensuite mise en ligne et téléchargeable sur le site Carmen de la DIREN.

1.2.6. Moyens

La composition de l'équipe ayant contribuée à la réalisation de l'inventaire a été la suivante :

Responsable scientifique : Roger Marciau

Coordination, prospection, cartographie et saisie dans la base de données de l'Agence de l'eau : Céline Balmain

Chargée d'études : Myrtille Berenger, Jean-Baptiste Strobel

Etudiants : Xavier Barbeau, Mathieu Juton, Samuel Monnet, Corine Trentin, Elise Jourdan, Thomas Martin

Sous-traitances: Jean-Charles Villaret (Conservatoire Botanique National Alpin de Gap Charance), Pierre Salen et Frédéric Gourgues (Gentiana), Gilbert Billard (Drac Nature), Nicolas Souvignet et Sabrina Donger (Comité Gère vivante), Blandine de Montmorillon et Sébastien Goguet (Espace Nature Isère), Dominique Oberti et François Chambaud (Conseil Aménagement Espace Ingénierie).

La liste totale des contributeurs à l'inventaire se trouve en annexe.

1.2.7. Personnes ressources

La liste des personnes ressources ayant contribuées à la réalisation de l'inventaire des zones humides est présente en annexe.

2. Résultats

2.1. Bilan départemental

2.1.1. Nombre et surface des zones humides

L'inventaire des zones humides de l'Isère recense 1230 zones pour une surface totale de 45 400 ha, ce qui représente 6,1 % de la superficie totale de l'Isère.

2.1.2. Importance par type de zones humides

La répartition du nombre de zones humides est reprise dans le tableau ci-dessous.

Typologie SDAGE	Définition RMC	Nombre de zones humides	Surface de zones humides (en ha)
05 : bordure de cours d'eau	Ensemble de zones humides du lit majeur du cours d'eau	313	6716
06 : plaines alluviales	Ensemble de zones humides du lit majeur du cours d'eau	128	22289
07 : Zones humides de bas-fond en tête de bassin versant	Zones humides de tête de bassin alimentées par les eaux de ruissellement et les eaux de pluie	162	1849
08 : régions d'étangs	Système de plans d'eau peu profonds d'origine anthropique	176	3168
09 : petits plans d'eau et bordures de plans d'eau	Zones littorales et zones annexes de milieux stagnants profonds à hélophytes et hydrophytes (6 m)	67	1117
10 : marais et landes humides de plaines et plateaux	Milieux humides déconnectés des cours d'eau et plan d'eau pouvant être temporairement exondés, connectés ou non à la nappe	289	10788
11 : zones humides ponctuelles	Plans d'eau isolés peu profonds permanents ou temporaires	60	218
12 : marais aménagés dans un but agricole	Zones humides aménagées dans un but agricole et sylvicoles, intensifs	4	268
13 : zones humides artificielles	Milieux humides d'eau douce résultants d'activités anthropiques dont le but premier n'est pas la création de zone humide	35	365

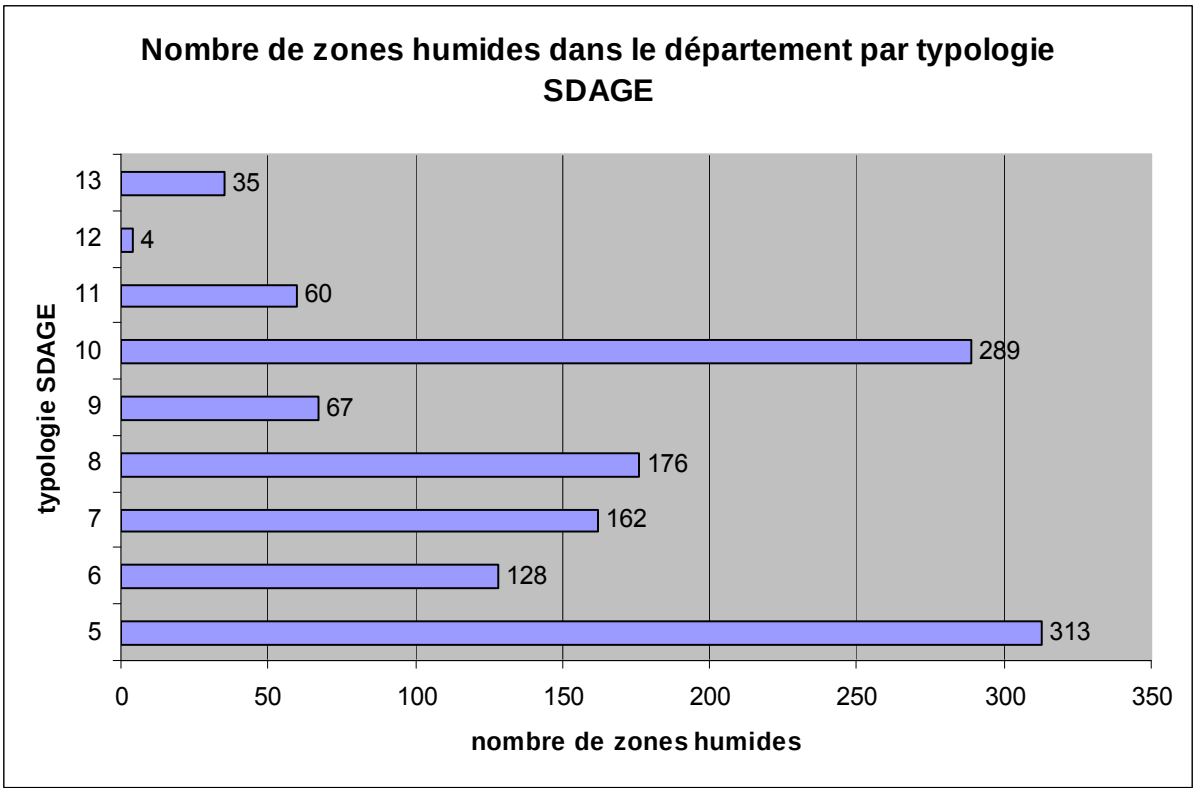
Nombre de zones humides dans le département par typologie SDAGE
typologie SDAGE
13
12
11
10
9
8
7
6
5
35
4
60
289
67
176
162
128
313
0
50
100
150
200
250
300
350
nombre de zones humides

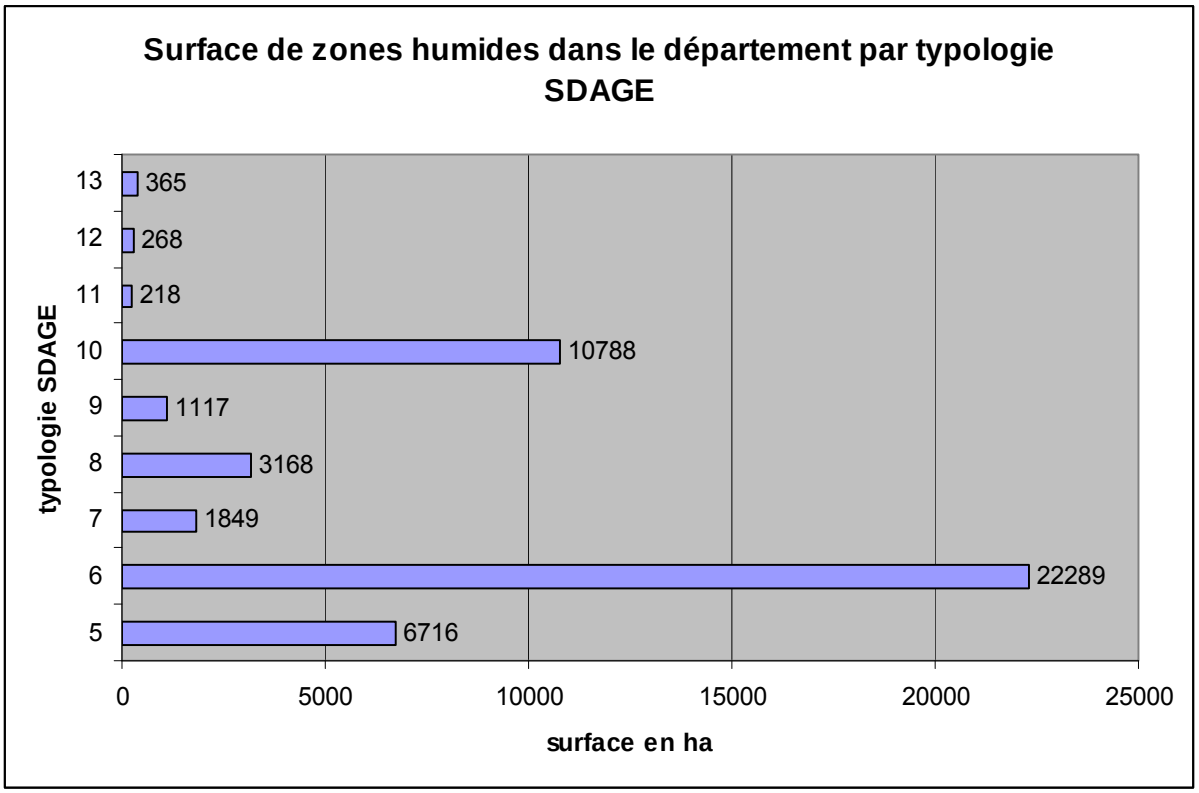
Surface de zones humides dans le département par typologie SDAGE
typologie SDAGE
13
12
11
10
9
8
7
6
5
365
268
218
10788
1117
3168
1849
22289
6716
0
5000
10000
15000
20000
25000
surface en ha

2.1.3. Communes de l'Isère concernées quantitativement par la cartographie des zones humides

Sur les 533 communes du département de l'Isère, 470 ont sur leur territoire une ou plusieurs zones humides supérieures à 1 ha. Environ 50% des communes de l'Isère ont une zone humide comprise entre 1 et 10 hectares. 9 communes ont un territoire comprenant entre 40 et 50 % de zones humides, c'est notamment le cas de certaines communes du Grésivaudan en zone alluviale (liste des zones humides par communes en annexe).

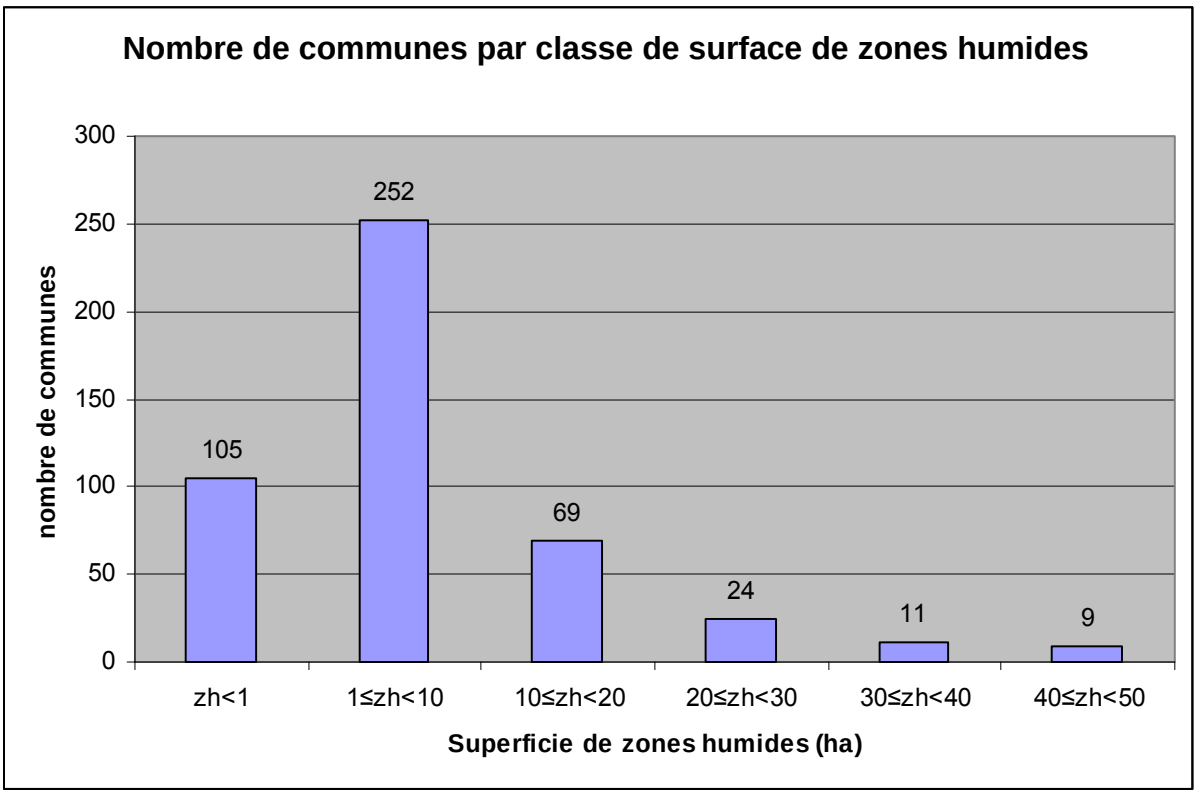

2.1.4. Liste des habitats

Pour l'ensemble des zones humides de l'Isère, on a recensé 150 habitats naturels (typologie Corine Biotope au plus de niveau 2). Une liste exhaustive se trouve en annexe. Le tableau ci-dessous reprend les habitats les plus fréquemment renseignés :

Code Corine	Intitulé de l'habitat	Fréquence de renseignement
22.1	Eaux douces	627
24.1	Lits des rivières	523
53.1	Roselières	503
44.9	Bois marécageux d'aulnes, de saules et de Myrtes des marais	430
44.3	Forêts de frênes et d'aulnes des fleuves médio-européens	424
53.2	Communautés à grandes laiches	342
37.2	Prairies humides eutrophes	277
38	Prairies mésophiles	252
54.1	Sources	237
37.1	Communautés à Reine des près et communautés associées	221
83.32	Plantations d'arbres feuillus	191
82.1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés	188
54.2	Bas-marais alcalins	171
22.4	Végétation aquatique	159
44.1	Formations riveraines de saules	101
37	Prairies humides et mégaphorbiaies	78
24	Eaux courantes	71
54.4	Bas-marais acides	65
31.8	Fourrés	63
24.2	Bancs de gravières des cours d'eau	62
37.3	Prairies humides oligotrophes	61
38.2	Prairies de fauche de basse altitude	58
53.5	Jonchaies hautes	58
22	Eaux douces stagnantes	57
53.3	Végétation à *Cladium mariscus*	54

2.1.5. Zones humides et ZNIEFF

En croisant les couches de l'inventaire des zones humides avec les couches des Zones naturels d'intérêts écologique faunistique et floristique (ZNIEFF de type I), on observe que 16 % de la surface totale des ZNIEFF est en zones humides.

2.1.6. Zones humides et terres agricoles

Le croisement des couches de l'inventaire des zones humides avec la couche Corine Land Cover (Données géographique d'un programme européen coordonné par l'Institut Français de l'Environnement) a permis d'obtenir une estimation des zones humides en terres agricoles. Cette couche Corine Land Cover résulte d'un inventaire biophysique de l'occupation des terres réalisé à une échelle du 1/100 000 à partir d'images satellitaires de l'année 2000.

On obtient donc une estimation suivante : **50 %** des zones humides inventoriées se trouvent en terres agricoles. Ce chiffre correspond donc à une estimation très approximative au regard de l'échelle de réalisation.

Le service eau et patrimoine naturel de la DDAF a souhaité préciser ce chiffre en croisant la couche géographique du Registre Parcellaire Graphique (RPG) 2007 avec la couche zones humides de l'inventaire et a obtenu l'information suivante :

38 % de l'inventaire est concerné par le RPG 2007, résultat nettement différent estimé avec Corine Land Cover. Pour aller plus loin, une seconde estimation a indiqué que 16 % environ du maïs se trouve en zone humide.

2.1.7. Espèces protégées en zones humides

L'ensemble des données recueillies (base de données Gentiana et recherches bibliographiques) montre que les zones humides de l'Isère accueillent au moins 51 espèces protégées. Ces espèces se répartissent comme suit :

- 15 espèces en protection nationale comme *Carex limosa*, *Thypha minima*…
- 34 en protection régionale comme *Swertia perennis*, *Anacamptis laxiflora*…
- 2 en protection départementale comme *Osmonda regalis* et *Polysticum aculeatum*.

La liste des espèces est reprise dans le tableau en annexe.

Remarque : ces chiffres sont très surement sous estimés au regard des informations disponibles mais également parce qu'il nous a été impossible de rajouter des espèces dans la base de données de l'Agence comme par exemple *Carex appropinquata*, *Carex bohemica*, *Diphasiastrum alpinum*…

2.2. Présentation par territoires de référence

Le département de l'Isère compte 12 unités territoriales cohérentes vis-à-vis du fonctionnement des ressources et de leur gestion (cartographie : DDAF38 - avril 2006) avec un redécoupage plus précis pour l'unité Drac-Romanche (Drac amont, Gresse – Lavanchon, Matheysine, Romanche - Drac aval, Trièves - Ebron, Valbonnais). Donc en tout 17 territoires de référence issus du Schéma départemental de la ressource en eau et de ces usages.

Il sera précisé pour chacun de ces territoires le nombre et la surface de zones humides, les types SDAGE et la liste des codes Corine renseignés dans la base de données de l'Agence de l'Eau.

La liste des zones humides par territoire de référence est présente en annexe.

Affluents Rhône Amont & Est Lyonnais
Bourbre
Quatre Vallées
Varèze - Sanne
Bièvre
Fure - Morge - Paladru
Chartreuse - Guiers
Belledonne - Breda
Grésivaudan
Chambaran - Galaure
Vercors
Romanche - Drac aval
Gresse - Lavanchon
Matheysine
Valbonnais
Drac amont
Trièves - Ebron

2.2.1. Affluents Rhône amont et Est lyonnais

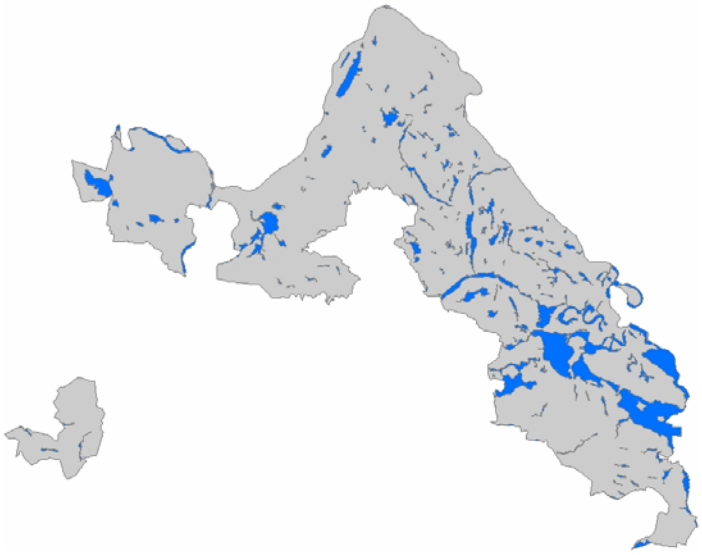

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
182	5 742	10,87	05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.4	Végétation submergée des rivières
24.5	Bancs de vase des cours d'eau
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes

38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
41.2	Chênaies - Charmaies
41.3	Frênaies érablières
41.B	Boulaies
41.C	Aulnaies
41.D	Bois de peuplier-tremble
43.1	Hêtraies mixtes
44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.4	Ripisylves des grands fleuves (Chênes, Ormes et Frênes)
44.8	Galeries riveraines thermo-méditerranéennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.3	Cladiaies
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
82.2	Cultures à marges de végétation spontanée
83.1	Vergers de haute-tige
83.3	Plantations
84.1	Écrans d'arbres
85.0	Parcs urbains et grands jardins
86.2	Villages
86.4	Sites industriels abandonnés
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce

2.2.2. Belledonne – Bréda

Revel – M. Juton

La Ferrière – M. Juton

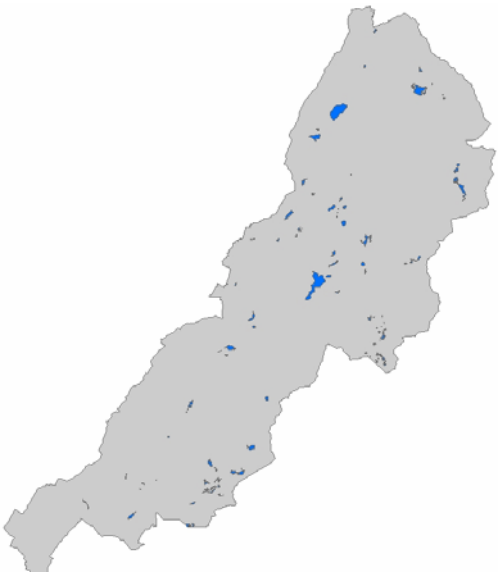

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
66	446,3	0,1	05, 07, 09, 10,13

b. Liste des habitats

code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.4	Végétation submergée des rivières
31.2	Landes sèches
31.4	Landes alpines et boréales
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
35.1	Pelouses atlantiques à Nard et communautés proches
36.1	Communautés des combes à neige
36.3	Pelouses acidiphiles alpines et subalpines
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées

37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes
37.8	Communautés des hautes herbes alpines et subalpines ou mégaphorbiaies montagnardes
38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
38.3	Prairies de fauche de montagne
42.2	Pessières
44.1	Formations riveraines de saules
44.2	Galeries d'aulnes blanchâtres
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées
51.1	Tourbières bombées actives
51.2	Tourbières bombées, faciès dégradé à molinie
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laiches (magnocariçaies)
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.4	Bas-marais acides
61.1	Eboulis siliceux alpins et nordiques
82.0	Cultures
83.1	Vergers d'arbres fruitiers
83.3	Plantations
84.1	Écrans d'arbres
86.0	Villes, villages, sites industriels
87.0	Friches et terrains rudéraux

2.2.3. Bièvre

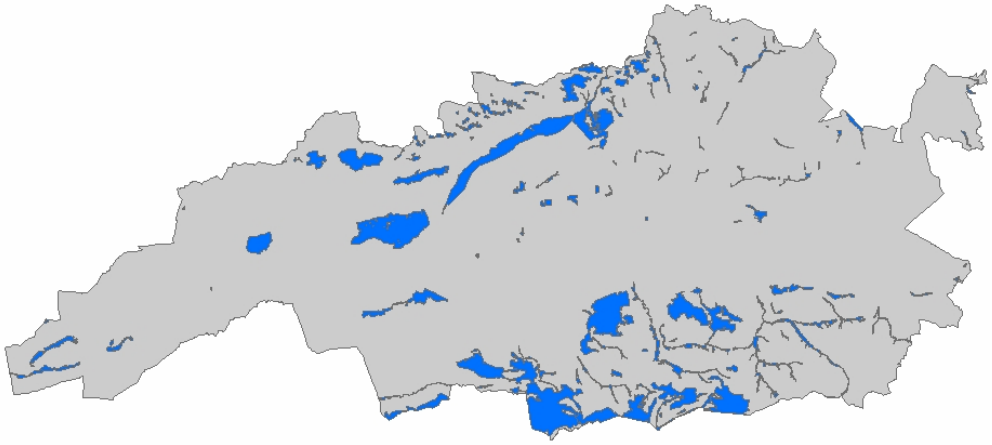

Commelle – T. Martin

Beaucroissant – T. Martin

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
129	5 870,3	7,85	05, 06, 07, 08, 10, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.2	Vases ou galets des lacs, étangs et mares
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.3	Bancs de sable des cours d'eau
24.4	Végétation submergée des rivières
24.5	Bancs de vase des cours d'eau
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine

41.1	Hêtraies
41.2	Chênaies - Charmaies
41.5	Chênaies acidiphiles
41.8	Ostryaies et forêts mélangées thermophiles
42.1	Sapinière
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées
51.1	Tourbières bombées actives
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.3	Cladiaies
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.4	Bas-marais acides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
82.2	Cultures à marges de végétation spontanée
82.4	Cultures inondées
83.1	Vergers de haute-tige
83.2	Vergers bas
83.3	Plantations
84.1	Écrans d'arbres
86.2	Villages
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Plans d'eau artificialisés (eau douce)

2.2.4. Bourbre

L'Isle d'Abeau – C. Trentin

Biol – C. Trentin

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
202	7 845,3	9,91	05, 06, 08, 09, 10, 11, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.2	Vases ou galets des lacs, étangs et mares
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.4	Végétation submergée des rivières
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
34.3	Pelouses permanentes denses et steppes médio-européennes
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes
38.1	Pâturages mésophiles

38.2	Prairies de fauche de plaine
41.2	Chênaies - Charmaies
41.3	Frênaies érablières
41.B	Boulaies
41.C	Aulnaies
43.0	Forêts mixtes
44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.4	Ripisylves des grands fleuves (Chênes, Ormes et Frênes)
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées
51.1	Tourbières bombées actives
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.3	Cladiaies
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
81.1	Prairies intensives sèches ou mésophiles
81.2	Prairies intensives humides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
82.2	Cultures à marges de végétation spontanée
82.3	Cultures traditionnelles
83.3	Plantations
84.1	Écrans d'arbres
85.0	Parcs urbains et grands jardins
86.4	Sites industriels abandonnés
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Plans d'eau artificialisés (eau douce)

2.2.5. Chambaran – Galaure

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
120	4 426,6	8,83	05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.3	Bancs de sable des cours d'eau
31.2	Landes sèches
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes

38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
41.2	Chênaies - Charmaies
41.5	Chênaies acidiphiles
41.B	Boulaies
44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées
51.1	Tourbières bombées actives
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laiches (magnocariçaies)
53.3	Cladiaies
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
81.2	Prairies intensives humides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
83.3	Plantations
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Plans d'eau artificialisés (eau douce)

2.2.6. Chartreuse – Guiers

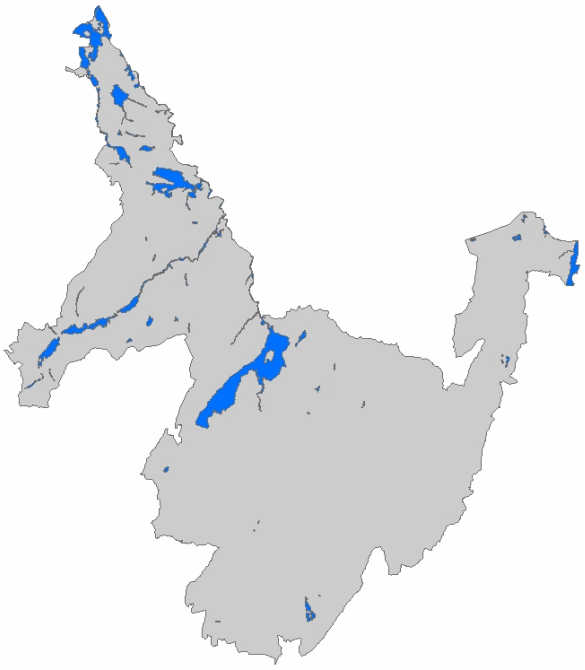

Pont de Beauvoisin – C. Balmain

Miribel les Echelles – C. Balmain

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
56	2 566,5	4,59	05, 06, 07, 09, 10, 11

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.3	Bancs de sable des cours d'eau
24.4	Végétation submergée des rivières
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
34.3	Pelouses permanentes denses et steppes médio-européennes
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes
37.8	Communautés des hautes herbes alpines et subalpines, ou mégaphorbiaies montagnardes
38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
41.2	Chênaies - Charmaies
41.3	Frênaies érablières
41.5	Chênaies acidiphiles
41.B	Boulaies
42.2	Pessières
43.0	Forêts mixtes
44.1	Formations riveraines de saules
44.2	Galeries d'aulnes blanchâtres
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.4	Ripisylves des grands fleuves (Chênes, Ormes et Frênes)
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées

51.1	Tourbières bombées actives
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laiches (magnocariçaies)
53.3	Cladiaies
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.4	Bas-marais acides
81.1	Prairies intensives sèches ou mésophiles
81.2	Prairies intensives humides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
83.1	Vergers de haute-tige
83.3	Plantations
84.2	Haies
84.3	Bosquets
85.0	Parcs urbains et grands jardins
86.4	Sites industriels abandonnés
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Plans d'eau artificialisés (eau douce)

2.2.7. Drac – Amont

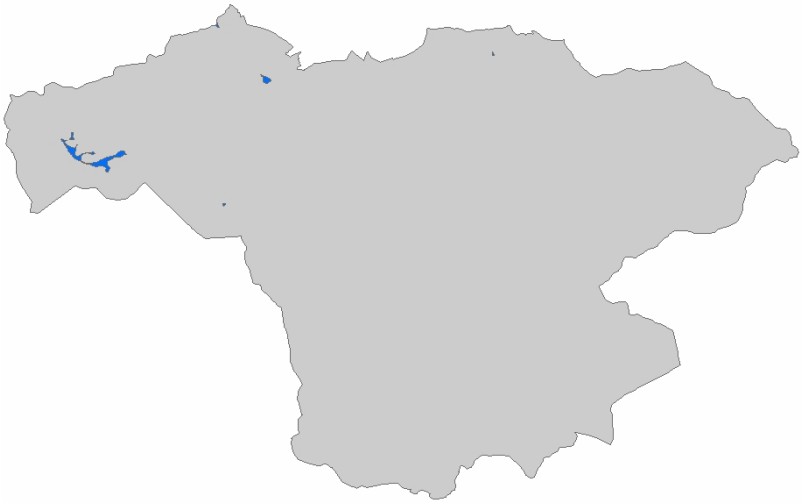

La Salle en Beaumont – E. Joudan

Pellafol – E. Joudan

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
5	36,47	0,18	05, 10, 11, 12

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
37.2	Prairies humides eutrophes
44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
54.1	Végétation des sources
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
82.2	Cultures à marges de végétation spontanée
83.1	Vergers de haute-tige
84.2	Haies

2.2.8. Fure – Morge – Paladru

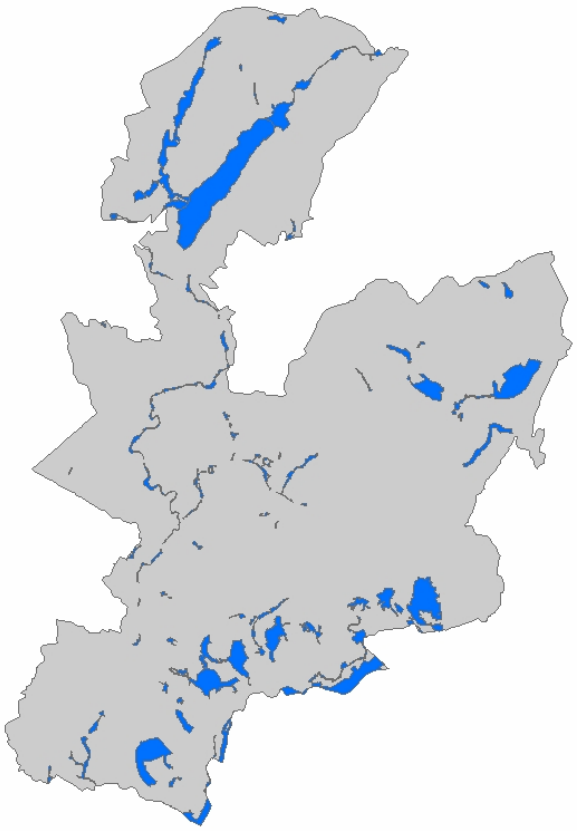

Moirans – M. Juton

Saint-Aupre– X. Barbeau

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
55	1 791	6,8	05, 06, 07, 08, 09, 10, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.4	Végétation submergée des rivières

31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes
38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
41.2	Chênaies - Charmaies
44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.4	Ripisylves des grands fleuves (Chênes, Ormes et Frênes)
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.3	Cladiaies
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
82.3	Cultures traditionnelles
83.1	Vergers de haute-tige
83.3	Plantations
84.1	Écrans d'arbres
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce

2.2.9. Grésivaudan

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
63	4 981	13,6	05, 06, 07, 08, 09, 10, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.3	Bancs de sable des cours d'eau
24.5	Bancs de vase des cours d'eau
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
34.3	Pelouses permanentes denses et steppes médio-européennes
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes

38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
41.2	Chênaies - Charmaies
41.B	Boulaies
44.1	Formations riveraines de saules
44.2	Galeries d'aulnes blanchâtres
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.4	Ripisylves des grands fleuves (Chênes, Ormes et Frênes)
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.3	Cladiaies
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.3	Pelouses riveraines arctico-alpines, à Laiche bicolore (*Carex bicolor*)
81.2	Prairies intensives humides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
83.1	Vergers de haute-tige
83.3	Plantations
85.0	Parcs urbains et grands jardins
86.0	Villes, villages, sites industriels
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Plans d'eau artificialisés (eau douce)

2.2.10. Gresse – Lavanchon

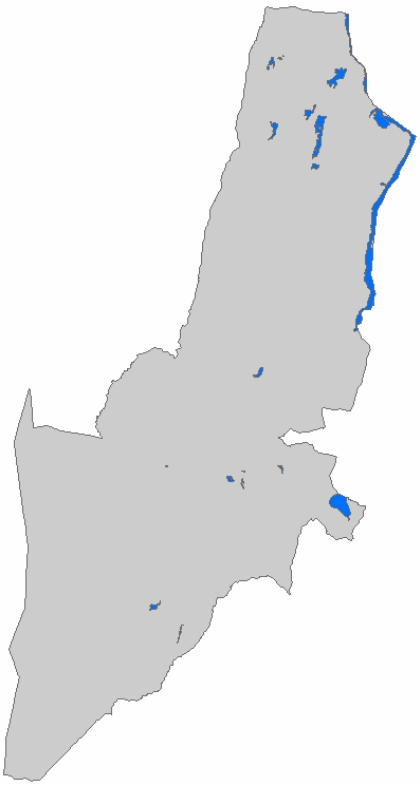

Claix – E. Jourdan

Varces-Allières-et-Risset – E. Jourdan

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
19	502,7	1,56	05, 07, 09, 10, 11

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.4	Végétation submergée des rivières
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes
38.3	Prairies de fauche de montagne

44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées
51.1	Tourbières bombées actives
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laiches (magnocariçaies)
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.4	Bas-marais acides
81.2	Prairies intensives humides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
83.1	Vergers de haute-tige
83.2	Vergers bas
84.3	Bosquets

2.2.11. Matheysine

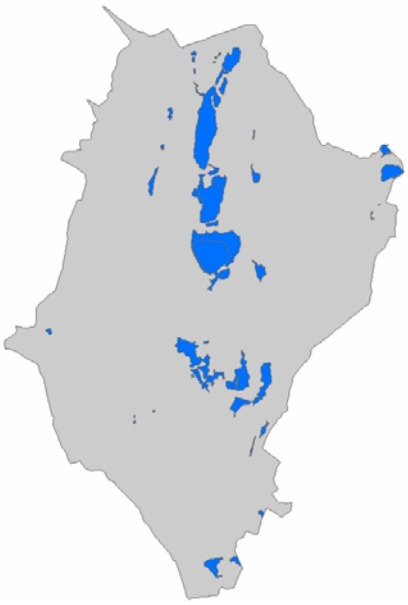

Pierre-Châtel – C. Balmain

Saint-Théoffrey– C. Balmain

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
36	764	5,54	05, 07, 09, 10, 11

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
31.2	Landes sèches
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
41.B	Boulaies
42.2	Pessières
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées
51.1	Tourbières bombées actives
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.4	Bas-marais acides
82.0	Cultures

2.2.12. Quatre Vallées

Saint-Anne-sur-Gervonde – C. Balmain

Diémoz – C. Balmain

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
71	1 945	4,23	05, 06, 08, 09, 10, 11, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
87.0	Friches et terrains rudéraux
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.4	Végétation submergée des rivières
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
41.2	Chênaies - Charmaies

44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
83.3	Plantations
84.2	Haies
84.4	Bocage
89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce

2.2.13. Romanche – Drac aval

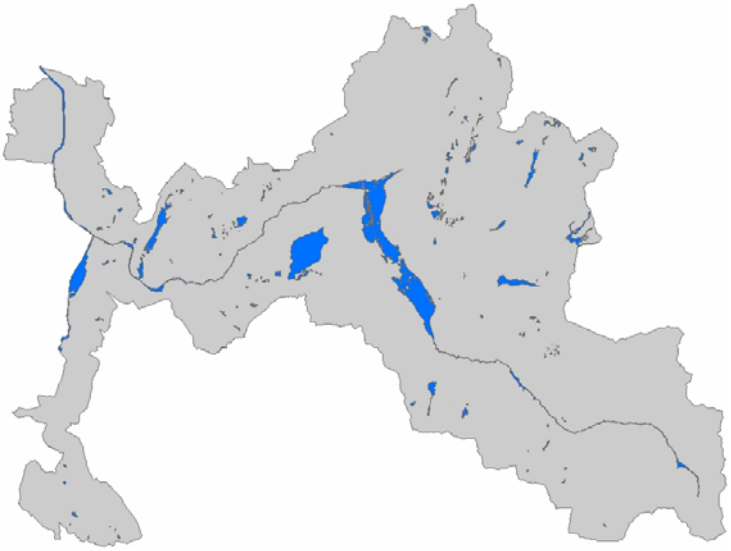

Allemond – M. Juton

Bourg-d'Oisans – E. Jourdan

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
131	4 288	3,8	05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
23.0	Lacs, étangs, mares (eau saumâtre)
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.3	Bancs de sable des cours d'eau
24.4	Végétation submergée des rivières
24.5	Bancs de vase des cours d'eau
31.2	Landes sèches
31.4	Landes alpines et boréales
31.6	Fourrés associés aux hautes herbes des sols frais de l'étage subalpin
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
32.6	Garrigues supra-méditerranéennes
34.3	Pelouses permanentes denses et steppes médio-européennes
35.1	Pelouses atlantiques à Nard et communautés proches
36.1	Communautés des combes à neige
36.2	Communautés des rochers et affleurements alpins
36.3	Pelouses acidiphiles alpines et subalpines
36.5	Pelouses alpines et subalpines fertilisées
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes
37.8	Communautés des hautes herbes alpines et subalpines, ou mégaphorbiaies montagnardes
41.1	Hêtraies
41.D	Bois de peuplier-tremble
42.2	Pessières
42.3	Cembraies - Mélézins
44.1	Formations riveraines de saules
44.2	Galeries d'aulnes blanchâtres
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
44.A	Tourbières boisées

51.1	Tourbières bombées actives
51.2	Tourbières bombées, faciès dégradé à molinie
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.3	Pelouses riveraines arctico-alpines, à Laîche bicolore (*Carex bicolor*)
54.4	Bas-marais acides
61.1	Éboulis siliceux alpins et nordiques
62.2	Végétation des rochers et falaises intérieures calcaires
62.4	Falaises continentales sans végétation vasculaire
63.0	Neige ou glace permanente
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
83.3	Plantations
84.1	Écrans d'arbres
85.0	Parcs urbains et grands jardins
87.0	Friches et terrains rudéraux
89.2	Plans d'eau artificialisés (eau douce)

2.2.14. Trièves – Ébron

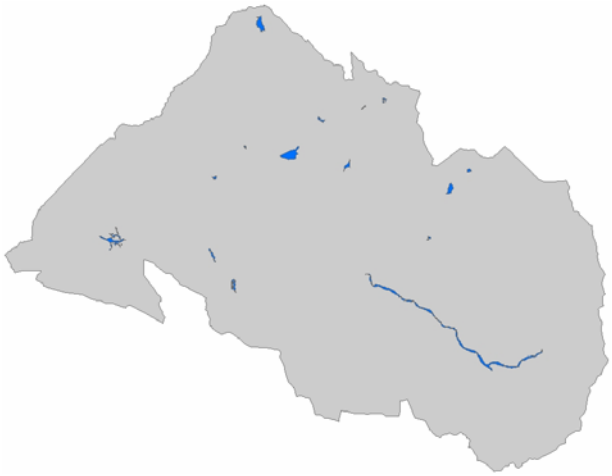

Lavars – C. Balmain

St-Jean-d'Hérans – C. Balmain

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
16	184	0,5	05, 07, 08, 10, 11

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.8	Communautés des hautes herbes alpines et subalpines, ou mégaphorbiaies montagnardes
38.1	Pâturages mésophiles
38.2	Prairies de fauche de plaine
42.5	Pinèdes de Pin sylvestre
44.1	Formations riveraines de saules
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
54.4	Bas-marais acides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
82.3	Cultures traditionnelles

2.2.15. Varèze – Sanne

St Julien de l'Herms – C. Balmain

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
34	1 739,3	6,63	05, 06, 08, 10, 11, 13

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
22.3	Formations amphibies et des rives exondées des lacs, étangs et mares
22.4	Végétation aquatique flottante ou submergée
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
24.3	Bancs de sable des cours d'eau
24.4	Végétation submergée des rivières
24.5	Dépôts d'alluvions fluviatiles limoneuses
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
37.2	Prairies humides eutrophes
37.3	Prairies humides oligotrophes
37.7	Franges humides méso-nitrophiles à hautes herbes
38.0	Prairies mésophiles

41.5	Chênaies acidiphiles
44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.4	Ripisylves des grands fleuves (Chênes, Ormes et Frênes)
44.5	Galeries méridionales à Aulne et Bouleau
44.6	Forêts méditerranéennes à Peuplier, Orme et Frêne
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
53.5	Jonçaies des marais dégradés ou pâturés
54.1	Végétation des sources
81.2	Prairies intensives humides
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
83.1	Vergers de haute-tige
83.2	Vergers bas
83.3	Plantations
89.2	Lagunes industrielles et canaux d'eau douce

2.2.16. Valbonnais

Nantes en rattier – M. Bérenger

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
23	623,5	1,65	05, 07, 08, 09, 10, 11

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
24.1	Cours des rivières
24.2	Bancs de graviers des cours d'eau
36.1	Communautés des combes à neige
36.5	Pelouses alpines et subalpines fertilisées
37.1	Groupements à Reine des près et communautés associées
38.2	Prairies de fauche de plaine
38.3	Prairies de fauche de montagne
44.2	Galeries d'aulnes blanchâtres
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes
44.9	Bois marécageux à Aulne, Saule et Piment royal
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laîches (magnocariçaies)
54.1	Végétation des sources
54.2	Bas-marais alcalins
61.1	Éboulis siliceux alpins et nordiques
62.2	Végétation des rochers et falaises intérieures calcaires
82.0	Cultures

2.2.17. Vercors

Sassenage – M. Juton

Villard de Lans – B. Veillet

a. Les zones humides

Nombre	Surface (en ha)	% de territoire	Type de zones humides
125	2 436,5	5,9	05, 06, 07, 08, 09, 10, 12

b. Liste des habitats

Code Corine	Intitulé
22.1	Eaux dormantes
24.1	Cours des rivières
24.5	Bancs de vase des cours d'eau
31.8	Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile
37.3	Prairies humides oligotrophes
38.2	Prairies de fauche de plaine
44.1	Formations riveraines de saules
44.3	Frênaies
44.4	Ripisylves des grands fleuves (Chênes, Ormes et Frênes)
44.9	Bois marécageux d'aulne, de saules et de Myrte des marais
53.1	Roselières
53.2	Formations à grandes laiches (magnocariçaies)
82.1	Cultures intensives d'un seul tenant
82.2	Cultures à marges de végétation spontanée
83.3	Plantations
84.1	Écrans d'arbres
85.0	Parcs urbains et grands jardins
86.2	Villages
87.1	Terrains en friche
87.2	Zones rudérales

2.3. Documents de restitution de l'inventaire

Une **mise en ligne de la cartographie** sera effectuée d'ici le mois de juin sur le site Internet de la DIREN (interface Carmen) après envoi de la couche informatique pour information aux structures porteuses de SAGE et de contrat de rivière, aux deux parcs régionaux et au parc national des Écrins.

Une **plaquette d'information** sur l'inventaire à destination des communes et intercommunalités ainsi qu'une réactualisation de **l'exposition sur les zones humides** de l'Isère seront réalisées pendant l'été.

Des fiches de **porter à connaissance** à destination des communes et intercommunalités seront envoyées dans l'automne. Elles comprendront les informations issues de la base de données de l'Agence de l'eau.

Il est également prévu de mettre en ligne d'ici le mois d'avril sur le site Internet d'AVENIR le rapport méthodologique de cet inventaire.

3. Relevés ponctuels de zones humides inférieures à 1 ha

Lors d'une présentation du déroulement de l'inventaire auprès des associations du Réseau Patrimoine Naturel de la FRAPNA en 2006, les associations ont souhaité contribuer à l'inventaire. Elles ont donc référencé les zones humides inférieures à 1 hectare de la manière suivante : nom du territoire, commune, nom de lieu-dit, coordonnées géographiques, description physionomique sommaire (mare agricole, étang, roselière, prairie humide…), personnes référentes (structure + nom de la personne) sous forme d'un tableau excel.

Ces différents tableaux ont être agrégés et incorporés à la base de données de l'Agence à la fin de l'inventaire.

En aucun cas ces informations ne revêtent un caractère d'exhaustivité.

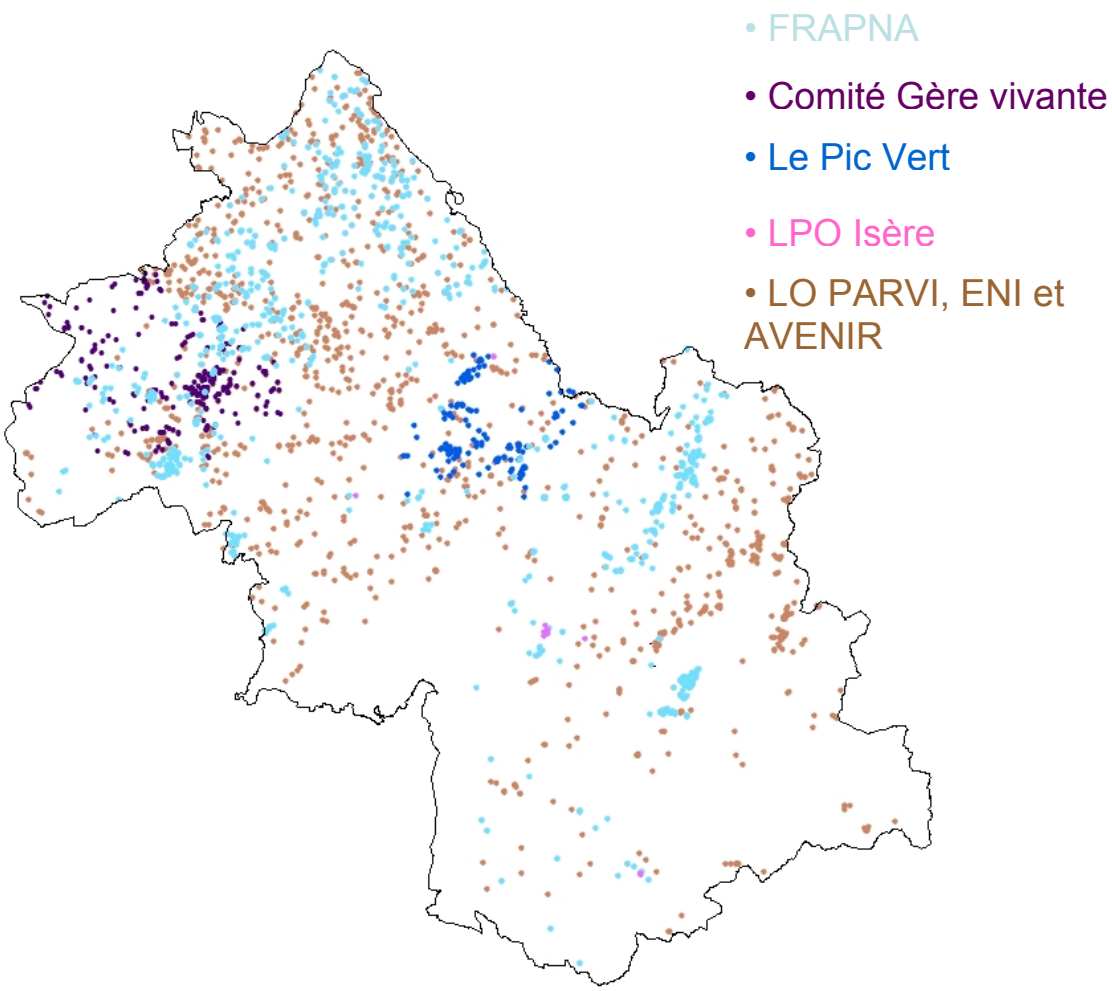

4. Remerciement et conclusions

La liste des partenaires et contributeurs est suffisamment longue et éloquente pour témoigner du souci constant d'AVENIR d'impliquer toutes les compétences, le plus en amont possible de cet inventaire. Les acteurs de la gestion de l'eau ont été particulièrement sollicités car ce sont eux qui vont faire vivre en première ligne l'inventaire.

Que l'ensemble de ces personnes et organismes soient remerciés ici. Ils ont contribués à la qualité du travail et sont garant de ce que le présent inventaire ne soit pas la propriété d'AVENIR mais de la collectivité.

La cartographie s'achève mais tout commence pour la conservation des zones humides et pour son observatoire. La priorité est bien sûr de diffuser largement l'information sur support Internet, papier et exposition. Mais il va y avoir un besoin très fort d'explication à tous les niveaux pour que cet outil soit compris et qu'il puisse contribuer fortement à l'arrêt de la régression des zones humides et mieux encore que l'on commence la restauration de ce qui peut encore être préservé.

5. Références bibliographiques

ABECASSIS A-C., 1995. Mise à jour des cartes de végétation du Marais de Chirens et du Marais de Crolles. 30 p. + annexes. AVENIR / Université de Savoie / Centre Interdisciplinaire Savoisien de la Montagne.

ABEL J., 1948. Association syndicale autorisée des marais de Bourgoin. Rapport du Syndic-directeur. 46 p.

ACER CAMPESTRE, 2008. Inventaire des zones humides communales et caractérisation des cours d'eau. Rapport d'étude. 30 p. + annexes. Commune de Vaulnaveys-le-Haut.

ACHERAR M. (CENLR), 2000. Les Zones humides du Sud Est de la France. Manuel pratique d'identification et de délimitation. Volume 1 : Définitions typologies et critères de caractérisation. 103 p. Conservatoire des espaces naturels du Languedoc Roussillon / DIREN Languedoc Roussillon / Plan d'action pour les zones humides / DIREN PACA.

ACHERAR M. (CENLR) & VILLARET J-C. (CBNA), 2000. Les Zones humides du Sud Est de la France. Manuel pratique d'identification et de délimitation. Volume 2 : Méthodes d'identification et de délimitation, fiches descriptives des milieux. 236 p. Conservatoire des espaces naturels du Languedoc Roussillon / Conservatoire national botanique Gap Charance / DIREN Languedoc Roussillon / Plan d'action pour les zones humides / DIREN PACA.

ADABEL, APAO & GDA, 1990. Belledonne - Oisans - Propositions pour le projet global intégrant développement agricole et gestion de l'espace sur le secteur.

ADAPRA, SRAERA, CSP-DR 5, 1991. Inventaire piscicole des lacs rhônalpins (lacs de Nantua, Sylans, Laffrey, petichet, Paladru). 51 p.

ADAYG, 1993. Programme agri environnement de la région urbaine grenobloise. Opération locale. Règlement CEE 2078 / 92. 30 p. + annexes.

ADAYG, 1994. Programme agriculture et environnement de l'Y grenoblois. Opération locale. Règlement CEE 2078/92. 49 p.

ADAYG, 2001. Expérimenter une gestion de la forêt alluviale du Grésivaudan. Document provisoire. 23 p.

ADAYG, 2002. A la découverte des forêts de l'Y grenoblois. 40 p. Ministère de l'agriculture et de la pêche / direction de l'espace rural et de la forêt.

Agence de l'Eau Loire - Bretagne, 2005. L'inventaire des zones humides dans les SAGE. Guide méthodologique. 43 p.

Agence de l'Eau RMC, 1996. Eutrophisation des milieux aquatiques : Bilan des connaissances et stratégies de lutte. Note technique SDAGE n°2. Projet. 16 p. Comité de bassin Rhône Méditerranée Corse / SDAGE RMC.

Agence de l'Eau RMC, 1998. Fonctionnements des zones humides : 1ère synthèse des indicateurs pertinents. Guide technique n°3. 144 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 1998. Gestion des boisements de rivières. Fascicule n°1 : Dynamique et fonction de la ripisylve. Guide technique n°1. 42 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 1998. Gestion des boisements de rivières. Fascicule n°2 : Définition des objectifs et conception d'un plan d'entretien. Guide technique n°1. 49 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 1999. Agir pour les zones humides en Rhône Méditerranée Corse. Les zones humides, facteurs de développement local. 10 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 1999. Guide technique SDAGE : Inventaire des zones humides du Bassin Rhône Méditerranée Corse. Projet. 99 p.

Agence de l'Eau RMC, 2000. Agir pour les zones humides en RMC, les priorités du bassin. Note technique SDAGE n°4. 42 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 2000. Agir pour les zones humides en RMC. Politique d'inventaires : objectifs et méthodologie. Note technique SDAGE n°5. 32 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 2000. Reconquête des axes de vie en lit mineur de cours d'eau. Note technique n°6. 48 p. Agence de l'eau RMC / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 2001. Guide technique n°5 : Fonctionnement des zones humides. Agir pour les zones humides en RMC. Première synthèse des indicateurs permanents. 144 p. Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et DIREN Rhônes-Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 2001. Guide technique n°6 : Agir pour les zones humides. Boite à outils inventaires. Fascicule 1 : Du tronc commun à la cartographie. 108 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 2001. Libre circulation des poissons migrateurs et seuils en rivière. Cahier technique n°4. 51 p. Agence de l'eau RMC / DIREN Rhône Alpes.

Agence de l'Eau RMC, 2003. Directive cadre sur l'eau (la) : une ambition cohérente avec les politiques de gestion locales mises en œuvre par le bassin Rhône Méditerranée Corse. DIREN Rhône Alpes / Agence de l'eau RMC.

Agence de l'Eau RMC, 2003. Eau et aménagement du territoire en RMC. Guide technique n°8. 80 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Agence de l'Eau RMC, 2005. Bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens. État des lieux. Annexe géographique. 10 : territoire Isère aval et bas Dauphiné. 10 cartes. DIREN Rhône Alpes.

Agences de l'Eau, 1999. Gestion des rivières : transport solide et atterrissements. Guide méthodologique. Les études des agences de l'eau n°65. 92 p. Agences de l'eau / Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Agences de l'Eau, 2000. Effets de l'extraction des granulats alluvionnaires sur les milieux aquatiques. Bilan et alternatives. 43 p.

Agences de l'Eau, 2000. Système d'évaluation de la qualité biologique des cours d'eau. Les études des agences de l'eau n°77. 15 p. Agences de l'eau / Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Agences de l'Eau, 2002. Guide technique n°89. Études de l'eau : les zones humides et la ressource en eau. Ministère de l'écologie et du développement durable.

Agences de l'Eau, 2003. Gestion intégrée des rivières (la). Volume 1/3 : Pour une approche globale. 252 p. Ministère de l'écologie et du développement durable.

Agences de l'Eau, 2003. La gestion intégrée des rivières. Volume 2/3 : Fiches méthodologiques et techniques. 293 p. Ministère de l'écologie et du développement durable.

Agences de l'Eau, 2003. La gestion intégrée des rivières. Volume 3/3 : Études de cas. 191 p. Ministère de l'écologie et du développement durable.

AGNELLO G., 2002. Lichens et mousses des zones humides en Isère. 15 - 16 p. Bulletin de la Société Botanique Dauphinoise (11).

AGNELLO G., 2002. Mousses et les lichens, bio indicateurs de l'état des zones humides : exemple de quatre sites du département de l'Isère (les). 22 p. Université Joseph Fourier / Laboratoire des écosystèmes et changements environnementaux / Conseil général de l'Isère.

ALLAIN Y., 2004. Agriculture et biodiversité : La difficile gestion de la biodiversité en milieu agricole. 105 p. + annexes. FRAPNA Isère.

AMOROS C. & PETTS G.E., 1993. Hydrosystèmes fluviaux. Expl. Photocopié. 300 p. MASSON Collection écologie.

Aquascop-écologistes de l'Euziere, 2006. Inventaire des zones humides du département de l'Hérault. 96 p. Conseil général de l'Hérault et Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

ARNAUD C. & VILLARET J-C. (CBNA), 1999. Inventaire des zones humides du département des Hautes-Alpes. 768 p. DIREN Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Association départementale Isère Drac Romanche, 2005. Aménagement de la plage de Montfort. 19 p. + annexes.

Association des maisons du Parc du Vercors, 1986. Étude pour la sauvegarde et la valorisation d'espaces naturels dans le cadre de l'aménagement des massifs de montagne. Belledonne. 56 p. DDAF.

Association nationale pour la protection des eaux et rivières (TOS), 1997. Petite Hydroélectricité : constat d'urgence. 8 p.

ATEN, 1995. Gestion patrimoniale des milieux naturels fluviaux. 67 p.

ATEN, 1998. Guide bibliographique pour la gestion des zones humides en France. 65 p. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

ATEN, 2000. Des étangs pour la vie : améliorer la gestion des étangs. 70 p.

ATEN, 2001. Roselières : Gestion fonctionnelle et patrimoniale. 96 p.

AURG, 1990. L' avenir en héritage. La région grenobloise 1970 - 2020. Actualiser le SDAU, un bilan, des enjeux, une démarche. 61 p. Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

AURG, 1994. Le déséquilibre en marche, images de la région grenobloise. 26 p. Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

AVENIR, 1988. Bilan 1988 des appuis techniques sur les travaux d'amélioration pastorales du marais des Sagnes (Le Sappey), de la chaîne des crêts (Belledonne) et des marais du pays de Vaulx. 22 p. + cartes.

AVENIR, 1988. Rapport du suivi des dossiers zones humides 1987. 25 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

AVENIR, 1989. Plan de gestion du marais de Montferrat. 34 p. SIVOM de Paladru.

AVENIR, 1990. Suivi 88 du programme d'intervention sur les zones humides de l'Isère. 12 dossiers. Conseil général de l'Isère.

AVENIR, 1993. Marais de Charvas : mesures conservatoires et compensatoires du TGV Rhône Alpes et de l'autoroute A46 Est. 26 p.

AVENIR, 1994. Plan de gestion, d'aménagement et de protection de la confluence Bourbre Catelan. 80 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

AVENIR, 1995. Pour des jachères écologiques ou comment gérer des zones d'intérêts écologiques majeurs. L'exemple du marais du Val d'Ainan, communes de Chirens, Massieu et du marais de Saint Laurent du Pont, communes de Saint Laurent du Pont, Saint Joseph de Rivière. 60 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Préfecture de Rhône Alpes.

AVENIR, 1996. Le Marais du Gouret à Saint-Quentin-en-Isère : valeur partrimoniale et éléments de gestion.

AVENIR, 1996. Marais du Gouret à Saint Quentin sur Isère : Valeur patrimoniale et éléments de gestion. 9 p. + annexes.

AVENIR, 1997. Marais de Berland commune de saint-Christophe-sur-Guiers ; Bilan patrimonial et orientation de gestion.

AVENIR, 1997. Marais de Sagnes (Le Sappey en Chartreuse) : Bilan patrimonial et propositions de gestion. 45 p. + annexes.

AVENIR, 1997. Marais des Sagnes (Le Sappey-en-Chatreuse) - Bilan patrimonial et proposition de gestion. AVENIR / ParcNaturel Régional de Chartreuse.

AVENIR, 1997. Plan de gestion des marais du Val d'Ainan. 138 p. + annexes. Conseil Général de l'Isère / Région Rhône Alpes.

AVENIR, 1997. Plan de gestion du marais de Montfort (Commune de Crolles). Conseil général de l'Isère / Conseil Régional Rhône Alpes.

AVENIR, 1998. Etude préalable 6 au contrat de rivière : Elaboration d'un plan de gestion des zones humides de la Haute Bourne.

AVENIR, 1999. Contribution au programme "Zones humides" du Conseil Général de l'Isère : dossier de prise en considération, diagnostics, fiches descriptives et intervention diverses. 42 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

AVENIR, 1999. Diagnostic sur le vallon de Bionne (commune de Roche).

AVENIR, 1999. Notice de gestion de la tufière du Moulin de Vallière (commune de Montalieu Vercieu). 12 p.

AVENIR, 1999. Plan de gestion de l'ancien méandre du Saugey (Brangues, St Benoit). 92 p. + annexes.

AVENIR, 1999. Plan de gestion du Marais à Laiche bicolore du Rif Tort et son bassin versant (Besse-en-Oisans, Mizoën 38).

AVENIR, 1999. Plan de gestion du marais de Sailles (Saint Pierre d'Allevard). 49 p. + annexes.

AVENIR, 1999. Tourbières de l'Herretang. Inventaire initial. Maintenance propriétaire et locative des terrains en propriétés indivises du Conseil général de l'Isère et du Conservatoire Rhône Alpes des espaces naturels. 26 p. Conseil général de l'Isère / CREN.

AVENIR, 2000. Dossier de prise en considération : Lac des Clots (ou Lac Lovitel) ; commune de Mizoën.

AVENIR, 2000. Dossier de prise en considération : Lac du Plan et Lad du Grand Plan du Sautete (commune du Mont-de-Lans) Politique ENS du département de l'Isère.

AVENIR, 2000. Dossier de prise en considération : Tourbières du vallon de la Fée (commune du Mont-de-Lans), Vallons des Gours, la Selle d'en Haut et secteurs de la Fée, la Pisse (Politique ENS du département de l'Isère).

AVENIR, 2000. Dossier de prise en considération Politique Espaces Naturels Sensibles du département de l'Isère - Lacs et zones humides des Petites Rousses et du Plan des Cavalles. 44 p.

AVENIR, 2000. Dossier de prise en considération. Politique Espaces Naturels Sensibles du département de l'Isère - Lacs et marais de Matheysine. 105 p.

AVENIR, 2000. Etude bibliographique du patrimoine naturel du marais de Charvas (nord Isère).

AVENIR, 2000. Lacs et zones humides des Petites Rousses et du Plan des Cavalles. Dossier de prise en considération. Politique ENS du département de l'Isère.

AVENIR, 2000. Marais de Chirens. Inventaire initial. Maintenance propriétaire et locative des terrains propriété du Conseil général de l'Isère. Conseil général de l'Isère.

AVENIR, 2000. Plan de gestion de la forêt alluviale de Chapareillan.

AVENIR, 2000. Plan de gestion des anciens méandres de l'Etang de Mai et de la Boucle des Moïles (communes de Tullins et Vourey).

AVENIR, 2001. Notice de préconisation de gestion de la Chaîne des Crêts d'Allevard sur les communes de Saint Pierre d'Allevard, Theys et la Ferrière. 18 p. + annexes. Espace Belledonne.

AVENIR, 2001. Notice de préconisation de gestion de Marais de Pré Long de la commune de Saint Mury Monteymond. 10 p. + annexes. Espace Belledonne.

AVENIR, 2001. Notice de préconisation de gestion des tourbières du Collet d'Allevard des communes d'Allevard et de la Chapelle du Bard. 13 p. + annexes. Espace Belledonne.

AVENIR, 2001. Notice de préconisation de gestion des tourbières du Haut Veyton sur les communes d'Allevard et de Pinsot. 9 p. + annexes. Espace Belledonne.

AVENIR, 2002. Document d'objectifs de la Tourbière du Lac et de son bassin versant. Inventaire et analyse de l'état actuel du site. Document de travail. 105 p. AVENIR.

AVENIR, 2003. Dossier de prise en considération : Plaine alluviale de Bourg d'Oisans - Politique ENS du département de l'Isère.

AVENIR, 2003. Dossier de prise en considération Politique Espaces Naturels Sensibles du département de l'Isère- Plaine alluviale de Bourg d'Oisans. 45 p.

AVENIR, 2003. Plan de gestion du marais de Montenas (commune de Poliénas).

AVENIR, 2003. Sites à forte valeur écologique et zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse. Guide pratique de l'élu. Connaître, gérer et valoriser le patrimoine naturel communal. Parc naturel régional de Chartreuse / Région Rhône Alpes / DIREN Rhône Alpes.

AVENIR, 2004. Document d'objectif de la Tourbière du lac et son bassin versant (FR8201728).

AVENIR, 2004. Plan de gestion du marais de la Léze (commune de Chantesse).

AVENIR, 2005. Les zones humides en isère (CD). Conseil général de l'Isère.

AVENIR, 2005. Pour une gestion durable du patrimoine naturel : Approche historique et présente du marais de Chirens. Commune de Chirens.

AVENIR, 2006. Diagnostic sur la faisabilié du plan d'action concernant l'aménagement et la réhabilitation rurale et forestière de la Combe du Valausin (Commune des Eparres, Isère).

AVENIR, 2007. Etangs, grottes et coteaux secs de l'Isle Crémieu (tome A).

AVENIR, 2008. Plan de gestion du Marais de Charvas (document de travail).

AVENIR, 2008. Rapport d'activité 2007 sur la Tourbière du Grand Lemps.

AVENIR, 2009. Plan de gestion de la Boucle des Moïles (commune de Tullins).

AVENIR & CREN, 2000. Inventaires des tourbières de la région Rhône-Alpes. Département de l'Isère. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement / Agence de l'eau Rhône méditerranée corse / Région Rhône-Alpes / Conseil général de l'Isère.

AVENIR & FAI, 1989. Programme d'aménagement et de gestion des espaces naturels du balcon des 7 Laux.

AVENIR & FRAPNA, 2001. Porter à connaissance : Site à forte valeur biologique de l'Espace Belledonne.

AVENIR & GENTIANA, 2006. Cartographie simplifiée et inventaire floristique des zones humides de la vallée de l'Hien. 14 p. + annexes. SMABB.

AVENIR & PNRC, 2003. Sites à forte valeur biologique et zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse. Parc naturel régional de Chartreuse.

AVENIR / Secretariat régional du patrimoine naturel, 1992. Confluence Bourbre-Catelan : compléments d'étude et projet de plan de gestion. 13 p. + annexes.

BAILLET Y. & QUESADA R. (LO PARVI), 2000. Inventaire naturaliste des mares en Isle Crémieu. 140 p. + annexes.

BAILLET Y. & QUESADA R. (LO PARVI), 2001. A propos des mares de l'Isle Cremieu (n°11).

BALLY M-L., 1996. Conservation et réhabilitation écologique de la tourbière de Saint Laurent du Pont. 28 p. AVENIR / BTS Gestion et Protection de la Nature de Aubenas.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion de la roselière de Chantemerle au marais des Goureux (commune de Vourey). 12 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion de la tourbière de l'étang Dauphin et de l'étang de Crossey (commune de Saint Etienne de Crossey). 16 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion des étang et marais du Bergureuil (commune de Saint Nicolas de Macherin). 13 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion du marais de Bavonne (commune de Chirens). 13 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion du marais de Charauze (Communes de Saint Cassien et de Voiron). 12 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion du marais de la Côte d'Ainan (communes de Saint Geoire en Valdaine et de Massieu). 14 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion du marais de la Teissonière (commune de Voiron). 13 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion du marais des Mairies (commune de Saint Aupre). 13 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion du marais des Portières (commune de Saint-Cassien).

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion du marais du Puits d'Enfer (Commune de Saint Etienne de Crossey). 12 p. + annexes. Pays voironnais / AVENIR.

BALMAIN C. & GIRIER G. (AVENIR), 2003. Notice de préconisation de gestion Lagunage et milieux alluviaux de l'Eterpa (commune de la Buisse).

BALMAIN C. (AVENIR), 2002. Diagnostic conseil : boisements marécageux sur la commune de Barraux.

BALMAIN C. (AVENIR), 2003. Diagnostic de labellisation en ENS de la zone humide de Villelonge.

BALMAIN C. (AVENIR), 2006. Plan de préservation et d'interprétation du Marais de la Léchère (commune de Tignieu-Jameyzieu). 81 p. + annexes.

BALMAIN C., BERENGER M. & PASQUIER G. (AVENIR), 2007. Plan de préservation et d'interprétation du marais de Sailles (commune de Saint-Pierre-d'Allevard). 61 p. + annexes. Commune de Saint-Pierre-d'Allevard / CGI.

BARBE J., 1984. Bulletin français de pisciculture. Les végétaux aquatiques : données biologiques et écologiques. Clés de détermination des macrophytes de France. 42 p. Conseil Supérieur de la Pêche.

BARNAUD G. et al., 2003. Les Zones humides et l'eau. 62 p. Ministère de l'environnement.

BARNAUD G. et al., 2005. Caractérisation des zones humides. 70 p. Ministère de l'environnement.

BASSUEL S., 1976. Étude écologique de la partie septentrionale de la chaîne de Belledonne. 66 p. Université Scientifique et Médicale de Grenoble.

BATOUX A. (CGI), 2005. Pour une meilleure gestion du patrimoine en accord avec les pratiques. Diagnostic des activités de plein air. Cas des Crêts d'Allevard. 43 p. BTS Gestion et protection des espaces naturels de la Côte St André.

BATOUX A. (CGI), 2005. Pour une meilleure gestion du patrimoine en accord avec les pratiques. Diagnostic des activités de plein air. Cas des Crêts d'Allevard. Annexes. 23 p. + annexes. BTS Gestion et protection des espaces naturels de la Côte St André.

BEAUSSIER S. (AVENIR), 2000. Dossier de prise en considération, politique Espaces naturels Sensibles du département de l'Isère : Marais du Grand Champ (commune de Mens).

BEAUSSIER S. (AVENIR), 2000. Dossier de prise en considération. Politique des Espaces Naturels Sensibles du département de l'Isère. Lacs et marais de Matheysine. 72 p. + annexes.

BELDJOUDI N., 1989. L'application de la "Landscape Ecology" à l'étude des vallées alpines. L'exemple de la vallée de l'Isère dans le Grésivaudan entre Pontcharra et Grenoble. Université Joseph Fourier Laboratoire d'Ecologie Végétale (DEA "Ecologie, Géographie et Aménagement des montagnes).

BENACCHIO F., 2000. A l'assaut du moustique, au chevet des zones humides, un défi pour l'EID dans le Grésivaudan et la cluse de l'Isère : cas du marais du Gouret. 45 p. + annexes. BTSA GPN / EID.

BENOIT GONIN O. & AUGER S., 1998. Synthèse sur le projet "Accueil du public" sur la base nature du Bois Français. 60 p. FRAPNA.

BENOIT GONIN O. (FRAPNA 38), 2001. Plan de gestion de l'espace Naturel Sensible du Bois Français. Rapport intermédiaire : section B - Évaluation patrimoniale et plan de travail. 63 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

BENOIT M., 1996. Projet de valorisation d'un patrimoine naturel : la tourbière de Saint Laurent du Pont. 79 p. + annexes. AVENIR.

BENOIT-GONIN O., 1999. Dossier sécurité. Espace naturel sensible du Bois Français. 57 p. Biblio FRAPNA.

BENOIT-GONIN O., 2000. Rapport d'activité 1999 : Espace Naturel Sensible du Bois Français. 60 p. Biblio FRAPNA.

BENOIT-GONIN O. (FRAPNA), 2001. Plan de gestion de l'Espace naturel sensible du Bois Français.

BERENGER M. & BALMAIN C. (AVENIR), 2005. Dossier de prise en considération : Tourbières du district naturel des Grandes Rousses (Massif et Emparis). 121 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

BERENGER M. & MAILLET G. (AVENIR), 2007. Plan de préservation et d'interprétation de la tourbière des Planchettes (commune de Saint-Siméon-de-Bressieux). 66 p. + annexes. Commune de Saint-Siméon-de-Bressieux.

BERENGER M. & PASQUIER G. (AVENIR), 2007. Notice de préservation : La Tuilerie (commune de Saint-Joseph de Rivière). 71 p. + annexes. Commune de Saint-Joseph de Rivière / Conseil général de l'Isère.

BERENGER M. (AVENIR), 2005. Mise en place d'une notice de gestion sur le marais de Chambrotin (Saint Jean d'Avelanne - Isère). 41 p. + annexes. Université Joseph Fourier (UFR de Biologie / Master 2 Biodiversité écologie environnement) / AVENIR.

BERENGER M. (AVENIR), 2007. Dossier de prise en considération des Tourbières du massif de Belledonne. 65 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Région Rhône Alpes.

BERENGER M. (AVENIR), 2007. Notice de gestion de la Tufière du Moulin de Vallière (commune de Montalieu-Vercieu). 55 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

BERENGER M. (AVENIR), 2008. Dossier de prise en considération des tourbières du Plateau matheysin et du massif du Taillefer. 64 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Région Rhône Alpes.

BERENGER M. (AVENIR), 2009. Dossier de prise en considération : Tourbières de l'Isère. Conseil général de l'Isère / Région Rhône Alpes.

BERENGER M., PASQUIER G. & MARCIAU R. (AVENIR), 2007. Plan de gestion du Marais de Chambrotin (commune de Saint-Jean-d'Avelanne). 90 p. + annexes.

BERNACCHI A., 2002. Étude hydrogéologique du marais de Montfort (Crolles). 39 p. + annexes. AVENIR / Université de Savoie.

BERNARD M., 2005. Evaluation et Gestion des lacs du massif de Belledonne Tome 3 : caractéristiques biologiques. 133 p. IGA (université Joseph Fourier).

BERNARD M. (AVENIR), 2006. Plan d'interprétation du Marais de Montfort. 40 p. + annexes.

BERTHOUD G., 2001. Les Corridors Biologiques en Isère. Projet de Réseau Ecologique Départemental de l'Isère (REDI). 71 p. Econat.

BERTRAND S. & GACHET I. & MAILLET G. & MARECHAL F. & PERROT S., 1998. Plan pour une gestion des marais du Val d'Ainan. 26 p. + annexes. BTSA GPN GEN.

BESNARD N., 1996. La vallée aux oiseaux - Programme de protection et de valorisation du potentiel ornithologique de la Vallée de la Haute Bourbre. Bourbre Environnement.

BIESSY A., 1997. Etude du projet de création d'un aménagement hydraulique de lutte contre les inondations (BTSA).

BILLARD G., 1989. Lacs et zones humides de Matheysine.

BILLARD G., 1993. Projet d'arrêté de biotope pour le marais de Susville. 34 p. Association de défense de la qualité de la vie région de la Mure.

BILLARD G., 2001. Richesses naturelles du Sénépi. ADQVRM.

BILLARD G. & GUILLOT M., 1989. Richesses naturelles de Matheysine : Lacs et marais de Matheysine. ADQVRM.

BILLARD G. & GUILLOT M., 1991. Brochure sur le Sénépi. ADQVRM.

BILLARD G. & MARCIAU R. (FRAPNA), 1985. Etude préliminaire à la protection du massif du Taillefer.

BILLARD Gilbert, BERTRAND P. & GRAND T.(FRAPNA, ADQVRM), 1992. Les richesses naturells du massif du Taillefer.

Biotec Biologie appliquée sarl, 2002. Musée Parc archéologique du Lac de Paladru. Paysage. Phase APS - Principes de gestion des marais de la Veronnière et de la Fédellière. 47 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

BONNARD P. (ELEMENT TERRE Atelier du paysage), 1998. Aménagement paysager de l'étang de Chanclau : etude paysagère, définition d'une esquisse / programme.

BONNOT A., 2006. Projet APPB Tourbières Isle Crémieu. Rapport de stage BTS GPN GEN.

BOSSY A., 1983. Gestion et valorisation des zones humides par le pâturage extensif de races bovines et équines. Expérience en cours. Adaptation au cas de l'Isère. 48 p. DDAF 38.

BOTELLA A., 2001. Étude sur la population de Sonneur à Ventre Jaune dans la Forêt Dominiale des Blaches. 34 p. + annexes. Gère Vivante.

BOUILLON M-C., 2006. Etat Initial Faune, Flore, Environnement de la Commune de Pommier de Beaurepaire (38). 8 p. + annexes. Association Nature et Humanisme.

BOULONGNE R. (FRAPNA ISÈRE), 2005. Expertise faune, flore, milieux remarquables de la ville de Vaulnaveys-le-Haut.

BOURRET N. & CLOCHARD S. & LELONG V. & PIC N. & HACQUARD A., 1997. Une autre gestion pour le marais de la Véronnière. 21 p. + annexes. CFPPA la Côte Saint André / AVENIR.

BOYER C., 2000. Conceptualisation d'un outil d'aide à la décision pour la gestion des ressources piscicoles de l'Isère. Extrait 13 p. IGA / Université Joseph Fourier / Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Isère.

BRICOTEAUX C., 1989. Évolution de la végétation liée aux activités humaines dans le Marais de Montfort à Crolles. 39 p. + annexes. Laboratoire d'écologie végétale - Université Joseph Fourier de Grenoble.

BRL Ingénierie / CIDEE Ingénieurs conseils, 2000. Préservation et mise en valeur des rivières et zones humides. Synthèse des connaissances actuelles. Études préalables au SAGE du Drac et de la Romanche. 206 p. Comité Drac Vivant / SMDEA / Conseil général de l'Isère / Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Région Rhône Alpes / Préfecture de l'Isère.

BRUN COSME BRUNI C., 1969. Goncelin - Le Cheylas : Deux bourgs pittoresques du Haut Grésivaudan, Rive Gauche. 49 p. Université de Grenoble / Institut de Géographie Alpine.

BURGEAP, 1999. Etude hydrogéologique de la Plaine du catelan. Conseil général de l'Isère.

BURGEAP, 2003. Réserve naturelle des étangs de Mépieu, étude hydraulique et qualité de l'eau.

BURGEAP, 2004. Etude hydraulique du marais de la Léchère Molletunay (Tignieu-Jameyzieu). 53 p. + annexes. Commune de Tignieu-Jameyzieu.

BURGEAP, 2005. Expertise du fonctionnement hydraulique des canaux de la plaine de Bourg d'Oisans.

BURGEAP, 2007. Etude pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau règlement de gestion des débits de la fure et du niveau du lac de Paladru (version provisoire du 15/11/07).

Burgeap & Ecosphère & Ides consultants, 2006. Drac Aval-Mission de définition d'un Schéma de remise en eau-Phase 1 : Etat actuel et analyse des effets de la remise en eau sur les milieux et les usages-Note de synthèse. 27 p.

BURGEAP & Ecosphère & Ides consultants, 2006. Mission de définition d'un schéma de remise en eau du Drac aval. Phase 1 : État actuel et analyse des effets de la remise en eau sur les milieux et les usages. 205 p.

CADI A. & MAILLET G. (AVENIR), 2001. Inventaire de la population de tortues sur la Tourbière du Lac. État d'avancement en 2001. 8 p. CREN / AVENIR.

CAEI & HEKIMIAN S., 2003. Inventaire des zones humides "loi sur l'eau" de la vallée de la Bourbre et du Catelan. Syndicat Mixte d'Aménégamant du Bassin de la Bourbre.

CAPARROS O., 2006. Détail des opérations menées sur le site du marais de Charvas Ouest (38) du 1er février au 30 avril 2006. 13 p. Muséum d'histoire naturelle.

CARENE, 1982. Etude préliminaire à la protection du site de l'étang du Grand Lemps. 140 p. DDAF Isère.

CARENE, 1984. Carrière de la Taillat. Compléments faune flore à l'étude d'impact. 64 p. DDE Isère.

CARENE, 1986. Intérêt faunistique de l'ancien méandre du Saugey (Communes de Brangues et de Saint Benoit). 18 p. DDAF Isère.

CARENE, 1986. Intérêt floristique et faunistique des lacs et marais matheysins. 82 p. DDAF 38 / Conseil général de l'Isère.

CARENE, 1987. Étude d'aménagement de la tourbière de Saint Laurent du Pont. Création d'une base de loisir et de plans d'eau à vocation piscicole et écologique. 1ère et 2e phase : État initial et définition des contraintes et du périmètre d'extraction. 87 p. CARENE / Comité d'expansion du massif Chartreuse.

CARENE, 1987. Inventaire des zones naturelles d'interet écologique, floristique, faunistique et paysager - Proposition de protcetion et de mise en valeur.

CARENE, 1988. Étude d'aménagement de la tourbière de Saint Laurent du Pont. Création d'une base de loisir et de plans d'eau à vocation piscicole et écologique. Estimation du chiffrage de réaménagement par étang. 12 p. Commune de Saint Laurent du Pont.

CARENE, 1988. Ligne TGV - Autoroute A 46 E. Le marais de Charvas: étude d'impact. 128 p. + annexes. SNCF TGV Rhône Alpes.

CARENE & SEFUR - Groupe Degaud & THIEVENAT J-C., 1987. Propriété Rigaut. Commune de Tencin : Demande d'autorisation de défrichement. 79 p. François RIGAUT.

CAVALAGLIO S., 2006. PLU de la Commune de Primarette. 35 p. + annexes. Crisop.

CBNA, 2002. Document d'objectifs : site Natura 2000 I15 : Vallée du Ferrand et Plateau d'Emparis.

CBNA, 2006. Atlas communal des milieux ou habitats naturels ou semi-naturels du département de l'Isère.

CBNA, 2006. Rappot d'expertise flore et habitats sur le site de l'etang de Fréminville (commune de Charvieu-Chavagneux).

CBNA, 2007. Participation à l'identification et à la localisation des zones humides en Isère- Mémoire justificatif des travaux réalisés. 59 p.

CEDRAT, 1986. Complément d'étude pédologique des marais du Val d'Ainan. 15 p. + annexes. DDAF Isère.

CEDRAT, 1994. Étude d'impact de remembrement de la commune de Saint Nazaire les Eymes. Analyse des impacts et mesures compensatoires. 17 p. + annexes.

CEMAGREF, 1987. Les zones humides d'altitude. 64 p. Ministère de l'Environnement / Ministère de l'Agriculture.

CEMAGREF, 2004. Document d'objectif Natura 2000 Site I17 : 'Milieux alluviaux, pelouses steppiques et pessières de Bourg d'Oisans'.

Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre, 2005. La foret alluviale de Gerbey : plan de gestion 2005-2009. 40 p. + annexes. Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre.

Centre d'Initiation à l'Environnement. Marais de Charamel (Frontonas Panossas). Projet de classement en arrêté de biotope. 74 p. Conseil général de l'Isère.

Centre technique du génie rural des eaux et forêts / Groupement de Grenoble / Division Protection de la nature, 1977. Massif de Belledonne : Études préliminaires à la protection du site. Étude n°85. 63 p. + annexes. Ministère de la qualité de la vie / Environnement.

CEPNA, 1979. La faune du Massif de Belledonne - 7 Laux.

CESTA, 1986. Terres et eaux : approches techniques pour conserver et mettre en valeur les zones humides. 244 p. Centre d'études des systèmes et des technologies avancées.

CGI, 1993. Aménagement de la Prairie de la Rencontre (Commune de Laffrey). Programme - Règlement du concours d'idées. 11 p.

CGI, 1997. Vallée de l'Hien : de l'étude de l'Intérêt écologique à la définition des priorités de conservation. Conseil général de l'Isère.

CGI, 2003. Schéma Directeur des Espaces Naturels Sensibles de l'Isère. 10 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

CGI, 2006. Schéma directeur des espaces naturels sensibles de l'Isère. 2006-2008. Conseil général de l'Isère.

CHAMBAUD F. & OBERTI D. (CAEI), 2003. Sage Bourbre : Inventaire des zones humides 'Loi sur l'eau' de la vallée de la Bourbre (38). 39 p. + annexes. Cellule d'Application en Ecologie (Université de Bourgogne) / SMABB.

CHANTREL C., 1982. Éléments d'étude pour un bilan économique de la transformation des zones humides par l'agriculture. 136 p. Office national des forêts.

CHANTREL C., 1981. Étude de faisabilité. Bilan économique de la transformation des zones humides par l'agriculture. 12 p. + annexes. ADEPRINA.

CHENEVIER D., 1983. Etude écologique des zones humides du Vercors: étude floristique.

CHERVET L. (CRPN Rhône-Alpes), 1993. Diagnostic socio-économique sur la régression des prairies naturelles dans les zones inondables en France. 174 p. Ministère de l'environnement.

CLEMENT J.-C. (CLE du Sage Vilaine), 2001. Guide d'orientation méthodologique pour l'inventaire des zones humides sur le bassin de la Vilaine. 32 p. CAREN (Centre Armoricain de Recherche en Environnement) comprenant l'UMR ECOBIO (CNRS-Université de Rennes 1), l'UMR Sol Agronomie Spatialisation (INRA-Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes) et Costel (CNRS, Université de Rennes 2).

Club entomologique dauphinois "Rosalia", 1997. Marais de Monfort (commune de Crolles) : Étude des populations de Coenonympha oedipus, Lycaena dispar et Maculinea teleius comme contribution à la préparation du plan de gestion 1997. Éléments d'inventaire Lépidoptères-Coléoptères. 43 p. Rosalia / AVENIR.

CNR, 2007. Réabilitation du Vieux Rhône de Péage de RoussillonAugmentation du Débit Réservé et Renaturation des Lônes du Vieux Rhône de Péage de Rousssillon. 6 annexes. Compagnie Nationale du Rhône.

COFFRE H. & LOOSE D. (CORA ISÈRE), 2001. Diagnostic patrimonial sur la faune vertébrée de l'Espace Naturel Sensible du Bois Français. Partie 2 (rapport final) : diagnostic patrimonial et orientations de gestion. 13 p. + annexes. FRAPNA ISÈRE / Conseil général de l'Isère.

COFFRE H. (CORA ISÈRE), 1998. La faune du lac de Freydière et du Mont Morel, Revel (38) - oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens - Inventaire et propositions pour un sentier d'interprétation. 14 p.

COFFRE H. (CORA ISÈRE), 1999. Campagne de Protection des Amphibiens en Isère. 33 p. + annexes. CORA ISÈRE.

COFFRE H. (CORA ISÈRE), 2000. Diagnostic faune : Milieux alluviaux du Cheylas. La Rolande, Étangs du Maupas et du Grand Glairon, Arrêté de biotope de Île Arnaud. 16 p. + annexes. CORA ISÈRE / AVENIR.

COFFRE H. (CORA ISÈRE), 2002. La faune vertébrée sur deux sites de Saint-Nazaire-les-Eymes (38) : "Lavors", "Beauregard - les Ayes". Inventaire, diagnostic patrimonial et orientations de gestion. 44 p.

COFFRE H. (CORA ISÈRE), 2003. L'avifaune du marais de Montfort (Crolles). 27 p. + annexes. CORA ISÈRE / Conseil général de l'Isère.

COFFRE H., GOUJON G. , GUILLAUD F. & ROLLIN (CORA ISÈRE), 2002. Bilan des activités 2000-2001 sur la réserve naturelle de l'étang du Grand Lemps / Châbons. Résultats et synthèse. 9 p. CORA / AVENIR.

COIC B., FRAPPA F. & LAZA L. (CREN), 2001. Tourbières en Rhône Alpes, un patrimoine à gérer. 48 p. + annexes. Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Crose / Région Rhône Alpes / Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

COMBROUX I., 1997. Utilisation des Odonates adultes comme descripteurs du fonctionnement des hydrosystèmes. 17 p. + annexes. Groupe Sympetrum.

Comité de bassin RMC, 1995. Atlas du Bassin Rhône Méditerranée Corse. Territoire Isère amont. 7 cartes.

Comité de bassin RMC, 1995. Atlas du Bassin Rhône Méditerranée Corse. Territoire Isère aval. 8 cartes.

Comité de bassin RMC, 2000. Charte pour les zones humides en Rhône Méditerranée Corse. 6 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Comité des Pays de la Loire pour la gestion des plantes exotiques envahissantes, Guide technique, 2004. Gestion des plantes exotiques envahissantes en cours d'eau et zones humides. 19 p.

Comité d'expansion économique du massif de Chartreuse, 1986. Dossier d'intention au Conseil Régional concernant le financement d'une étude pour l'aménagement des tourbières de Saint Laurent du Pont en zone naturelle et en zone de loisirs. 73 p.

Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques / Premier Ministre / Commissariat Général du Plan, 1994. Les zones humides. Rapport d'évaluation. 392 p. La Documentation Française.

Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de l'Isère, 1982. Aperçu sur les principaux problèmes de gestion des plans d'eau. 31 p. Conseil général de l'Isère / Comité de gestion du périmètre sensible.

Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de l'Isère, 1983. Massif de Belledonne : Structures et projets de développement. Situation au 23 novembre 1983. 46 p.

Communauté de communes des balcons du Rhône, 1999. Etude préalable à un plan de gestion, site de Larina, Val d'Amby tourbière.

Conseil général du Finistère et le Forum des marais atlantiques, 2008. Guide technique : Inventaire des zones humides à l'échelle locale sur le département du Finistère. 55 p. Agence de l'eau Loire-Bretagne / Conservatoire botanique national de Brest / Conseil régional de Bretagne / Direction régionale de l'environnement / Direction départementale de l'agriculture et de la forêt / Direction départementale de l'Equipement / Asso.

Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas de Calais, 2001. Créer et gérer les mares. 14 p. Conseil régional Nord Pas de Calais / Agence de l'eau Artois Picardie.

Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas de Calais, 2001. Tourbières et bas marais. 18 p. Conseil régional Nord Pas de Calais / Agence de l'eau Artois Picardie.

Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas de Calais, 2001. Zones humides alluviales. 18 p. Conseil régional Nord Pas de Calais / Agence de l'eau Artois Picardie.

Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas de Calais, 2001. Zones humides palustres. 18 p. Conseil régional Nord Pas de Calais / Agence de l'eau Artois Picardie.

CORA ISÈRE, 1999. Diagnostic faune : Marais du Rif Toirt, sources et côte Allamelle.

CORA ISÈRE, 2000. Campagne de protection des amphibiens en Isère - Synthèse des activités 2000. Bilan de la campagne 1996-2000 et perspectives 2001.

CORA ISÈRE, 2000. Contribution à l'expertise des milieux et de la faune remarquable des communes de l'Espace Belledonne.

CORA Rhône, 2005. Observatoire avifaune du Rhône. Les roselières. 68 p. CORA / Grand Lyon / Région Rhône Alpes / Compagnie nationale du Rhône.

COREVE Actes du colloque, 2005. Colloque sur la gestion des plantes envahissantes en cours d'eau et zones humides. 45 p.

CORRE S. (VNE), 1997. Orientations pour la valorisation des canaux de la Bourbre et du Catelan. VNE.

COTTIN N. (AVENIR), 2000. Les tourbières en Isère. Un état des lieux. 77 p. AVENIR / Maîtrise de biologie des populations et des écosystèmes / Université Joseph Fourier de Grenoble.

COTTIN N. (AVENIR), 2001. Notice de préconisation de gestion des tourbières du Col des Mouilles sur les communes de Sainte Agnès et Laval. 11 p. + annexes. Espace Belledonne.

COTTIN N. (AVENIR), 2001. Notice de préconisation de gestion du Marais des Bruns de la commune de Theys. 14 p. + annexes. Espace Belledonne.

COTTIN N. (AVENIR), 2001. Notice de préconisation de gestion du maraisd e Prélong de la commune de Saint-Mury-Monteymond.

COTTIN N. (AVENIR), 2003. Atlas des sites gérés par le Conservatoire des espaces naturels de l'Isère. Conseil général de l'Isère / Région Rhône Alpes / CREN.

CPNS, 2003. Gestion et conservation des ceintures de végétation lacustre. Actes du séminaire européen des 23, 24 et 25 octobre 2002. 256 p. CPNS / CREN / Conseil général de Savoie / Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Région Rhône Alpes / Ministère de l'écologie et du développement durable / Union européenne.

CPNS, 2007. Les Zones humides du département de la Savoie - Inventaire et plan d'actions : Combe de savoie - Val Gelon. 36 p.

CREN, 1992. Tourbière de Saint Laurent du Pont : Un site à restaurer. 12 p.

CREN, 1996. Cahier technique n°2 : Technique de maintien et de restauration d'habitats menacés. La fauche des marais. 8 p. Région Rhône Alpes / Ministère de l'environnement.

CREN, 1996. Cahier technique n°3 : Technique de maintien et de préservation d'espèces menacées. L'aménagement de sites de reproduction pour les Batraciens. 8 p. Région Rhône Alpes / Ministère de l'environnement.

CREN, 1998. Guide méthodologique pour le suivi en Rhône Alpes des lépidoptères rhopalocères protégés des zones humides. 86 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Région Rhône Alpes / Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

CREN, 1999. Marais de Crucillieux.

CREN, 1999. Marais et tourbières. La gestion des milieux naturels de Rhône Alpes. Cahiers techniques. 9 p. Région Rhône Alpes.

CREN, 1999. Réhabilitation hydrique des milieux humides. Document de synthèse de la 1ère journée d'échanges techniques entre les gestionnaires des espaces naturels de Rhône-Alpes. 71 p. Réserves Naturelles de Rhône-Alpes / CREN / Parcs Nationaux de France / Parcs naturels régionaux / Région Rhône-Alpes / Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

CREN, 2000. Inventaire des tourbières de la région Rhône-Alpes. Étude cadastrale de 55 sites. APEGE / AVENIR / CPNS.

CREN, 2004. Vers une stratégie de préservation des tourbières. Recueil d'interventions de la 4e journée d'échanges techniques entre les gestionnaires d'espaces naturels de Rhône Alpes. 52 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Région Rhône Alpes.

CREN, 2005. Stratégie d'intervention et moyens de lutte contre les espèces invasives des zones humides. 5ème journée d'échanges techniques entre les gestionnaires d'espaces naturels de Rhône Alpes. Document de synthèse. 88 p. Région Rhône Alpes / Agence de l'Eau.

CREN & AVENIR, 2002. La chaîne de Belledonne. Guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes n°17. 49 p.

CRESP S. (AVENIR), 1994. Seconde vie pour le marais de Chirens. 43 p. BTSA Gestion des espaces naturels / AVENIR.

CRESP S. (AVENIR), 1994. Seconde vie pour le marais de Chirens. Rapport annexe. 87 p. BTSA Gestion des espaces naturels / AVENIR.

CRESSENS B. (AVENIR), 1990. Prise en compte de l'écologie en aménagement. Étude d'un cas précis : l'aménagement de la base nature de Crolles en Isère. 110 p.

CRESSENS B. (AVENIR), 1998. Note de présentation du futur parc archéologique et mise en valeur du marais de la Véronnière à Montferrat. 13 p.

CRPF & CORA ISÈRE & SMABB, 2002. Plan de gestion pilote combes humides (VALAUZIN, RIVAUX) - Action 26 CGD IPA.

CSP, 1992. Schéma d'aménagement et de gestion des cours d'eau. Guide méthodologique résumé. 20 p. Direction de l'eau / DIREN de Bassin / Agences de l'eau.

CSP, 2004. Diagnose écologique simplifiée des lacs de Crop et du Grand Doménon (massfi de Belledonne) - Comparaison avec les lacs du Croezt, du Lou (73) et de Flaine (74).

DALBAVIE T. & SOLLELIET J.-P. (Espaces et recherches), 1994. Les tourbières, au pays des plantes carnivores. 23 p. Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne / Conseil général du Puy de Dôme / DIREN Auvergne.

DANTIER I. & GROSSI J-L. (AVENIR), 2003. Plan de gestion de la Confluence Bourbre - Catelan (bilan et révision). 145 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Région Rhône Alpes.

DA-ROCHA K., 2005. Evaluation et gestion des lacs du massif de Belledonne Tome 2 : caractéristiques hydrologiques. 243 p. IGA (université Joseph Fourier).

DAVID N., 1999. Valorisation des milieux naturels de la commune de Saint Martin d'Uriage. 48 p. + annexes.

DAVID N. & TARDY B. (AVENIR), 2001. Plan de gestion des milieux naturels alluviaux du Cheylas : la Rolande, Île Arnaud et les étangs du Maupas. 103 p. + annexes. Conseil Général de l'Isère / Région Rhône Alpes.

DAVOINE J-M., CARAGUEL B. & RAFFIN Y., 1995. Alpages des Sept Laux. Diagnostic pastoral. 24 p. Mairie de la Ferrière / Fédération des Alpages de l'Isère.

DAZON S., 2006. Les Mares de Saint Julien de l'Herms : Enjeux Biologiques, Propositions de Gestion. 25 p. + annexes. CFPPA de la Coôte Saint André.

DDAF 38, 1997. Défrichement et gestion sylvicole dans la vallée du Grésivaudan : l'exemple du remembrement agricole et forestier de la commune de Saint Nazaire les Eymes. 32 p. + annexes.

DDAF 38, Muséum de Grenoble, FRAPNA & CORA, 1985. Inventaire des milieux sensibles du département de l'Isère - 1ère tranche.

DDAF 38, Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble & FRAPNA., 1986. Inventaire des milieux sensibles du département de l'Isère. 2ème tranche.

DDAF38 & Muséum de Grenoble, 1988. Inventaire des milieux sensibles du département de l'Isère - 4e tranche.

DE SOUSA D., 1992. Étude préalable à l'élaboration d'un arrêté préfectoral de protection de biotope sur l'étang du Fay et ses abords (Commune de Pommier de Beaurepaire). 46 p. Bièvre Nature.

DEBOST M. (AVENIR), 1987. AVENIR et la valorisation des zones humides en Isère.

DEDONDER E. (AVENIR), 1995. Tourbière de Saint Laurent du Pont. Projet de plan des travaux. 25 p. AVENIR.

DEDONDER E. (AVENIR), 1996. Quelle protection pour l'avenir d'une tourbière. Étude d'une réglementation de Réserve Naturelle Volontaire pour la tourbière de Saint Laurent du Pont en Isère. 63 p. CFPPA la Côte St André / AVENIR.

DEDONDER E. (AVENIR), 1996. Un patrimoine, une tourbière, des enfants… Une histoire à écrire. Projet de travail partenarial avec les enfants des écoles pour la préparation d'un sentier d'interprétation sur la tourbière de Saint Laurent du Pont. 16 p. + annexes. CFPPA la Côte St André.

DELARZE Raymond, GONSETH Yves & GALLAND Pierre, 1998. Guide des milieux naturels de Suisse. Écologie, menaces, espèces caractéristiques. 413 p. Delachaux et Niestlé / Centre suisse de cartographie de la faune / Pronatura.

DELIRY C., 1997. Massif de Bonnevaux Quelques remarques sur les Odonates et l'Agriculture. 36 p. Groupe de Recherche et de protection des Libellules "Sympetrum".

DELIRY C., 1999. Informations sur les Zones Humides de l'Isère. Inventaire du Conseil Général.

DELIRY C., 1999. Rapport sur le Marais des Seyglières (St Martin d'Uriage 38).

DELIRY C., 2002. Les délaissées de l'Isère et sites voisins (Isère - Savoie). 12 p. Groupe de recherche et de protection des Libellules "Sympetrum".

DELIRY C. & ZANNONI C., 1998. Le Marais de Crolles (38).

DELIRY C. & ZANNONI C., 1998. Dossier rouge n°19 bis. Dossier d'étude. Le Marais de Crolles. 13 p. Groupe de recherche et de protection des Libellules "Sympetrum".

DELIRY C. (GRPLS), 2000. Les libellules du massif de Belledonne. 35 p. Groupe de recherche et de protection des Libellules "Sympetrum" / FRAPNA / Espace Belledonne / Réseau Patrimoine Naturel de l'Isère.

DELIRY C., GRANGIER C. et QUESADA R, 2004. Catalogue des plantes vasculaires de l'Isle Crémieu (Isère). 358 p. + annexes. Assoc. Nature Nord Isère Lo Parvi.

DELOCHE D. & SOUVIGNET N. (Gère vivante), 2007. Contribution de l'Association Gère Vivante dans le Cadre de l'Etude Environnementale des Vallées du Pays Viennois. 7 p. Association Gère Vivante.

DELOCHE D. & SOUVIGNET N. (Gère vivante), 2007. Lac Jacob et Mare – quartier des Sablières - Salaise sur Sanne. 17 p. + annexes. Association Gère Vivante.

DELORME S., 2004. Pré-cartographie des zones humides. Une zone test : le territoire de Belfort (90). 30 p. Pôle relais tourbières.

DERVAUX C. (AVENIR), 1999. Pâturage et marécage font bon ménage sur le marais de Charvas. Etude de cas. 40 p. + annexes. AVENIR.

DESPLANQUE C. (ONF), 2001. Réserve Naturelle Volontaire des Iles du Haut-Rhône. Plan de gestion 2002-2011.

DESPLANQUE C. (ONF), 2002. Plan de gestion de la Réserve naturelle du Lac Luitel.

DESPLANQUE C. (ONF), 2007. Test de protocole de suivis des espaces naturels protégés : Réserve intégrale du Lauvitel.

DESPLANQUE C. (ONF) & BALMAIN C. (PnE), 2001. Etude de la dynamique de la forêt subnaturelle de la Résevre intégrale du Lauvitel.

DEVOIZE A., 1992. Le lac clair. Le lac Jublet. Lo Parvi.

Direction régional de l'agriculture et de l'environnement, 1991. ZNIEFF Rhône Alpes : Département de l'Isère. Cartes IGN. 24 p. Préfecture de la région Rhône-Alpes / Région Rhône Alpes / Département de l'Isère.

DIREN / Région Rhône-Alpes, 2003. L'eau en Rhône-Alpes. Panorama sur l'eau et les milieux aquatiques. 128 p. DRIRE Rhône Alpes / DRASS Rhône Alpes / Conseil supérieur de la pêche / Agence de l'eau RMC / Agence de l'eau Loire Bretagne / DIREN Rhône Alpes.

DIREN Rhône Alpes, 1995. Rhône Alpes : Carte de la qualité des cours d'eau. Agence de l'eau RMC / DIREN Rhône Alpes.

DONGER S., 2008. L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale) en Isère Rhodanienne – Utilisation de l'Ecomètre. Document de Synthèse, printemps-été 2007. 11 p. + annexes. Association Gère Vivante.

DOREY J., 2001. Projet d'ouverture au public de l'espace naturel sensible du Bois Claret (commune de Bernin). 59 p. + annexes. Direction technique de l'aménagement et de l'équipement / Conseil général de l'Isère.

DRILLAT B., 1987. Massif de Belledonne - Isère : Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, floristique, faunistique et paysager. Propositions de protection et de mise en valeur. Conseil général de l'Isère / CARENE.

DUBIER D., 1998. L'avenir de la tourbière de Saint Laurent du Pont. 16 p. + annexes. AVENIR.

DUBOEUF Ph. & TIRAT M., 1990. Commune de Crolles. Création d'un étang de pêche au lieu-dit les Marais. Étude de faisabilité. 12 p. + annexes. Bureau de Recherche Géologiques et Minières.

DUBOIS C. (LO PARVI), 2006. Espace naturel sensible du lac clair, Jublet, Lac Mort et Lac Gris Commune de St Savin Plan de gestion 2006-2010. 98 p.

DUCHAUFOUR P., 2001. Introduction à la science du sol - Sol, végétation, environnement. Dunod.

DUPIEUX N., 1998. La gestion conservatoire des tourbières de France. Premiers éléments scientifiques et techniques. 244 p. ENF / Programme Life-nature "tourbières de France" / Pôle-relais tourbières.

DUPONT P. (OPIE), 1999. Lépidoptères Rhopalocères protégés sur le site du marais de Montfort. Bilan des connaissances et mise en place d'un dispositif de surveillance des populations. 30 p. Office pour l'information éco-entomologique.

DUPONT P. (OPIE), 2001. Suivi des populations de *Coenonympha oedipus* (Fabricius 1787), *Maculinea teleius* (Bergsträsser, 1779) et *Lycaena dispar* (Harworth, 1803) sur le marais de Monfort. Résultats 2001. Analyse des variations des indices d'abondance depuis l'état initial de 1999. 14 p. Office pour l'information éco-entomoligique.

DUPONT P. (OPIE), 2004. Inventaire entomologique sur le marais de Chirens. Macrolépidoptères et Coléoptères Carabidae (année 2003). Evaluation de l'état de conservation de l'écocomplexe "zone humide". Pertinence de l'inventaire. 230 p. Office pour l'information éco-entomoligique.

DUPONT P. (OPIE), 2004. Suivi des lépidoptères protégés du marais de Montfort. Bilan après 5 années (1999-2003). 22 p. Office pour l'information éco-entomoligique.

DUTHU B. (AVENIR), 2004. Le piégeage d'une population de rats gris (Rattus norvegicus) sur une exploitation agricole au sein de la Réserve naturelle de l'étang du Grand Lemps. 19 p.

Eaux et Rivières de Bretagne, 2006. Guide technique à l'usage des collectivités : Inventaire et préservation des zones humides dans les Plans Locaux d'Urbanisme.

ECONAT, 2000. Projet réseau écologique départemental de l'Isère. Rapport préliminaire : établissement des cartes provisoires. 25 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

ECONAT, 2001. Les corridors biologiques en Isère : Projet de réseau écologique départemental de l'Isère (REDI). 71 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

ECONAT, 2003. Corridor de la Cluse de Voreppe. Étape 1 : définition de variantes potentielles de tracés de corridors. 44 p. AREA.

ECOSPHERE, 2001. Étude de faisabilité relative à la délimitation des zones humides du bassin Seine Normandie. Projet. 149 p. Agence de l'eau Seine Normandie.

ECOSPHERE, 2007. Drac aval : Interet et gestion des milieux naturels (notice de travail en préparation de la réunion du 15 février 2007). 36 p.

ECOSPHERE & BIOCENOSE, 2007. Site Natura 2000 (Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon) Inventaire et analyse de l'existant : cartographie des habittas et des espèces d'interet communautaire.

ECOSPHERE & MICHELOT J-L., 2005. Site naturel des Cressonnières (Les Fontaines). Notice d'aménagement et de gestion (commune de Beaufort, Isère). 75 p. + annexes. Commune de Beaufort.

ECOSPHERE, ARALEP, CORA ISÈRE & Gentiana, 2006. Recensement des habitats et espèces protégés. Vallée du Grésivaudan. Projet Isère amont. 27 p. SYMBHI.

Ecotone, 2003. Réactualisation du plan de préservation, de gestion, d'interprétation et d'aménagement du marais de Montfort. Conseil général de l'Isère.

EG-SMB, 1997. Description des unités géographiques du bassin versant de la Bourbre.

Élément TERRE, 1998. Commune de Saint Etienne de Saint Geoirs : Aménagement paysager de l'étang de Chanclau. Étude paysagère, définition d'esquisse / Programme. 11 p. Mairie de Saint Etienne de Saint Geoirs.

ENF, 1996. La gestion de l'eau pour les zones humides. Entre terre et eau : agir pour les zones humides. Actes du forum des gestionnaires. 108 p. Réserves naturelles de France / Fédération des Parcs naturels régionaux / Ministère de l'environnement.

ENF, 1999. Life-Nature : programme de protection des tourbières de France. 1ère phase. Rapport technique final. 121 p. + annexes. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement / Union Européenne.

ENGREF, 1997. CORINE biotopes. Version originale types d'habitats français. 217 p. Programme LIFE.

ENI, 2008. Etat initial faune - flore de la commune de Varacieux" pour le PLU. Espace Nature Isère.

EPURE, 1994. Etude d'impact de la ZAC de Chassolières (commune de Voreppe). 44 p. + annexes.

ERBA P. (CGI), 2006. Pour la valorisation et la préservation des forêts alluviales du Grésivaudan.

Espaces et paysages, 1993. Le Cheylas : Retenue d'eau EDF, aménagement des abords. 11 p. Département de l'Isère.

ETAPES Environement, 1999. Programme départemental de sauvegarde des zones humides. Communes de Leyrieu et de St Romain Jalionas: marais du Grand Plan et des Serves. Inventaires écologiques en vue de l'élaboration d'un plan de gestion. 55 p. + annexes. Conseil général de l'Isère (cellule Environnement).

FAURIE A., 2003. Sauvegarde des amphibiens sur la Réserve naturelle de l'étang du Grand Lemps. 30 p. + annexes. AVENIR.

FDAAPMA 38, CSP 38 & AAPPMA, 2000. Synthèse des données piscicoles sur la Bourbre et ses affluents.

Fédération départementale de la Pêche et de la protection du milieu aquatique de l'Isère, 2002. Plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles de l'Isère.Conseil général de l'Isère.

Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 2004. Recueil d'expériences en matière de gestion de roselières. 134 p. DIREN Champagne Ardenne.

FOGLAR H. (FRAPNA), 1999. Inventaire des espèces et des milieux remarquables de l'agglomération grenobloise. 16 p. + annexes. FRAPNA Isère / CORA / Gentiana / GRPLS Sympetrum / Rosalia / Grenoble Alpes Métropole.

FOGLAR H., GOURGUES F., LOOSE D. et al., 2008. Analyse des Enjeux Lies au Patrimoine Naturel du Territoire de Bievre-Valloire. 42 p. + annexes. FRAPNA.

Fondation Pierre Vérots, 2003. Zones humides continentales : des chercheurs aux gestionnaires. Actes du colloque des 27-29 juin 2002. 238 p. DIREN Rhône Alpes / Conseil régional Rhône Alpes / Conseil général de l'Ain / Conseil supérieur de la pêche / Comité de bassin RMC / Académie de la Dombes.

FONSECA C., 2001. Amélioration des outils pour la prise en compte des zones humides dans l'action de l'état. Définition de zones humides de l'Isère à fort enjeu pour la gestion de l'eau (typologie SDAGE). 73 p. MISE 38.

Forêt-loisirs et équipements de plein air, 1991. Cours d'eau : Aménagements pêche n°1. 44 p.

Forêt-loisirs et équipements de plein air, 1991. Cours d'eau : Aménagements pêche n°2. 60 p.

Forêt-loisirs et équipements de plein air, 1991. Exploitation piscicole des étangs : n°1 - l'étang. 32 p.

Forêt-loisirs et équipements de plein air, 1991. Exploitation piscicole des étangs : n°2 - la production. 36 p.

Forêt-loisirs et équipements de plein air, 1991. Exploitation piscicole des étangs : n°3 - la commercialisation. 56 p.

Forum des Gestionnaires, 1996. La gestion de l'eau pour les zones humides. 108 p.

FOUVET A-C., 1994. Plan de protection, de gestion et d'aménagement de la tourbière de Saint Laurent du Pont. Parties A, B, C. 115 p. + annexes. Institut de géographie alpine de Grenoble / AVENIR.

France Nature Environnement, 2003. Pour une protection des forêts riveraines. Restauration et gestion multifonctionnelle d'un milieu riche et trop souvent altéré. 47 p. Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales / Ministère de l'écologie et de développement durable.

FRANCK G. & COIC B., 1997. Bilan des expériences de gestion patrimoniale des tourbières de la zone alpine. Contribution à l'élaboration d'un manuel national de gestion. 131p. + annexes. ENF / DIREN Rhône / Conseil régional Rhône-Alpes.

FRAPNA ISÈRE, 1984. Espèces végétales protégées du département de l'Isère.

FRAPNA ISÈRE, 1991. Inventaire des richesses naturelles de la commune de Poisat. 25 p. Commune de Poisat.

FRAPNA ISÈRE, 1998. Amphibiens du lac de Freydière. Les espèces présentes, leur mode de vie, préconisations de gestion. 29 p. + annexes. Mairie de Revel.

FRAPNA ISÈRE, 2000. Expertise des milieux naturels, de la faune et de la flore, remarquables des communes de l'Espace Belledonne (DoEt 114).

FRAPNA ISÈRE, 2001. Evolution des zones humides depuis 1811.

FRAPNA ISÈRE, 2001. Inventaire des milieux remarquables du canton de Mens (DoET 123).

FRAPNA ISÈRE, 2001. Plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible du Bois Français. Rapport intermédiaire : section A - Analyse descriptive. 63 p. Conseil général de l'Isère.

FRAPNA ISÈRE, 2001. Plan d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible du Bois Français. 39 p. Conseil général de l'Isère.

FRAPNA ISÈRE, 2002. Expertise des milieux naturels, de la faune et de la flore remarquables des communes du Pays Voironnais - DoEt 128.

FRAPNA ISÈRE, 2004. Expertise de la zone humide de l'entreprise Ferro-Bulloni, commune de Chimilin. 22 p. Communauté de communes des Vallons du Guiers.

FRAPNA ISÈRE, 2005. Expertise des milieux naturels, de la faune et de la flore, remarquables de la Communauté de communes du Haut Grésivaudan - DoEt 147. p. AVENIR / Gentiana / GRPLS Sympetrum / CEDR / CORA Isère.

FRAPNA ISÈRE, 2005. Expertise du Patrimoine Naturel de Bièvre-Valloire. 8 p. FRAPNA Isère.

FRAPNA ISÈRE, 2006. Milieux naturels de l'agglomération grenobloise. 24 p. La METRO.

FRAPNA ISÈRE & ADAYG, 2001. Étude pour un plan de restauration et de gestion des corridors naturels le long des cours d'eau de la plaine de l'Isère. 63 p. Association syndicale des digues et canaux : Bresson à Saint Ismier.

FRAPNA ISÈRE & AVENIR, 2001. Inventaire des sites naturels de l'Espace Belledonne : Fiches de "Porter à connaissance". Espace Belledonne.

FRAPNA ISÈRE, 1987. Inventaire des milieux sensibles du département de l'Isère - 3ème tranche.

FUNKIEWIEZ K. (AVENIR), 2000. Un marais couleur azur. Sentier d'interprétation au marais de Montfort. 17 p.

G Environnement, 2005. Étude hydrogéologique du marais de la Véronnière à Paladru. Rapport n°3 provisoire. 130 p. Conseil général de l'Isère.

GAGET V. (CORA RHONE), 1998. Suivi scientifique des populations de Batraciens des mares de Charvas 1998. 51 p. AVENIR.

GAGET V. (CORA RHONE), 2001. La faune du marais de Charvas de 1994 à 2001. 30 p.

GAGET V. (CORA RHONE), 2005. Suivi avifaunistique du marais de Charvas, année 2004. 14 p. AVENIR.

GALET C. (ONF), 1997. Valeur patrimoniale du marais de Saint Martin d'Uriage : diagnostic et mesure de gestion. 65 p. Mairie de Saint Martin d'Uriage.

GALLIEN E. (SMABB), 1999. Plan d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Bourbre.

GANDILHON S., 2003. Impact du salage des routes sur les tourbières de l'Isère. 45 p. Licence professionnelle "des agrosystèmes aux territoires : Outils pour une gestion intégrée" de l'université Joseph Fourier de Grenoble / Conseil général de l'Isère.

GARNIER B., 2005. Construction d'un SIG sur un site de tourbière en région Rhône-Alpes. 137 p.

GARRANT D., 2000. Conditions et moyens pour l'amélioration de l'insertion des espaces boisés dans l'Y Grenoblois. 24 p. ADAYG.

GAY Environnement, 1986. Massif des Sept Laux (Isère). Étude de la potentialité piscicole des lacs. 44 p. Électricité de France.

Gay Environnement, 2003. Étude Bilan de la Qualité de l'Eau évaluée avec le SEQ-EauLa Gère, La Sévenne et leurs Affluents : Qualité physico-chimique et hydrobiologique. 108 p. Gay Environnement.

Gay Environnement & SOGREAH Consultants, 2005. Requalifaication du Schéma d'Amenagement de l'Isère en amont de Grenoble. Expertise hydrogéologique. Rapport d'étude phase II. 31 p. SYMBHI.

GELLY F. & BILLET P., 1999. Espace naturel sensible du Bois Français : recherche d'une conciliation entre ouverture au public et protection de la nature. 58 p. + annexes. FRAPNA. Isère.

GENEST S., GRAVIER C. & TOUZAC P., 2000. Concepts de gestion raisonnée des forêts alluviales. 102 p. France Nature Environnement / Réseau forêt.

GENTIANA, 1994. Etude floristique et cartographique des habitats des zones humides du bassin versant de la Jonche. 39 p. Syndicat mixte pour l'industrialisation de la Matheysine et des environs.

GENTIANA, 1995. Inventaire des forêts riveraines et des zones humides du Grésivaudan. 19 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

GENTIANA, 1999. Inventaire des petites zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse.

GENTIANA, 2000. Expertise des milieux naturels et de la flore remarquables des communes de l'Espace Belledonne. 130 p. + annexes. Espace Belledonne / FRAPNA.

GENTIANA, 2002. Expertise de la flore remarquable du pays voironnais. Acquisition de connaissances sur les richesses naturels, flore et milieux patrimoniaux de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

GENTIANA, 2002. Expertise floristique sur le marais de Montfort à Crolles. Bilan botanique. 21 p.

GENTIANA, 2004. Expertise floristique sur le site ENS du marais de Chirens. 21 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

GENTIANA & GERE VIVANTE, 1996. Etude floristique des prairies humides.

GERE VIVANTE, 2003. Inventaire du patrimoine naturel de Saint-Julien de l'Herms.

GERE VIVANTE, 2006. Etat initial du patrimoine naturel de la commune 2005-2006.

GERE VIVIANTE, 2006. Notice de gestion de l'ENS Zone humide de la Merlière.

GILIOTTI S. (PNRC), 2003. Plan de gestion du Marais alcalin de l'Etang Dauphin (Isère - Saint-Etienne-de-Crossey). 75 p. + annexes. DESS gestion des zones humides / Parc naturel régional de Chartreuse.

GIRIER G., 2000. Projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope de l'étang de Charamel. 32 p. + annexes. DDAF.

GIRUS, 2001. Etat des connaissances sur les zones humides du bassin versant de la Bourbre. SMABB.

GONZALES R., CHARDON S. et al., 1994. Herborisation dans les vallons du Gleysin et du Veyton (Massif de Belledonne). p.15 – 18. Bulletin de la Société Botanique Dauphinoise (3).

GORIUS N. (AVENIR), 1996. Marais de la Richardière. Évaluation de la richesse naturelle et propositions de gestion, d'aménagement et de protections. 46 p. + annexes. Commune de Saint Christophe sur Guiers.

GORIUS N. (AVENIR), 1998. Inventaire des Tourbières de l'Isère. État 1998. 11 p. + annexes. CREN / Conseil général de l'Isère / Agence de l'Eau / Région Rhône-Alpes / Ministère de l'environnement.

GORIUS N. (AVENIR), 2000. Les tourbières en Isère. Inventaire, caractéristiques écologiques et moyens de conservation. 92 p. + annexes. AVENIR / IUP Aménagement et développement territorial / Institut de géographie alpine de Grenoble.

GOUJON G. (CORA ISÈRE), 2003. Contribution du CORA Isère à la connaissance de la faune et des sites remarquables du Pays Voironnais. 16 p. AVENIR / FRAPNA Isère / Communauté de commune du Pays Voironnais.

GOUJON G. (CORA ISÈRE), 2003. Expertise de la faune vertébrée au marais des Engenières (Sassenage).

GOUJON G. (CORA ISÈRE), 2004. Inventaire de la faune vertébrée de l'espace naturel sensible du marais de Chirens. Inventaire et diagnostic de gestion pour la faune vertébrée. 25 p. Conseil général de l'Isère.

GOURGUES F. & SALEN P. (GENTIANA), 2003. Expertise floristique du Marais des Engenières (Sassenage, Isère).

GOURGUES F.(GENTIANA), 2006. Inventaire floristique sur l'Espace Naturel Sensible communal de la Merlière (Estrablin, Isère). 9 p. GENTIANA.

GOYETCHE BOLOQUY E. (AVENIR), 2005. Étude pour la mise en place du monitoring de la population de sanglier. Réserve naturelle de l'étang du Grand Lemps. 35 p. + annexes. UFR Science et technique Côte Basque / Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Gravière du Giffre S.A., 1991. Demande d'autorisation d'ouverture de carrière avec étude d'impact. Commune Le Cheylas. Lieu dit : "Le Maupas". 131 p. ENCEM.

GREFF N. & MICHELOT J-L., 1998. Milieux alluviaux et lônes de la Ferrande. Communes de Balan, St Maurice de Gourdans, Villette d'Anthon, Jons. Plan de gestion. Document de travail. 63 p. + annexes. CREN, Conseil Régional Rhône Alpes, Agence de l'eau RMC.

GREFF N. & MICHELOT J-L., 1998. Plan de gestion des Milieux alluviaux et lone du Méant (commune de Saint Maurice de Gourdans et Vilette d'Anthon).

GROSSI J-L. (AVENIR) & COFFRE H. (CORA ISÈRE), 2003. Diagnostic amphibiens sur le marais de Montfort. Bilan herpétologique et statut des rainettes en Grésivaudan. 16 p. CORA ISÈRE / AVENIR.

GROSSI J-L (AVENIR) et QUESADA R. (LO PARVI), 2003. Notice de gestion du marais des Luippes (Creys-Mépieu). 24 p. + annexes. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / Région Rhône Alpes / DIREN Rhône Alpes.

GROSSI J-L. (AVENIR), 2000. Projet de réhabilitation et mise en valeur écologique et paysagère de la zone humide de la Léchère. 19 p.

GROSSI J-L. (AVENIR), 2005. Diagnostic conseil dans la cadre de la labellisation du site local 'Marais de la prairie et tourbière de Marlieu'.

GROSSI J-L. (AVENIR), 2005. Dossier de préconisation de gestion de l'étang d'Avallon (Saint-Maximin).

GROSSI JL. (LPO 38), 2009. Plan d'action en faveur du Triton crêté en Isère - Rapport d'activités de l'année 2007.

GROSSI J-L., BERTHIER V. & TARDY B. (AVENIR), 2004. Bilan et révision du plan de gestion des tourbières de l'Herretang (2005-2009). Communes de Saint Laurent du Pont et Saint Joseph de Rivière. 108 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Région Rhône Alpes.

GROSSI JL., FONTERS R., TORNIER N. & COFFRE H. (CORA ISÈRE), 2005. Plan d'action en faveur du Triton crêté - Deuxième phase.

GRPH Alpes, 1982. Aménagement Arc. Isère. 26 p. EDF / Service de la production hydraulique.

GUERIN J., 2006. Gestion du Réseau de Mares de Saint Julien de l'Herms (Isère). 21 p. + annexes. Gère Vivante.

GUIGUE A., 2000. Plan de gestion Réserve Naturelle Volontaire de l'Etang de Haute-Jarrie. 92 p.

GUIGUE A., 2003. Action corridor test - Site du complexe hydrologique du Gard, de Charauze et de l'Olon. Etude réalisée dans le cadre du PLGE.

GUIGUE A., 2005. Espace naturel sensible de l'Isère : Boucle de la Taillat ; Plan de gestion : diagnostic, objectifs et plan de travail (commune de Meylan). 108 p. + annexes. Institut de géographie alpine.

GUIGUE A., 2005. Notide de gestion de l'Espace naturel sensible : Les Isles, pelouses et fourrés, boisements et mares. 119 p.

GUIGUE A., 2006. Etang des Nénuphars, ruisseau et boisements humides : Notice de gestion.

GUIGUE A., 2007. Plan de gestion 2007 - 2011 : Réserve Naturelle Régionale de l'Etang de Haute-Jarrie. Espace naturel sensible du département de l'Isère (Commune de Jarrie). 139 p. + annexes. Commune de Jarrie / RNF.

HAMADA S., 2001. Bilan de l'opération "Mare, où es-tu ?" : Inventaire des mares en Isère et concours photo. 31 p. + annexes.

HAVERKAMP T., 2003. Etude écologique sur la boucle de la Taillat. 30 p. + annexes. BTS Agricole / Mairie de Meylan.

HEKIMIAN S. (SAMBB), 2003. Inventaire des zones humides - Plaine du Catelan et vallée des Balmes Dauphinoises. 31 p. + annexes. BTSA "Gestion du patrimoine naturel" / Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre.

HUND J., 2006. Valorisation d'un réseau de Mares. 23 p. + annexes. Association Gère Vivante.

Institut Européen Écologie, 1981. Inventaire des tourbières de France. Région Rhône Alpes. 61 p. Ministère de l'environnement / Direction de la protection de la nature.

Institution Patrimoniale du Bassin des 4 Vallées du Bas-Dauphiné/ Syndicat des 4 Vallées, 2007. Charte de Gestion Durable des Ressoures en Eau. 96 p. Institution Patrimoniale du Bassin des 4 Vallées du Bas-Dauphiné/ Syndicat des 4 Vallées.

Inventaire Forestier National, 1993. Photographies aériennes en infrarouge couleur. Service Aménagement, Foncier, Etudes et Environnement de l'Office National des Forêts de l'Isère.

ISSARTEL G. (CORA ISÈRE), 2005. Les chiroptères de la Réserve Naturelle du Grand-Lemps (Isère). 9 p. + annexes. AVENIR.

JANVIER Y., 1988. Étude sur le potentiel de développement touristique de la Matheysine. 1ère phase : Bilan et perspectives (Programme bassin d'emploi de la Mure, comité d'expansion de la Matheysine). 63 p. + annexes. CEREP / GREG.

JOULIE C. (AVENIR), 1994. Hydraulique et remembrement. 23 p.

JOURDAN E. (AVENIR), 2007. Inventaire des zones humides du département de l'Isère (38). Territoires Drac amont, Romanche-Drac aval, Gresse-Lavanchon. Rapport de stage de Licence IMACOF (Tours). 32 p. AVENIR / IMACOF (Université de Tours).

JULLIAN L. (CREN), 2006. La zone humide de Chevalière Expertise de gestion, commune de Chichiliane, département de l'Isère.

JULVE P., 1996. Cahiers Scientifiques et Techniques du Réseau "Tourbière de France". N°1. 26 p. ENF / Groupe d'étude des Tourbières.

JUTON M. (AVENIR), 2007. Inventaire des zones humides du département de l'Isère. Secteurs de Belledonne-Bréda et du Grésivaudan. Rapport de stage de Master II Professionnel (UJF). 45 p. + annexes. AVENIR / UFR de Biologie (UJF).

Laboratoire de biologie végétale / Division protection de la nature, 1977. Problèmes écologiques liés aux marais et aux zones humides. 67 p. Université scientifique et médicale de Grenoble / Direction départementale de l'agriculture de Haute Savoie.

LACHAT B., 1991. Le cours d'eau. Conservation, entretien et aménagement. Série aménagement et gestion n°2. 84 p. Conseil de l'Europe.

LAGOUTTE, 1990. Zone de pleine nature, plan d'aménagement et de gestion du marais de Montfort. AVENIR / Commune de Crolles.

LAMBERT J., 2005. Evaluation et Gestion des lacs du massif de Belledonne Tome 1: Origine et morphologie. 120 p. IGA, université Joseph Fourier.

LANGE S. (SMABB), 2001. Entre Bourgoin Jallieu et l'Isle d'Abeau : les zones humides, reliques menacées. SMABB.

LAUER E. & PATONNIER M-P. (FDCI), 2002. Document d'objectifs du site I11 : Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grend Colon). 75 p. + annexes. Fédération départementale des chasseurs de l'Isère / Préfecture de l'Isère / DDAF.

Le Club des Rhodos, 2002. Les Adrets en Belledonne ou la mémoire retrouvée. 1860 à 1970. 96 p. Commune des Adrets en Belledonne / Conseil général de l'Isère / CIAGE.

LE PIC VERT, 2009. Notice de préservation et d'interprétation de l'Espace naturel sensible des étangs le long du Gard. 91 p + annexes.

LIERDEMAN E. & CHARIGNON D., 1999. Étude de cohérence du projet de schéma directeur de la région urbaine grenobloise et des territoires proches. 57 p. Conseil Régional Rhône-Alpes / Syndicat mixte pour le Schéma Directeur de la région urbaine grenobloise.

LO PARVI, 1987. Notes sur l'intérêt de l'étang de Gole. DDAF Isère.

LO PARVI, 1991. Le marais de l'Ambossu, 1 site à préserver. 31 p. + annexes.

LO PARVI, 1994. Etang de Lemps : état des lieux, proposition de plan de gestion.

LO PARVI, 1995. Contrat de pays des cantons de Bourgoin-Jallieu ; Action n°10 : Inventaire de la faune et de la Flore. La Pisciculture (commune de Saint-Savin).

LO PARVI, 2000. Etang de Lemps (communes d'Optevoz et de Saint Baudille de la Tour) : rapport d'études scientifiques.

LO PARVI, 2000. Inventaire naturaliste des mares en Isle Crémieu.

LO PARVI, 2001. Contribution à l'évaluation du patrimoine naturel de la commune de Creys-Mépieu. 42 p.

LO PARVI, 2001. ENS du méandre du Saugey, suivi scientifique.

LO PARVI, 2001. Les mares de Craquenot. Expertise naturaliste et notice de gestion. 40 p. Conseil général de l'Isère.

LO PARVI, 2002. Fiches de description des étangs prioritaires Isle Crémieu identifiés sur le bassin de la Bourbre.

LO PARVI, 2002. Plan d'actions pour les étangs, lacs et autres plans d'eau de l'Isle Crémieu. Phase 1 : inventaire - atlas communal - propositions d'actions. 54 p. + annexes. LO PARVI.

LO PARVI, 2002. Plan de gestion de la Réserve Naturel Volontaire des Etangs de Mépieu.

LO PARVI, 2003. Etangs et lacs prioritaires en Isle Crémieu.

LO PARVI, 2004. Plan de gestion du marais de l'Ambossu.

LO PARVI, 2005. Atlas du patrimoine naturel et des acteurs du Haut-Rhône entre Brangues (38) et Brégnier-Cordon (01). 125 p. LO PARVI.

LO PARVI, 2007. Plan de gestion de l'étang et pelouses sèches de Marsa. Espace Naturel Sensible.

LO PARVI, 2007. Plan de gestion et d'interprétation de l'espace naturel sensible de l'ancien méandre du Saugey 2007-2011.

LONGERINAS T., 2002. Sauvegarde des amphibiens en migration pré-nuptiale sur la Réserve naturelle de l'étang du Grand Lemps. 25 p. + annexes. BTA gestion de la faune sauvage / AVENIR.

LOOSE D. & ZANNONI C. (CORA ISÈRE), 1998. Marais de Crolles : synthèse des connaissances sur la faune vertébrée et proposition de gestion. 11 p. + annexes. CORA ISÈRE / AVENIR.

LOOSE D. (CORA ISÈRE), 1991. Roselière du Muscardin - Saint Egrève (38) - Suivi écologique.

LOOSE D. (CORA ISÈRE), 1992. Roselière du Muscardin - Saint Egrève (38) - Suivi écologique.

LOOSE D. (CORA ISÈRE), 1999. Contribution du CORA Isère au porter à connaissance sur les sites remarquables du Parc naturel régional de Chatreuse. 3 p. CORA ISÈRE / AVENIR.

LOOSE D. (CORA ISÈRE), 1999. Diagnostic faune : Forêt alluviale de Chapareillan. 21 p. CORA ISÈRE / AVENIR.

LOOSE D. (CORA ISÈRE), 1999. Diagnostic faune. Marais des Sailles. Saint-Pierre-d'Allevard (38). 7 p. CORA ISÈRE / AVENIR.

MACAIRE M., PEDOLETTI B. et al., 2003. La forêt alluviale du Grésivaudan. Un espace naturel à sauvegarder. Commune du Cheylas. 22 p. FRAPNA / AURG / DDAF / Conseil général de l'Isère.

MAGRANER J., 1984. Etude herpétologique et ornithologique des zones humides de Lans en Vercors et Villard de Lans ; Autrans et Méaudre, Léoncel.

MAILLET G. & MARCIAU R. (AVENIR), 2001. Rapport d'activité de la Tourbière du Lac (le Grand Lemps et Châbons). Pour la période du 1er septembre 2000 au 31 août 2001. 54 p. + annexes. AVENIR / DIREN Rhône-Alpes.

MAILLET G. & MARCIAU R. (AVENIR), 2002. Rapport d'activité de la Tourbière du Lac pour la période du 1er septembre au 31 août 2002. 49 p. + annexes. AVENIR / DIREN.

MAILLET G. (AVENIR), 2000. Etude et sauvetage des amphibiens traversant la D520 vers les tourbières de l'Herretang. 19 p. + annexes. AVENIR / Conseil général de l'Isère.

MAILLET G. (AVENIR), 2003. Diagnostic conseil pour la labellisation des Etangs de Chanclau.

MAILLET G. (AVENIR), 2003. Diagnostic environnemental, interaction avec l'A48 sur la tourbière de Lac et son bassin versant. Etat des lieu 2002. p. AVENIR / AREA.

MAILLET G. (AVENIR), 2003. Rapport d'activité de la tourbière du Lac pour la période du 1er semptembre 2002 au 31 août 2003. Version provisoire. 46 p. + annexes. AVENIR.

MAILLET G. (AVENIR) & BAILLY J. (CORA ISÈRE), 1999. La tourbière du Lac : Plan d'interprétation. 72 p. + annexes. AVENIR / CORA / DIREN Rhône-Alpes.

Mairie de Crolles, 2004. De l'eau et des hommes. Deux siècles de patrimoine à Crolles. 52 p.

Mairie de la Verpillère, 1994. Un étang pour Malatrait. Avant projet sommaire. Cahier des charges. 41 p.

MANNEVILLE O. (Groupe d'étude des tourbières), 1999. Le monde des tourbières et des marais. 320 p. Delachaux et Niestlé / Espaces naturels de France / Union Européenne.

MARCIAU R. & MAEDER A. (AVENIR), 1998. Plan de gestion du marais de la Véronnière. 96 p. + annexes. AVENIR / Conseil général de l'Isère / Région Rhône-Alpes.

MARCIAU R. (AVENIR), 1987. Bilan économique de l'assainissement et perspectives de gestion des zones humides. 56 p.

MARCIAU R. (AVENIR), 1996. Inventaire du patrimoine des réserves naturelles. Réserve naturelle de l'étang du Grand Lemps. 58 p. Réserves naturelles de France.

MARCIAU R. (AVENIR), 1997. Plan de gestion des marais du Val d'Ainan. 139 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Conseil Régional Rhône-Alpes.

MARCIAU R. (AVENIR), 2004. Diagnostic conseil pour la labellisation en ENS : Marais de la Frette.

MARCIAU R. (AVENIR), 2005. Dossier de préconisation de gestion : Espace alluvial des lônes de Pontcharra (communauté de communes du Haut Grésivaudan). 43 p. + annexes. Communauté de communes du Haut Grésivaudan.

MARCIAU R. (AVENIR), 2005. Dossier de prise en considération : Lacs et tourbières des crêts d'Allevard.

MARCIAU R. (AVENIR), 2005. Lacs et tourbières des Crêts d'Allevard. Dossier de prise en considération. 42 p. + annexes. Fédération des Chasseurs de l'Isère / Conseil général de l'Isère / AVENIR.

MARCIAU R., MAILLET G. (AVENIR) & LOOSE D. (CORA ISÈRE), 1997. Plan de gestion de la Réserve naturelle de l'étang du Grand Lemps. 118 p. + annexes. Région Rhône Alpes / DIREN Rhône Alpes / Conseil général de l'Isère.

MARION P., 1986. Les carrières dans le département de l'Isère : Présentation de l'activité en 1985. 22 p. + annexes. Institut de géographie alpine / DDAF Isère.

MARRON S. (AVENIR), 1996. Dossier de proposition de réhabilitation de la zone humide de Laca.

MARTIN B. & MARRON S. (AVENIR), 1995. Dossier de synthèse : Parcours de découverte des richesses et des pratiques sylvicoles du Crêt de Chazay : D'Adret en Ubac. 50 p. + annexes.

MARTIN I. (AVENIR), 2000. Étude hydrogéologique de trois paléo méandres de l'Isère. 92 p. + annexes. SIVU de la Fure.

MARTIN T. (AVENIR), 2008. Contribution à l'inventaire des zones humides de l'Isère. Secteurs Bièvre/Chambran-Galaure. Rapport de stage de Master II Professionnel (UJF). 39 p. + annexes. AVENIR / UFR de Biologie (UJF).

MAUCHAMP A., THIBAULT M. & YAVERCOVSKI N., 2003. Assistance au suivi et à la gestion des roselières des réserves naturelles de France. Rapport n°2. 79 p. Station biologique de la Tour du Valat / Réserves naturelles de France.

MAUCHAMP A., YAVERCOVSKI N. & SINNASSAMY J.M., 2002. Assistance au suivi et à la gestion des roselières des réserves naturelles de France. 72 p. Fondation Sansouire Tour du Valat / Réserves naturelles de France.

MAUREL P., 1989. Schéma directeur de valorisation des espaces naturels de la vallée de la Bourbre et du Catelan. Zone de Malatrait. (communes de Saint Quentin Fallavier, la Verpillière, Chamagnieu, Frontonas, Satolas et Bonce). 60 p. + annexes. AVENIR.

MERCATO A. & CHAUFFIN J., 1980. Vie et déchéance d'un marais. De la Verpillière à Morestel. extrait 34 p. Publication de l'APPAS - n°9.

MICHEL M., 1971. Hydrologie du bassin versant de Theys (Isère). 123 p. Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble.

MICHELOT J-L., 1995. Atlas des sites d'intérêt écologique du pont d'Evieu à Vertrieu : Chute de Sault Brénaz, état des connaissances. CNR.

MICHELOT J-L., 2003. Les zones humides et l'eau. Cahier thématique du Programme national de recherche sur les zones humides. 63 p. Agences de l'eau / Ministère de l'écologie et du développement durable / Ministère de l'agriculture, de l'alimentation de la pêche et des affaires rurales / Ministère de l'équipement, des transport, du logement, du tourisme et de la mer.

MICHELOT J-L., 2004. Inventaire préliminaire des zones humides du département du Rhône. 15 p. Conseil général du Rhône.

MICHELOT J-L., 2004. Plan de Gestion et d'Aménagement de l'Espace Naturel Sensible de l'Etang de Montjoux. 42 p. Conseil général de l'Isère.

MICHELOT J-L., 2005. Caractérisation des zones humides. Cahier thématique du Programme national de recherche sur les zones humides. 70 p. Agences de l'eau / Ministère de l'écologie et du développement durable / Ministère de l'agriculture, de l'alimentation de la pêche et des affaires rurales / Ministère de l'équipement, des transport, du logement, du tourisme et de la mer.

MICHELOT J-L., 2005. Plan de Gestion et d'Aménagement de l'Espace Naturel Sensible de l'Etang de Montjoux. 159 p. Conseil général de l'Isère.

MICHELOT J-L. (ECOSPHERE), 2006. Gestion des zones humides. Cahier thématique du Programme national de recherche sur les zones humides. 63 p. BRGM / Agences de l'eau / Ministère de l'écologie et du développement durable / Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité / Ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la Mer.

Ministère de l'agriculture et de la pêche / Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement / MNHN, 2001. Cahiers des habitats forestiers : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'interet communautaire. Tome HF1 et 2- La Documentation française.

MOLEDO A. (AVENIR), 2000. Au pays où volent les chevreuils et où la terre brûle… Les tourbières de Herretang Tome 2 : Annexes. 48 p. BTS Gestion et protection de la nature / AVENIR.

MOLEDO A. (AVENIR), 2000. Au pays où volent les chevreuils et où la terre brûle… Les tourbières de l'Herretang. Tome 1 : Rapport. 51 p. BTS Gestion et protection de la nature / AVENIR.

MONCEIX V. (AVENIR), 1997. Plan de gestion de la tourbière de la Combe de l'étang de Bressieux (Forêt communale de Saint-Siméon-de-Bressieux, Isère). 29 p. + annexes. AVENIR / CREN / Conseil Général de l'Isère / Région Rhône Alpes / Union Européenne.

MONIN D. (ONF - BEFE), 2000. Diagnostic et plan d'objectifs d'entretien de la végétation des berges des cours d'eau, des lacs et des zones humides. Partie occidentale du Massif de Belledonne. 229 p. Agence de l'eau RMC / Communauté de communes du Balcon de Belledonne / Espace Belledonne / Conseil Général de l'Isère.

MONNET S. (AVENIR), 2007. Inventaire des zones humides dans le nord Isère. Rapport de stage de Master II (IGA). 89 p. AVENIR / IGA (UJF).

MONTEGUT J., 1999. Le milieu aquatique. Clé de détermination (Tome II). 60 p.

MOREAU P-A., 2001. Inventaire mycologique de la Réserve naturelle du Grand Lemps (communes du Grand Lemps et de Châbons, Isère). 38 p. Laboratoire de dynamique des écosystèmes d'altitude / Université de Savoie.

MOREAU P-A., 2002. Inventaire mycologique des la Tourbière des Planchettes (commune de Saint Siméon de Bressieux). 34 p. AVENIR / Fédération Mycologique Dauphiné Savoie / Laboratoire de dynamique des Écosystèmes d'Altitude - Université de Savoie.

MOREAU P-A., 2002. Inventaire mycologique des tourbières de l'Herretang (Communes de Saint-Laurent-du-Pont et de Saint-Joseph-de-Rivière). 36 p. AVENIR / Fédération Mycologique Dauphiné Savoie / Laboratoire de dynamique des Écosystèmes d'Altitude Université de Savoie.

MORELL K. in Actes de la journée technique Triton crêté en Rhone-Alpes (LPO 38, 2008), 2008. Utilisation des habitats terrestres et aquatiques par une population de Triturus cristatus inféodée à la zone humide temporaire du Grand Liens (Isère).

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, 2004. Inventaire des zones humides du Vercors - Atlas (Contrat de rivière Vercors eau pure Opération B4-7 du Contrat). 13 p. + annexes. Parc Naturel Régional du Vercors.

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, 2005. Plan de gestion de l'ENS 'Roselière du Muscardin' à Rocheplaine.

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, 2006. Plan de gestion de l'ENS 'Etang du Mas des Beroudières'. 81p. + annexes.

MOSAIQUE ENVIRONNEMENT, 2006. Plan de gestion et d'aménagement de l'ENS 'Etang de Gôle' Tome 1 et 2 (rapport et annexes). 115 p. + annexes.

MOYSE J-P., 1987. Étude d'aménagement de la tourbière de Saint Laurent du Pont. Création d'une base de loisir et de plans d'eau à vocation piscicole et écologique. 3e phase : définition du réaménagement. 60 p. CARENE / Comité d'expansion du massif Chartreuse.

MULLER N. (AVENIR), 2000. Plan de gestion de la forêt alluviale de Chapareillan. 54 p. + annexes.

Muséum d'histoire naturelle de Grenoble & Sympétrum, 2003. 27 Libellules remarquables de Rhône Alpes. 20 p. Ville de Grenoble / Région Rhône-Alpes.

Muséum National d'Histoire Naturelle, 2002. Aménagement écologique des carrières en eau. Guide pratique. 206 p. Comité National de la Charte / Union national des producteurs de granulats.

Muséum National d'Histoire Naturelle, 2002. Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 3 : habitats humides.

Nature et Humanisme, 2005. Etat initial de la faune des vertébrés de la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

NEDJAI R. & HESSAS N. (IGA), 2006. Marais de Montfort : conséquence d'une inondation provoquée ? 17 p.

NOBLET J-F., 1988. Faune du Marais de Crolles. Protection et valorisation. 19 p. FRAPNA Isère / AVENIR.

NOEL C. & TARDY B. (AVENIR), 2000. Plan de gestion de la tourbière du Peuil (commune de Claix). 75 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Région Rhône-Alpes.

NVS, 2001. Etude du patrimoine naturel du secteur des sayes et des Terreaux (commune de l'Isle d'abeau, département de l'Isère). Nature et Vie Sociale.

NVS & CORA Rhône Alpes, 2001. Etude du patrimoine naturel du secteur des Sayes et des Terraux (IDAB).

OBERTI D. & CHAMBAUD F. (CAEI), 2008. Inventaire des zones humides de l'Isère : synthèse et notice de la carte des zones humides sur la commune de Lumbin. 24 p. AVENIR.

OBERTI D. & CHAMBAUD F. (CAEI), 2008. Inventaire des zones humides de l'Isère : synthèse et notice de la carte des zones humides sur les communes de Vaulx-Milieu, L'Isle d'Abeau et Saint-Chef. 26 p. AVENIR.

Observatoire Agricole de l'Y Grenoblois, 2000. Forêt périurbaine de Grenoble-Alpes Métropole. 29 p. Grenoble-Alpes Métropole / ADAYG.

Office national de la chasse, 1987. Oiseaux d'eau et zones humides à vocation agricole. 27 p.

ONCFS, 1979. Zones humides, propositions pour un réseau de réserves. 106 p. ONC, Chambéry.

ONF, 2009. Document d'objectif du site Natura 2000 : Etangs, landes, vallons tourbeux humides et ruisseaux à écrevisses de Chambaran.

ONF (Direction Régionale Alsace), 1997. Typologie des peuplements alluviaux. 5 p. + annexes.

ONF (Direction Régionale Alsace), 2003. Plan de gestion forestier des boisements du Bois Français.

PAPIRNYK M.(AVENIR), 1999. Inventaire et analyse du bassin versant de la tourbière du Grand Lemps / Châbons. 1ère phase du document d'objectif Natura 2000. 87 p. + annexes. DIREN Rhône-Alpes.

Parc national de la Vanoise, 1987. Lacs de montagne : mieux connaître et bien gérer. 36 p. Ministère de l'environnement / Conseil général de la Savoie.

Parc national des Ecrins, 1995. Delphine : inventaire et cartographie des milieux. 36 p. Parc national des Ecrins.

Parc national des Ecrins, 2006. Clé d'identification des groupements végétaux du parc national des Ecrins et des régions voisines. 84 p. + annexes.

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient, 2001. Actes des 1ères rencontres nationales des acteurs du pôle relais Zones Humides intérieures. 144 p. Parcs naturels régionaux de France / Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

PASCAULT B. & VENTROUX J. (AVENIR), 2004. Plan de gestion du marais de Cras (communes de Cras et de Poliénas). 90 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Région Rhône-Alpes.

PASCAULT B. (PNRC), 2000. Le marais de l'Etang Dauphin vers une gestion écologique concertée.

PAUTOU G. & GIREL J. & al., 1996. Les changements de végétation dans les hydrosystèmes fluviaux. L'exemple du Haut-Rhône et de l'Isère dans le Grésivaudan. P. 41- 66. Rev Ecol. Alp.(tome III).

PELLETIER D. & MULLER-PELLETIER C., 2004. L'abri sous bloc n°1 de l'Aulp du Seuil. Saint Bernard du Touvet (Chartreuse, Isère 38). Rapport intermédiaire 2004. Opération 2003-2005. 62 p.

PELZER P., 1982. Le marais de Chirens.. 47 p. Lycée agricole de Neuvic / FRAPNA.

PERRIN C. (AVENIR), 1997. Plan de gestion du marais de Montfort (Crolles). 59 p. + annexes. AVENIR / Conseil général de l'Isère / Région Rhône-Alpes.

PERROT S., 1997. Marais du Val d'Ainan : Diagnostic d'altération du cours d'eau et premières indications pour une réhabilitation du site. 45 p. + annexes. BTS Gestion des espaces naturels de la Côte St André / Conseil Supérieur de la Pêche.

PEZET KUHN M. & LEBRUN M. (AURG), 2006. Pour un aménagement du territoire intégrant et valorisant les corridors écologiques dans la vallée du Grésivaudan. Diagnostic et proposition d'actions. 184 p. Conseil général de l'Isère.

PIBERNE B., 2006. Plan de gestion simplifié sur le Réseau de Mares de la Commune de Saint Julien de l'Herms. 21 p. + annexes. CFPPA de La Côte Saint André.

PIEGAY H., PAUTOU G. & RUFFINONI C., 2003. Les forêts riveraines des cours d'eau : écologie, fonctions et gestion. 464 p. Institut pour le développement forestier.

PILAUD-TIRARD L. & MARCIAU R. (AVENIR), 2003. Plan de gestion du marais du Moulin (commune de Massieu). 42 p. + annexes. AVENIR / Conseil général de l'Isère / Région Rhône-Alpes.

PILLARD A.S., PONT B., PISSAVIN S. et al., 2006. Évaluation du plan de gestion de la Réserve Naturelle de l'Ile de la Platière. Période 1999-2005. 72 p. + annexes. Association des amis de l'Ile de la Platière.

PILLARD A.S., PONT B., PISSAVIN S. et al., 2006. Réactualisation du Plan de Gestion de l'ENS du Méandre des OVES. 32 p. + annexes. Association des Amis de l'Île de la Platière.

PILLARD A-S., PONT B., PISSAVIN S. & BAZIN N. (Association des Amis de la RN de l'Ile de la Platière), 2006. Evaluation du plan de gestion de la Réserve naturelle de l'Ile de la Platière - Période 1999-2005. 72 p. + annexes.

PINSCHOF M. (SMABB), 2006. Les zones humides de la Bourbre.

Pôle relais tourbières, 2004. Synthèse des méthodologies d'inventaires de zones humides en France. Lettre de commande MC/MC/DIREN n°1044. 34 p. + annexes. DIREN-Franche Comté.

PONT B., 1994. Éléments bibliographiques en vue de la mise au point d'une méthode de suivi à long terme de la dynamique forestière spontanée des ripisylves. 18 p. Réserves naturelles de France / Réseau des réserves naturelles fluviales.

PONT B. (Association des Amis de la RN de l'Ile de la Platière), 1999. Plan de gestion de la RN de l'Ile de la Platière 1999-2003.

PONT B. (Association des Amis de la RN de l'Ile de la Platière), 2000. Plan de gestion de l'Espace naturel sensible du Méandre des Oves.

PORTAL F. (AVENIR), 1996. Évolution du paysage du marais de Chirens et ses abords de 1960 à 1993. 13 p. + annexes. DEA "Gestion des espaces montagnards".

PORTAL F. (AVENIR), 1996. Interactions entre un marais, des hommes acteurs de sa transformation, et des hommes observateurs. 12 p. AVENIR.

PORTAL F. (AVENIR), 1996. Réflexion sur la gestion des espaces naturels : le cas du plan de gestion des marais du Val d'Ainan. 131 p. + annexes.

POUGET S., 1993. Tourbières : étude de sites potentiels vis-à-vis de l'environnement.

Prefecture Isère, 2004. Arrêté préfectoral de protection de biotope du marais de Charamel.

Préfecture Isère, 1994. Arrété préfectoral de protection de biotope du Confluent Bourbre/Catelan.

Préfet coordinateur du bassin Rhône Méditerranée Corse / Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse, 2001. Zones humides, zones utiles : 600 actions pour agir ensemble. 364 p.

Programme National de Recherche sur les Zones Humides, 2004. Programme National de Recherche sur les Zones Humides - Les actes du colloque de Toulouse. 305 p. République Française.

Région Rhône Alpes, 1998. Gestion des rivières et des lacs : petit guide juridique à l'attention des élus locaux de Rhône Alpes. 33 p. Agence de l'eau RMC / Région Rhône Alpes / DIREN Rhône Alpes.

Réseau National de Bassin Rhône Méditerranée Corse, 1999. Qualité des cours d'eau. Résultats 1997. 76 p. Agence de l'eau RMC / DIREN Rhône Alpes (délégation bassin).

Réserve naturelle du marais de Lavours, 2005. Les prairies humides à gentiane des marais et Maculinea. Les cahiers techniques du CREN. 19 p. CREN.

REVIL S., 2000. La forêt alluviale du Bois Français, mille feuilles et beaucoup d'eau. 66 p.

RICHARD D., 1982. Note sur l'intérêt du Marais de Saint Aupre.

RIPPERT B. (PNRC), 2000. Plan de gestion du marais de l'Etang Dauphin, l'étang des Rivoirettes.

RIVE-ENVIRONNEMENT, 1997. Hydrobiologie du plan d'eau de la Base Nature de Bois Français. Eléments de productivité et caractéristiques des cours d'eau. 50 p.

ROLAND O., GAILLARDOT H. , PEDROLETTI B. & MACAIRE M., 1998. La forêt alluviale du Grésivaudan : Un espace naturel à sauvegarder. 32 p. Agence d'urbanisme de la région grenobloise / DDAF / FRAPNA / Conseil Général de l'Isère / Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

ROSALIA (Club d'entomologie dauphinois), 1997. Marais du Val d'Ainan : Synthèse faunistique sur le marais de Chirens et éléments de gestion. Peuplement entomologique. 28 p. AVENIR.

ROSSET P. (FLAVIA), 2002. Les palpillons de la tourbière de l'Herretang. 15 p.

ROYAUD A., 2006. Inventaire des sphaignes et diagnostic sphagnologiques des tourbières du Massif de Belledonne. 38 p. AVENIR.

ROZIER Y. (CED Entreprises), 2006. Inventaire de Lépidoptères Rhopalocères et suivi des espèces protégées : *Lycaena dispar*, *Maculinea teleius* et *Coenonympha oedippus* sur le marais de Montfort (Crolles, 38). 14 p. Conseil général de l'Isère.

SALEN P. (GENTIANA), 1996. Étude Floristique et Cartographie des Habitats des Prairies humides de Haute Gère et de la vallée encaissée de la Sévenne. 17 p. + annexes.

SALEN P. (GENTIANA), 1997. Étude floristique et mise en valeur du lac de Freydière et du Mont Morel. 10 p. Mairie de Revel.

SALEN P. & MASSINE C. (GENTIANA), 1998. Etude floristique des forêts alluviales de Montbonnot-St-Martin (38). 27 p.

SALEN P. (GENTIANA), 1998. Liste d'alerte des plantes protégées régionales les plus menacées du département de l'Isère. 12 p. + annexes. Conseil général de l'Isère / Région Rhône-Alpes.

SALEN P. (GENTIANA), 1999. Inventaire des petites zones humides du Parc naturel régional de Chartreuse. Parc naturel régional de Chartreuse.

SALEN P., BIRON H. et al., 1999. Inventaire Flore et Milieux naturels sensibles et remarquables de l'agglomération grenobloise. 50 p. GENTIANA.

SAN, 1997. Le chemin des marais. Ville Nouvelle Environnement.

SAN, 2001. Dossier de classement en Espace Naturel Sensible - commande travaux - Vallon du Layet, commune de Villefontaine. Ville Nouvelle Environnement.

SAN, 2001. Plan de gestion Ecorcheboeuf. Ville Nouvelle Environnement.

SAN, 2004. Plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de l'Etang de Saint Bonnet. Ville Nouvelle Environnement.

SANCHIS É., 1994. Forêts alluviales du Grésivaudan : 1ers éléments pour la mise en place d'une politique globale de protection des espaces naturels de valeur dans la vallée de l'Isère entre Pontcharra et Saint Gervais. 65 p. ENGREF Nancy & DDAF Isère.

SAUVETERRE, 1980. Surveillance écologique de l'étang de Saint-Quentin-Fallavier. EPIDA.

SAVOYAT C. (SMABB), 2002. Ruisseau de Saint-Savin : Etat des lieux, diagnostic et propositions d'actions. SMABB.

Secrétariat faune flore du muséum d'histoire naturelle de Grenoble, 1984. Intérêts biologiques et géologiques des marais du Val d'Ainan. 19 p. DDA Isère / Ministère de l'environnement.

SEGHERS J. (AVENIR), 2000. Etude des secteurs boisés sur l'espace naturel Bourbre-Catelan. 39 p. + annexes.

SEIGNE-MARTIN A., BERNARD M. & MARCIAU R. (AVENIR), 2006. Plan de préservation et d'interprétation du marais de Montfort (commune de Crolles). 96 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

Service du génie rural des eaux et forêts, 1984. Inventaire des richesses minérales et floristiques du massif de Belledonne. 74 fiches. DDAF.

Service fédéral de la protection de l'environnement et de l'Inspection de la pêche, 1971. Aménagement piscicole des lacs de montagne et des étangs de gravières. L'appréciation de la productivité des cours d'eaux. Publications n°28. 19 p.

Service foncier, 1989. Étude d'impact du remembrement de Bois Français (le Versoud). État initial, les impacts et recommandations. 45 p. DDAF Isère.

Service génie rural des eaux et forêts, 1981. Projet de Réserve Naturelle du Massif de Belledonne. 6 p. Ministère de l'agriculture / DDA Isère.

Service régional d'aménagement des eaux en Rhône-Alpes, 1991. Situation écologique des cours d'eau en Rhône Alpes. Région Rhône-Alpes / Préfecture de la région Rhône-Alpes.

Service régional de l'aménagement des eaux Rhône-Alpes, 1989. Diagnose rapide des milieux lacustres (Lacs de Laffrey, Petichet et Pierre Châtel). 79 p. Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse / SRAERA Lyon / CEMAGREF Lyon.

Sevenne Environnement, 2003. La Vallée de la Sevenne face à son Développement. 83 p. Sevenne Environnement.

SEVIN Florence & Grossi J-L. (AVENIR), 2007. Plan de préservation et d'interprétation du marais de Chirens (commune de Chirens). 148 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

SEVRIN-REYSSAC J., 1985. Bien connaître son étang… pour mieux le gérer. 77 p. Muséum National d'Histoire Naturelle / Ministère de l'environnement.

SIAHQVBD, 1995. Contrat de rivière des Quatre Vallées du Bas Dauphiné. 14 p. + annexes. Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydrolique des Quatre Vallées du Bas Dauphiné.

SIAHQVBD, 1996. Étude de définition détaillée de deux zones naturelles sensibles. 49 p. + annexes. Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des 4 Vallées du Bas Dauphiné.

SILENE, 1990. Recensement piscicole de l'Etang de Saint Bonnet. SAN.

SINNASSAMY J-M. & MAUCHAMP A., 2001. Gestion des milieux et des espèces. Cahiers techniques n°63 : Roselières. Gestion fonctionnelle et patrimoniale. 96 p. ATEN / Réserves Naturelles de France.

SIPAVAG & AVENIR, 1989. Frange Verte Sud et sud-est. 15 p.

SMABB, 1997. Vallée de l'Hien : de l'étude de l'interet écologique à la définition des priorités de conservation.

SMABB, 2007. Schéma d'Aménagement et de Gestion Eau de la Bourbre.

SMABB, CORA ISÈRE & CRPF, 2002. Plan de gestion simple des combes humides (VALAUSIN, RIVAUX) - Action 26 CGD IPA.

SOGREAH, 1999. Schéma de remise en eau du Drac aval. 70 p.

SOGREAH, 2001. Marais de Virieu - état des lieux. DDAF

SOGREAH, 2001. Synthèse des connaissances hydrogéologiques sur le bassin de la Bourbre - Etude préalable au S.A.G.E.

SOGREAH, 2003. Etang de Lemps : étude hydraulique, analyse de la qualité de l'eau.

SOGREAH, 2003. Marais de Virieu - proposition d'action.SMABB.

SOGREAH, 2005. Gestion concertée autour des lacs matheysins. Rapport phase 1. Syndicat intercommunal d'assainissement.

SOGREAH, BRL Ingénierie & Gay environnement, 2006. Élaboration de la phase AVP du projet intégré "Isère Amont". Plan d' action environnemental. 32 p. SYMBHI.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2003. Inventaire du Patrimoine Naturel - Saint Julien de l'Herms. 39 p. + annexes.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2004. Expertise Écologique Rhône P.L.U.R.I.E.L.. 21 p. + annexes.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2005. Inventaire du Patrimoine Naturel - Commune de Meyssiez. 32 p. + annexes.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2005. Inventaire du Patrimoine Naturel Commune de Agnin. 30 p. + annexes.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2007. Notice de gestion 2007-2011 : Espace Naturel Sensible de la Zone Humide de la Merlière. 53 p. + annexes.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2008. Espace Naturel Sensible de l'étang du Mas des Béroudières – St Didier de Bizonnes. Suivi scientifique 2008. 1 p.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2008. Espace Naturel Sensible des Prairies Inondables de Pont-Evêque. Notice de Gestion 2009 - 2013. 79 p. + annexes.

SOUVIGNET N. (GERE VIVANTE), 2008. Sentier Pédagogique Secteur Nord-Est de l'Espace Naturel Sensible de l'Etang de Montjoux. 27 p. Conseil général de l'Isère.

STROBEL J-B., MARCIAU R., TRENTIN Corine et BERENGER Myrtille, 2007. Plan de préservation de l'ENS du marais de la Véronnière (commune de Montferrat). 96 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

SUISSE GUILLAUD T., 1997. Découvrir la vie d'une tourbière. Projet d'animation du sentier d'interprétation de la tourbière de Saint Laurent du Pont. 32 p. CFMM de Thônes / AVENIR.

SYMBHI, 2005. Bilan de la première phase de concertation. De Pontcharra à Grenoble. Le projet Isère Amont. 45 p.

SYMBHI, 2006. Cartographie Avant Projet Isère Amont secteur 5.

SYMBHI, 2006. Cartographie Avant Projet secteur 2.

SYMBHI, 2006. Recensement des habitats et espèces protégées, Vallée du Grésivaudan Projet Isère Amont.

SYMPETRUM, 2000. Catalogue des sites odonatologiques remarquables de l'Isère et contribution à la réflexion sur les ZNIEFF en Rhône Alpes. 101 p. DIREN Rhône Alpes / CREN.

SYMPETRUM, 2002. Les Libellules du pays voisonnais.

Syndicat intercommunal pour l'aménagement des Lacs, 1982. Propositions pour un schéma d'aménagement des Lacs de Laffrey. 21 p. DDE Isère - GEP.

Syndicat intercommunal pour l'aménagement des Lacs, 1983. Schéma d'aménagement des lacs de Laffrey. 30 p. DDE Isère - GEP.

Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère, 2005. Dossier de consultation. Projet Isère amont. Aménagement de l'Isère de Pontcharra à Grenoble. 95 p. + annexes. Conseil général de l'Isère.

Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère, 2006. Rapport de présentation synthétique du schéma d'aménagement du projet "Isère amont". Documents cartographiques. 23 p. + annexes.

Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma Directeur de la région grenobloise, 1999. Projet de schéma directeur de la région grenobloise. 175 p. Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi du Schéma Directeur de la région grenobloise, 2000. Schéma Directeur de la Région Grenobloise. 192 p. + cartes.

Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi d'un schéma directeur pour la région grenobloise, 1998. Schéma directeur de la région grenobloise : les choix stratégiques. 61 p. Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi d'un schéma directeur pour la région grenobloise.

Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi d'un schéma directeur pour la région grenobloise, 1999. Schéma directeur de la région grenobloise : Clefs pour un territoire attractif, équilibré et solidaire. 11 p. Syndicat mixte pour l'élaboration et le suivi d'un schéma directeur pour la région grenobloise.

TARDY B. (AVENIR), 2000. Plan de gestion des anciens méandres de l'Etang de Mai et la Boucle des Moïles (communes de Tullins et Vourey).

TARDY B. (AVENIR), 2001. Plan de gestion du marais des Goureux (commune de Vourey).

TEMCIS consultants, 2002. Tourbières de l'Herretang. Étude hydraulique. 21 p. + annexes. AVENIR.

TEREO, 2005. Rapport d'étude : ENS du Marais des Seiglières, notice d'aménagement et de gestion. Commune de Saint-Martin-d'Uriage.

TESCONI C. & MURRAZ S. (AVENIR), 2002. Plan de gestion du marais de Charvas (Villette d'Anthon et Pusignan). 92 p. + annexes. AVENIR / Région Rhône-Alpes / Conseil général de l'Isère.

TOURLONIAS D., 2001. Diagnostic environnemental et paysager sur le territoire Isère Portes des Alpes. 127 p. Chambre d'agriculture de l'Isère / Association du contrat global de développement Isère Portes des Alpes.

TOURREAU G. (PNRC), 2000. Plan de restauration du marais de l'Etang Dauphin.

TRENTIN C. (AVENIR), 2007. Inventaires des zones humides "Loi sur l'Eau" du département de l'Isère. Territoires de la "Bourbre" et des "Affluents Rhône Amont et Est Lyonnais". Rapport de stage de Master II (Université de Montpellier II). 20 p. + annexes. AVENIR-Université de Montpellier II.

Université d'Orléans / École normale supérieure de Fontenay Saint Cloud / Muséum des Sciences Naturelles de Chartres, 1995. Mares de la France des plaines et des moyennes montagnes. Eaux domestiquées, lieux dévalués, mais zones humides à réhabiliter. Acte de Colloque. 28 p.

VEILLET B. (FRAPNA), 1991. Les richesses naturelles de Saint Etienne de Crossey, Inventaire et protection.

VERILHAC F., 1989. Marais et tourbières. 19 p.

VICAT, 1999. Réserve naturelle volontaire 'Etangs de Mépieu', dossier scientifique, etat des lieux, proposition de plan de gestion.

VILLARET J-C. & BRUEL H. (CBNA), 1999. Etude botanique du site du Rif Tort - Cote Allamelle (communes de Besse et de Mizoen).

VILLIERS F., 2003. Cartographie hydrographique des bassins versant du Luitel et du Praver (rapport de licence de biologie des Organismes ; UJF Grenoble 1).

VIONNET-FUASSET P. et GROSSI J-L. (AVENIR), 2003. Plan de gestion du marais des Engenières (Sassenage). 71 p. + annexes. Région Rhône-Alpes / Agence de l'Eau RMC.

ZANNONI C., 1996. Le Marais de Crolles. Etat 1987. Dossiers rouges n°19.

ZYLBERBLAT M., 1986. Schéma de vocation piscicole. Cartographie. Isère amont. Volume 3. Conseil supérieur de la pêche / DDAF Isère.

ZYLBERBLAT M., 1986. Schéma de vocation piscicole. Cartographie. Isère aval. Volume 4. Conseil supérieur de la pêche / DDAF Isère.

Annexes

Annexe 1 : Typologie SDAGE et code Corine Biotope

Annexe 2 : Liste des espèces floristiques indicatrices de zones humides réalisée par le CBNA

Annexe 3 : Liste des personnes ressources

Annexe 4 : Fiche de terrain

Annexe 5 : Liste des membres du comité de pilotage « Zones humides » du Conseil général de l'Isère

Annexe 6 : Liste des zones humides par commune

Annexe 7 : Liste des habitats Corine Biotope

Annexe 8 : Liste des espèces végétales patrimoniales intégrées dans l'inventaire

Annexe 9 : Liste des zones humides par territoire

Annexe 1 : Typologie SDAGE et code Corine Biotope

Critères complémentaires de sélection des zones humides du département de l'Isère

Version du 09/01/07

Type SDAGE	Exemple isérois	ZH38 ou non	Sous type	Corine biotope
5- Bordure des cours d'eau hors plaine alluviale	Bourne à Rencurel	oui : zone inondable riveraine supérieure ***à 5m***	Grèves nues ou végétalisés Annexes fluviales Ripisylves Prairies inondables	24 Eaux courantes 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 44 Forêts et fourrés alluviaux très humides 53 Végétation de ceinture de bord des eaux
		oui : Rivière à renoncules aquatiques ou autre type DH		
		oui : si associé à l'alimentation d'une ZH		
		non si enrochement de part et d'autre		
	La Fure, la Morge	Faire des cesures pour les linéaires important avec tronçons homogènes		
6- Plaines alluviales	Rhône, Isère, Guiers, Ainan, Bourbre	S'appuyer au maximum sur des documents officiels existants : inondabilité, carte d'aptitude aux épandages, captage AEP, si nécessité programmation d'une campagne de sondages pédologiques. Faire des cesures pour les linéaires important avec tronçons homogènes		
7- Zones humides de bas-fonds en tête de bassin (définition très vaste, milieux fontinaux, prairies humides, phragmitaies etc…)	Taillefer : lac fourchu et autres, Belledonne : l'Arselle, Trièves : Tufière de la Dame	**Tourbières** : quelle que soit la taille si dans dossier de prise en considération des tourbières (doc 2006, Belledonne te Isle Crémieu) Difficulté de délimitation sur tourbières de pente **Tufière** à conserver quelle que soit la taille Possibilité de faire une enveloppe de type matrice en guttelette	Tourbières Prairies humides Milieux fontinaux Prairies tourbeuses Tufières	36 Pelouses alpines et subalpines 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 51 Tourbières bombées à communautés très acides 52 Tourbières de couverture 54 Bas-marais tourbières de transition et sources
8- Régions d'étangs	Crémieu : inventaire Lo parvi, Etang piscicole isolé : Le marais à Mens	**Groupement d'étangs** avec les zones humides associées ou **étang isolé** Soit une seule enveloppe si connexion ou polygones multiples n'étant pas réunis par une enveloppe mais portant le même code de référencement dans la base	Groupement d'étangs Etang isolé	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares)
9- Petits plans d'eau et bordures des plans d'eau	Lacs : Paladru, Laffrey etc	"seuls les **marges peu profondes** sont des zones humides au sens strict" jusqu'à 6 m de profondeur Enveloppe de lac à profondeur supérieure à 6 m (exemple du lac de Paladru) : il est décidé de cartographier l'enveloppe du lac mais la zone humide s'arrête au 6 mètres de profondeur (marais, roselière, herbiers aquatiques)	Bordures de lacs Prairies humides Prairies tourbeuses	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares) 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 44 Forêts et fourrés alluviaux très humides 53 Végétation de ceinture de bord des eaux
	Oisans, Belledonne	Pour les **lacs oligotrophes** de montagne : l'ensemble du plan d'eau est à sélectionner Soit une seule enveloppe si connexion ou polygones multiples n'étant pas réunis par une enveloppe mais portant le même code de référencement dans la base		
10- Marais et landes humides de plaine et plateaux	Marais de Charvas	Marais	Tourbières Prairies humides	37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 51 Tourbières bombées à communautés très acides 52 Tourbières de couvertures 54 Bas-marais, tourbières de transition et sources
11- Zones humides ponctuelles	Lac de Gore (mare glaciaire)	Mare en principe supérieure ou égale à 1 hectare	Réseau de mares ou mares permanentes ou temporaires, naturelles ou créées par l'homme	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares)
12- Marais aménagé dans un but agricole	Concerne toute les plaines alluviales du département Marais de Montfort sur Crolles Sud		Prairies amendées Peupleraie Céréaliculture	81 Prairies fortement amandées et ensemencées 83 Vergers (peupleraie)
13- Zones humides artificielles	Carrière d'Optevoz, roselière de la retenue de Beauvoir	Oui si zone humide patrimoniale	Contre-canaux Carrières en eau Bordure de retenues	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares) 88 Lagunes et réservoirs industriels, canaux
	Gravières très artificialisées du Grésivaudan, plan d'eau du Cheylas, Boucle de la Taillat, espaces bleux du Rhône ?	Oui si dans enveloppe zone humide au sens loi sur l'eau		
		non dans les autres cas		

Annexe 2 : Liste des espèces floristiques indicatrices de zones humides réalisé par le Conservatoire Botanique National Alpin

LISTE DES ESPECES VEGETALES DETERMINANTES DES ZONES HUMIDES POUR L'ISERE
source : CBNA, fèvrier 2007

H : 352 espèces représentatives de zone humide
D : 9 espèces discutables pour être totalement représentatives de zone humide
Certaines sont cependant assez représentatives de prairies inondables (Alopecurus pratensis, Bromus racemosus)
R : 15 espèces discutables pour être totalement représentatives de zone humide, mais représentatives de ripisylves

nbre		Taxon	Libellé
1	**D**	15437	Alopecurus pratensis L.
2	**D**	161	Angelica sylvestris L.
3	**D**	12345	Bartsia alpina L.
4	**D**	15695	Bromus racemosus L.
5	**D**	15838	Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.
6	**D**	15858	Deschampsia media (Gouan) Roemer & Schultes
7	**D**	10889	Frangula alnus Miller
8	**D**	7171	Lotus glaber Miller
9	**D**	2743	Pseudognaphalium luteo-album (L.) Hilliard & Burtt
10	**R**	17	Acer negundo L. subsp. negundo
11	**R**	3321	Alnus incana (L.) Moench
12	**R**	20001	Epipactis fibri Scappaticci & Robatsch
13	**R**	17645	Equisetum hyemale L.
14	**R**	4806	Humulus lupulus L.
15	**R**	11993	Populus alba L.
16	**R**	11996	Populus canescens (Aiton) Sm.
17	**R**	12002	Populus nigra L.
18	**R**	11342	Prunus padus L. subsp. padus
19	**R**	8260	Ribes rubrum L.
20	**R**	12017	Salix alba L. subsp. alba
21	**R**	12047	Salix daphnoides Vill.
22	**R**	12049	Salix elaeagnos Scop. subsp. angustifolia (Cariot) Rech. fil.
23	**R**	12062	Salix laggeri Wimmer
24	**R**	12078	Salix purpurea L.
25	**H**	801	Achillea ptarmica L.
26	**H**	17445	Adiantum capillus-veneris L.
27	**H**	15312	Agrostis canina L.
28	**H**	15363	Agrostis stolonifera L.
29	**H**	13455	Alisma lanceolatum With.
30	**H**	13458	Alisma plantago-aquatica L. ®A. plantago¯
31	**H**	13484	Allium angulosum L.
32	**H**	13546	Allium schoenoprasum L.
33	**H**	3320	Alnus glutinosa (L.) Gaertn.
34	**H**	15425	Alopecurus aequalis Sobol.
35	**H**	15431	Alopecurus geniculatus L.
36	**H**	15438	Alopecurus rendlei Eig
37	**H**	184	Apium nodiflorum (L.) Lag.
38	**H**	188	Apium repens (Jacq.) Lag.
39	**H**	3760	Arabis soyeri Reuter & Huet subsp. subcoriacea (Gren.) Breistr.
40	**H**	13463	Baldellia ranunculoides (L.) Parl.
41	**H**	205	Berula erecta (Hudson) Coville
42	**H**	1060	Bidens cernua L.
43	**H**	1062	Bidens connata Willd.
44	**H**	1063	Bidens frondosa L.
45	**H**	1066	Bidens radiata Thuill.
46	**H**	1068	Bidens tripartita L.
47	**H**	7947	Blackstonia perfoliata (L.) Hudson subsp. perfoliata
48	**H**	13828	Blysmus compressus (L.) Panzer ex Link
49	**H**	13829	Bolboschoenus maritimus (L.) Palla
50	**H**	15724	Calamagrostis canescens (Weber) Roth
51	**H**	15725	Calamagrostis epigejos (L.) Roth
52	**H**	15735	Calamagrostis pseudophragmites (Haller fil.) Koeler
53	**H**	13466	Caldesia parnassifolia (L.) Parl.
54	**H**	4608	Callitriche brutia Petagna
55	**H**	4610	Callitriche hamulata Koch
56	**H**	4612	Callitriche obtusangula Le Gall
57	**H**	4613	Callitriche palustris L.

nbre		Taxon	Libellé
58	H	4615	Callitriche platycarpa Kütz. in Reichenb.
59	H	4617	Callitriche stagnalis Scop.
60	H	10502	Caltha palustris L.
61	H	3922	Cardamine amara L.
62	H	13835	Carex acuta L.
63	H	13838	Carex acutiformis Ehrh.
64	H	13843	Carex appropinquata Schumacher
65	H	13857	Carex bicolor All.
66	H	13859	Carex bohemica Schreber
67	H	13871	Carex capillaris L.
68	H	13881	Carex cuprina (Sandor ex Heuffel) Nendtwich ex A. K
69	H	13884	Carex curta Good
70	H	13892	Carex davalliana Sm.
71	H	13899	Carex diandra Schrank
72	H	13904	Carex distans L.
73	H	13906	Carex disticha Hudson
74	H	13916	Carex echinata Murray
75	H	13917	Carex elata All. subsp. elata
76	H	13938	Carex flava L.
77	H	13941	Carex flava L. var. alpina Kneucker
78	H	13946	Carex frigida All.
79	H	13973	Carex hostiana DC.
80	H	13985	Carex lasiocarpa Ehrh.
81	H	13990	Carex limosa L.
82	H	14024	Carex nigra (L.) Reichard
83	H	14027	Carex nigra (L.) Reichard subsp. nigra
84	H	14048	Carex ovalis Good.
85	H	14052	Carex pallescens L.
86	H	14054	Carex panicea L.
87	H	14056	Carex paniculata L.
88	H	14058	Carex paniculata L. subsp. paniculata
89	H	14061	Carex pauciflora Lighft.
90	H	14062	Carex pendula Hudson
91	H	14074	Carex pseudocyperus L.
92	H	14077	Carex pulicaris L.
93	H	14085	Carex remota L.
94	H	14088	Carex riparia Curtis
95	H	14090	Carex rostrata Stokes
96	H	14126	Carex vesicaria L.
97	H	14127	Carex viridula Michaux
98	H	14128	Carex viridula Michaux subsp. brachyrrhyncha (Celak.) B. Schmid
99	H	14129	Carex viridula Michaux subsp. brachyrrhyncha (Celak.) B. Schmid var. elatior (Schlecht.) Crins
100	H	14131	Carex viridula Michaux subsp. oedocarpa (Anderss.) B. Schmid
101	H	14132	Carex viridula Michaux subsp. viridula
102	H	273	Carum verticillatum (L.) Koch
103	H	15750	Catabrosa aquatica (L.) P. Beauv.
104	H	5611	Ceratophyllum demersum L.
105	H	5612	Ceratophyllum demersum L. subsp. demersum
106	H	5615	Ceratophyllum submersum L. subsp. submersum
107	H	12125	Chrysosplenium alternifolium L.
108	H	12126	Chrysosplenium oppositifolium L.
109	H	1527	Cirsium monspessulanum (L.) Hill
110	H	1535	Cirsium palustre (L.) Scop.
111	H	1541	Cirsium rivulare (Jacq.) All.
112	H	14144	Cladium mariscus (L.) Pohl
113	H	1615	Crepis paludosa (L.) Moench
114	H	14153	Cyperus esculentus L.
115	H	14156	Cyperus fuscus L.
116	H	14163	Cyperus longus L.
117	H	14881	Dactylorhiza alpestris (Pugsl.) Averyanov
118	H	14882	Dactylorhiza angustata (Arvet-Touvet) Tyteca & Gathoye
119	H	14885	Dactylorhiza cruenta (O.F. Müller) So¢
120	H	14891	Dactylorhiza fistulosa (Moench) Baumann & Künkele
121	H	14894	Dactylorhiza incarnata (L.) So¢
122	H	14896	Dactylorhiza incarnata (L.) So¢ subsp. incarnata
123	H	14913	Dactylorhiza maculata (L.) So¢ subsp. maculata

nbre		Taxon	Libellé
124	H	14932	Dactylorhiza traunsteineri (Sauter) So¢ subsp. traunsteineri
125	H	15830	Danthonia alpina Vest
126	H	6381	Drosera longifolia L.
127	H	6382	Drosera rotundifolia L.
128	H	6392	Elatine alsinastrum L.
129	H	6394	Elatine hexandra (Lapierre) DC.
130	H	14179	Eleocharis acicularis (L.) Roemer & Schultes
131	H	14182	Eleocharis austriaca Hayek
132	H	14186	Eleocharis ovata (Roth) Roemer & Schultes
133	H	14188	Eleocharis palustris (L.) Roemer & Schultes
134	H	14193	Eleocharis quinqueflora (F.X. Hartmann) O. Schwarz
135	H	14194	Eleocharis uniglumis (Link) Schultes
136	H	14434	Elodea canadensis Michaux
137	H	9269	Epilobium alsinifolium Vill.
138	H	9280	Epilobium hirsutum L.
139	H	9290	Epilobium palustre L.
140	H	9291	Epilobium parviflorum Schreber
141	H	14950	Epipactis palustris (L.) Crantz
142	H	14955	Epipactis rhodanensis A. Gévaudan & K. Robatsch [1994]
143	H	17643	Equisetum fluviatile L.
144	H	17650	Equisetum palustre L.
145	H	17655	Equisetum telmateia Ehrh.
146	H	17656	Equisetum variegatum Schleicher
147	H	14203	Eriophorum gracile Koch ex Roth
148	H	14204	Eriophorum latifolium Hoppe
149	H	14205	Eriophorum polystachion L. [1753]
150	H	14209	Eriophorum scheuchzeri Hoppe
151	H	14210	Eriophorum vaginatum L.
152	H	6581	Euphorbia palustris L.
153	H	16273	Festuca trichophylla (Gaudin) K. Richter
154	H	11139	Filipendula ulmaria (L.) Maxim.
155	H	11141	Filipendula ulmaria (L.) Maxim. subsp. ulmaria
156	H	14755	Fritillaria meleagris L.
157	H	11875	Galium palustre L.
158	H	11878	Galium palustre L. subsp. elongatum (C. Presl) Lange
159	H	11879	Galium palustre L. subsp. palustre
160	H	11933	Galium uliginosum L.
161	H	6932	Genista anglica L.
162	H	8023	Gentiana asclepiadea L.
163	H	8025	Gentiana bavarica L.
164	H	8026	Gentiana bavarica L. subsp. bavarica
165	H	8069	Gentiana pneumonanthe L.
166	H	11163	Geum rivale L.
167	H	16313	Glyceria declinata Bréb.
168	H	16317	Glyceria fluitans (L.) R. Br.
169	H	16327	Glyceria notata Chevall.
170	H	1821	Gnaphalium uliginosum L. subsp. uliginosum
171	H	12435	Gratiola officinalis L.
172	H	17074	Groenlandia densa (L.) Fourr.
173	H	16365	Hierochloë odorata (L.) P. Beauv. subsp. odorata
174	H	8283	Hippuris vulgaris L.
175	H	10320	Hottonia palustris L.
176	H	14438	Hydrocharis morsus-ranae L.
177	H	437	Hydrocotyle vulgaris L.
178	H	8356	Hypericum tetrapterum Fries
179	H	2429	Inula helvetica Weber
180	H	14513	Iris pseudacorus L.
181	H	14220	Isolepis setacea (L.) R. Br.
182	H	14566	Juncus acutiflorus Enrh. ex Hoffm.
183	H	40223	Juncus alpinoarticulatus Chaix subsp. fuscoaster Schreber
184	H	14569	Juncus alpinoarticulatus Chaix subsp.alpinoarticulatus
185	H	14575	Juncus arcticus Willd.
186	H	14576	Juncus articulatus L.
187	H	14585	Juncus bufonius L.
188	H	14591	Juncus bulbosus L.
189	H	14600	Juncus compressus Jacq.

nbre		Taxon	Libellé
190	H	14603	Juncus conglomeratus L.
191	H	14605	Juncus effusus L.
192	H	14607	Juncus filiformis L.
193	H	14616	Juncus inflexus L.
194	H	14642	Juncus squarrosus L.
195	H	14645	Juncus subnodulosus Schrank
196	H	14653	Juncus tenageia Ehrh in L. fil.
197	H	14655	Juncus tenuis Willd.
198	H	14664	Juncus triglumis L.
199	H	7101	Lathyrus palustris L. subsp. palustris
200	H	16449	Leersia oryzoides (L.) Swartz
201	H	14739	Lemna minor L.
202	H	14741	Lemna minuta H.B.K.
203	H	14744	Lemna trisulca L.
204	H	12517	Lindernia procumbens (Krocker) Philcox
205	H	14980	Liparis loeselii (L.) L.C.M. Richard
206	H	9609	Littorella uniflora (L.) Ascherson
207	H	7181	Lotus pedunculatus Cav.
208	H	9316	Ludwigia grandiflora (Michaux) Greuter & Burdet
209	H	9317	Ludwigia palustris (L.) Elliott
210	H	17703	Lycopodiella inundata (L.) Holub
211	H	8595	Lycopus europaeus L.
212	H	10328	Lysimachia vulgaris L.
213	H	9088	Lythrum portula (L.) D.A. Webb
214	H	9089	Lythrum salicaria L.
215	H	8612	Mentha aquatica L.
216	H	8620	Mentha arvensis L.
217	H	8627	Mentha longifolia (L.) Hudson
218	H	9183	Menyanthes trifoliata L.
219	H	16522	Molinia caerulea (L.) Moench
220	H	16524	Molinia caerulea (L.) Moench subsp. arundinacea (Schrank) K. Richter
221	H	16525	Molinia caerulea (L.) Moench subsp. caerulea
222	H	10210	Montia fontana L. subsp. chondrosperma (Fenzl) Walters
223	H	3546	Myosotis scorpioides L.
224	H	13003	Myricaria germanica (L.) Desv.
225	H	8272	Myriophyllum aquaticum (Velloso) Verdcourt
226	H	8276	Myriophyllum spicatum L.
227	H	8277	Myriophyllum verticillatum L.
228	H	14447	Najas marina L.
229	H	14452	Najas minor All.
230	H	4328	Nasturtium officinale R. Br.
231	H	9249	Nuphar lutea (L.) Sm.
232	H	9252	Nymphaea alba L.
233	H	490	Oenanthe aquatica (L.) Poiret
234	H	492	Oenanthe fistulosa L.
235	H	497	Oenanthe lachenalii C.C. Gmelin
236	H	499	Oenanthe peucedanifolia Pollich
237	H	17737	Ophioglossum vulgatum L.
238	H	15116	Orchis coriophora L. subsp. coriophora
239	H	15141	Orchis laxiflora Lam.
240	H	15175	Orchis palustris Jacq. (b.)
241	H	17744	Osmunda regalis L.
242	H	9591	Parnassia palustris L. subsp. palustris
243	H	12673	Pedicularis palustris L. subsp. palustris
244	H	12684	Pedicularis sylvatica L.
245	H	16624	Phalaris arundinacea L.
246	H	16676	Phragmites australis (Cav.) Steudel
247	H	17720	Pilularia globulifera L.
248	H	8985	Pinguicula alpina L.
249	H	8991	Pinguicula grandiflora Lam. subsp. grandiflora
250	H	8992	Pinguicula grandiflora Lam. subsp. rosea (Mutel) Casper
251	H	8994	Pinguicula leptoceras Reichenb.
252	H	9004	Pinguicula vulgaris L.
253	H	16763	Poa palustris L.
254	H	9955	Polygala amarella Crantz
255	H	10037	Polygonum amphibium L.

nbre		Taxon	Libellé
256	H	10053	Polygonum bistorta L.
257	H	10068	Polygonum hydropiper L.
258	H	10070	Polygonum lapathifolium L.
259	H	10080	Polygonum mite Schrank
260	H	17066	Pontederia cordata L.
261	H	17076	Potamogeton alpinus Balbis
262	H	17077	Potamogeton berchtoldii Fieber
263	H	17079	Potamogeton coloratus Hornem.
264	H	17081	Potamogeton crispus L.
265	H	17084	Potamogeton filiformis Pers.
266	H	17086	Potamogeton gramineus L.
267	H	17092	Potamogeton lucens L.
268	H	17097	Potamogeton natans L.
269	H	17099	Potamogeton nodosus Poiret
270	H	17103	Potamogeton pectinatus L.
271	H	17109	Potamogeton pusillus L.
272	H	17118	Potamogeton trichoides Cham. & Schlecht.
273	H	11266	Potentilla palustris (L.) Scop.
274	H	10342	Primula farinosa L.
275	H	2749	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.
276	H	14232	Pycreus flavescens (L.) Reichenb.
277	H	10633	Ranunculus aquatilis L.
278	H	10660	Ranunculus circinatus Sibth.
279	H	10680	Ranunculus flammula L.
280	H	10682	Ranunculus fluitans Lam.
281	H	10705	Ranunculus lingua L.
282	H	10736	Ranunculus peltatus Schrank
283	H	10741	Ranunculus penicillatus (Dumort.) Bab.
284	H	10782	Ranunculus sceleratus L. subsp. sceleratus
285	H	10791	Ranunculus trichophyllus Chaix
286	H	10794	Ranunculus trichophyllus Chaix subsp. trichophyllus
287	H	14234	Rhynchospora alba (L.) Vahl
288	H	14235	Rhynchospora fusca (L.) Aiton fil.
289	H	4390	Rorippa amphibia (L.) Besser
290	H	4395	Rorippa islandica (Oeder ex Gunn.) Borb s
291	H	4399	Rorippa palustris (L.) Besser
292	H	10159	Rumex hydrolapathum Hudson
293	H	10165	Rumex maritimus L.
294	H	10175	Rumex palustris Sm.
295	H	13477	Sagittaria sagittifolia L.
296	H	12015	Salix acuminata Miller
297	H	12030	Salix aurita L.
298	H	12043	Salix cinerea L.
299	H	12051	Salix foetida Schleicher ex DC.
300	H	12059	Salix helvetica Vill.
301	H	12083	Salix repens L.
302	H	12091	Salix triandra L. emend. Ser.
303	H	12092	Salix triandra L. emend. Ser. subsp. discolor (Koch) Arcangeli
304	H	12093	Salix triandra L. emend. Ser. subsp. triandra
305	H	12095	Salix viminalis L.
306	H	10378	Samolus valerandi L.
307	H	11718	Sanguisorba officinalis L.
308	H	12122	Sarracenia purpurea L.
309	H	12130	Saxifraga aizoides L.
310	H	12274	Saxifraga stellaris L. subsp. robusta (Engler) Gremli
311	H	17137	Scheuchzeria palustris L.
312	H	14236	Schoenoplectus carinatus (Sm.) Palla
313	H	14237	Schoenoplectus lacustris (L.) Palla
314	H	14239	Schoenoplectus mucronatus (L.) Palla
315	H	14241	Schoenoplectus supinus (L.) Palla
316	H	14242	Schoenoplectus tabernaemontani (C.C. Gmelin) Palla
317	H	14243	Schoenoplectus triqueter (L.) Palla
318	H	14246	Schoenus ferrugineus L.
319	H	14249	Schoenus nigricans L.
320	H	14250	Scirpoides holoschoenus (L.) Soj k
321	H	14307	Scirpus sylvaticus L.
322	H	2805	Scorzonera humilis L.

nbre		Taxon	Libellé
323	H	12753	Scrophularia auriculata L.
324	H	12782	Scrophularia umbrosa Dumort.
325	H	8782	Scutellaria galericulata L.
326	H	8785	Scutellaria minor Hudson
327	H	609	Selinum carvifolium (L.) L.
328	H	2818	Senecio aquaticus Hill
329	H	2842	Senecio doria L. subsp. doria
330	H	2846	Senecio erraticus Bertol.
331	H	2902	Senecio paludosus L.
332	H	647	Silaum silaus (L.) Schinz & Thell.
333	H	5405	Silene flos-cuculi (L.) Greuter & Burdet
334	H	17144	Sparganium angustifolium Michaux
335	H	17146	Sparganium emersum Rehmann
336	H	17147	Sparganium erectum L.
337	H	17151	Sparganium minimum Wallr.
338	H	15243	Spiranthes aestivalis (Poiret) L.C.M. Richard
339	H	14747	Spirodela polyrhiza (L.) Schleiden
340	H	8847	Stachys palustris L.
341	H	5564	Stellaria alsine Grimm
342	H	6375	Succisa pratensis Moench
343	H	8108	Swertia perennis L.
344	H	3641	Symphytum officinale L.
345	H	3128	Taraxacum palustre (Lyons) Symons gr.
346	H	3182	Tephroseris helenitis (L.) B. Nordenstam subsp. helenitis
347	H	8901	Teucrium scordium L.
348	H	10813	Thalictrum flavum L.
349	H	10816	Thalictrum flavum L. subsp. flavum
350	H	17789	Thelypteris palustris Schott
351	H	40159	Thysselinum palustre (L.) Hoffm.
352	H	14854	Tofieldia calyculata (L.) Wahlenb.
353	H	13092	Trapa natans L.
354	H	14314	Trichophorum alpinum (L.) Pers.
355	H	14316	Trichophorum cespitosum (L.) Hartman subsp. cespitosum
356	H	14319	Trichophorum pumilum (Vahl) Schinz & Thell.
357	H	7719	Trifolium spadiceum L.
358	H	14734	Triglochin palustre L.
359	H	17161	Typha angustifolia L.
360	H	17165	Typha domingensis (Pers.) Steudel
361	H	17167	Typha latifolia L.
362	H	17171	Typha minima Funck
363	H	9008	Utricularia australis R. Br.
364	H	9012	Utricularia minor L.
365	H	9016	Utricularia vulgaris L.
366	H	6491	Vaccinium oxycoccos L.
367	H	13146	Valeriana dioica L.
368	H	14455	Vallisneria spiralis L.
369	H	12827	Veronica anagallis-aquatica L. "anagallis"
370	H	12840	Veronica beccabunga L.
371	H	40022	Veronica beccabunga x anagalis aquatica
372	H	12886	Veronica scutellata L. subsp. scutellata
373	H	13273	Viola elatior Fries
374	H	13304	Viola palustris L.
375	H	13307	Viola palustris L. subsp. palustris
376	H	17188	Zannichellia palustris L.

Annexe 3 : Liste des personnes ressources

ALLEMAND Marie-Alix (SIBG), ANSELIN Arnaud (ONF), AUJAS Philippe (DDAF), BALMAIN Céline (AVENIR), BARBEAU Xavier (AVENIR), BARRAY Sandrine (SMABB), BAYLE Cécile (LE PIC VERT), BAYON Jean-Guy (CGI), BELLUT Pierre (PNRV), BERENGER Myrtille (AVENIR), BERSOT Caroline (SAGE EST LYONNAIS), BILLARD Gilbert (DRAC NATURE), BLIGNY Clémentine (ONF), BOBILLON Guy (CETE), BONET Richard (PNE), BORDON Fabien (SIABH), BOSCH Christine (CHAMBRE AGRICULTURE), BOTTON Martial (LE PIC VERT), BOURILLON Corine (LE PIV VERT), BOURNET Géraud (PNRV), BRETON Vincent, BRUNET Jean-Bernard (CEMAGREF), BUFFET Anne (CHATEAU DE VIZILLE), BUGNI Hervi (CHATEAU DE VIZILLE), BUGNON (LE PIC VERT), CALLEC Arnaud (CGI), CAMPOY Aurélie (CLE SAGE DR), CARRIO Jean-Luc (DIREN), Madame CAUDET (REGIE DES EAUX DE GRENOBLE), CHAMBAUD François (CAEI), CHAPIER Julien (SIABH), CHETAILLE Jean-Yves (NATURE ET VIE SOCIAL), CINIER David (CLE SAGE BOURBRE), CLARY Thierry (DDAF), CLEMENT Jean-Christophe (UJF), COLLET Hélène (LE PIC VERT), COLLICARD Jean-Jacques (CEMAGREF), CONSTANT Séverine (DRAC NATURE), CORTOT Hervé (PNE), CYROT Laurent (DDAF), DE MONTMORILLON Blandine (ENI), DE YPARRAGUIRRE David (ONF), DELAMETTE Michel (PNRC), DELCOUR Guillaume (LO PARVI), DELOCHE Denis (GERE VIVANTE), DELPRAT Michel (DIREN), DESPLANQUE Carole (ONF), DONGER Sabrina (GERE VIVANTE), DUPONT Aymeric (SACO), DUPUIS TATE Marie-France (CEMAGREF), DURIS Sylvie (PNE), EILERS Ingeborg (LE PIC VERT), EISENLOHR Laurent (CETE), FARNY Gilles (PNE), FERRO Jean-Marc (L'HIEN NATURE), FEUGIER Pierre (ONF), FEUVRIER Benoit (ACER CAMPESTRE), FIORRE Pierre (REGIE DES EAUX DE GRENOBLE), FOGLAR Hélène (FRAPNA), FORET Jérôme (PNE), FOUSSADIER Rémi (EID), GALLIEN Elisabeth (SMABB), GENIS Jean-Michel (CBNA), GOGUET Sébastien (ENI), GOURGUES Frédéric (GENTIANA), GRAVIER Annabel (CLE SAGE BLV), GROSSI Jean-Luc (AVENIR, LPO38), GUERIN Philippe (CHAMBRE AGRICULTURE), GUILLOUX Julien (PNE), HUSTACHE Eric (ONF), JACQUIER Cédric (GINGER ENVIRONNEMENT), JARRY Clémence (FRAPNA), JOUD Didier (CRPF), JOURDAN Elise (AVENIR), JUTON Mathieu (AVENIR), KREISS Philippe (CETE), LAPPRAND Emilie (FRAPNA), LATASSA David (LE PIC VERT), LAURENT Luc (BIOINSIGHT), LAVEAU Mathieu (CAPI), LEVEY Bernard (LE PIC VERT), LIONET Jacques (DDAF), LOOSE David (LPO38), LUCAS Jérémie (LE PIC VERT), MAILLET Grégory (AVENIR), MARTIN Jean-Paul (PNE), MANNEVILLE Olivier (UJF), MARCHAND Bernard, MARCHAND Perrine (FRAPNA), MARCIAU Roger (AVENIR), MARTIN Thomas (AVENIR), MERLE Hugues (AURG), MEYER David (ACER CAMPESTRE), MIQUET André (CPNS), MONNET Samuel (AVENIR), MURAT Sylvaine (PNRC), MURE Jean-Pascal (CHAMBRE AGRICULTURE), NAVETTE Béatrice (CPNS), NEDJAÏ Rachid (IGA), NICOLLET Jean-Pierre (PNE), NOBLET Jean-François (LE PIC VERT), OBERTI Dominique (CAEI), ORECCHIONI Yvan (ONF), PARENT Eric (Agence de l'Eau), PELISSIER Maurice (CLE SAGE BLV), PERROT Stéphane (FEDERATION DES PECHEURS DE L'ISERE), PEZET-KUHN Muriel (AURG), PONT Bernard (AARNP), POULIN Laurent (AVENIR), PUISSANT Joël (PNE), QUESADA Raphaël (LO PARVI), REY Jean-Paul (ONF), ROVERA Georges (IGA), SAGLIER Jean-Charles (ONEMA), SALEN Pierre (GENTIANA), SALOMEZ Pierre (PNE), SIBIEUDE Christophe (CLE SAGE DR), SOUVIGNET Nicolas (GERE VIVANTE), STROBEL Jean-Baptiste (AVENIR), TAUPIAC Jean-Marc (LPO38), TEINTURIER Arnaud (CLE SAGE DR), THONON Daniel (LPO38), TRENTIN Corine (AVENIR), VANPEENE Sylvie (CEMAGREF), VERDEIL Daniel (CGI), VILLATTE Cécile (SIAGA), VILLETARD Matthieu (PNE), WINTER Daniel (LPO38).

Annexe 4 : Fiche de terrain

FICHE TERRAIN

INVENTAIRE ZONES HUMIDES DE L'ISERE

2006 - 2009

Code :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom(s) **Date**

Commune(s) **Auteur**

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Critères de délimitation

1	hydrologie
2	présence ou absence sols hydro
3	présence ou absence végé hygro
4	périodicité des inondations ou saturation du sol en eau
5	occupation des terres
6	répartition et agencement spatial des habitats
7	fonctionnement écologique

Expert consulté :

Commentaires

Critères de définition de l'espace de fonctionnalité

1	limites du bassin ou sous bassin versant
2	limites des zones inondables
3	bassin d'alimentation souterrain
4	zone de recharge d'une nappe
5	occupation du sol
6	formations végétales, étages de végétation
7	limites paysagères
8	répartition et agencement spatial des habitats
9	zone nécessaire à la vie d'une espèce
10	espace de transition entre zones humides
11	zone humide altérée en partie ou totalement, restauration possible
12	non déterminé

Expert consulté :

DESCRIPTIONS DE LA ZONE HUMIDE

Presentation de la zone humides et de ses milieux

Typologie SDAGE (1 seul choix)

5	bordures de cours d'eau
6	plaines alluviales
7	zones humides de bas-fond en tête de bassin versant
8	régions d'étangs
9	petits plans d'eau et bordures de plans d'eau
10	marais et landes humides de plaines et plateaux
11	zones humides ponctuelles
12	marais aménagés dans un but agricole
13	zones humides artificielles

Habitats naturels de la ZH (code Corine)

Usages ou processus naturels

Activités humaines		Impacts (cf notice explicative)	Localisation		
0	pas d'activités marquantes		1	2	3
1	agriculture		1	2	3
2	sylviculture		1	2	3
3	élevage / pastoralisme		1	2	3
4	pêche		1	2	3
5	chasse		1	2	3
7	tourisme et loisirs		1	2	3
10	urbanisation		1	2	3
11	industrie		1	2	3
12	infrastructures linéaires		1	2	3
14	aérodrome, aéroport, héliport		1	2	3
16	extraction de granulats, mines		1	2	3
17	activité hydroéléctrique, barrage		1	2	3
18	activité militaire		1	2	3
19	gestion conservatoire		1	2	3
20	prélévements d'eau		1	2	3
21	autre (préciser)		1	2	3

1 : au niveau de la ZH
3 : au niveau de la ZH et de l'espace de fonctionnalité
2 : au niveau de l'espace de fonctionnalité

Remarques :

FICHE TERRAIN

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

	Entrée d'eau	Toponymie		Permanence
2	cours d'eau			
3	canaux / fossés			
4	sources			
5	nappes			
6	précipitations			
7	plans d'eau			
8	ruissellement diffus			
9	eaux de crues			

1 permanent
2 saisonnier
3 temporaire
4 intermittent

	Sortie d'eau	Toponymie		Permanence
2	cours d'eau			
3	canaux / fossés			
4	pompage, drainage			
5	nappes			
6	évaporation			
7	plans d'eau			

1 permanent
2 saisonnier
3 temporaire
4 intermittent

Submersion fréquente	Submersion étendue
jamais submergé	totalement submergé
toujours submergé	partiellement submergé
exceptionnellement submergé	
régulièrement submergé	

Origine de l'eau

Connexion de la ZH dans son environnement

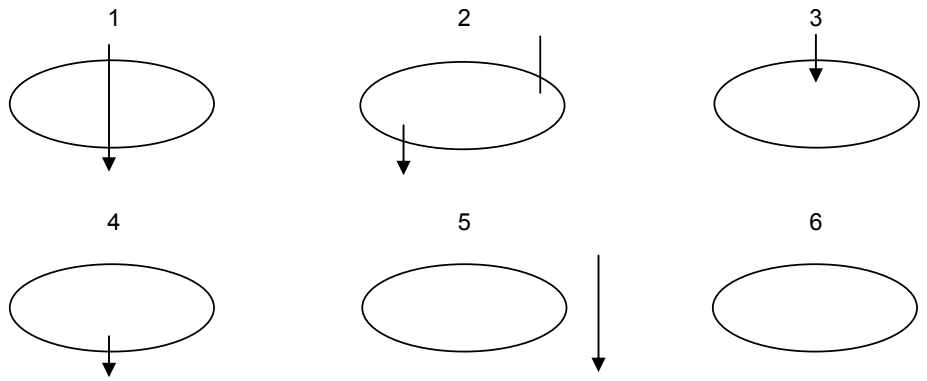

FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

Fonctions hydrologiques		justifications
40	FONCTIONS DE REGULATION HYDRAULIQUE	
41	expansion naturelle des crues	
42	ralentissement du ruissellement	
43	soutien naturel d'étiage	
44	fonctions d'épuration	
50	FONCTIONS DE PROTECTION DU MILIEU PHYSIQUE	
51	rôle naturel de protection contre l'érosion	

Fonctions biologiques		justifications
60	FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES	
61	connexions biologiques	
62	étapes migratoires, zones de stationnement, dortoirs	
63	zone particulière d'alimentation pour la faune	
64	zone particulière liée à la reproduction	
70	AUTRE INTERET FONCTIONNEL D'ORDRE ECOLOGIQUE	

FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL (suite)

Valeurs socio-économiques justifications

1	réservoir pour l'alimentation en eau potable
2	production biologique
3	production de matière première
4	interet pour la valorisation pédagogique / éducation
5	interet paysager
6	interet pour les loisirs / valeurs récréatives
7	valeur scientifique
8	valeur culturelle
9	nuisances sur les conditions de vie des populations humaines résidentes

Interet patrimonial justifications (inscription DH, PN, PR…)

10	habitats	mammifères	27
20	faunistiques	floristiques	30
21	invertébrés (saufs insectes)	algues	31
22	insectes	champignons	32
23	poissons	lichens	33
24	amphibiens	bryophytes	34
25	reptiles	ptéridophytes	35
26	oiseaux	phanérophytes	36

Descriptif de la zh (en quelques lignes)

☐ photographies numériques

☐ relevès pédologique (fiche jointe)

ZNIEFF	**Inventaire tourbières**	**Autres (ENS, APPB, Site Classé ou inscrit…)**

Principale bibliographie (auteurs + année)

Notice explicative à la fiche terrain INVENTAIRE ZONES HUMIDES 2006-2009

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Critères de délimitation de la ZH

1. Hydrologie	balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe
5. Occupation des terres	limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés
7. Fonctionnement écologique	espace necessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes
Remarques	il peut être spécifié l'utilisation de délimitations déjà existantes dans d'autres inventaires (ZNIEFF, ZICO, RAMSAR, Natura 2000…)

Critères de définition de l'espace de fonctionnalité

Remarques	permet de préciser le choix des critères de délimitation ou d'expliquer l'absence de détermination de l'espace de fonctionnalité

DESCRIPTIONS DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

Présentation de la zh et de ses milieux

Présentation des différents milieux de la zh

principaux types de milieux représentés Code CORINE Biotope (au min le niveau 2)

Usages ou processus naturels

Impacts : facteurs influencant l'évolution de la zh

Indiquer quels éléments (d'origine naturelle ou anthropique) jouent un rôle important dans l'équilibre écologique de la zone et peuvent à plus ou moins long terme conditionner l'évolution de la zone que ce soit négativement ou positivement

Ce n'est pas une rubrique sur les impacts des activités humaines

Il s'agit de remplir ici la situation constatée au moment de l'inventaire

Nomenclature des facteurs influençant l'évolution de la zone

IMPLANTATION, MODIFICATION OU FONCTIONNEMENT D' INFRASTRUCTURES ET AMENAGEMENTS LOURDS
- 11.0 habitats humain, zone urbanisée
- 12.0 zone industrielle ou commerciale
- 13.0 infrastructure linéaire, réseaux de communication
- 14.0 extraction de matériaux
- 15.0 dépôt de matériaux, décharge
- 16.0 équipement sportif et de loisirs
- 17.0 Infrastructure et équipement agricoles

POLLUTIONS ET NUISANCES
- 21.0 rejets substances polluantes dans les eaux
- 22.0 rejets substances polluantes dans les sols
- 23.0 rejets substances polluantes dans l'atmosphère
- 24.0 nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement

PRATIQUES LIÉES À LA GESTION DES EAUX
- 31.0 comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides
- 32.0 mise en eau, submersion, création de plan d'eau
- 33.0 modification des fonds, des courants
- 34.0 création ou modification des berges et des digues, îles et îlots artificiels, remblais et déblais, fossés
- 35.0 entretien rivières, canaux, fossés, plan d'eau
- 36.0 modification du fonctionnement hydraulique
- 37.0 action sur la végétation immergée, flottante ou amphibie, y compris faucardage et démottage
- 38.0 pêche professionnelle

PRATIQUES ET TRAVAUX FORESTIERS
- 51.0 coupes, abattages, arrachages et déboisements
- 52.0 taille, élagage
- 53.0 plantation, semis et travaux connexes
- 54.0 entretien liés à la sylviculture, nettoyage, épandage
- 55.0 autre aménagement forestier, accueil du public, création de piste

PRATIQUES LIEES AUX LOISIRS
- 61.0 Sport et loisir de plein air
- 62.0 Chasse
- 63.0 Pêche
- 64.0 Cueillette et ramassage

PRATIQUES DE GESTION OU D'EXPLOITATION DES ESPÈCES ET HABITATS
- 71.0 prélèvement sur la faune ou la flore
- 72.0 introduction, gestion ou limitation des populations
- 73.0 gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public
- 74.0 autre (préciser dans l'encart réservé aux remarques)

PRATIQUES AQUACOLES
- 75.0 aménagements liés à la pisciculture ou à la conchyliculture
- 76.0 fertilisation, amendements
- 77.0 alimentation artificielle
- 78.0 rejets de déchets
- 79.0 vidanges

PROCESSUS NATURELS ABIOTIQUES

PRATIQUES AGRICOLES ET PASTORALES
- 41.0 mise en culture, travaux du sol
- 42.0 débroussaillage, suppression haies et bosquets, remembrement et travaux connexes
- 43.0 jachère, abandon provisoire
- 44.0 traitement de fertilisation et pesticides
- 45.0 pâturage
- 46.0 suppression ou entretien de la végétation fauchage et fenaison
- 47.4 abandon de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches
- 48.0 plantation de haies et de bosquets

PROCESSUS NATURELS ABIOTIQUES
- 81.0 érosion
- 82.0 atterrissement, envasement, assèchement
- 83.0 submersion
- 84.0 mouvement de terrain
- 85.0 incendie
- 86.0 catastrophe naturelle

PROCESSUS BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES
- 91.0 évolution écologique, appauvrissement, enrichissement
- 91.1 atterrissement
- 91.2 eutrophisation
- 91.3 acidification
- 91.4 envahissement d'une espèce
- 91.5 fermeture du milieu

FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

Fonctions hydrologiques

41 : expansion naturelle des crues	contrôle des crues ; écrêtement des crues ; stockage des eaux de crues, prévention des inondations)
43 : soutien naturel d'étiage	alimentation des nappes phréatiques ; émergence des nappes phréatiques ; recharge et protection des nappes phréatiques
44 : fonctions d'épuration	rétention de sédiments et de produits toxiques ; recyclage et stockage de matière en suspension ; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique ; influence sur les cycles du carbone et de l'azote

Fonctions biologiques

61 : connexions biologiques	(continuité avec d'autres milieux naturels)

Valeurs socio-économiques

2 : production biologique	pâturage, fauche, sylviculture, aquaculture, pêche, chasse
3 : production de matière première	irrigation, granulats, énergie, tourbe, roseaux, etc…
9 : nuisances	transmission parasitaire, moustique, etc…

Interêt patrimonial

justifications	permet de préciser l'interêt patrimonial en citant le nbre d'espèces protégées au niveau régional, national, européen. Il faut qualifier cet interet patrimonial sans citer les noms latins des espèces présentes sur la zone humide

Annexe 5 : Liste des membres du comité de pilotage « Zones humides » du Conseil général de l'Isère

Liste des membres du comité de pilotage « Zones humides » du Conseil général de l'Isère

Organismes	Représentants
Agence de l'eau RMC	Eric Parent
Association Drac Nature	Corinne Valence
Association Gère vivante Nicola	s Souvignet
Association Le Pic Vert	Jérémie Locas
AURG	Hugues Merle
AVENIR Céline	Balmain
AVENIR Roger	Marciau
CBNA Gap-Charance	Jean-Charles Villaret
CEMAGREF J	ean-Jacques Collicard
Chambre d'agriculture	Fanny Hello
CLE du Drac et de la Romanche	Aurélie Campoy
DDAF Jean-Pierre	Lestoillle
DDAF	Thierry Clary
DDAF	Philippe Aujas
DDAF Laurent	Cyrot
DIREN Jea	n-Luc Carrio
FDCI Estelle	Lauer
FDPPMA	Stéphane Perrot
FRAPNA Isère	Hélène Foglar
ONEMA Lionel	Matheron
ONF	Simon Brochier
PNE Richard	Bonet
PNE Gilles	Farny
PNRC Michel	Delamette
PNRV Géra	ud Bournet
SAGE Bourbre	David Cinier
Syndicat des Eaux Dolon Varèze	Claude Nicaise
SIAGA Loui	s Monin-Picard
Université Joseph Fourier LECA	Olivier Mannneville
Conseil général de l'Isère Service de l'eau - SYMBHI	Thomas Linossier
Conseil général de l'Isère Service de l'eau	Cécile Lavoisy
LPO Isère	Jean-Marc Taupiac
Espace Nature Isère	Sébastien Goguet
SACO Maud	Balme-Debionne
Syndicat de rivière de la Varèze	Ribaud
Syndicat intercommunal de la Sanne	Lafumas
Syndicat intercomunal de la Galaure	Sirera Flavien
Syndicat intercomunal de la Galaure	Marie Alix Allemand
Conseil général de l'isère	Nathalie de Yparraguirre
Conseil général de l'isère	Jean-Guy Bayon
Conseil général de l'isère	Arnaud Callec
	Jean-Michel Bone

Annexe 6 : Liste des zones humides par communes

Liste des zones humides par commune

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Agnin	38BI0002	Le Lambre	19,08	2,38
Allemond	38RD0048	Lac du Bois	1,02	0,02
	38RD0049	Tourbières du lac de Sagne	6,80	0,12
	38RD0050	Lac de Corne	2,21	0,04
	38RD0051	Lac Jeplan	1,62	0,03
	38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	40,12	0,71
Allevard	38BB0006	Tourbière du cirque du lac du Collet	13,15	0,37
	38BB0007	Jérusalem	2,84	0,08
	38BB0008	L'Aup du Pont	3,16	0,09
	38BB0009	Périoule	2,24	0,06
	38BB0010	Lacs de Morétan	0,80	0,02
	38BB0011	Lac de la Mirande	1,63	0,05
	38BB0012	Bassin de Flumet	14,94	0,42
Annoisin-Chatelans	38RH0025	Champ du Perrier	1,73	0,13
Anthon	38RH0012	Ile du Méant	52,85	5,76
	38RH0014	La Tuilerie	1,82	0,20
Aoste	38GC0048	Le Guiers	5,50	0,54
	38RH0138	Le Grand Marais	342,19	33,85
	38RH0139	Les Iles du Haut Rhône	7,88	0,78
	38RH0160	Marais et tourbières de la rivière Bièvre	29,11	2,88
	38RH0162	Le Rivet	0,32	0,03
Apprieu	38FP0011	La Fure	24,65	1,61
	38FP0012	Etang des Amoureux	1,24	0,08
Arandon	38RH0072	Etang de la Serre	6,81	0,55
	38RH0089	Pontin - Léchères	0,25	0,02
	38RH0090	Marais de l'Ambossu	6,72	0,55
	38RH0106	Etang Neuf	0,06	0,00
	38RH0108	Etang de Fromentaux	2,90	0,24
	38RH0109	Petit étang	7,26	0,59
	38RH0110	Les Ecorrees	3,26	0,27
	38RH0111	La Gorge	3,15	0,26
	38RH0112	Les Combes	0,84	0,07
	38RH0113	Lac de la Save	20,58	1,68
	38RH0114	Marais de l'Epau	22,58	1,84
	38RH0119	Le Grand Marais	16,32	1,33
Artas	38QV0033	Marais de Charavoux	26,58	1,89
	38QV0034	Le Closeau	12,91	0,92
	38QV0035	Tarnézieux	1,70	0,12
Arzay	38BI0017	Etang du Grand Albert	28,03	2,86
	38BI0018	Etangs de la Chapelle	18,13	1,85
	38BI0020	Plaine des Groubles	115,97	11,82
	38QV0045	La Gère	3,34	0,34
	38QV0046	Le Saint-Martin	1,11	0,11
Assieu	38VS0009	La Varèze	25,07	2,03
	38VS0010	Ruisseau du Beson	4,25	0,34
Auberives-en-Royans	38VE0179	Ripisylve de la Bourne et affluents	36,16	7,08
	38VE0233	La Tarze	14,01	2,74
	38VS0009	La Varèze	75,42	10,67
	38VS0010	Ruisseau du Beson	0,55	0,08
	38VS0011	Le Suzon	12,38	1,75
Auris	38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	65,06	4,81
	38RD0099	La Balme	0,37	0,03
	38RD0100	Source de Gillarde	1,05	0,08
Autrans	38VE0139	Les Naisses	21,61	0,49
	38VE0140	Abords ruisseau de Méaudret	47,38	1,08
	38VE0207	Autrans RD106	82,50	1,88
	38VE0221	Autrans Gonnets	0,43	0,01
	38VE0277	Gève	2,11	0,05
	38VE0279	Moulin Vacher	3,73	0,08
	38VE0280	Ancien tremplin de ski	4,82	0,11
	38VE0281	Les Gonnets Sud	9,52	0,22
	38VE0282	Centre de plein air	0,96	0,02
	38VE0283	La Perrinière	6,92	0,16
Avignonet	38GL0003	Les Valliers	1,03	0,11
Badinières	38BO0059	Etang du Moulin à l'étang de la Croix	13,61	2,25
	38BO0061	Ruisseau de Bartholomet	7,16	1,18
	38BO0191	Le Perret	0,01	0,00
Balbins	38BI0048	Ferme de la Mure	0,26	0,04
	38BI0049	Grand Balbins	6,40	0,88
	38BI0050	Maison Denolly	15,37	2,11
Barraux	38GC0001	Forêt alluvaile de Chapareillan	14,09	1,25
	38GR0001	Boisements marécageux de Barraux	6,78	0,60
	38GR0002	Péage de Barraux	4,69	0,42
	38GR0003	Les lônes de Pontcharra	0,80	0,07
	38GR0011	L'Isère de Pontcharra eu Cheylas	7,69	0,68

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Beaucroissant	38BI0100	Bletonnay	4,54	0,41
	38BI0101	La Maladière	1,19	0,11
	38FP0022	Les Prairies et les Martinières	3,15	0,28
Beaufort	38BI0057	L'Oron	78,02	9,03
Beaulieu	38CG0077	Ripisylve de l'Isère	4,58	0,52
	38CG0079	Ruisseau du Vézy	2,42	0,28
	38CG0098	Ruisseau du Tréry	4,96	0,56
	38CG0099	Chambre du Chien	7,84	0,89
	38CG0100	Les Seiglières	2,36	0,27
	38CG0101	Fond de Beaulieu	1,13	0,13
	38CG0102	Coupinière	7,57	0,86
	38CG0103	Tufières du Port de Cognin	3,21	0,36
Beaurepaire	38BI0057	L'Oron	21,50	1,17
Beauvoir-en-Royans	38CG0067	L'Isle d'Izeron	0,45	0,22
	38CG0069	Roselière de l'Isère	7,94	3,89
Bellegarde-Poussieu	38BI0003	Bataillouse	1,05	0,06
	38BI0004	Bois Morins	1,34	0,08
Belmont	38BO0010	Le Petit Marais	39,82	6,10
Bernin	38GR0026	Bois du Comte	0,65	0,08
	38GR0027	Les Cloyères	196,17	25,51
Besse-en-Oisans	38RD0113	Col de la Valette	19,16	0,38
	38RD0114	Tirequeue	7,81	0,15
	38RD0115	Malvorget	12,93	0,25
	38RD0116	Marais du Rif Tort	95,05	1,87
Bessins	38CG0038	Croix de Mouze	1,76	0,38
Bevenais	38BI0104	Le Marais	5,15	0,36
	38BI0105	Les Brosses	0,57	0,04
	38BI0106	La Haute Charrière	1,82	0,13
	38BI0107	Ruisseau le Frinquin	6,91	0,48
Bilieu	38FP0006	Lac de Paladru	80,39	10,63
	38FP0007	Les Maures	4,84	0,64
Biol	38BO0010	Le Petit Marais	62,88	3,99
	38BO0011	Marais de Biol	76,98	4,88
	38BO0012	Etang Filet	15,31	0,97
	38BO0013	Marceau	1,20	0,08
	38BO0053	Les Communs aux Léchères	2,77	0,18
Bizonnes	38BI0038	Bertholière	1,76	0,16
Blandin	38BO0007	Marais de Virieu	38,52	8,90
Bonnefamille	38BO0091	Etangs des Dames	10,52	1,10
	38BO0092	Le Bailly	1,18	0,12
	38BO0093	Etang et marais du Bivet	20,82	2,19
	38QV0025	Comberousse	0,13	0,01
Bossieu	38BI0015	Grand Etang	10,48	0,77
	38BI0016	Etang le Grand Bois	33,95	2,48
	38BI0017	Etang du Grand Albert	1,10	0,08
	38BI0020	Plaine des Groubles	135,24	9,89
Bouge-Chambalud	38BI0001	Le Dolon	30,49	1,92
Bourgoin-Jallieu	38BO0115	Marais dit "Catelan Moyen"	352,30	14,25
	38BO0176	Le Loup	3,94	0,16
	38BO0177	Marais dit "Bion vieille Bourbre"	318,02	12,86
	38BO0178	Charbonnières	3,73	0,15
	38BO0182	Ruisseau du Loudon	8,67	0,35
Bouvesse-Quirieu	38RH0049	L'Etang	3,31	0,19
	38RH0056	Champ Nobet	2,39	0,13
	38RH0057	Mont Bayange	2,43	0,14
	38RH0058	Le Taillipied	5,05	0,28
	38RH0059	Lac Dauphin	6,43	0,36
	38RH0060	Mont Deniche	3,06	0,17
	38RH0061	Soullieux	4,08	0,23
	38RH0062	Carrière Pré Flocard	9,87	0,56
	38RH0063	Carchan	9,49	0,54
	38RH0064	Tourbière de Marlieu	17,01	0,96
	38RH0065	Verchères	2,26	0,13
	38RH0066	Ruisseau de la Chogne	35,95	2,03
	38RH0067	L'étang d'Arche	7,41	0,42
	38RH0068	Sarradin	9,92	0,56
Brangues	38RH0128	Ruisseau de Beauve	0,08	0,01
	38RH0131	La Forêt de la Talonnière	13,98	1,20
	38RH0132	Ruisseau de Reynieu	25,01	2,15
	38RH0133	Méandre du Saugey	67,39	5,78
	38RH0134	La Terre du Piardet	50,15	4,31
	38RH0135	Méandre de Payerne	9,16	0,79
	38RH0139	Les Iles du Haut Rhône	39,69	3,41
Bressieux	38BI0079	Combe du Bos	5,23	5,94
Bresson	38GR0036	Gorlf de Bresson - Jarrie	1,52	0,55
Brezins	38BI0075	Charbonnières	7,28	0,87
	38BI0096	Ruisseau le Rif	54,33	6,52
Brion	38BI0095	Ruisseau de Combe Robert	20,30	5,13

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Burcin	38BO0001	La Commanderie	1,16	0,17
	38BO0002	Sous le bois Molaret	0,91	0,14
Cessieu	38BO0047	Marais dit de la Tour	95,74	6,57
	38BO0181	Ruisseau de l'Enfer	0,53	0,04
Chabons	38BO0003	La Tourbière du Grand Lemps	47,76	2,59
	38BO0004	Combe Drain	4,55	0,25
	38BO0005	Etang Bleu	1,00	0,05
	38BO0006	Bois des Côtes	1,88	0,10
	38BO0007	Marais de Virieu	24,75	1,34
Chalons	38VS0017	Les Grandes Terres	11,28	2,14
	38VS0018	La Combe des forêts	7,91	1,50
Chamagnieu	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	101,08	7,37
	38BO0105	Marais dit "Bourbre aval"	95,10	6,93
	38BO0106	Saint-Martin	1,86	0,14
	38BO0190	Ruisseau de Jailleux	1,02	0,07
Champagnier	38RD0010	Le Drac Amont	2,06	0,29
	38RD0017	Pré Langon	0,82	0,12
	38RD0120	Le Drac	13,18	1,88
Champier	38BI0025	Etangs de Nantoin	10,05	0,70
	38BI0029	Ruisseau le Vauchesse	19,28	1,35
	38BI0030	Chapelle de Flévin	7,71	0,54
	38BI0031	Les Vernes	5,71	0,40
	38BI0032	Etang du Roujat	0,95	0,07
	38BI0033	Les Aversoins	2,13	0,15
	38BI0034	Fromenta	0,40	0,03
	38QV0053	Etang de la Serverotte	1,88	0,13
Champ-Près-Froges	38GR0024	Les Iles	102,77	21,06
	38GR0025	Marais de Montfort	0,11	0,02
Champ-sur-Drac	38RD0010	Le Drac Amont	146,30	16,74
	38RD0011	La Combe	6,63	0,76
	38RD0047	La Romanche	2,99	0,34
Chamrousse	38RD0028	Tourbière de l'Arselle	29,43	2,39
	38RD0029	Vallon tourbeux du lac Achard	4,97	0,40
	38RD0030	Zones tourbeuses de l'Infernet	4,02	0,33
	38RD0031	Lac de l'Infernet	0,25	0,02
	38RD0032	Col de la Botte	1,00	0,08
	38RD0033	Lacs Robert	0,00	0,00
	38RD0033	Lacs Robert	6,65	0,54
Chanas	38BI0001	Le Dolon	52,74	4,55
	38BI0002	Le Lambre	41,49	3,58
	38VS0004	Le Lac	3,01	0,26
Chantelouve	38VA0013	Aulnaie blanche du Col d'Ornon	109,27	3,26
	38VA0014	La Malsanne	25,82	0,77
Chantesse	38CG0095	Etang de Chantesse	3,51	0,60
	38CG0096	Marais de la Léze	43,95	7,51
Chapareillan	38GC0001	Forêt alluvaile de Chapareillan	106,47	3,53
	38GC0002	Saint Martin	8,41	0,28
	38GC0003	Lac de Beyet lac Froment	5,61	0,19
	38GC0004	Les Martinons	13,44	0,45
	38GC0005	La Grande côte	3,83	0,13
	38GR0003	Les Iônes de Pontcharra	1,01	0,03
Charancieu	38BO0022	Marais de Clandon	5,82	1,05
Charantonnay	38BO0088	Petit Lac du Pin	0,00	0,00
	38QV0023	Roselière de l'Amballon	0,31	0,03
	38QV0029	Ruisseau de Charavoux	8,92	0,81
	38QV0030	Maison Servanin	1,84	0,17
	38QV0031	Etang des Grenouilles	16,55	1,50
	38QV0032	La Grotte	1,83	0,17
	38QV0033	Marais de Charavoux	3,49	0,32
Charavines	38FP0002	De Valencogne au Pré d'Ars	6,47	0,78
	38FP0006	Lac de Paladru	78,97	9,51
	38FP0010	Etangs Givin et Janin	6,64	0,80
	38FP0011	La Fure	15,91	1,92
Charette	38RH0034	Etang de la Roche	1,07	0,09
	38RH0048	Etang de Monclus	0,70	0,06
	38RH0050	Les Ressordilles sources	1,90	0,17
	38RH0051	Les mares de Craquenot	11,30	1,00
	38RH0052	Le Vert	82,76	7,31
	38RH0053	Les Mouilles	4,77	0,42
	38RH0054	Rivière le Furon	25,08	2,22
	38RH0055	Etang de la Bryne	8,42	0,74
	38RH0058	Le Taillipied	0,00	0,00
Charnecles	38FP0019	Le Réaumont	0,27	0,05
Charvieu-Chavagneux	38BO0105	Marais dit "Bourbre aval"	45,31	5,31
	38RH0005	Lac de Fréminville	6,79	0,80
	38RH0008	Léchère Merlan	2,56	0,30
Chasselay	38CG0088	Les Cherpes	3,40	0,36
	38CG0089	Presle	1,64	0,17

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Chassignieu	38BO0007	Marais de Virieu	56,60	10,86
Chateauvilain	38BO0055	Bois du Mont	0,88	0,10
	38BO0056	La Carte	2,13	0,24
	38BO0057	Les Vesves	3,38	0,38
	38BO0058	L'Etang	7,50	0,84
	38BO0191	Le Perret	17,14	1,91
Chatelus	38VE0166	Rivière Bourne	41,84	3,32
	38VE0208	Cours moyen Vernaison	7,47	0,59
Chatenay	38BI0067	Ruisseau de Bertrand	5,21	1,12
	38BI0068	Chassagne	203,53	43,77
Chatonnay	38BI0021	Les Mouilles et le Grand Bigallet	0,27	0,01
	38BI0022	Ruisseau du Moulin	0,02	0,00
	38QV0045	La Gère	2,19	0,07
	38QV0047	Maison Cazeneuve	2,17	0,07
	38QV0048	Saint-Hugon	27,38	0,87
	38QV0049	La Tuilière	2,90	0,09
	38QV0050	Etangs de la Ronge	54,86	1,74
	38QV0051	Etang Portative à l'étang de Petite Gère	2,70	0,09
	38QV0052	Etangs des Chaussées	11,17	0,35
	38QV0053	Etang de la Serverotte	66,61	2,11
	38QV0054	Le Bielle	48,76	1,55
	38QV0055	Le Haut-Mollard	1,58	0,05
Chatte	38CG0040	Le Vaillet	0,26	0,01
	38CG0044	Billonnières	1,16	0,05
	38CG0053	Isère de Dragon à Bruyères	3,66	0,16
	38CG0063	Roselière du barrage de Beauvoir	21,49	0,94
	38CG0064	Combe Muguet	6,00	0,26
	38VE0237	Isère de Loyes à Mandrel	0,17	0,01
Chavanoz	38BO0105	Marais dit "Bourbre aval"	15,82	1,93
	38RH0013	Confluence Bourbre-Rhône	6,77	0,82
	38RH0014	La Tuilerie	2,45	0,30
Chelieu	38BO0007	Marais de Virieu	81,94	8,03
	38BO0014	Le Bois Caillards	0,44	0,04
Chevrières	38CG0026	Bois de Gargamelle	0,01	0,00
	38CG0040	Le Vaillet	1,13	0,07
Cheyssieu	38VS0009	La Varèze	153,96	17,80
	38VS0010	Ruisseau du Beson	10,35	1,20
	38VS0011	Le Suzon	30,93	3,58
Chèzeneuve	38BO0078	Bois de Vacheresse	1,03	0,15
	38BO0079	Pré Guillaud	14,20	2,09
	38BO0084	Ruisseau de la Tuilière	0,51	0,08
Chichilianne	38TE0012	Tufière de Darne	0,21	0,00
	38TE0014	La Chevalière	20,84	0,34
	38TE0015	Le Reymondin	4,42	0,07
	38TE0016	Col de Prayer	5,90	0,10
Chimilin	38RH0158	Ruisseau de Luyssac	2,62	0,27
	38RH0159	La Cuisinière	18,24	1,87
	38RH0160	Marais et tourbières de la rivière Bièvre	72,29	7,41
	38RH0161	Combe Molard	1,63	0,17
	38RH0162	Le Rivet	11,73	1,20
Chirens	38FP0007	Les Maures	3,31	0,19
	38FP0011	La Fure	0,33	0,02
	38GC0029	Marais de Bavonne	8,39	0,48
	38GC0030	Le Gayet	1,43	0,08
	38GC0031	RN75	2,66	0,15
	38GC0032	Moulin Defilion	6,36	0,36
	38GC0034	L'Ainan amont	98,82	5,63
Cholonge	38MA0007	Grand lac de Laffrey	59,17	6,02
	38MA0008	ruisseau du pré Epaule	1,06	0,11
	38MA0009	Les Vorges	8,25	0,84
	38MA0012	Tourbière de la Fayolle	0,50	0,05
Chonas-l'Amballan	38VS0013	Plaine de Gerbay	61,45	8,26
Choranche	38VE0165	Résurgence du Cirque de Choranche 1	12,42	1,16
	38VE0166	Rivière Bourne	45,99	4,31
	38VE0167	Résurgence du Cirque de Choranche 2	5,37	0,50
	38VE0229	Vallon de Gamone	2,53	0,24
	38VE0230	Vallon Bournière	0,70	0,07
Chozeau	38BO0111	Etang de Chalignieu	4,24	0,51
Chuzelles	38QV0002	La Sevènne	92,33	6,88
Claix	38GL0013	Ruisseau de la Rebine	32,54	1,38
	38GL0014	Tourbière du Peuil	7,76	0,33
	38RD0120	Le Drac	29,69	1,26
Clavans-en-Haut-Oisans	38RD0109	Tourbière du Col de Sarenne	2,57	0,07
	38RD0110	Vallon tourbeux du Ferrand	69,11	1,93
	38RD0111	Le Fond du Ferrand	7,06	0,20
	38RD0112	Lac des Quirlies	10,30	0,29
	38RD0113	Col de la Valette	2,36	0,07
Clelles	38TE0013	Mares forestières	27,70	1,34

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Clonas-sur-Varèze	38VS0009	La Varèze	119,55	17,71
Cognet	38MA0035	Le Moulin Salomon	19,26	9,68
	38VA0001	La Grande Combe	5,20	2,61
Cognin-les-Gorges	38CG0077	Ripisylve de l'Isère	4,90	0,39
	38CG0099	Chambre du Chien	0,75	0,06
Commelle	38BI0021	Les Mouilles et le Grand Bigallet	138,65	9,80
	38BI0022	Ruisseau du Moulin	272,84	19,28
	38BI0023	Les Grandes Vignes	8,29	0,59
	38BI0024	Haut Villarnoud	14,07	0,99
	38BI0025	Etangs de Nantoin	23,22	1,64
	38QV0051	Etang Portative à l'étang de Petite Gère	1,42	0,10
Corbelin	38RH0138	Le Grand Marais	157,68	12,99
	38RH0155	Ruisseau du Pissoud	2,17	0,18
	38RH0156	Le Fayet	1,68	0,14
	38RH0157	Chanisséa	10,93	0,90
	38RH0158	Ruisseau de Luyssac	3,07	0,25
Correncon-en-Vercors	38VE0143	Tourbière du Vallon de la Narce	4,98	0,13
	38VE0218	Prairie du Vallon de la Narce	4,52	0,12
	38VE0263	Les Martins	9,58	0,24
	38VE0331	La Narce Sud	1,07	0,03
Cour-et-Buis	38VS0021	Maison Laurent	0,01	0,00
	38VS0022	En Léché	1,63	0,12
	38VS0023	Maison Durieu	1,33	0,10
	38VS0024	Buis	19,02	1,37
Courtenay	38BO0156	Marais de la Roche	0,08	0,00
	38RH0034	Etang de la Roche	8,82	0,27
	38RH0068	Sarradin	17,28	0,54
	38RH0069	Puy dy Né	0,62	0,02
	38RH0070	Crépos	1,36	0,04
	38RH0071	Mollard de la Roche	1,54	0,05
	38RH0072	Etang de la Serre	68,95	2,15
	38RH0073	Le Temple	3,65	0,11
	38RH0074	Etang de Praille	32,96	1,03
	38RH0075	Baize	7,62	0,24
	38RH0076	Les Vorges	4,26	0,13
	38RH0077	Etang de Salette	52,36	1,63
	38RH0078	Bramafan	1,19	0,04
	38RH0079	Lancin	6,47	0,20
	38RH0080	Source du Vivier	1,84	0,06
	38RH0081	Bois de la Haute Serve	1,20	0,04
	38RH0082	Etang du Sort	6,28	0,20
	38RH0083	Marais du Grand Préau	9,81	0,31
	38RH0084	Etang de Pontiaux	9,74	0,30
	38RH0085	Carrière de Boulieu	11,70	0,36
	38RH0086	Marais de Boulieu	28,13	0,88
	38RH0087	Mont Clardin	2,27	0,07
	38RH0109	Petit étang	0,39	0,01
	38RH0114	Marais de l'Epau	20,43	0,64
	38RH0167	L'Aubet	1,24	0,04
	38RH0168	Pré Cuzin	0,69	0,02
Crachier	38BO0075	Ruisseau de Bion	2,59	0,70
	38BO0076	L'Etang de Verchère	16,44	4,42
Cras	38CG0090	Marais de Cras	19,18	3,50
	38FP0034	Les Feugères	0,97	0,18
Crémieu	38BO0131	Etang de Ry	0,81	0,13
	38RH0015	Marais du Grand Plan	10,62	1,69
	38RH0016	Marais de la Besseye	0,04	0,01
	38RH0023	Lécherolle	2,29	0,37
Creys-Mepieu	38RH0066	Ruisseau de la Chogne	5,00	0,17
	38RH0067	L'étang d'Arche	2,42	0,08
	38RH0072	Etang de la Serre	0,14	0,00
	38RH0074	Etang de Praille	4,27	0,15
	38RH0088	Mérieu Château	1,86	0,06
	38RH0089	Pontin - Léchères	8,48	0,29
	38RH0090	Marais de l'Ambossu	23,77	0,81
	38RH0091	Marais des Luippes	14,12	0,48
	38RH0092	Léchère de Champdieu	1,72	0,06
	38RH0093	Carrière de Mépieu	37,24	1,27
	38RH0094	l'Etang Marterin	8,47	0,29
	38RH0095	Les Layettes	10,81	0,37
	38RH0096	Marais de Servanoux	10,45	0,36
	38RH0097	Etang de Frignon	11,28	0,38
	38RH0098	Marais de Mayencin	4,64	0,16
	38RH0099	Le Poulet	6,08	0,21
	38RH0100	Marais du Vert	13,45	0,46
	38RH0101	Le Pré du Loup	0,96	0,03
	38RH0102	Chateau de Mépieu	1,64	0,06
	38RH0103	l'Etang Flocarde	1,92	0,07
	38RH0104	Léchères	1,31	0,04

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38RH0105	Etangs de Mépieu	44,74	1,53
	38RH0106	Etang Neuf	0,97	0,03
	38RH0107	Ferme de Bran	2,59	0,09
	38RH0108	Etang de Fromentaux	3,46	0,12
	38RH0111	La Gorge	0,07	0,00
	38RH0123	Etang du Chêne	8,00	0,27
	38RH0130	Etang de Beauve	4,38	0,15
Crolles	38GR0024	Les Iles	0,12	0,01
	38GR0025	Marais de Montfort	453,41	31,18
	38GR0026	Bois du Comte	0,42	0,03
	38GR0027	Les Cloyères	61,87	4,26
Culin	38BO0066	Ruisseau de Valausin	0,50	0,07
	38BO0073	Châtenay	2,80	0,38
	38QV0060	Etang Riboud	9,70	1,31
	38QV0061	Les Paluds	1,14	0,15
	38QV0062	Lucle et Barracand	12,20	1,65
	38QV0063	Les Revollets	9,54	1,29
Diémoz	38QV0024	Ferme Vieillie	0,24	0,02
	38QV0026	Combe du Loup	16,73	1,21
	38QV0027	Ruisseau du Moulin	6,46	0,47
Dionay	38CG0027	Plateau au Sud Ouest de Roybor	2,99	0,21
	38CG0028	Le Valéré	0,05	0,00
	38CG0034	Forêt domaniale de Chambaran (canton du Mouchet)	11,32	0,81
	38CG0035	Combe Gibasson	10,64	0,76
	38CG0036	Bois Manin	17,92	1,28
	38CG0037	Le Furand	11,65	0,84
Dizimieu	38BO0120	Les Tronches	1,90	0,20
	38RH0020	Ruisseau de Bourbou	2,60	0,27
	38RH0021	Montlouvier	4,93	0,51
	38RH0022	La Perière	3,38	0,35
Doissin	38BO0011	Marais de Biol	42,90	5,07
	38BO0014	Le Bois Caillards	1,32	0,16
	38BO0015	Les Gonnets	3,25	0,38
Dolomieu	38RH0152	Ruisseau de Valancey	2,94	0,22
	38RH0153	Etang de Dolomieu	2,65	0,20
	38RH0154	Les Léchères	9,33	0,70
Domène	38GR0028	Boucle du Bois Français	11,51	2,13
	38GR0029	Beauregard	0,01	0,00
	38GR0030	Le Moiran	0,87	0,16
	38GR0031	Le Mas de l'Ile	15,51	2,87
Echirolles	38RD0120	Le Drac	5,33	0,68
Eclose	38BO0059	Etang du Moulin à l'étang de la Croix	22,82	2,22
	38BO0060	Le Tramolé	14,49	1,41
	38BO0191	Le Perret	1,74	0,17
Engins	38VE0185	Combe de la Jaille	1,05	0,05
	38VE0213	Gorges d'Engins et du Bruyant	28,49	1,36
	38VE0276	Pas de Bellecombe	0,99	0,05
Entraigues	38VA0014	La Malsanne	18,23	0,85
	38VA0015	La Bonne	5,11	0,24
	38VA0016	La Bonne (moyenne)	33,95	1,58
Entre-Deux-Guiers	38GC0017	Confluence de l'Herretang et du Guiers mort	315,71	29,81
	38GC0022	Le Guiers	0,30	0,03
Estrablin	38QV0013	Tabourette	3,31	0,16
	38QV0014	Aiguebelle	5,34	0,26
	38QV0015	La Suze	21,80	1,05
Eydoche	38BI0035	Le Moulin	0,84	0,15
	38BI0039	Etangs de Saint-Didier de Bizonnes	1,22	0,22
	38BI0041	Bois des Rivoires	0,51	0,09
Eyzin-Pinet	38QV0016	La Gère	214,30	7,55
	38QV0017	Pérouse	5,16	0,18
Faramans	38BI0020	Plaine des Groubles	15,48	1,44
	38BI0055	Etang du Marais	17,51	1,62
Faverges-de-la-Tour	38RH0155	Ruisseau du Pissoud	13,82	1,80
Fitilieu	38BO0023	Marais de Fitilieu	102,96	10,15
	38BO0024	Baspied	4,00	0,39
	38BO0025	Etang Malseroud	8,53	0,84
Flachères	38BI0034	Fromenta	0,47	0,09
	38BI0035	Le Moulin	7,19	1,46
Fontaine	38RD0120	Le Drac	18,84	2,80
Fontanil-Cornillon	38GR0039	Canal de la Vence	66,52	12,39
	38VE1002	Bois du Gélinot	0,10	0,02
	38VE1003	Caderousse	0,06	0,01
Four	38BO0083	Les Ayes	3,31	0,28
	38BO0084	Ruisseau de la Tuilière	10,69	0,90
	38BO0085	Ruisseaux de l'Alliat et de Le Palud	40,64	3,43
	38BO0086	Le Mollard	5,82	0,49
	38BO0087	Ruisseau du Galoubier	10,29	0,87
	38BO0089	Ruisseau du Bivet	0,06	0,00

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38BO0098	Etang des Trois Eaux	5,84	0,49
Froges	38GR0024	Les Iles	57,64	8,94
	38GR0025	Marais de Montfort	1,10	0,17
Frontonas	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	347,29	27,30
	38BO0114	Etang de Charamel	73,66	5,79
	38BO0115	Marais dit "Catelan Moyen"	0,00	0,00
Gières	38GR0030	Le Moiran	0,01	0,00
	38GR0031	Le Mas de l'Ile	70,71	9,97
	38GR0032	Boucle de la Taillat	6,26	0,88
	38GR0033	Parc de l'Ile d'Amour	8,42	1,19
Gillonnay	38BI0112	Ruisseau de la Bordèche	1,95	0,14
Goncelin	38GR0020	La Pra	12,82	0,88
	38GR0021	Bassin du Cheylas et l'Ile Arnaud	49,71	3,43
	38GR0022	Grand Bacon	125,74	8,67
	38GR0023	Aire de repos de la Terrasse	64,17	4,42
Granieu	38RH0138	Le Grand Marais	188,83	49,82
	38RH0158	Ruisseau de Luyssac	3,40	0,90
	38RH0162	Le Rivet	2,62	0,69
Grenoble	38GR0034	Forêt alluviale de la Boucle des Sablons	3,23	0,17
	38RD0120	Le Drac	50,14	2,69
Gresse-en-Vercors	38GL0001	Prairie humide de Gressette	7,78	0,10
	38GL0002	Les Fontaines	1,57	0,02
Heyrieux	38BO0101	Crépan	0,07	0,00
	38RH0001	La Tuillière	5,24	0,38
	38RH0003	Etang de Césarge	9,62	0,69
Hières-sur-Amby	38RH0028	Lac d'Hières	32,24	3,73
	38RH0029	Carrière la Plaine	1,99	0,23
	38RH0030	Fontenan	2,88	0,33
Huez	38RD0102	Rocher du Goulet	9,37	0,46
	38RD0103	Les Bergers	8,21	0,40
	38RD0104	Tourbières du Rif Nel	23,64	1,16
	38RD0105	Les Grenouilles	18,21	0,90
	38RD0106	Col du Poutran	6,54	0,32
	38RD0107	Tourbière de Chavannus	3,32	0,16
	38RD0108	Lacs Noir, Besson et Rond	6,62	0,33
Hurtières	38BB0043	Col d'Hurtières	1,28	0,38
Izeaux	38BI0088	Ruisseau de Combe Marron	0,09	0,01
	38BI0089	Grandes Combes	5,19	0,33
	38BI0090	Ruisseau des Combes	5,54	0,36
	38BI0099	Prairies humides et étangs de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	2,80	0,18
	38BI0100	Bletonnay	3,44	0,22
Izeron	38CG0067	L'Isle d'Izeron	2,46	0,14
	38CG0070	Roselière les Vallins	4,33	0,25
	38CG0071	Cadet	12,63	0,74
	38CG0072	Les Granges	2,34	0,14
	38CG0073	Le Neiron	6,06	0,36
	38CG0077	Ripisylve de l'Isère	3,91	0,23
Janneyrias	38RH0006	Le Lac	1,80	0,17
	38RH0007	Burlanchères	9,84	0,92
	38RH0008	Léchère Merlan	34,53	3,22
	38RH0009	La Pierre	16,03	1,50
Jardin	38QV0015	La Suze	15,56	1,67
	38VS0015	Le Mézelier	1,98	0,21
Jarrie	38RD0010	Le Drac Amont	0,21	0,02
	38RD0012	Côte Plaine	5,18	0,38
	38RD0013	Chateau de Jouvin	1,26	0,09
	38RD0014	Ruisseau Le Saint Didier	3,97	0,29
	38RD0015	Les Chaberts	5,18	0,38
	38RD0016	Le Lac (réserve naturelle)	10,43	0,77
	38RD0017	Pré Langon	0,49	0,04
	38RD0047	La Romanche	6,62	0,49
La Balme-les-Grottes	38RH0035	Ruisseau de Blié	10,91	0,75
	38RH0036	La Maison brûlée	3,03	0,21
	38RH0037	Les Marais	195,35	13,43
	38RH0040	Etang d'Amblérieru	0,69	0,05
La Bâtie-Divisin	38BO0026	La Charrière	4,81	0,46
	38FP0005	Le Courbon	8,96	0,85
La Bâtie-Montgascon	38BO0023	Marais de Fitilieu	7,29	0,87
	38BO0025	Etang Malseroud	3,79	0,45
	38BO0035	Marais de Saint-Clair-de-la-Tour	3,88	0,46
	38RH0163	Marteret	6,70	0,80
	38RH0164	Le Vernay	2,90	0,34
	38RH0165	Boutière	6,78	0,81
	38RH0166	Etang d'Evrieu	7,19	0,85
La Buisse	38FP0041	Les Grands Verts	5,69	0,49
	38FP0042	L'Eterpa et les Jardins	127,53	10,88
	38GR0002	Péage de Barraux	1,60	0,21
	38GR0010	Zone alluviale du péage de la Buissière	13,02	1,73

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
La Buissière	38GR0011	L'Isère de Pontcharra eu Cheylas	24,47	3,25
	38GR0012	Les Marais	129,04	17,16
	38GR0015	L'Ile Ronde, la Rolande et les étangs du Maupas	0,63	0,08
	38GR0021	Bassin du Cheylas et l'Ile Arnaud	8,73	1,16
La Chapelle-de-la-Tour	38BO0036	Etang des Echerolles	4,02	0,44
	38BO0037	Le Var	4,02	0,44
	38BO0038	Les Paletaux	5,17	0,57
	38BO0039	Le Dran	5,46	0,60
	38BO0042	Le Bressan	0,04	0,00
	38BO0044	Rui d'Enfer à l'étang de la Feuillée	4,31	0,47
	38RH0153	Etang de Dolomieu	2,30	0,25
La Chapelle-du-Bard	38BB0003	Epingle à cheveux D209a	2,51	0,09
	38BB0004	Pré Rond	2,68	0,10
	38BB0005	Zones tourbeuses de l'envers de Super Collet	1,31	0,05
	38BB0006	Tourbière du cirque du lac du Collet	20,99	0,77
La Combe-de-Lancey	38BB0050	Lac du Crozet	8,33	0,44
La Côte-Saint-André	38BI0043	Le Polard	3,85	0,14
	38BI0044	Combe du Devet	4,63	0,16
	38BI0045	Combe la Madon	1,08	0,04
	38BI0046	Ancienne Ferme Constant	0,71	0,03
	38BI0047	Les Charpillates	1,60	0,06
	38BI0048	Ferme de la Mure	3,61	0,13
	38BI0074	Ruisseau de La Jallinière à Les Essarts	0,01	0,00
La Ferrière	38BB0020	Lacs de Belle Aiguette	0,29	0,00
	38BB0021	Chalet du Levant	3,45	0,05
	38BB0022	Le Grand Marais	7,65	0,10
	38BB0023	Le Bréda	10,62	0,14
	38BB0024	Les Moilles	2,82	0,04
	38BB0025	Le Collet	4,72	0,06
	38BB0026	La Martinette	1,35	0,02
	38BB0027	Tourbière de Jas	4,58	0,06
	38BB0028	Lac Renou	5,59	0,07
	38BB0029	Le Pleynet	2,15	0,03
	38BB0030	Le Lac Blanc	1,64	0,02
	38BB0031	Le Lac Noir	3,35	0,04
	38BB0032	Lac de la Folle	1,29	0,02
	38BB0033	Col de la Vieille	3,84	0,05
	38BB0034	Du Lac de l'Ile au Lac Blanc	7,92	0,11
	38BB0035	Lac du Cos	1,25	0,02
	38BB0036	Vallon de l'Agnelin	7,66	0,10
	38BB0037	Montagne des Fanges	7,28	0,10
La Forteresse	38BI0092	Torrent le Rival	12,14	1,31
La Frette	38BI0040	Combe noire	0,74	0,06
	38BI0107	Ruisseau le Frinquin	2,74	0,22
	38BI0108	Bertholet	0,74	0,06
	38BI0109	Ruisseau le Biel	3,92	0,32
	38BI0110	Le Marais	2,70	0,22
La Garde	38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	3,15	0,35
	38RD0101	Tourbière de la Rochette	5,53	0,61
La Morte	38MA0020	Chalet des Pâtres	4,53	0,24
	38RD0039	Le Couvent	3,14	0,16
	38RD0040	Les Plateaux	3,32	0,17
	38RD0041	Lac de Prévourey	0,56	0,03
	38RD0042	Lac de Brouffier	8,65	0,45
	38RD0043	Lac Claret	1,21	0,06
	38VA0010	La Roizonne (Chabotte à Basse Valette)	0,32	0,02
La Motte-d'Aveillans	38MA0029	L'Aup	0,84	0,08
La Motte-Saint-Martin	38MA0030	Zone humide du Chateau	2,28	0,15
La Mure	38MA0028	Marais de la Mure	14,24	1,70
	38MA0032	Marais de la Mure Sud	20,71	2,47
	38MA0033	La Citadelle	7,69	0,92
	38MA0034	Les Trois Saules	2,36	0,28
La Murette	38FP0013	Ruisseau du Gard	6,36	1,50
La Pierre	38GR0024	Les Iles	138,47	41,33
	38GR0025	Marais de Montfort	0,15	0,04
La Rivière	38CG0107	Le Rivet	0,15	0,01
	38CG0108	Fessole	0,86	0,05
	38CG0109	La Laune	6,38	0,35
	38GR0044	Les Oves	70,90	3,89
	38GR0045	Ile Marianne	2,70	0,15
La Sône	38CG0052	Les Tufières de la Sône	2,70	0,88
	38VE0237	Isère de Loyes à Mandrel	2,26	0,74
La Terrasse	38GR0022	Grand Bacon	0,08	0,01
	38GR0023	Aire de repos de la Terrasse	198,82	21,99
	38GR0024	Les Iles	0,07	0,01
La Tour-du-Pin	38BO0044	Rui d'Enfer à l'étang de la Feuillée	3,06	0,64
La Tronche	38GR0033	Parc de l'Ile d'Amour	6,23	0,97
	38GR0034	Forêt alluviale de la Boucle des Sablons	29,66	4,60

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
La Valette	38VA0006	La Roizonne (Basse Valette à La Bonne)	6,32	0,80
	38VA0010	La Roizonne (Chabotte à Basse Valette)	5,32	0,67
La Verpillière	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	300,39	45,17
Laffrey	38MA0001	Lac Mort	28,57	4,00
	38MA0002	Marais des Allards	13,37	1,87
	38MA0003	Le Luitet	1,28	0,18
	38MA0004	Le Pey	3,69	0,52
	38MA0005	La Baume	2,64	0,37
	38MA0006	Marais de la Pivodière	7,67	1,07
	38MA0007	Grand lac de Laffrey	20,24	2,83
L'Albenc	38CG0105	La Léze	9,64	0,95
	38GR0044	Les Oves	19,14	1,90
	38GR0045	Ile Marianne	26,56	2,63
Lalley	38TE0001	L'Ebron	11,42	0,48
Lans-en-Vercors	38VE0121	Tourbière du Petit Bois de Pré Vieux	11,21	0,29
	38VE0156	Le Marais	205,83	5,25
	38VE0189	Le Haut Furon	42,78	1,09
	38VE0201	Entrée de l'Olette	0,33	0,01
	38VE0202	Lans Sud	43,00	1,10
	38VE0204	Bourne Villard Nord	0,61	0,02
	38VE0213	Gorges d'Engins et du Bruyant	7,20	0,18
	38VE0270	Furon	4,63	0,12
	38VE0339	Les Girards	4,35	0,11
	38VE0340	Stade de Neige	2,70	0,07
	38VE0341	Les Francons	5,92	0,15
	38VE0349	Les Petits Geymonds	0,86	0,02
	38VE0351	Les Donnets 1	0,32	0,01
	38VE0352	Les Donnets 2	1,01	0,03
	38VE0358	Tourbière de Bois Noir	2,92	0,07
	38VE0361	Les Francons 2	1,73	0,04
Laval	38BB0045	Prabert	2,00	0,08
	38BB0046	Col des Mouilles	12,67	0,49
Lavaldens	38MA0020	Chalet des Pâtres	2,13	0,04
	38VA0010	La Roizonne (Chabotte à Basse Valette)	82,25	1,45
	38VA0011	Lac du Rif Bruyant	1,32	0,02
	38VA0012	Lac de L'Emay	1,23	0,02
Lavars	38TE0005	Marais de Gruessendaire	1,94	0,13
	38TE0006	Gour de Perroux	0,48	0,03
	38TE0007	Le Veyrie	5,79	0,38
	38TE0008	Tufière des Alabres	1,51	0,10
	38TE0010	Tufière des Buissaies	0,13	0,01
Le Bouchage	38RH0134	La Terre du Piardet	48,69	4,30
	38RH0135	Méandre de Payerne	51,47	4,55
	38RH0139	Les Iles du Haut Rhône	7,97	0,70
	38RH0148	Les Marais et rivière de l'Huert	298,00	26,35
Le Bourg-d'Oisans	38RD0047	La Romanche	0,07	0,00
	38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	1575,34	28,17
	38RD0071	Lac du Lauvitel	53,88	0,96
	38RD0072	Lac de Plan Vianney	5,41	0,10
	38RD0078	Le Vénéon	6,88	0,12
Le Cheylas	38GR0011	L'Isère de Pontcharra eu Cheylas	0,04	0,01
	38GR0012	Les Marais	0,01	0,00
	38GR0015	L'Ile Ronde, la Rolande et les étangs du Maupas	64,90	7,59
	38GR0018	Chassotes	1,32	0,15
	38GR0021	Bassin du Cheylas et l'Ile Arnaud	64,57	7,55
Le Freney-d'Oisans	38RD0109	Tourbière du Col de Sarenne	18,39	0,88
Le Grand-Lemps	38BI0103	Le Battoir	1,15	0,09
	38BO0003	La Tourbière du Grand Lemps	25,64	1,99
Le Guâ	38GL0008	Girivel	7,30	0,25
Le Moutaret	38BB0001	Tufière de la Stèle	0,09	0,02
	38BB0002	Tufières du Plan	0,14	0,03
	38GR0006	Tufière du Bréda	0,01	0,00
Le Passage	38BO0007	Marais de Virieu	33,43	5,08
	38BO0023	Marais de Fitilieu	20,88	3,17
	38BO0027	Moriaux	1,35	0,21
	38BO0030	Tourbière de Pré Maudit	0,04	0,01
Le Péage-de-Roussillon	38VS0002	Rhone courcircuité de l'aménagement CNR du Péage de Roussillon	201,66	27,55
	38VS0006	Contre canal rive gauche	7,19	0,98
Le Percy	38TE0016	Col de Prayer	0,49	0,03
Le Périer	38VA0014	La Malsanne	40,39	0,84
Le Pin	38FP0002	De Valencogne au Pré d'Ars	76,66	7,50
	38FP0006	Lac de Paladru	52,88	5,17
	38FP0008	Marais de Chassignieux	19,71	1,93
	38FP0009	De la Courrerie à Grolandière	5,42	0,53
Le Pont-de-Beauvoisin	38GC0041	Le Guiers	3,61	0,49
	38GC0042	Le Marais, Les Léchères et le ruisseau du Bois des Carmes	114,49	15,49
	38GC0043	Ruisseau de Putarel	20,25	2,74
	38GC0047	Le Guiers	0,00	0,00

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Le Sappey-en-Chartreuse	38GC0008	La Toue	10,25	0,68
	38GC0009	Marais des Sagnes	28,28	1,88
	38GC0010	Le Churut	0,28	0,02
Le Touvet	38GR0018	Chassotes	0,47	0,04
	38GR0019	Marais de la Frette	27,10	2,30
	38GR0020	La Pra	42,23	3,59
	38GR0021	Bassin du Cheylas et l'Ile Arnaud	6,84	0,58
	38GR0023	Aire de repos de la Terrasse	57,87	4,92
Le Versoud	38GR0027	Les Cloyères	1,41	0,23
	38GR0028	Boucle du Bois Français	53,64	8,76
Lentiol	38BI0058	Ruisseau de Regrimay	13,20	1,73
	38BI0060	L'Etang	40,44	5,30
	38CG0001	Camp militaire de Chambaran	90,67	11,88
Les Abrets	38BO0022	Marais de Clandon	30,96	4,48
	38RH0160	Marais et tourbières de la rivière Bièvre	5,62	0,81
	38BB0044	Le Poutaz	7,19	0,44
Les Avenières	38RH0136	Léchère Ronde	24,42	0,83
	38RH0137	Les Bourbres	30,82	1,05
	38RH0138	Le Grand Marais	356,83	12,18
	38RH0139	Les Iles du Haut Rhône	406,63	13,88
	38RH0143	Grand Canal de l'Huert	62,07	2,12
	38RH0148	Les Marais et rivière de l'Huert	120,91	4,13
Les Côtes-d'Arey	38VS0011	Le Suzon	7,34	0,30
	38VS0014	Etang du Télégraphe	1,22	0,05
	38VS0015	Le Mézelier	3,05	0,13
Les Eparres	38BO0066	Ruisseau de Valausin	4,39	0,56
	38BO0067	Le Gouas	0,76	0,10
	38BO0068	Le Berthon	3,31	0,43
Leyrieu	38RH0015	Marais du Grand Plan	5,96	0,92
	38RH0024	Noyaret	15,38	2,37
	38RH0027	Le Château	0,69	0,11
Lieudieu	38QV0045	La Gère	27,67	4,62
	38QV0046	Le Saint-Martin	19,02	3,18
	38QV0047	Maison Cazeneuve	4,38	0,73
	38QV0050	Etangs de la Ronge	9,20	1,54
L'Isle-d'Abeau	38BO0087	Ruisseau du Galoubier	4,71	0,27
	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	106,11	6,08
	38BO0115	Marais dit "Catelan Moyen"	222,59	12,75
	38BO0177	Marais dit "Bion vieille Bourbre"	118,22	6,77
Livet-et-Gavet	38RD0043	Lac Claret	0,19	0,00
	38RD0044	Lacs des Boites	7,11	0,11
	38RD0045	Lacs du Punay et du Poursollet	7,33	0,12
	38RD0046	Tourbière des Sagnes	13,07	0,21
	38RD0047	La Romanche	44,13	0,71
	38RD0048	Lac du Bois	0,05	0,00
	38RD0075	Plateau du Taillefer	111,34	1,79
Longechenal	38BI0040	Combe noire	2,05	0,25
Lumbin	38GR0023	Aire de repos de la Terrasse	1,59	0,24
	38GR0024	Les Iles	0,15	0,02
	38GR0025	Marais de Montfort	279,51	41,97
Luzinay	38QV0002	La Sevènne	289,19	15,17
Malleval	38CG0074	Combe Noire	9,96	0,70
	38CG0075	La Caille Ouest	2,35	0,17
	38CG0076	Gerlette	9,32	0,66
Marcieu	38RD0007	Les Sagnes	3,07	0,23
	38RD0008	Combe du Ribaudier	2,96	0,22
Marnans	38BI0065	Torrent de la Pérouse	11,23	1,71
	38BI0069	Les Charbonnières	10,91	1,66
	38BI0070	Combe des Mermes	9,80	1,49
	38BI0071	Ruisseau de la Lolagne	6,17	0,94
	38BI0086	Plateau du Parc Naturel de Chambaran	11,39	1,73
	38CG0012	Pré-Reynaud	141,29	21,47
Massieu	38GC0033	Ruisseau de la Fredière	3,62	0,34
	38GC0034	L'Ainan amont	108,14	10,24
Maubec	38BO0077	Le Petit Paleysin	2,77	0,32
	38BO0078	Bois de Vacheresse	2,57	0,30
Mayres-Savel	38RD0002	Serre Chauvet	0,13	0,01
	38RD0004	La Tourbe	1,26	0,09
	38RD0005	Cladérant	0,43	0,03
	38RD0006	Châteaubois	8,88	0,64
Meaudre	38VE0142	Ruisseau de la Perrinière	19,23	0,57
	38VE0195	Les Fairlaix	0,67	0,02
	38VE0207	Autrans RD106	89,02	2,64
	38VE0282	Centre de plein air	0,34	0,01
	38VE0283	La Perrinière	9,73	0,29
	38VE0284	Les Colombets	10,05	0,30
	38VE0285	Les Chaberts 2	2,79	0,08
	38VE0286	Les Platis	25,07	0,74

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38VE0294	Méaudre Sud	42,05	1,25
	38VE0315	La Bourrière	3,25	0,10
	38VE0316	Les Aguiards	0,05	0,00
	38VE0317	Les Fairlaix Nord	0,57	0,02
	38VE0329	Thorenas	1,23	0,04
	38VE0330	Les Matteaux	0,81	0,02
	38VE0360	Les Ambrois Sud	0,80	0,02
Mens	38TE0002	Le Grand Champs	1,35	0,05
	38TE0003	Marais des Mines	9,39	0,33
	38TE0004	Etang des Marais	2,39	0,08
Merlas	38GC0025	Merliette	2,85	0,18
	38GC0026	Burlet	15,33	0,99
	38GC0027	Tufière de Chambière	5,73	0,37
	38GC0028	Etang de Saint Sixte	4,30	0,28
Meylan	38GR0030	Le Moiran	35,10	2,81
	38GR0031	Le Mas de l'Ile	7,20	0,58
	38GR0032	Boucle de la Taillat	104,07	8,34
	38GR0033	Parc de l'Ile d'Amour	32,52	2,61
Meyrié	38BO0071	Le Coin	11,14	3,21
	38BO0072	La Combe	5,43	1,57
Meyrieu-les-Etangs	38QV0058	La Gervonde	49,93	5,84
	38QV0059	Etangs du Vordas	6,48	0,76
Meyssies	38QV0028	Le Girand	19,92	1,43
	38QV0045	La Gère	30,23	2,17
Miribel-les-Echelles	38GC0022	Le Guiers	20,11	0,69
	38GC0023	La Morge	9,58	0,33
	38GC0024	Col des Mille Martyrs	2,52	0,09
Mizoën	38RD0116	Marais du Rif Tort	1,96	0,09
	38RD0117	Cascade de la Pisse	2,08	0,10
	38RD0118	Lac Lovitel	0,69	0,03
	38RD0119	Lac du Chambon	72,02	3,45
Moidieu-Detourbe	38QV0018	Rivière La Vésonne	25,58	1,42
Moirans	38FP0024	Les Goureux	13,72	0,68
	38FP0035	Mayoussard	128,33	6,40
	38FP0036	Les Maisons Neuves	12,94	0,65
	38FP0037	Etang et boisements humides des Petites Iles	14,25	0,71
	38FP0038	Le Bourbier	50,09	2,50
	38FP0039	Les Vernes	19,95	0,99
	38FP0040	La Pierre Blanche	1,78	0,09
	38GR0040	Ile du Pont	0,12	0,01
Moissieu-sur-Dolon	38BI0005	Les Cordes	116,64	8,00
	38BI0006	Les étangs	0,02	0,00
Monestier-du-Percy	38TE0001	L'Ebron	0,04	0,00
Monsteroux-Milieu	38VS0017	Les Grandes Terres	0,21	0,03
Montagne	38CG0045	Les Muronnières	2,62	0,30
Montagnieu	38BO0019	Etang des Planchettes à l'étang de Pré Poule	4,80	0,54
	38BO0020	La Taillanderie	3,16	0,36
	38BO0021	Serve de Veyssin	0,89	0,10
Montalieu-Vercieu	38RH0044	Etang de Tabouret	1,25	0,14
	38RH0045	Tufière de Montalieu	1,89	0,21
	38RH0046	Ruisseau du Fouron	3,26	0,37
	38RH0047	Le Grand Brotteau	4,27	0,48
	38RH0048	Etang de Monclus	7,80	0,88
	38RH0049	L'Etang	11,30	1,27
	38RH0056	Champ Nobet	0,02	0,00
Montaud	38VE0146	Le Fayard	1,93	0,13
	38VE0147	Berchillonne	1,15	0,08
	38VE0148	Guillaudière	4,38	0,30
	38VE0149	Les Plattières	1,38	0,10
	38VE0217	Vif de la Cle	0,42	0,03
	38VE0240	Montaud Sud	0,82	0,06
	38VE0241	Les Roberts	2,81	0,20
Montbonnot-Saint-Martin	38GR0028	Boucle du Bois Français	103,95	15,56
	38GR0030	Le Moiran	14,11	2,11
	38GR0031	Le Mas de l'Ile	0,22	0,03
Montcarra	38BO0180	Ruisseau de Mercurier	2,01	0,41
	38BO0184	Les Liobards	1,02	0,21
	38BO0185	Etang de Gôle	19,30	3,96
Montchaboud	38RD0047	La Romanche	1,93	0,97
Mont-de-Lans	38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	0,23	0,01
	38RD0090	Brèche de Saint-Christophe	1,52	0,04
	38RD0091	Ensemble de lacs de la Tête de la Toura	1,12	0,03
	38RD0092	Lac Noir	1,16	0,03
	38RD0093	Lacs de Serre Palas et Vert	0,30	0,01
	38RD0094	Les Gours	1,28	0,03
	38RD0095	Vallon de la Fée	9,74	0,23
	38RD0096	Barrage du Grand Plan du Sautel	4,32	0,10
	38RD0097	Lac du Plan	1,43	0,03

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38RD0098	La Bergerie	2,45	0,06
	38RD0119	Lac du Chambon	41,99	1,00
Montfalcon	38CG0001	Camp militaire de Chambaran	14,36	2,49
	38CG0002	Le Galaveyson	13,00	2,25
	38CG0007	Le Bossu	0,50	0,09
	38CG0008	Forêt communale de Saint-Clair sur Galaure	4,48	0,78
	38CG0009	Le Brétas	4,88	0,85
	38CG0010	Le Varnier	2,26	0,39
	38CG0011	Bois communal de Montfalcon	8,75	1,52
	38CG0014	La Galaure	42,91	7,44
Montferrat	38FP0005	Le Courbon	65,54	4,86
	38FP0006	Lac de Paladru	87,22	6,47
Montrevel	38BO0008	Le Sauvage	2,94	0,31
	38BO0009	Montrevel	27,43	2,93
	38BO0010	Le Petit Marais	21,97	2,35
	38BO0011	Marais de Biol	70,42	7,53
Montseveroux	38BI0006	Les étangs	0,06	0,00
	38VS0018	La Combe des forêts	0,02	0,00
	38VS0019	Combe de Pré Pusagnier	2,19	0,13
	38VS0020	Maison Montdidier	3,45	0,21
	38VS0021	Maison Laurent	1,27	0,08
Moras	38BO0118	Lac de Moras	55,31	6,78
Morestel	38RH0120	Les Rivoirettes	22,15	2,77
	38RH0121	Etang de Peysse	21,78	2,72
	38RH0122	Le Marais	86,15	10,76
	38RH0124	Iselet	4,77	0,60
	38RH0146	Le Vernay	2,79	0,35
	38RH0148	Les Marais et rivière de l'Huert	9,61	1,20
Moretel-de-Mailles	38GR0013	Le Vernay	1,12	0,16
	38GR0014	Marais des Fontaines	0,52	0,08
Morette	38FP0032	Troussatière	0,07	0,01
	38FP0033	Etangs de Troussatière	11,26	1,79
	38FP0034	Les Feugères	3,61	0,57
Mottier	38BI0041	Bois des Rivoires	2,59	0,24
	38BI0042	Combe de Bocsozel	1,02	0,09
Murianette	38GR0030	Le Moiran	0,00	0,00
	38GR0031	Le Mas de l'Ile	34,20	5,44
Murinais	38CG0082	Ruisseau de Murinais	5,50	0,67
	38CG0083	Ravin de la Combe de Doz	1,44	0,18
Nantes-en-Ratier	38VA0003	Les Marais	29,54	2,46
	38VA0004	Le Creux de Roizon	7,04	0,58
	38VA0005	Tufière du Pont de la Roizonne	0,18	0,02
	38VA0006	La Roizonne (Basse Valette à La Bonne)	6,86	0,57
Nantoin	38BI0025	Etangs de Nantoin	54,08	5,63
	38BI0026	Petit Nantoin	2,68	0,28
	38BI0027	Les Charpennes	11,35	1,18
	38BI0028	Les Murailles	3,97	0,41
	38BI0029	Ruisseau le Vauchesse	3,70	0,39
Nivolas-Vermelle	38BO0069	Marais du Vernay	2,98	0,48
	38BO0070	Combes de Vez	4,60	0,74
Notre-Dame-de-Commiers	38RD0010	Le Drac Amont	23,11	4,13
Notre-Dame-de-l'Osier	38CG0097	Le Grand et le Petit Liens	12,41	1,45
Notre-Dame-de-Mésage	38RD0018	Le Touvier	1,51	0,33
	38RD0047	La Romanche	17,12	3,71
Notre-Dame-de-Vaux	38MA0011	Les Grands Prés	5,61	0,70
Noyarey	38GR0039	Canal de la Vence	0,08	0,00
	38VE1001	Pra Paris	9,66	0,57
	38VE1002	Bois du Gélinot	49,67	2,91
	38VE1003	Caderousse	35,72	2,09
Optevoz	38BO0143	Etang de Lemps	14,62	1,22
	38BO0144	Etang de la Tuille	4,55	0,38
	38BO0145	La Fouesse	3,83	0,32
	38BO0146	Les Côtes	4,59	0,38
	38BO0147	Le Paradis	4,04	0,34
	38BO0148	Le Thiou	1,15	0,10
	38BO0149	Les Planches	3,48	0,29
	38BO0150	Bois des Planches	0,60	0,05
	38BO0151	Sources de Pré Bonnet	6,42	0,53
	38BO0152	Pré du Clos	7,06	0,59
	38BO0153	Sépas	4,67	0,39
	38BO0154	La Gaille	1,47	0,12
	38BO0155	Croisette	3,89	0,32
Oris-en-Rattier	38VA0006	La Roizonne (Basse Valette à La Bonne)	3,53	0,19
	38VA0010	La Roizonne (Chabotte à Basse Valette)	6,28	0,34
Ornacieux	38BI0051	Ruisseau des Eydoches	6,25	1,26
Ornon	38RD0073	Tourbière de la Basse Montagne	2,53	0,11
	38RD0074	Lacs Jasse, Culasson, Noir, l'Agneau et de la Vèche	20,26	0,85
	38RD0075	Plateau du Taillefer	7,15	0,30

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Oulles	38RD0075	Plateau du Taillefer	576,99	40,01
Oyeu	38BI0102	Le Thivoley	7,08	0,52
	38FP0002	De Valencogne au Pré d'Ars	0,85	0,06
	38FP0009	De la Courrerie à Grolandière	3,37	0,24
	38FP0010	Etangs Givin et Janin	6,17	0,45
Oytier-Saint-Oblas	38QV0003	Torrent de Charentonge	9,72	0,68
	38QV0004	Septème	2,19	0,15
	38QV0022	La Grand-Maison	0,48	0,03
Oz-en-Oisans	38RD0064	Lac de la Fare et ses affluents	3,75	0,14
	38RD0065	Lacs au Sud Ouest de la Fare	1,74	0,06
	38RD0066	Lac du Milieu et satellites	6,64	0,25
	38RD0067	L'Alpette	6,20	0,23
	38RD0068	Lac Carrelet	12,39	0,46
	38RD0069	Lac de la Faucille	9,16	0,34
	38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	32,16	1,19
	38RD0108	Lacs Noir, Besson et Rond	2,43	0,09
Pajay	38BI0056	Etang du Loup	2,25	0,16
	38BI0057	L'Oron	2,79	0,19
Paladru	38FP0001	Etang du Vivier	0,81	0,06
	38FP0003	Bois de la Grande Rivoire	1,23	0,10
	38FP0004	Les Prairies	2,90	0,23
	38FP0005	Le Courbon	11,25	0,89
	38FP0006	Lac de Paladru	81,01	6,43
Panissage	38BO0007	Marais de Virieu	17,45	3,60
Panossas	38BO0112	Etang Brunet-Lecomte	1,82	0,23
	38BO0113	Etang de Marsa	18,89	2,38
	38BO0114	Etang de Charamel	73,47	9,25
	38BO0190	Ruisseau de Jailleux	10,54	1,33
Parmilieu	38RH0039	En Fayet	1,72	0,14
	38RH0040	Etang d'Amblérieru	2,80	0,22
	38RH0052	Le Vert	0,37	0,03
	38RH0169	Les Brosses	4,97	0,39
Passins	38BO0156	Marais de la Roche	0,11	0,01
	38RH0113	Lac de la Save	19,36	1,37
	38RH0114	Marais de l'Epau	35,78	2,52
	38RH0115	Etang de Chassin	76,96	5,43
	38RH0116	Radis	21,53	1,52
	38RH0117	La Rionda	1,41	0,10
	38RH0118	Crevière	3,81	0,27
	38RH0119	Le Grand Marais	25,46	1,80
Penol	38BI0051	Ruisseau des Eydoches	1,33	0,05
	38BI0052	Les Ecommunaux	13,93	0,57
	38BI0053	Le Varchet	4,32	0,18
	38BI0054	Maison Duc	1,77	0,07
Pierre-Châtel	38MA0018	Les Grandes Sagnes	8,15	0,66
	38MA0019	Lac de Pierre-Châtel	60,68	4,90
	38MA0025	Etangs du Crey et de la Centrale	43,91	3,54
	38MA0026	Les Communs du Lac	9,46	0,76
	38MA0027	Canal du Moulin	6,45	0,52
	38MA0028	Marais de la Mure	18,25	1,47
Pinsot	38BB0008	L'Aup du Pont	1,64	0,04
	38BB0009	Périoule	3,93	0,09
	38BB0010	Lacs de Morétan	14,70	0,34
Pisieu	38BI0008	Etangs Romatifs et étang de Primarette	58,68	3,10
	38BI0009	Ruisseau de la Mouriète	1,25	0,07
	38BI0010	Le Verrerie	2,89	0,15
	38BI0011	De l'étang du Fay à l'étang Barbarin	354,03	18,73
	38BI0012	Rosselière	14,53	0,77
	38VS0028	Etangs Gras et Neuf	3,54	0,19
Plan	38BI0090	Ruisseau des Combes	7,25	1,20
	38BI0091	Les Etangs	23,32	3,85
	38BI0092	Torrent le Rival	18,03	2,98
	38BI0093	Petit Berthier	0,00	0,00
Poliénas	38CG0090	Marais de Cras	1,91	0,14
	38CG0091	Le Moulin	2,06	0,15
	38CG0092	Les Glairons	24,85	1,81
	38CG0093	Marais de Montenas	6,03	0,44
	38CG0094	Les Glières	8,63	0,63
	38CG0096	Marais de la Léze	0,00	0,00
	38GR0044	Les Oves	5,20	0,38
	38GR0045	Ile Marianne	74,40	5,43
Pommier-de-Beaurepaire	38BI0010	Le Verrerie	0,99	0,05
	38BI0011	De l'étang du Fay à l'étang Barbarin	196,18	10,22
	38BI0012	Rosselière	90,43	4,71
	38BI0013	Combe Chenaux	9,51	0,50
	38BI0014	Etang Vinneneuve	10,98	0,57
	38BI0015	Grand Etang	7,46	0,39
	38BI0020	Plaine des Groubles	77,74	4,05

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Pommiers-la-Placette	38GC0013	Tufière de la Roize	0,06	0,00
	38GC0014	Tufière de la Roize 2	0,46	0,03
	38GC0015	Tufière de la Roize 3	0,00	0,00
Ponsonnas	38DA0003	Tufière de Bois Roizon	0,09	0,03
	38MA0034	Les Trois Saules	0,77	0,26
	38VA0001	La Grande Combe	18,86	6,29
Pontcharra	38GC0001	Forêt alluvaile de Chapareillan	11,69	0,73
	38GR0003	Les lônes de Pontcharra	80,20	5,00
	38GR0004	Gare SNCF de Pontcharra	1,66	0,10
	38GR0005	Les Gayets	5,92	0,37
	38GR0011	L'Isère de Pontcharra eu Cheylas	28,19	1,76
	38GR0015	L'Ile Ronde, la Rolande et les étangs du Maupas	22,47	1,40
Pont-de-Cheruy	38BO0105	Marais dit "Bourbre aval"	43,24	17,09
Pont-de-Claix	38RD0120	Le Drac	33,65	6,02
Pont-en-Royans	38VE0179	Ripisylve de la Bourne et affluents	4,75	1,71
	38VE0208	Cours moyen Vernaison	1,12	0,40
	38VE0231	Vallon du Rognon	0,47	0,17
Pont-Evêque	38QV0006	Plaine de la Véga et du Baraton	6,18	0,71
	38QV0007	La Degenne	0,24	0,03
	38QV0009	Ruisseaux de Saint-Hilaire et du Baraton, et rivière la Véga	70,35	8,07
	38QV0010	La Gère	7,53	0,86
	38QV0011	La Revolée	1,65	0,19
	38QV0012	La Viallière	2,59	0,30
Porcieu-Amblagnieu	38RH0041	Lac Lavan	2,07	0,13
	38RH0042	L'Etang	8,49	0,54
	38RH0043	Amblagnieu	5,46	0,34
	38RH0044	Etang de Tabouret	1,89	0,12
	38RH0045	Tufière de Montalieu	0,57	0,04
	38RH0053	Les Mouilles	0,23	0,01
Prébois	38TE0001	L'Ebron	23,69	1,47
Pressins	38GC0042	Le Marais, Les Léchères et le ruisseau du Bois des Carmes	6,38	0,63
	38GC0044	Blanchamp	1,79	0,18
	38GC0045	Le Grand marais	2,46	0,24
	38RH0160	Marais et tourbières de la rivière Bièvre	65,75	6,48
Primarette	38BI0006	Les étangs	3,84	0,17
	38BI0007	Le Bois	62,88	2,86
	38BI0008	Etangs Romatifs et étang de Primarette	114,01	5,18
	38BI0009	Ruisseau de la Mouriète	1,75	0,08
	38VS0023	Maison Durieu	0,55	0,03
Proveysieux	38GC0011	Tufière du Mollard	1,15	0,06
	38GC0012	Tourbière de Manissole	1,15	0,06
Quincieu	38BI0092	Torrent le Rival	6,14	1,29
Reaumont	38FP0011	La Fure	3,08	0,59
	38FP0013	Ruisseau du Gard	0,40	0,08
	38FP0019	Le Réaumont	9,96	1,91
Renage	38FP0011	La Fure	8,09	1,58
	38FP0022	Les Prairies et les Martinières	4,11	0,80
	38FP0023	Marais Fleury	1,61	0,32
Rencurel	38VE0111	Moulin	0,14	0,00
	38VE0117	Prélong Nord	10,34	0,30
	38VE0118	Rochette	5,52	0,16
	38VE0119	Reppelins Sud étang	0,13	0,00
	38VE0120	Reppelins	2,72	0,08
	38VE0122	Lauze	0,18	0,01
	38VE0124	Rencurel Sud	1,71	0,05
	38VE0125	Barbière	3,12	0,09
	38VE0126	Les Combals	13,92	0,40
	38VE0166	Rivière Bourne	2,89	0,08
	38VE0227	Pas de Rages	1,37	0,04
	38VE0228	Pas des Rages Nord	0,27	0,01
	38VE0265	Sources de la Drevennes	1,02	0,03
	38VE0266	Valette	3,59	0,10
	38VE0300	Prélong	1,38	0,04
	38VE0301	Rittons	5,16	0,15
	38VE0302	Grotte des Fromages	0,16	0,00
	38VE0355	Le Violon	1,55	0,04
Revel	38BB0051	Lac du Doménon	12,29	0,42
	38BB0052	La Pra	1,72	0,06
	38BB0053	Lac Merlat	3,22	0,11
	38BB0054	Lac Claret	1,25	0,04
	38BB0055	Lac David	1,17	0,04
	38BB0056	Lacs Bernard et Longet	3,02	0,10
	38BB0057	Ruisseau du Doménon	4,00	0,14
	38BB0058	Mégaphorbaie du ruisseau du Doménon	2,61	0,09
	38BB0059	Pont Rajas	0,19	0,01
	38BB0060	Lac de Freydière	0,82	0,03
	38RD0033	Lacs Robert	0,00	0,00
	38RD0033	Lacs Robert	0,00	0,00

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38RD0033	Lacs Robert	3,26	0,11
Revel-Tourdan	38BI0011	De l'étang du Fay à l'étang Barbarin	0,20	0,02
Reventin-Vaugris	38VS0014	Etang du Télégraphe	1,97	0,11
Rives	38FP0011	La Fure	13,15	1,18
	38FP0019	Le Réaumont	1,72	0,16
	38FP0020	Carrière de la Ferme de Bièvre	0,94	0,08
	38FP0021	Combe Louvat	2,79	0,25
Roche	38BO0085	Ruisseaux de l'Alliat et de Le Palud	6,09	0,31
	38BO0088	Petit Lac du Pin	1,45	0,07
	38BO0089	Ruisseau du Bivet	10,99	0,56
	38BO0090	Ruisseau de Turitin	6,41	0,33
	38BO0091	Etangs des Dames	7,79	0,40
Rochetoirin	38BO0041	Ruisseau Bruyant	2,08	0,19
	38BO0044	Rui d'Enfer à l'étang de la Feuillée	4,03	0,38
	38BO0045	Tatoulière	3,58	0,33
	38BO0046	Pierre Blanche	2,25	0,21
	38BO0047	Marais dit de la Tour	31,11	2,91
	38BO0181	Ruisseau de l'Enfer	1,08	0,10
Roissard	38TE0009	Marais du Col du Fau	16,66	1,14
Romagnieu	38GC0045	Le Grand marais	110,53	6,39
	38GC0046	Etang des Nénuphars	6,30	0,36
	38GC0047	Le Guiers	22,29	1,29
	38GC0048	Le Guiers	36,28	2,10
	38RH0160	Marais et tourbières de la rivière Bièvre	26,52	1,53
Rovon	38CG0104	Drevenne Royen	6,00	0,50
	38CG0106	Tufières du Vercors	2,65	0,22
Royas	38QV0039	Ruisseau des Combes	9,74	1,80
Roybon	38BI0082	Combes du Parc Naturel de Chambaran	0,21	0,00
	38BI0086	Plateau du Parc Naturel de Chambaran	58,67	0,87
	38CG0002	Le Galaveyson	12,72	0,19
	38CG0012	Pré-Reynaud	281,15	4,17
	38CG0013	Le Vatilier	1,60	0,02
	38CG0014	La Galaure	133,65	1,98
	38CG0015	Combes de Font Lombard et de Pométa	29,35	0,43
	38CG0016	Zone au Sud de la Grande Rivière	4,80	0,07
	38CG0017	La Jonchère	6,46	0,10
	38CG0018	Le Château Rocher	157,99	2,34
	38CG0019	Bois communal de Chasselay	73,58	1,09
	38CG0020	Combes de la forêt Domaniale de Chambaran (canton de la Digonne et de l'	53,39	0,79
	38CG0021	Bois communal de Varacieux	385,70	5,71
	38CG0022	Bois Vicat	8,99	0,13
	38CG0023	Le Gerbert	51,65	0,77
	38CG0024	Ruisseaux de vers l'Oursière et de Clairfont	69,95	1,04
	38CG0025	Ruisseau de l'Aigue Noire	109,52	1,62
	38CG0026	Bois de Gargamelle	305,44	4,53
	38CG0027	Plateau au Sud Ouest de Roybon	818,83	12,13
	38CG0028	Le Valéré	8,67	0,13
	38CG0029	Le Sautou	51,00	0,76
	38CG0030	Combe du Canton de la Marquise	22,25	0,33
	38CG0031	Ruisseaux du Lavoir, du Sautou et du Sablon	22,17	0,33
	38CG0032	Ruisseaux du Grand Julin et de l'Etang	51,19	0,76
	38CG0033	Les Envers	1,46	0,02
Ruy	38BO0069	Marais du Vernay	17,95	0,85
	38BO0179	Etangs Charlan	2,46	0,12
	38BO0180	Ruisseau de Mercurier	3,88	0,18
	38BO0181	Ruisseau de l'Enfer	15,00	0,71
	38BO0182	Ruisseau du Loudon	27,50	1,31
	38BO0183	Le Rivet	2,27	0,11
Sablons	38BI0001	Le Dolon	3,48	0,34
	38VS0001	Contre canal Janne Polan	10,84	1,05
	38VS0002	Rhone courcircuité de l'aménagement CNR du Péage de Roussillon	224,83	21,87
	38VS0003	La Sanne	2,78	0,27
Saint-Agnin-sur-Bion	38BO0073	Châtenay	7,75	0,80
	38BO0074	Les Guichères	1,16	0,12
	38BO0075	Ruisseau de Bion	3,07	0,32
	38QV0058	La Gervonde	0,44	0,05
Saint-Alban-de-Roche	38BO0080	Ruisseau du Loup	4,62	0,75
	38BO0081	La Combe	0,68	0,11
	38BO0082	Rousset	6,11	0,99
Saint-Alban-du-Rhône	38VS0006	Contre canal rive gauche	6,81	1,93
	38VS0007	Ruisseau du Royet	4,35	1,23
	38VS0009	La Varèze	5,46	1,55
Saint-Albin-de-Vaulserre	38GC0035	Ainan aval	4,89	0,98
	38GC0036	Marais de Voissant	0,16	0,03
	38GC0039	Etang de Saint Martin de Vaulserre	0,54	0,11
	38GC0040	Ruisseau des Melets	25,09	5,04
	38GC0041	Le Guiers	14,91	2,99
	38VE0127	Sous le Village	2,59	0,25

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Saint-André-en-Royans	38VE0128	Froment	0,94	0,09
	38VE0129	Guibaudière	1,17	0,11
	38VE0130	Binat	6,27	0,60
	38VE0131	Tarze les Blanchons	0,48	0,05
	38VE0231	Vallon du Rognon	1,00	0,10
	38VE0232	Ripisylve sous la Mairie	16,53	1,57
	38VE0233	La Tarze	15,28	1,46
	38VE0309	Etang Grenerie	0,19	0,02
Saint-André-le-Gaz	38BO0023	Marais de Fitilieu	123,28	13,71
	38BO0028	Le Gaz	1,61	0,18
	38BO0029	Montravers	9,73	1,08
	38BO0035	Marais de Saint-Clair-de-la-Tour	1,32	0,15
Saint-Antoine	38CG0041	La Rivoire	2,01	0,09
	38CG0042	Grand Champ	1,62	0,07
	38CG0043	Lac de Saint-Antoine	7,57	0,34
	38CG0044	Billonnières	1,85	0,08
Saint-Appolinard	38CG0039	La Penetière	1,97	0,19
	38CG0040	Le Vaillet	1,29	0,12
Saint-Arey	38RD0001	Cortier	3,47	0,49
	38RD0003	Le Moulin	0,16	0,02
Saint-Aupre	38FP0050	Marais des Mairies	91,94	7,59
	38FP0051	Roselière des Vessières	9,28	0,77
	38FP0052	Vivier des Chartreux	3,89	0,32
Saint-Barthélemy	38BI0057	L'Oron	27,13	3,54
Saint-Barthélemy-de-Séchilienn	38RD0047	La Romanche	8,18	0,66
	38RD0121	La Romanche (Croix du Moutet)	16,59	1,35
Saint-Baudille-de-la-Tour	38BO0143	Etang de Lemps	9,64	0,44
	38BO0144	Etang de la Tuille	5,04	0,23
	38RH0031	Marais du Ga	11,75	0,53
	38RH0032	Chassieu	6,47	0,29
	38RH0033	Torjonas	3,81	0,17
	38RH0034	Etang de la Roche	15,02	0,68
	38RH0054	Rivière le Furon	0,06	0,00
	38RH0069	Puy dy Né	0,47	0,02
	38RH0086	Marais de Boulieu	1,26	0,06
Saint-Blaise-du-Buis	38FP0011	La Fure	8,74	1,56
Saint-Bonnet-de-Chavagne	38CG0045	Les Muronnières	0,98	0,06
	38CG0046	Le Vernay	31,10	2,04
Saint-Bueil	38GC0027	Tufière de Chambière	0,16	0,04
	38GC0035	Ainan aval	20,47	5,21
Saint-Cassien	38FP0013	Ruisseau du Gard	0,07	0,01
	38FP0014	Les Portières	11,84	2,11
	38FP0015	Haut-Saint-Cassien	0,74	0,13
	38FP0016	Marais de Charauze	8,42	1,50
	38FP0017	Les Gayères	1,47	0,26
	38FP0018	La Ruche	0,63	0,11
Saint-Chef	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	205,98	7,47
	38BO0168	Ruisseau de Saint-Savin	2,55	0,09
	38BO0169	Basse Biousse	4,44	0,16
	38BO0170	Vallée du Ver	321,77	11,66
	38BO0186	Marais de Crucillieux	32,53	1,18
Saint-Christophe-en-Oisans	38RD0079	Le Vénéon	30,85	0,13
	38RD0080	Le Vénéon	24,22	0,10
	38RD0081	Le Vénéon	13,96	0,06
	38RD0082	Le Vénéon	42,45	0,18
	38RD0083	Lac de la Muande	1,26	0,01
	38RD0084	Lac des Bèches	1,11	0,00
	38RD0085	Tourbière du ruisseau de Lachet	2,10	0,01
	38RD0086	Lacs de la Mariande, du Salubre et de la Rama	2,31	0,01
	38RD0087	Le Premier Clot	8,16	0,03
	38RD0088	Lacs et tourbières du Travers de la Mariande	1,38	0,01
	38RD0089	Sources de Champébran	1,22	0,01
Saint-Christophe-sur-Guiers	38GC0018	Habert d'Arpison	0,36	0,02
	38GC0019	Ruisseau des Riondettes	4,37	0,19
	38GC0020	Granges Molliat	2,06	0,09
	38GC0021	Marais de Berland	19,16	0,83
Saint-Clair-de-la-Tour	38BO0034	Les Vignes	2,15	0,23
	38BO0035	Marais de Saint-Clair-de-la-Tour	37,60	4,06
Saint-Clair-du-Rhône	38VS0009	La Varèze	47,04	6,54
	38VS0012	Le Val qui rit	10,84	1,51
Saint-Clair-sur-Galaure	38CG0001	Camp militaire de Chambaran	498,29	32,50
	38CG0002	Le Galaveyson	46,20	3,01
	38CG0003	Le Serrein	41,97	2,74
	38CG0004	Bois communal de Saint-Clair sur Galaure	2,89	0,19
	38CG0005	Combe de Châtillon	5,14	0,34
	38CG0006	Les Sorbières	2,73	0,18
	38CG0007	Le Bossu	1,78	0,12
	38CG0008	Forêt communale de Saint-Clair sur Galaure	11,65	0,76

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38CG0014	La Galaure	42,03	2,74
Saint-Didier-de-Bizonnes	38BI0035	Le Moulin	0,32	0,04
	38BI0036	Etang du mas des Beroudières	2,19	0,30
	38BI0037	Le Molard	2,24	0,31
	38BI0038	Bertholière	0,22	0,03
	38BI0039	Etangs de Saint-Didier de Bizonnes	25,10	3,47
Saint-Didier-de-la-Tour	38BO0021	Serve de Veyssin	1,44	0,10
	38BO0030	Tourbière de Pré Maudit	14,53	0,99
	38BO0031	Lac de Saint-Félix	21,44	1,47
	38BO0035	Marais de Saint-Clair-de-la-Tour	0,15	0,01
Sainte-Agnès	38BB0046	Col des Mouilles	1,50	0,06
	38BB0047	Lac de Crop	4,87	0,18
	38BB0048	Lac Blanc	10,02	0,37
Sainte-Anne-sur-Gervonde	38QV0056	La Gervonde (de l'Etang d'Arpieux à l'étang Bideau)	13,59	1,71
	38QV0057	Marsonney	1,10	0,14
	38QV0058	La Gervonde	10,18	1,28
Sainte-Blandine	38BO0020	La Taillanderie	3,06	0,33
	38BO0032	Cambade	2,50	0,27
	38BO0033	Etang Malin	10,59	1,16
	38BO0050	Cuny	1,10	0,12
Saint-Egrève	38GR0037	Lac de Fiancey	11,52	1,06
	38GR0038	Roselière du Muscardin	2,75	0,25
	38GR0039	Canal de la Vence	6,57	0,60
	38RD0120	Le Drac	2,20	0,20
	38VE1001	Pra Paris	0,21	0,02
	38VE1002	Bois du Gélinot	0,04	0,00
Sainte-Marie-d'Alloix	38GR0012	Les Marais	112,96	36,56
	38GR0018	Chassotes	2,06	0,67
	38GR0021	Bassin du Cheylas et l'Ile Arnaud	12,26	3,97
Sainte-Marie-du-Mont	38GC0006	Les Près	11,69	0,49
	38GR0016	Ruisseau d'Alloix	0,25	0,01
Saint-Etienne-de-Crossey	38FP0047	Puits d'Enfer	46,48	3,53
	38FP0048	Carrière Escolle	1,83	0,14
	38FP0049	De l'Etang Dauphin à Le Picard	32,90	2,50
	38FP0050	Marais des Mairies	32,83	2,50
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	38BI0091	Les Etangs	4,37	0,23
	38BI0093	Petit Berthier	0,28	0,02
	38BI0096	Ruisseau le Rif	3,00	0,16
	38BI0097	La Barrière	4,18	0,22
	38BI0098	Les Hautes Ayes	4,56	0,24
	38BI0099	Prairies humides et étangs de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	40,33	2,15
Saint-Geoire-en-Valdaine	38GC0034	L'Ainan amont	48,83	2,92
	38GC0035	Ainan aval	21,15	1,26
	38GC0037	Le Grosset	0,23	0,01
Saint-Geoirs	38BI0087	Ruisseau de Saint-Michel	0,18	0,03
	38BI0092	Torrent le Rival	12,36	1,76
	38BI0093	Petit Berthier	13,56	1,93
	38BI0094	Combe de Beaumont	2,70	0,38
	38BI0095	Ruisseau de Combe Robert	26,65	3,79
	38BI0096	Ruisseau le Rif	0,01	0,00
	38BI0097	La Barrière	2,52	0,36
Saint-Georges-de-Commiers	38RD0009	Sert Girod	4,97	0,35
	38RD0010	Le Drac Amont	121,04	8,48
Saint-Georges-d'Espéranche	38QV0019	Le Blanchon	3,07	0,12
	38QV0020	Ruisseau de Charantonge	1,97	0,08
	38QV0021	La Portarie	2,19	0,09
	38QV0022	La Grand-Maison	3,82	0,15
	38QV0023	Roselière de l'Amballon	9,53	0,39
	38QV0024	Ferme Vieillie	0,89	0,04
	38QV0025	Comberousse	3,52	0,14
	38QV0031	Etang des Grenouilles	0,62	0,03
Saint-Gervais	38CG0104	Drevenne Royen	4,10	0,31
	38CG0106	Tufières du Vercors	4,22	0,32
	38GR0044	Les Oves	25,44	1,90
	38GR0045	Ile Marianne	0,07	0,01
Saint-Guillaume	38GL0005	Plan des Grisail	5,72	0,42
	38GL0006	Sardanche	2,21	0,16
	38GL0007	Tufière de Morinaire	0,44	0,03
Saint-Hilaire-de-Brens	38BO0118	Lac de Moras	0,01	0,00
	38BO0119	Ruisseau de Celle	15,00	1,99
	38BO0120	Les Tronches	5,11	0,68
	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	73,50	9,76
Saint-Hilaire-de-la-Côte	38BI0109	Ruisseau le Biel	4,54	0,33
	38BI0110	Le Marais	26,02	1,90
	38BI0111	Le Not	1,45	0,11
Saint-Hilaire-du-Rosier	38CG0051	Grosses Terres	52,25	2,98
	38VE0234	Bord de l'Isère de Roche Brun à Valensole	0,36	0,02
	38VE0235	Isère de l'Abbaye à Tournure	0,10	0,01

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38VE0236	Isère des Moureaux aux Loyes	0,06	0,00
	38VE0237	Isère de Loyes à Mandrel	0,06	0,00
Saint-Honoré	38MA0023	Lac de Charlet	0,89	0,06
	38MA0024	Pontcharra	29,71	2,03
	38MA0028	Marais de la Mure	9,48	0,65
	38MA0032	Marais de la Mure Sud	0,05	0,00
Saint-Ismier	38GR0027	Les Cloyères	4,28	0,29
	38GR0028	Boucle du Bois Français	175,94	11,85
Saint-Jean-d'Avelanne	38GC0040	Ruisseau des Melets	12,21	1,56
	38GC0041	Le Guiers	0,12	0,02
	38GC0042	Le Marais, Les Léchères et le ruisseau du Bois des Carmes	141,51	18,03
Saint-Jean-de-Bournay	38QV0036	Ruisseau du Chanisson	6,94	0,26
	38QV0037	Buffevent	1,09	0,04
	38QV0038	Maison Colombin	1,09	0,04
	38QV0048	Saint-Hugon	11,76	0,44
	38QV0058	La Gervonde	32,63	1,22
Saint-Jean-de-Moirans	38FP0036	Les Maisons Neuves	0,00	0,00
	38FP0041	Les Grands Verts	26,84	4,17
	38FP0042	L'Eterpa et les Jardins	0,02	0,00
Saint-Jean-de-Soudain	38BO0040	Saint Vivant	1,59	0,21
	38BO0041	Ruisseau Bruyant	1,75	0,23
	38BO0042	Le Bressan	6,09	0,80
	38BO0043	L'Etang	1,94	0,26
	38BO0044	Rui d'Enfer à l'étang de la Feuillée	9,74	1,28
	38BO0047	Marais dit de la Tour	51,25	6,76
	38RH0154	Les Léchères	5,05	0,67
Saint-Jean-de-Vaulx	38MA0010	Les Pelissiers	5,30	0,51
	38MA0011	Les Grands Prés	4,33	0,42
Saint-Jean-d'Hérans	38DA0001	Marais des Combes	31,08	1,77
Saint-Joseph-de-Rivière	38GC0017	Confluence de l'Herretang et du Guiers mort	139,77	7,96
Saint-Julien-de-L'Herms	38BI0009	Ruisseau de la Mouriète	0,36	0,04
	38BI0014	Etang Vinneneuve	3,69	0,40
	38BI0015	Grand Etang	0,37	0,04
	38QV0044	La Varèze	7,89	0,85
	38VS0025	Maison Drévon	2,82	0,30
	38VS0026	Maison Roux	1,91	0,21
	38VS0027	Le Bordenon	14,52	1,56
	38VS0028	Etangs Gras et Neuf	7,21	0,78
Saint-Julien-de-Raz	38GC0016	Lac de Saint Julien de Ratz	7,13	0,66
Saint-Just-Chaleyssin	38QV0002	La Sevènne	60,62	4,31
Saint-Just-de-Claix	38CG0051	Grosses Terres	0,22	0,02
	38VE0132	Marais des Sagnes	14,08	1,21
	38VE0176	Les Bouveries	0,52	0,04
	38VE0179	Ripisylve de la Bourne et affluents	25,20	2,16
	38VE0234	Bord de l'Isère de Roche Brun à Valensole	22,23	1,91
	38VE0235	Isère de l'Abbaye à Tournure	29,33	2,52
	38VE0236	Isère des Moureaux aux Loyes	16,85	1,45
	38VE0237	Isère de Loyes à Mandrel	46,74	4,01
	38VE0244	Cote Chaude	3,14	0,27
Saint-Lattier	38CG0045	Les Muronnières	1,64	0,10
	38CG0047	Les Cumerts	1,45	0,09
	38CG0048	La Maguière	1,21	0,07
	38CG0049	Etangs des Pinets	1,32	0,08
	38CG0050	Forêt alluviale de Saint-Lattier	21,10	1,24
Saint-Laurent-du-Pont	38GC0017	Confluence de l'Herretang et du Guiers mort	465,79	13,14
Saint-Laurent-en-Beaumont	38VA0009	Les Chardenot	6,31	0,48
	38VA0015	La Bonne	0,04	0,00
Saint-Marcel-Bel-Accueil	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	0,00	0,00
	38BO0115	Marais dit "Catelan Moyen"	552,79	30,01
	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	0,90	0,05
Saint-Marcellin	38CG0065	La Cumane	3,30	0,42
Saint-Martin-de-Clelles	38TE0010	Tufière des Buissaies	0,82	0,05
	38TE0011	Serre de Peyraret	0,88	0,06
	38TE0012	Tufière de Darne	1,55	0,10
Saint-Martin-de-Vaulserre	38GC0039	Etang de Saint Martin de Vaulserre	3,14	0,79
	38GC0040	Ruisseau des Melets	0,74	0,19
Saint-Martin-d'Hères	38GR0033	Parc de l'Ile d'Amour	4,40	0,46
	38GR0034	Forêt alluviale de la Boucle des Sablons	5,67	0,60
	38GR0035	Le Bigot	0,40	0,04
Saint-Martin-d'Uriage	38BB0061	Le Replat	1,08	0,03
	38BB0062	Marais Chauds et Montrond	0,76	0,02
	38BB0063	Marais des Seiglières	6,44	0,17
	38BB0064	Le Sonnant	1,89	0,05
	38RD0033	Lacs Robert	0,00	0,00
	38RD0033	Lacs Robert	1,55	0,04
Saint-Maurice-en-Trièves	38TE0001	L'Ebron	2,33	0,18
Saint-Maurice-l'Exil	38VS0002	Rhone courcircuité de l'aménagement CNR du Péage de Roussillon	38,93	2,89
	38VS0006	Contre canal rive gauche	9,08	0,67

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Saint-Maurice-l'Exil	38VS0007	Ruisseau du Royet	23,77	1,76
	38VS0008	Port Vieux	9,04	0,67
Saint-Maximin	38GR0006	Tufière du Bréda	0,01	0,00
	38GR0007	Les Bruns	2,38	0,23
	38GR0008	Les Rojons	0,59	0,06
	38GR0009	Marais d'Avallon	1,41	0,14
Saint-Michel-de-Saint-Geoirs	38BI0087	Ruisseau de Saint-Michel	18,86	2,65
	38BI0095	Ruisseau de Combe Robert	1,73	0,24
Saint-Michel-en-Beaumont	38DA0005	Villelonge	0,30	0,04
Saint-Mury-Monteymond	38BB0048	Lac Blanc	0,19	0,02
	38BB0049	Prélong	7,13	0,66
Saint-Nazaire-les-Eymes	38GR0027	Les Cloyères	311,07	35,47
Saint-Nicolas-de-Macherin	38FP0045	Tufière de la route des Combes	1,72	0,16
	38FP0046	Bergureuil	14,27	1,34
	38FP0047	Puits d'Enfer	2,13	0,20
Saint-Nizier-du-Moucherotte	38VE0184	Etang de Rochetière	0,86	0,08
	38VE0185	Combe de la Jaille	3,18	0,28
	38VE0213	Gorges d'Engins et du Bruyant	0,33	0,03
	38VE0290	Sud de la Mairie	0,30	0,03
Saint-Ondras	38BO0007	Marais de Virieu	14,91	1,83
	38BO0022	Marais de Clandon	22,64	2,77
	38BO0023	Marais de Fitilieu	37,34	4,58
Saint-Paul-de-Varces	38GL0011	Ruisseau de Lavanchon	5,53	0,28
	38GL0015	Meinget	5,03	0,25
Saint-Paul-d'Izeaux	38BI0088	Ruisseau de Combe Marron	2,56	0,33
	38BI0089	Grandes Combes	7,65	0,99
	38BI0090	Ruisseau des Combes	2,46	0,32
Saint-Pierre-d'Allevard	38BB0012	Bassin de Flumet	52,32	1,96
	38BB0013	Gerland	1,05	0,04
	38BB0014	Marais de Sailles	17,07	0,64
	38BB0015	Mouille Loup	4,50	0,17
	38BB0016	Grange Berenger	0,91	0,03
	38BB0017	Bois de Belle Aiguette	7,67	0,29
	38BB0018	Lac des Tavernes	0,27	0,01
	38BB0019	Cret du Poulet	2,29	0,09
	38BB0020	Lacs de Belle Aiguette	0,25	0,01
Saint-Pierre-de-Bressieux	38BI0073	Ruisseau de l'Abbaye	30,44	1,31
	38BI0075	Charbonnières	56,09	2,41
	38BI0076	Combe de la Coche	4,45	0,19
	38BI0077	Ruisseau de la Combe des Villards	9,25	0,40
	38BI0078	La Croix Bergeret	13,93	0,60
	38BI0079	Combe du Bos	27,18	1,17
	38BI0080	Puy Muret	8,93	0,38
	38BI0081	Les Meunières	1,47	0,06
	38BI0082	Combes du Parc Naturel de Chambaran	19,04	0,82
	38BI0083	Ruisseau de la Combe de l'Etang	16,79	0,72
	38BI0084	Grand Champ	1,82	0,08
	38BI0085	Chambardière	4,08	0,18
	38BI0086	Plateau du Parc Naturel de Chambaran	372,33	16,00
	38BI0095	Ruisseau de Combe Robert	0,02	0,00
	38BI0096	Ruisseau le Rif	105,58	4,54
	38CG0012	Pré-Reynaud	1,25	0,05
	38CG0014	La Galaure	16,66	0,72
	38CG0015	Combes de Font Lombard et de Pométa	1,85	0,08
Saint-Pierre-de-Chérennes	38CG0067	L'Isle d'Izeron	0,76	0,06
	38CG0069	Roselière de l'Isère	12,12	1,02
	38CG0070	Roselière les Vallins	6,45	0,54
	38CG0071	Cadet	3,47	0,29
Saint-Pierre-de-Méarotz	38DA0003	Tufière de Bois Roizon	0,67	0,14
	38DA0004	La Grange	4,02	0,86
Saint-Pierre-de-Mésage	38RD0047	La Romanche	2,94	0,42
	38RD0121	La Romanche (Croix du Moutet)	1,25	0,18
Saint-Pierre-d'Entremont	38GC0007	Granges de Bovinant	2,33	0,07
Saint-Prim	38VS0009	La Varèze	10,04	1,37
	38VS0012	Le Val qui rit	8,35	1,14
Saint-Quentin-Fallavier	38BO0093	Etang et marais du Bivet	5,54	0,23
	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	83,59	3,54
	38BO0101	Crépan	1,48	0,06
	38BO0102	Bois de la Garenne	1,10	0,05
	38BO0103	Etang de Fallavier et vallon des Allinges	32,24	1,36
	38BO0104	La Centigonnière	4,80	0,20
Saint-Quentin-sur-Isère	38FP0035	Mayoussard	137,52	6,95
	38GR0040	Ile du Pont	0,09	0,00
	38GR0043	Le Collecteur	201,90	10,20
	38GR0044	Les Oves	178,24	9,00
	38GR0045	Ile Marianne	90,07	4,55
	38GR0046	Marais du Gouret	7,54	0,38
	38VE1004	Le Petit Port	18,07	0,91

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Saint-Romain-de-Jalionas	38BO0110	Le Piarday	2,70	0,20
	38RH0015	Marais du Grand Plan	156,92	11,48
	38RH0016	Marais de la Besseye	87,23	6,38
	38RH0024	Noyaret	7,59	0,56
Saint-Romans	38CG0053	Isère de Dragon à Bruyères	22,88	1,34
	38CG0054	Dragonières	2,41	0,14
	38CG0055	Dragonières 2	12,08	0,71
	38CG0056	Bois de Claix	2,26	0,13
	38CG0057	Marandan	6,14	0,36
	38CG0058	Les Sagnes	3,85	0,23
	38CG0059	Les Bavorgnes	5,86	0,34
	38CG0060	Bas du Malot	2,91	0,17
	38CG0061	Vallon de Robeyre Sud	3,59	0,21
	38CG0062	Vallon de Robeyre Nord	0,79	0,05
	38CG0063	Roselière du barrage de Beauvoir	0,01	0,00
	38CG0069	Roselière de l'Isère	1,30	0,08
	38VE0233	La Tarze	4,28	0,25
	38VE0237	Isère de Loyes à Mandrel	28,33	1,66
Saint-Sauveur	38CG0053	Isère de Dragon à Bruyères	2,13	0,23
	38CG0063	Roselière du barrage de Beauvoir	5,42	0,58
	38CG0065	La Cumane	2,52	0,27
	38CG0066	Le Coupier	2,47	0,26
	38CG0067	L'Isle d'Izeron	23,78	2,54
	38CG0068	Tufière du Pont d'Izeron	2,89	0,31
	38CG0069	Roselière de l'Isère	0,78	0,08
	38CG0070	Roselière les Vallins	0,24	0,03
	38CG0072	Les Granges	0,19	0,02
	38CG0078	Isère au niveau du ruisseau du Puit d'Enfer	2,71	0,29
Saint-Savin	38BO0115	Marais dit "Catelan Moyen"	246,87	9,97
	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	167,33	6,76
	38BO0168	Ruisseau de Saint-Savin	1,17	0,05
	38BO0170	Vallée du Ver	3,26	0,13
	38BO0171	Lac Mort	1,49	0,06
	38BO0172	Lac Clair et lac Jublet	29,90	1,21
	38BO0173	Lac gris	1,44	0,06
	38BO0174	Le Berlioz	14,10	0,57
	38BO0175	Chapèze	1,68	0,07
	38BO0180	Ruisseau de Mercurier	0,43	0,02
	38BO0182	Ruisseau du Loudon	0,20	0,01
Saint-Sébastien	38DA0002	Lac de Gore	0,40	0,02
Saint-Simeon-de-Bressieux	38BI0067	Ruisseau de Bertrand	0,78	0,04
	38BI0068	Chassagne	167,12	8,88
	38BI0072	Charpenay	2,24	0,12
	38BI0073	Ruisseau de l'Abbaye	35,52	1,89
	38BI0074	Ruisseau de La Jallinière à Les Essarts	14,32	0,76
	38BI0075	Charbonnières	132,69	7,05
	38BI0079	Combe du Bos	0,75	0,04
	38BI0086	Plateau du Parc Naturel de Chambaran	14,28	0,76
Saint-Sorlin-de-Morestel	38RH0151	Les Marais	89,78	16,44
	38RH0152	Ruisseau de Valancey	3,92	0,72
Saint-Sorlin-de-Vienne	38QV0015	La Suze	12,50	1,26
	38VS0015	Le Mézelier	1,55	0,16
	38VS0018	La Combe des forêts	0,01	0,00
Saint-Sulpice-des-Rivoires	38GC0033	Ruisseau de la Fredière	1,28	0,18
Saint-Théoffrey	38MA0007	Grand lac de Laffrey	45,82	6,08
	38MA0012	Tourbière de la Fayolle	5,45	0,72
	38MA0013	Fontaine pelouse	12,69	1,68
	38MA0014	zone humide du Nord du lac de Petichet	3,41	0,45
	38MA0015	Les Gonthéaumes	6,92	0,92
	38MA0016	Lac de Pétichet	81,89	10,86
	38MA0017	Les Théneaux	4,60	0,61
	38MA0018	Les Grandes Sagnes	58,61	7,77
	38MA0019	Lac de Pierre-Châtel	37,31	4,95
Saint-Vérand	38CG0080	Ruisseau du Maine	5,79	0,33
	38CG0081	Ruisseau des Rousses	4,89	0,28
Saint-Victor-de-Cessieu	38BO0017	Ruisseau du Moulin	3,73	0,31
	38BO0048	Etang de Vallin	2,02	0,17
	38BO0049	Bas Mornas	1,93	0,16
	38BO0050	Cuny	1,36	0,11
	38BO0051	Etang de Ravoux et étang Rompu	12,22	1,01
	38BO0052	Etang de Fichaillon	1,31	0,11
	38BO0053	Les Communs aux Léchères	1,10	0,09
Saint-Victor-de-Morestel	38RH0122	Le Marais	67,23	5,07
	38RH0123	Etang du Chêne	10,11	0,76
	38RH0124	Iselet	5,56	0,42
	38RH0125	Chanos	3,85	0,29
	38RH0126	Mares de Jucle	3,12	0,24
	38RH0127	Le Clos Berche	14,30	1,08
	38RH0128	Ruisseau de Beauve	14,55	1,10

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38RH0129	La Cabiote	3,41	0,26
	38RH0130	Etang de Beauve	22,46	1,69
	38RH0131	La Forêt de la Talonnière	4,72	0,36
	38RH0135	Méandre de Payerne	18,42	1,39
Saint-Vincent-de-Mercuze	38GR0012	Les Marais	1,45	0,18
	38GR0016	Ruisseau d'Alloix	1,40	0,18
	38GR0017	La Combe	0,90	0,11
	38GR0018	Chassotes	72,97	9,25
	38GR0020	La Pra	0,36	0,05
	38GR0021	Bassin du Cheylas et l'Ile Arnaud	30,87	3,91
Salagnon	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	108,75	13,10
	38BO0157	Marais de Sablonnières	19,27	2,32
	38BO0165	Le Rondeau	1,33	0,16
Salaise-sur-Sanne	38VS0002	Rhone courcircuité de l'aménagement CNR du Péage de Roussillon	152,46	9,42
	38VS0003	La Sanne	86,38	5,34
	38VS0004	Le Lac	6,15	0,38
	38VS0006	Contre canal rive gauche	0,46	0,03
Sassenage	38RD0120	Le Drac	13,82	1,04
	38VE0177	Les Engenières	11,05	0,83
	38VE0213	Gorges d'Engins et du Bruyant	8,60	0,65
	38VE1000	Parc de l'Ovalie	1,50	0,11
	38VE1001	Pra Paris	51,40	3,86
Satolas-et-Bonce	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	25,12	1,49
	38BO0105	Marais dit "Bourbre aval"	111,12	6,58
Séchilienne	38RD0028	Tourbière de l'Arselle	14,43	0,68
	38RD0034	Tourbières sous l'Arselle	3,37	0,16
	38RD0035	Sagnes du Pin et de l'Ours	2,62	0,12
	38RD0036	Lac Luitel	11,52	0,54
	38RD0037	Lac de Praver	1,66	0,08
	38RD0038	Mont-Sec	1,16	0,05
	38RD0047	La Romanche	10,92	0,52
	38RD0121	La Romanche (Croix du Moutet)	8,74	0,41
Semons	38BI0018	Etangs de la Chapelle	9,33	0,88
	38BI0019	Etangs Neuf et Vieux	7,75	0,73
	38BI0020	Plaine des Groubles	149,32	14,07
	38BI0021	Les Mouilles et le Grand Bigallet	30,47	2,87
	38BI0022	Ruisseau du Moulin	5,96	0,56
	38QV0046	Le Saint-Martin	9,87	0,93
Septème	38QV0005	La Combe du Mariage	17,76	0,82
	38QV0006	Plaine de la Véga et du Baraton	144,06	6,63
	38QV0007	La Degenne	10,13	0,47
Sérézin-de-la-Tour	38BO0069	Marais du Vernay	41,42	4,39
	38BO0070	Combes de Vez	1,13	0,12
Sermérieu	38BO0156	Marais de la Roche	0,00	0,00
	38BO0166	Les Léchères	54,34	3,14
	38BO0167	Olouise	8,36	0,48
	38RH0146	Le Vernay	9,74	0,56
	38RH0147	Etangs de Charray	4,96	0,29
Serpaize	38QV0006	Plaine de la Véga et du Baraton	1,96	0,17
	38QV0009	Ruisseaux de Saint-Hilaire et du Baraton, et rivière la Véga	0,33	0,03
Serre-Nerpol	38CG0087	Combe Rouge	0,19	0,01
	38CG0089	Presle	0,01	0,00
Seyssinet-Pariset	38RD0120	Le Drac	8,45	0,78
Seyssins	38RD0120	Le Drac	27,59	3,45
Seyssuel	38QV0001	Peyssonnau	2,29	0,24
Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	38BO0131	Etang de Ry	18,31	1,29
	38BO0132	Etang Bénétan	8,60	0,60
	38BO0133	Etang de Bas	3,33	0,23
	38BO0134	Ruisseau de la Verne	3,46	0,24
	38BO0135	Etang de Gillieu	2,10	0,15
	38BO0136	Les Perrières	7,30	0,51
	38BO0137	Creux de Lent	2,37	0,17
	38BO0138	Goutaret	2,06	0,14
	38BO0139	Etang Neuf	23,06	1,62
	38BO0140	Malafoyesse	2,11	0,15
	38BO0141	La Cuaz	3,81	0,27
	38BO0142	Carisieu	4,41	0,31
	38BO0155	Croisette	0,19	0,01
	38BO0159	Etang de la Rama	0,14	0,01
	38BO0160	Etang du Carré	0,03	0,00
Siévoz	38VA0006	La Roizonne (Basse Valette à La Bonne)	1,35	0,18
	38VA0007	Tufière du Petit Roussillon	1,82	0,25
	38VA0008	Le Haut Siévoz	1,15	0,16
Sillans	38BI0090	Ruisseau des Combes	4,44	0,34
	38BI0099	Prairies humides et étangs de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	26,35	2,04
Sinard	38GL0003	Les Valliers	60,72	5,54
	38GL0004	La Mignardière	2,66	0,24
	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	14,33	1,07

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Soleymieu	38BO0125	Les trois Lacs	2,00	0,15
	38BO0156	Marais de la Roche	32,60	2,43
	38BO0157	Marais de Sablonnières	68,17	5,08
	38BO0158	Etang Bouvet	7,43	0,55
	38BO0159	Etang de la Rama	25,86	1,93
	38BO0160	Etang du Carré	12,08	0,90
	38BO0161	Le Grand Pré du Lac	2,45	0,18
	38BO0162	Les Charmieux	10,41	0,78
	38BO0163	Etang de Billonnay	9,16	0,68
	38BO0164	La Plaine	10,66	0,79
Sousville	38VA0002	Etang de la Tuilerie	0,72	0,24
Succieu	38BO0052	Etang de Fichaillon	4,48	0,53
	38BO0053	Les Communs aux Léchères	3,08	0,37
	38BO0054	Le Gapillon	1,36	0,16
	38BO0055	Bois du Mont	1,07	0,13
Susville	38MA0025	Etangs du Crey et de la Centrale	31,82	3,18
	38MA0031	Les Sagnes	0,49	0,05
Têche	38CG0077	Ripisylve de l'Isère	1,03	0,20
	38CG0078	Isère au niveau du ruisseau du Puit d'Enfer	5,05	1,00
	38CG0079	Ruisseau du Vézy	1,43	0,28
	38CG0102	Coupinière	1,96	0,39
Tencin	38GR0022	Grand Bacon	72,84	10,54
	38GR0023	Aire de repos de la Terrasse	0,85	0,12
	38GR0024	Les Iles	109,50	15,85
	38GR0025	Marais de Montfort	0,01	0,00
Theys	38BB0016	Grange Berenger	0,41	0,01
	38BB0017	Bois de Belle Aiguette	0,68	0,02
	38BB0037	Montagne des Fanges	77,35	2,14
	38BB0038	Source du Fontanil	2,59	0,07
	38BB0039	Le Gayet	0,99	0,03
	38BB0040	Le Molard	1,47	0,04
	38BB0041	Marais des Bruns	11,11	0,31
	38BB0042	Doussagne	0,70	0,02
Thodure	38BI0059	Ferrouillat	5,48	0,38
	38BI0060	L'Etang	227,58	15,74
	38BI0061	Combe de Fondon	3,47	0,24
	38CG0001	Camp militaire de Chambaran	11,75	0,81
Tignieu-Jameyzieu	38BO0105	Marais dit "Bourbre aval"	35,56	2,66
	38BO0107	Source du Regard d'Eau	1,95	0,15
	38BO0108	Bois de Vay	18,21	1,36
	38BO0109	Marais de la Léchère	31,52	2,36
	38BO0110	Le Piarday	53,23	3,99
	38RH0016	Marais de la Besseye	2,31	0,17
Torchefelon	38BO0011	Marais de Biol	9,26	1,05
	38BO0015	Les Gonnets	3,92	0,44
	38BO0016	Croix des Poulets	7,94	0,90
	38BO0017	Ruisseau du Moulin	2,86	0,32
	38BO0018	Les Michallets	7,70	0,87
	38BO0053	Les Communs aux Léchères	0,36	0,04
Tramole	38BO0059	Etang du Moulin à l'étang de la Croix	0,00	0,00
	38BO0062	Etang du Moulin	6,67	0,95
	38BO0063	Les Prairies	0,99	0,14
	38BO0064	Beaurivier	3,67	0,52
	38BO0065	Le Reuzier	1,22	0,17
	38BO0066	Ruisseau de Valausin	2,14	0,30
	38QV0056	La Gervonde (de l'Etang d'Arpieux à l'étang Bideau)	11,33	1,61
	38QV0062	Lucle et Barracand	0,53	0,08
Tréminis	38TE0001	L'Ebron	43,95	0,89
Trept	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	207,04	13,05
	38BO0122	Carrière de Montbron	1,46	0,09
	38BO0123	Miéry	2,80	0,18
	38BO0124	Etangs de Varézieu	7,68	0,48
	38BO0125	Les trois Lacs	6,14	0,39
	38BO0126	Moulinoux	1,99	0,13
	38BO0127	Etangs de Fenières	9,63	0,61
	38BO0128	Gour	3,95	0,25
	38BO0129	Montbron	2,82	0,18
	38BO0130	Ruisseau de Serrières	8,62	0,54
	38BO0158	Etang Bouvet	6,28	0,40
	38BO0162	Les Charmieux	0,23	0,01
Tullins	38FP0011	La Fure	2,36	0,08
	38FP0024	Les Goureux	3,32	0,11
	38FP0025	L'Etang de Mai	70,47	2,40
	38FP0026	Le Pavé	2,38	0,08
	38FP0027	Rue de Salamot	3,72	0,13
	38FP0028	Le Peuras	2,48	0,08
	38FP0029	Gabinot	16,09	0,55
	38FP0030	Boucle des Moilles	96,54	3,29

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
	38FP0031	Les Moilles	4,51	0,15
	38FP0032	Troussatière	8,05	0,27
	38FP0033	Etangs de Troussatière	7,68	0,26
	38FP0035	Mayoussard	6,09	0,21
	38GR0044	Les Oves	0,02	0,00
	38GR0045	Ile Marianne	47,55	1,62
Valbonnais	38VA0015	La Bonne	120,55	4,96
Valencin	38RH0002	Combes d'Artas	9,04	0,95
	38RH0003	Etang de Césarge	1,40	0,15
	38RH0004	Les Verdaches	7,03	0,74
Valencogne	38FP0001	Etang du Vivier	7,38	0,96
	38FP0002	De Valencogne au Pré d'Ars	68,77	8,95
Valjouffrey	38VA0016	La Bonne (moyenne)	16,77	0,13
	38VA0017	La Bonne (amont)	46,07	0,36
	38VA0018	Le Beranger	20,10	0,16
	38VA0019	Lac de Gary	1,11	0,01
	38VA0020	Lac Labarre	3,04	0,02
Varacieux	38CG0083	Ravin de la Combe de Doz	0,02	0,00
	38CG0084	Le Gourray	7,63	0,41
	38CG0085	Ruisseau la Cumane	25,54	1,38
	38CG0086	Ruisseau de la Guette	12,28	0,66
	38CG0087	Combe Rouge	0,73	0,04
Varces-Allières-et-Risset	38GL0009	Plateau Saint Ange	13,03	0,63
	38GL0010	Chateau d'Allières	10,76	0,52
	38GL0011	Ruisseau de Lavanchon	41,72	2,00
	38GL0012	Les Iles	30,24	1,45
	38GL0015	Meinget	0,73	0,04
	38RD0010	Le Drac Amont	39,06	1,87
	38RD0047	La Romanche	0,06	0,00
	38RD0120	Le Drac	27,29	1,31
Vasselin	38RH0151	Les Marais	87,64	22,71
Vaujany	38RD0049	Tourbières du lac de Sagne	1,98	0,03
	38RD0050	Lac de Corne	7,20	0,10
	38RD0051	Lac Jeplan	6,84	0,09
	38RD0052	Rif Blanc	0,04	0,00
	38RD0053	Tourbière de la Petite Lauze	5,72	0,08
	38RD0054	Ruisseau du Bessey	6,60	0,09
	38RD0055	Les Sagnes	0,49	0,01
	38RD0056	Le Collet	3,46	0,05
	38RD0057	Tourbière de Mont Frais	5,27	0,07
	38RD0058	Lacs de Neyzat	0,68	0,01
	38RD0059	Lac de la Jasse	1,21	0,02
	38RD0060	Marais du ruisseau du Plan des Cavalles	3,09	0,04
	38RD0061	Lacs sous le Plan des Cavalles	0,84	0,01
	38RD0062	Lac et marais de Balme Rousse	3,91	0,05
	38RD0063	Marais sous le lac de la Fare	0,41	0,01
	38RD0064	Lac de la Fare et ses affluents	6,98	0,09
	38RD0065	Lacs au Sud Ouest de la Fare	0,43	0,01
	38RD0067	L'Alpette	0,67	0,01
Vaulnaveys-le-Bas	38RD0021	Les Guillardières	112,75	9,41
Vaulnaveys-le-Haut	38RD0021	Les Guillardières	3,37	0,13
	38RD0022	Etang Blanc	0,24	0,01
	38RD0023	Zone du Vernon rive gauche	0,15	0,01
	38RD0024	Etang du Clos	4,09	0,16
	38RD0025	Souces Zaï	0,41	0,02
	38RD0026	Prairies humides de Prémol	0,25	0,01
	38RD0027	Zone sous la fontaine de Prémol	0,84	0,03
	38RD0028	Tourbière de l'Arselle	0,02	0,00
	38RD0035	Sagnes du Pin et de l'Ours	0,00	0,00
	38RD0036	Lac Luitel	0,02	0,00
	38RD0122	Retenue collinéaire de Prémol	0,15	0,01
	38RD0123	Mare de Pré Gaudet	0,05	0,00
	38RD0124	Mare au dessus des Chansures	0,01	0,00
	38RD0125	Mare de Plan Rinjat	0,01	0,00
	38RD0126	Mare des sources Zaï	0,01	0,00
	38RD0127	La Glacière	0,05	0,00
Vaulx-Milieu	38BO0085	Ruisseaux de l'Alliat et de Le Palud	0,22	0,02
	38BO0098	Etang des Trois Eaux	11,89	1,31
	38BO0099	Etang de Saint Bonnet	22,29	2,46
	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	235,77	25,97
Velanne	38GC0037	Le Grosset	2,06	0,25
	38GC0038	Petit Velanne	1,61	0,20
Vénérieu	38BO0118	Lac de Moras	0,08	0,01
	38BO0121	Marais dit "Catelan amont"	149,89	25,36
Venosc	38RD0076	Lac de la Muzelle	18,81	0,47
	38RD0077	Tourbière de la Muzelle	0,97	0,02
	38RD0078	Le Vénéon	23,03	0,58
	38RD0079	Le Vénéon	2,09	0,05

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Vernas	38RH0026	Château du Cingle	2,99	0,51
	38RH0027	Le Château	1,40	0,24
Vernioz	38VS0009	La Varèze	110,07	9,83
	38VS0016	Les Anduires	11,87	1,06
Vertrieu	38RH0038	Le Coin	3,18	0,70
	38RH0170	Gravière Morel	0,51	0,11
Veurey-Voroize	38GR0039	Canal de la Vence	0,00	0,00
	38GR0040	Ile du Pont	1,07	0,09
	38VE1003	Caderousse	25,71	2,06
	38VE1004	Le Petit Port	40,15	3,22
Veyrins-Thuellin	38RH0138	Le Grand Marais	95,85	8,12
	38RH0140	Chateau Gaillard	3,88	0,33
	38RH0141	Côte Molette	16,18	1,37
	38RH0142	Ruisseau de Pomarel	7,06	0,60
	38RH0143	Grand Canal de l'Huert	185,46	15,70
	38RH0148	Les Marais et rivière de l'Huert	21,97	1,86
	38RH0157	Chanisséa	9,65	0,82
Veyssilieu	38BO0113	Etang de Marsa	3,07	0,47
	38BO0116	Ruisseau de Ribaudière	5,80	0,88
	38BO0117	Ribaudière	2,95	0,45
Vézeronce-Curtin	38RH0144	Gabo	1,77	0,12
	38RH0145	Ruisseau de Brailles	14,77	1,01
	38RH0146	Le Vernay	34,59	2,36
	38RH0147	Etangs de Charray	6,68	0,46
	38RH0148	Les Marais et rivière de l'Huert	319,57	21,84
	38RH0149	Muzy	7,78	0,53
	38RH0150	L'Etang de Vézeronce	51,01	3,49
	38RH0151	Les Marais	28,76	1,97
Vienne	38QV0002	La Sevènne	11,67	0,52
	38QV0008	Etangs de Malacombe	3,20	0,14
	38QV0009	Ruisseaux de Saint-Hilaire et du Baraton, et rivière la Véga	0,10	0,00
	38QV0010	La Gère	0,73	0,03
	38QV0015	La Suze	1,58	0,07
	38VS0014	Etang du Télégraphe	0,01	0,00
Vif	38GL0016	Les Iles	1,34	0,05
	38RD0010	Le Drac Amont	169,57	6,19
Vignieu	38BO0186	Marais de Crucillieux	47,08	4,98
	38BO0187	Chateau de Chapeau Cornu	2,52	0,27
	38BO0188	Le Munard	14,69	1,55
	38BO0189	Les Combes	6,64	0,70
	38RH0151	Les Marais	29,87	3,16
Villard-Bonnot	38GR0024	Les Iles	0,20	0,03
	38GR0025	Marais de Montfort	0,00	0,00
	38GR0026	Bois du Comte	101,17	16,95
	38GR0027	Les Cloyères	34,41	5,76
	38GR0028	Boucle du Bois Français	0,11	0,02
Villard-de-Lans	38VE0121	Tourbière du Petit Bois de Pré Vieux	6,11	0,09
	38VE0203	Les Jarrands	26,94	0,40
	38VE0204	Bourne Villard Nord	37,62	0,56
	38VE0205	Balmette	8,66	0,13
	38VE0206	Guillets	13,42	0,20
	38VE0216	Tourbière du Vallon de Riou	4,12	0,06
	38VE0259	Plateau d'Herbouilly	10,07	0,15
	38VE0261	Font Noire	11,16	0,17
	38VE0269	Les Sables	2,56	0,04
	38VE0287	Gour Martel	0,67	0,01
	38VE0288	Lauzet	1,36	0,02
	38VE0321	L'Essarton	1,07	0,02
	38VE0325	Tourbière du Vallon de la Fauge 1	8,26	0,12
	38VE0326	Tourbière du Vallon de la Fauge 2	2,27	0,03
	38VE0327	Tourbière du Vallon de la Fauge 3	3,39	0,05
	38VE0328	Tourbière du Vallon de la Fauge 4	3,25	0,05
	38VE0332	Les Carrières	3,46	0,05
	38VE0333	Pourouze	3,03	0,05
	38VE0334	Les Cochettes	2,31	0,03
	38VE0335	Pavonières	1,20	0,02
	38VE0336	Les Arriberts	3,09	0,05
	38VE0338	Bonneton	1,04	0,02
	38VE0339	Les Girards	5,03	0,07
	38VE0342	Les Lombards	1,90	0,03
	38VE0343	Prairie Vallon de la Fauge 1	2,26	0,03
	38VE0344	Prairie Vallon de la Fauge 2	0,47	0,01
	38VE0345	Bonneton 2	1,00	0,01
	38VE0346	ZAC des Geymonds Sud	6,08	0,09
	38VE0347	ZAC des Geymonds Nord	1,25	0,02
	38VE0348	Pompillon	6,82	0,10
	38VE0350	Tennis	1,71	0,03
	38VE0359	Sous la piscine	2,62	0,04
	38MA0018	Les Grandes Sagnes	5,20	0,36

Nom des communes	code de la zone humide	nom des zones humides	superficie des zones humides	% de zh par commune
Villard-Saint-Christophe	38MA0020	Chalet des Pâtres	8,14	0,57
	38MA0021	La Chinarde	27,27	1,90
	38MA0022	La Traverse	13,01	0,91
Villefontaine	38BO0085	Ruisseaux de l'Alliat et de Le Palud	5,41	0,52
	38BO0090	Ruisseau de Turitin	0,14	0,01
	38BO0094	Etang de Vaugelas	8,16	0,78
	38BO0095	Vallon du Layet	17,08	1,64
	38BO0096	Etang Neuf	13,73	1,32
	38BO0097	Ecorcheboeuf	7,18	0,69
	38BO0099	Etang de Saint Bonnet	8,80	0,85
	38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	85,92	8,25
	38BO0103	Etang de Fallavier et vallon des Allinges	5,71	0,55
Villemoirieu	38BO0110	Le Piarday	3,80	0,28
	38RH0016	Marais de la Besseye	18,08	1,35
	38RH0017	La Planche	4,98	0,37
	38RH0018	Les Arèmes	2,76	0,21
	38RH0019	Les Granges	1,68	0,12
	38RH0020	Ruisseau de Bourbou	3,55	0,26
Villeneuve-de-Marc	38QV0040	Maison Ponte	2,91	0,11
	38QV0041	Maison Moiroud	5,35	0,20
	38QV0042	La Garenne	3,97	0,15
	38QV0043	L'Auron	32,52	1,24
	38QV0044	La Varèze	12,93	0,49
	38QV0045	La Gère	90,84	3,45
Ville-sous-Anjou	38VS0003	La Sanne	115,56	6,32
	38VS0005	Le Lac	37,27	2,04
Villette-d'Anthon	38RH0010	Marais de Charvas	186,63	8,17
	38RH0011	Milieux alluviaux et Lone de la Ferrande	52,55	2,30
	38RH0012	Ile du Méant	6,91	0,30
Villette-de-Vienne	38QV0002	La Sevènne	117,80	10,59
Vinay	38CG0098	Ruisseau du Tréry	2,35	0,15
	38CG0099	Chambre du Chien	0,34	0,02
Virieu	38BO0005	Etang Bleu	0,22	0,02
	38BO0007	Marais de Virieu	48,59	4,27
Viriville	38BI0060	L'Etang	52,19	1,71
	38BI0061	Combe de Fondon	3,28	0,11
	38BI0062	Les Bajeaux	13,98	0,46
	38BI0063	Combe du Rafour	5,36	0,18
	38BI0064	Combe de Claire	6,87	0,22
	38BI0065	Torrent de la Pérouse	12,31	0,40
	38BI0066	Le Truchet	49,29	1,61
	38BI0067	Ruisseau de Bertrand	5,14	0,17
	38BI0068	Chassagne	32,42	1,06
	38BI0069	Les Charbonnières	1,54	0,05
	38CG0001	Camp militaire de Chambaran	569,59	18,65
	38CG0002	Le Galaveyson	10,09	0,33
	38CG0012	Pré-Reynaud	103,95	3,40
Vizille	38RD0019	Les Matons	6,07	0,56
	38RD0020	Parc du chateau de Vizille	39,88	3,69
	38RD0021	Les Guillardières	68,09	6,29
	38RD0047	La Romanche	22,21	2,05
	38RD0121	La Romanche (Croix du Moutet)	8,32	0,77
Voiron	38FP0016	Marais de Charauze	6,49	0,29
	38FP0043	La Tessonnière	3,54	0,16
	38FP0044	Le Curtet	1,22	0,06
Voissant	38GC0035	Ainan aval	9,44	2,40
	38GC0036	Marais de Voissant	10,37	2,63
	38GC0041	Le Guiers	3,14	0,80
Voreppe	38FP0035	Mayoussard	2,05	0,07
	38FP0042	L'Eterpa et les Jardins	4,25	0,15
	38GC0014	Tufière de la Roize 2	0,00	0,00
	38GC0015	Tufière de la Roize 3	0,12	0,00
	38GR0039	Canal de la Vence	92,19	3,17
	38GR0040	Ile du Pont	145,52	5,00
	38GR0041	Chassolière	1,57	0,05
	38GR0042	Ile Magnin	18,37	0,63
	38GR0043	Le Collecteur	0,15	0,01
	38VE1003	Caderousse	3,84	0,13
	38VE1004	Le Petit Port	4,91	0,17
Vourey	38FP0024	Les Goureux	61,86	8,99
	38FP0025	L'Etang de Mai	7,22	1,05
	38FP0026	Le Pavé	0,50	0,07
	38FP0040	La Pierre Blanche	0,98	0,14

Annexe 7 : Liste des habitats Corine Biotope

Code corine	Intitulé des habitats renseignés dans la base de données Agence de l'eau
22.1	EAUX DORMANTES
22.11	EAUX DORMANTES OLIGOTROPHES
22.12	EAUX DORMANTES MESOTROPHES
22.13	EAUX DORMANTES EUTROPHES
22.14	EAUX DORMANTES DYSTROPHES
22.15	EAUX OLIGO-MESOTROPHES RICHES EN CALCAIRE
22.2	VASES OU GALETS DES LACS, ETANGS ET MARES
22.3	FORMATIONS AMPHIBIES, ET DES RIVES EXONDEES, DES LACS, ETANGS ET MARES
22.4	VEGETATION AQUATIQUE FLOTTANTE OU SUBMERGEE
22.41	Végétations flottant librement
22.42	Végétations enracinées immergées
22.43	Végétations enracinées flottantes
22.44	Tapis immergés de Characées
23.0	Lacs, étangs, mares (eau saumâtre)
24.1	COURS DES RIVIERES
24.11	RUISSELETS DE MONTAGNE
24.12	ZONE A TRUITE
24.13	ZONE A OMBRE
24.2	BANCS DE GRAVIERS DES COURS D'EAU
24.21	BANCS DE GRAVIERS DES COURS D'EAU, SANS VEGETATION
24.22	BANCS DE GRAVIERS DES COURS D'EAU, AVEC VEGETATION
24.3	BANCS DE SABLE DES COURS D'EAU
24.4	VEGETATION SUBMERGEE DES RIVIERES
24.5	BANCS DE VASE DES COURS D'EAU
24.52	BANCS DE VASE DES COURS D'EAU, AVEC VEGETATION ANNUELLE EUROSIBERIENNE
31.1	LANDES HUMIDES
31.2	LANDES SECHES
31.4	LANDES ALPINES ET BOREALES
31.6	FOURRES ASSOCIES AUX HAUTES HERBES DES SOLS FRAIS DE L'ETAGE SUBALPIN
31.8	FOURRES, ET STADES DE RECOLONISATION DE LA FORET MESOPHILE
32.6	GARRIGUES SUPRA-MEDITERRANENNES
34.3	PELOUSES PERMANENTES DENSES ET STEPPES MEDIO-EUROPEENNES
35.1	PELOUSES ATLANTIQUES A NARD ET COMMUNAUTES PROCHES
36.1	COMMUNAUTES DES COMBES A NEIGE
36.2	COMMUNAUTES DES ROCHERS ET AFFLEUREMENTS ALPINS
36.3	PELOUSES ACIDIPHILES ALPINES ET SUBALPINES
36.31	PELOUSES ACIDIPHILES A NARD, MONTAGNARDES A SUBALPINES
36.5	PELOUSES ALPINES ET SUBALPINES FERTILISEES
37.1	GROUPEMENTS A REINE DES PRES ET COMMUNAUTES ASSOCIEES
37.2	PRAIRIES HUMIDES EUTROPHES
37.21	Prairies humides atlantiques et subatlantiques
37.22	Prairies à Jonc acutiflore
37.24	Prairies à Agropyre et Rumex
37.3	PRAIRIES HUMIDES OLIGOTROPHES
37.31	Prairies à Molinie et communautés associées
37.7	FRANGES HUMIDES MESO-NITROPHILES A HAUTES HERBES
37.71	Voiles des cours d'eau
37.8	COMMUNAUTES DES HAUTES HERBES ALPINES ET SUBALPINES, OU MEGAPHORBIAIES MONTAGNARDES
37.81	Mégaphorbiaies des montagnes hercyniennes, du Jura et des Alpes
38.1	PATURAGES MESOPHILES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE PLAINE
38.3	PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE
41.1	HETRAIES
41.2	CHENAIES-CHARMAIES
41.3	FRENAIES ERABLIERES
41.5	CHENAIES ACIDIPHILES (ET CHENAIE-HETRAIE ACIDIPHILE)
41.8	OSTRYAIES ET FORETS MELANGEES THERMOPHILES
41.B	BOULAIES
41.C	AULNAIES
41.D	BOIS DE PEUPLIER-TREMBLE
42.1	SAPINIERES
42.2	PESSIERES
42.3	CEMBRAIES-MELEZINS, OU FORETS DE MELEZES ET AROLES
42.5	PINEDES DE PINS SYLVESTRES
43.1	HETRAIES MIXTES
44.1	FORMATIONS RIVERAINES DE SAULES
44.12	Saussaies de plaine, collinéennes et méditerranéo-montagnardes
44.2	GALERIES D'AULNES BLANCHATRES
44.22	Galeries sub-montagnardes d'Aulnes blancs
44.3	AULNAIES-FRENAIES MEDIO-EUROPEENNES
44.31	Forêts de Frênes et d'Aulnes des ruisselets et des sources (rivulaires)
44.4	RIPISYLVES DES GRANDS FLEUVES (CHENES, ORMES ET FRENES)
44.5	GALERIES MERIDIONALES A AULNE ET BOULEAU

Code corine	Intitulé des habitats renseignés dans la base de données Agence de l'eau
44.6	FORETS MEDITERRANEENNES A PEUPLIER, ORME ET FRENE
44.8	GALERIES RIVERAINES THERMO-MEDITERRANEENNES
44.9	BOIS MARECAGEUX A AULNE, SAULE ET PIMENT ROYAL
44.92	Saussaies marécageuses
44.A	TOURBIERES BOISEES
51.1	TOURBIERES BOMBEES ACTIVES
51.2	TOURBIERES BOMBEES, FACIES DEGRADE A MOLINIE
53.1	ROSELIERES
53.11	Phragmitaies
53.13	Typhaies
53.14	Roselières basses
53.16	Végétation à Phalaris arundinacea
53.2	FORMATIONS A GRANDES LAÎCHES (MAGNOCARICAIES)
53.21	Peuplements de grandes Laîches (Magnocariçaies)
53.3	CLADIAIES
53.4	PETITES ROSELIERES DES EAUX VIVES
53.5	JONÇAIES DES MARAIS DEGRADES OU PATURES
54.1	VEGETATION DES SOURCES
54.12	Sources d'eaux dures
54.2	BAS-MARAIS ALCALINS
54.23	Tourbières basses à Carex davalliana
54.3	PELOUSES RIVERAINES ARCTICO-ALPINES, A LAICHE BICOLORE (CAREX BICOLOR)
54.4	BAS-MARAIS ACIDES
61.1	EBOULIS SILICEUX ALPINS ET NORDIQUES
62.1	VEGETATION DES ROCHERS ET FALAISES INTERIEURES CALCAIRES
62.2	VEGETATION DES ROCHERS ET FALAISES INTERIEURES SILICEUSES
62.4	FALAISES CONTINENTALES SANS VEGETATION VASCULAIRE
63.0	Neige ou glace permanente
81.1	PRAIRIES INTENSIVES SECHES OU MESOPHILES
81.2	PRAIRIES INTENSIVES HUMIDES
82.1	CULTURES INTENSIVES D'UN SEUL TENANT
82.2	CULTURES A MARGES DE VEGETATION SPONTANEE
82.3	CULTURES TRADITIONNELLES
82.4	CULTURES INONDEES
83.1	VERGERS DE HAUTE-TIGE
83.13	VERGERS DE NOYERS
83.15	VERGERS D'ARBRES FRUITIERS
83.2	VERGERS BAS
83.3	PLANTATIONS
83.31	PLANTATIONS DE CONIFERES
83.32	PLANTATIONS DE FEUILLUS
83.321	Plantations de Peupliers
84.1	ECRANS D'ARBRES
84.2	HAIES
84.3	BOSQUETS
84.4	BOCAGE
85.0	Parcs urbains et grands jardins
86.2	VILLAGES
86.4	SITES INDUSTRIELS ABANDONNES
86.41	CARRIERES, SABLIERES
87.1	Terrains en friche
87.2	Zones rudérales
89.2	PLANS D'EAU ARTIFICIALISES (EAU DOUCE)
89.22	FOSSES ET PETITS CANAUX
89.24	BASSINS DE DECANTATION

Annexe 8 : Liste des espèces végétales patrimoniales intégrées dans l'inventaire

Liste des espèces végétales protégées issue de la base de données de l'inventaire des zones humides de l'Isère

Genre	espèces	Protection
Allium	scorodoprasum	PR
Aquilegia	alpina	PN, DH4
Botrychium	simplex	PN
Carex	limosa	PN
Carex	diandra	PR
Carex	pauciflora	PR
Cirsium	monspessulanum	PR
Cypripedium	calceolus	PN, DH4 et 2
Drosera	longifolia	PN
Drosera	rotundifolia	PN
Euphorbia	palustris	PR
Gentiana	pneumonanthe	PR
Gratiola	officinalis	PN
Hierochloe	odorata	PN
Hottonia	palustris	PR
Hydrocharis	morsus-ranae	PR
Hydrocotyle	vulgaris	PR
Hypericum	androsaemum	PR
Inula	helvetica	PR
Juncus	alpinoarticulatus	PR
Juncus	arcticus	PR
Lathyrus	palustris	PR
Liparis	loeselii	PN, DH4 et 2
Littorella	uniflora	PN
Ludwigia	palustris	PR
Najas	marina	PR
Ophioglossum	vulgatum	PR
Orchis	laxiflora	PR
Orchis	palustris	PR
Osmunda	regalis	P38
Peucedanum	palustre	PR
Pilularia	globulifera	PN
Pinguicula	grandiflora	PR
Polystichum	aculeatum	P38
Potamogeton	alpinus	PN
Potamogeton	filiformis	PR
Ranunculus	lingua	PN
Ranunculus	sceleratus	PR
Rhynchospora	alba	PR
Saussurea	discolor	PN
Scutellaria	minor	PR
Senecio	paludosus	PR
Sparganium	emersum	PR
Sparganium	minimum	PR
Swertia	perennis	PR
Teucrium	scordium	PR
Thelypteris	palustris	PR
Trichophorum	alpinum	PR
Typha	minima	PN
Utricularia	minor	PR
Vaccinium	oxycoccos	PR

Annexe 9 : Liste des zones humides par territoire

Territoire prospecté : Belledonne - Bréda

Code	Nom Superficie	ha
38BB0001	Tufière de la Stèle	0,09
38BB0002	Tufières du Plan	0,14
38BB0003	Epingle à cheveux D209a	2,51
38BB0004	Pré rond	2,68
38BB0005	L'envers de Super Collet	1,31
38BB0006	Super Collet	34,14
38BB0007	Jérusalem	2,84
38BB0008	L'Aup du Pont	4,80
38BB0009	Périoule	6,17
38BB0010	Lacs de Morétan	15,50
38BB0011	Lac de la Mirande	1,63
38BB0012	Bassin du Flumet	67,26
38BB0013	Gerland	1,05
38BB0014	Marais de Sailles	17,07
38BB0015	Mouille-Loup	4,50
38BB0016	Grange Berenger	1,32
38BB0017	Bois de la Belle Aiguette	8,35
38BB0018	Lac des Tavernes	0,27
38BB0019	Crêt du Poulet	2,29
38BB0020	Lacs de la Belle Aiguette	0,54
38BB0021	Chalet du levant	3,45
38BB0022	Le Grand marais	7,65
38BB0023	Le Bréda	10,62
38BB0024	Les Moilles	2,82
38BB0025	Le Collet	4,72
38BB0026	La Martinette	1,35
38BB0027	Le Jas	4,58
38BB0028	Tourbière de pente du lac du Renou	5,59
38BB0029	Le Pleynet	2,15
38BB0030	Lac Blanc	1,64
38BB0031	Lac Noir	3,35
38BB0032	Lac de la Folle	1,29
38BB0033	Col de la Vieille	3,84
38BB0034	Lac Blanc au Lac de l'Ile	7,92
38BB0035	Lac du Cos	1,25
38BB0036	Vallon de l'Agnelin	7,66
38BB0037	La Montagne des Fanges	84,63
38BB0038	Source du Fontanil	2,59
38BB0039	Le Gayet	0,99
38BB0040	Le Molard	1,47
38BB0041	Marais des Bruns	11,11
38BB0042	Doussagne	0,70
38BB0043	Col d'Hurtières	1,28
38BB0044	Le Poutaz	7,19
38BB0045	Prabert	2,00
38BB0046	Col des Mouilles	14,17
38BB0047	Lac de Crop	4,87
38BB0048	Lac Blanc	10,21
38BB0049	Pré Long	7,13
38BB0050	Lac du Crozet	8,33
38BB0051	Lacs du Doménon	12,29
38BB0052	La Pra	1,72
38BB0053	Lac Merlat	3,22
38BB0054	Lac Claret	1,25
38BB0055	Lac David	1,17
38BB0056	Lac Bernard et Jouget	3,02

Territoire prospecté : Belledonne - Bréda

Code	Nom Superficie	ha
38BB0057	Ruisseau du Doménon	4,00
38BB0058	Mégaphorbaie du ruisseau du Doménon	2,61
38BB0059	Le Pont Rajas	0,19
38BB0060	Lac de Freydière	0,82
38BB0061	Le Replat	1,08
38BB0062	Marais Chauds et Montrond	0,76
38BB0063	Marais des Seiglières	6,44
38BB0064	Ruisseau du Sonnant	1,89
	Surface totale (en ha)	**441,51**
	Nombre de zones humides prospectées	**64**

Territoire prospecté : Bièvre

Code	Nom Superficie	ha
38BI0001	Le Dolon	86,72
38BI0002	Le Lambre	60,57
38BI0003	Bataillouse	1,05
38BI0004	Bois Morins	1,34
38BI0005	Les Cordes	116,64
38BI0006	Les Etangs	3,92
38BI0007	Le Bois	62,88
38BI0008	Etangs Romatifs et de Primarette	172,70
38BI0009	Ruisseau de la Mouriète	3,37
38BI0010	La Verrerie	3,88
38BI0011	De l'Etang du Fay à l'Etang Barbarin	550,41
38BI0012	Rosselière	104,96
38BI0013	Combe Chenaux	9,51
38BI0014	Etangs Vinneneuve	14,66
38BI0015	Grand Etang	18,31
38BI0016	Etang le Grand bois	33,95
38BI0017	Etang du Grand Albert	29,13
38BI0018	Etang de la Chapelle	27,46
38BI0019	Etangs neuf et vieux	7,75
38BI0020	Plaine des Groubles	493,74
38BI0021	Les Mouilles et le Grand Bigallet	169,39
38BI0022	Ruisseau du Moulin	278,82
38BI0023	Les Grandes Vignes	8,29
38BI0024	Haut Villarnoud	14,07
38BI0025	Etangs de Nantoin	87,34
38BI0026	Petit Nantoin	2,68
38BI0027	Les Charpennes	11,35
38BI0028	Les Murailles	3,97
38BI0029	Ruisseau Vauchesse	22,98
38BI0030	Chapelle de Flévin	7,71
38BI0031	Les Vernes	5,71
38BI0032	Etang du Roujat	0,95
38BI0033	Les Aversoins	2,13
38BI0034	Fromenta	0,86
38BI0035	Le Moulin	8,35
38BI0036	Etang du mas des Beroudières	2,19
38BI0037	Le Molard	2,24
38BI0038	Bertholtière	1,98
38BI0039	Etangs de Saint-Didier-de-Bizonnes	26,32
38BI0040	Combe Noire	2,79
38BI0041	Bois des Rivoires	3,10
38BI0042	Combe de Bocsozel	1,02
38BI0043	Le Polard	3,85
38BI0044	Combe du Devet	4,63
38BI0045	Combe la Madon	1,08
38BI0046	Ancienne ferme Constant	0,71
38BI0047	Les Charpillates	1,60
38BI0048	Ferme de la Mure	3,88
38BI0049	Grand Balbins	6,40
38BI0050	Maison Denolly	15,37
38BI0051	Ruisseau des Eydoches	7,57
38BI0052	Les Ecommunaux	13,93
38BI0053	Le Varchet	4,32
38BI0054	Maison Duc	1,77
38BI0055	Etang du Marais	17,51
38BI0056	Etang du Loup	2,25

Territoire prospecté : Bièvre

Code	Nom Superficie	ha
38BI0057	L'Oron	129,45
38BI0058	Ruisseau de Regrimay	13,20
38BI0059	Ferrouillat	5,48
38BI0060	L'Etang	320,21
38BI0061	Combe de Fondon	6,75
38BI0062	Les Bajeaux	13,98
38BI0063	Combe du Rafour	5,36
38BI0064	Combe de Claire	6,87
38BI0065	Torrent de la Perouse	23,54
38BI0066	Le Truchet	49,29
38BI0067	Ruisseau de Bertrand	11,14
38BI0068	Chassagne	403,07
38BI0069	Les Charbonnières	12,46
38BI0070	Combe des Mermes	9,80
38BI0071	Ruisseau de Lolagne	6,17
38BI0072	Charpenay	2,24
38BI0073	Ruisseau de l'Abbaye	65,96
38BI0074	Ruisseau de la Jallinière et de les Essarts	14,33
38BI0075	Charbonnières	196,06
38BI0076	Combe de la Coche	4,45
38BI0077	Ruisseau de la Combe des Villards	9,25
38BI0078	La Croix de Bergeret	13,93
38BI0079	Combe du Bos	33,16
38BI0080	Puy Muret	8,93
38BI0081	Les Meunières	1,47
38BI0082	Combes du Parc Naturel des Chambaran	19,25
38BI0083	Ruisseau de la Combe de l'Etang	16,79
38BI0084	Grand Champ	1,82
38BI0085	Chambardière	4,08
38BI0086	Plateau du Parc Naturel des Chambaran	456,66
38BI0087	Ruisseau de Saint-Michel	19,04
38BI0088	Ruisseau de Combe Marron	2,65
38BI0089	Grandes Combes	12,84
38BI0090	Ruisseau des Combes	19,69
38BI0091	Les Etangs	27,69
38BI0092	Torrent du Rival	48,68
38BI0093	Petit Berthier	13,85
38BI0094	Combe de Beaumont	2,70
38BI0095	Ruisseau de Combe Robert	48,71
38BI0096	Ruisseau le Rif	162,92
38BI0097	La Barrière	6,70
38BI0098	Les Hautes Ayes	4,56
38BI0099	Prairies humides et étangs de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	69,48
38BI0100	Bletonnay	7,97
38BI0101	La Maladière	1,19
38BI0102	Thivoley	7,08
38BI0103	La Battoir	1,15
38BI0104	Le Marais	5,15
38BI0105	Les Brosses	0,57
38BI0106	La Haute Charrière	1,82
38BI0107	Ruisseau le Frinquin	9,65
38BI0108	Bertholet	0,74
38BI0109	Ruisseau le Biel	8,46
38BI0110	Le Marais	28,73

Territoire prospecté : Bièvre

Code	Nom Superficie	ha
38BI0111	Le Not	1,45
38BI0112	Ruisseau de la Bordeche	1,95
	Surface totale (en ha)	**4932,66**
	Nombre de zones humides prospectées	**112**

Territoire prospecté : Bourbre

Code	Nom Superficie	ha
38BO0001	La Commanderie	1,16
38BO0002	Sous le Bois Molaret	0,91
38BO0003	La Tourbière du Grand Lemps	73,40
38BO0004	Combe Drain	4,55
38BO0005	Etang bleu	1,22
38BO0006	Bois des côtes	1,88
38BO0007	Marais de Virieu	316,19
38BO0008	Le Sauvage	2,94
38BO0009	Montrevel	27,43
38BO0010	Le petit marais	124,68
38BO0011	Marais de Biol	199,56
38BO0012	Etang Filet	15,31
38BO0013	Marceau	1,20
38BO0014	Le Bois Caillard	1,76
38BO0015	Les Gonnets	7,17
38BO0016	Croix des poulets	7,94
38BO0017	Ruisseau du Moulin	6,59
38BO0018	Les Michallets	7,70
38BO0019	Etang des Planchettes à l'étang de Pré Poulet	4,80
38BO0020	La Taillanderie	6,22
38BO0021	Serve de Veyssin	2,33
38BO0022	Marais de Clandon	59,43
38BO0023	Marais de Fitilieu	291,76
38BO0024	Baspied	4,00
38BO0025	Etang Malseroud	12,32
38BO0026	La Charrière	4,81
38BO0027	Moriaux	1,35
38BO0028	Le Gaz	1,61
38BO0029	Montravers	9,73
38BO0030	Tourbière de Pré Maudit	14,57
38BO0031	Lac de Saint-Felix	21,44
38BO0032	Cambade	2,50
38BO0033	Etang Malin	10,59
38BO0034	Les Vignes	2,15
38BO0035	Marais de Saint-Clair-de-la Tour	42,96
38BO0036	Etang des Echerolles	4,02
38BO0037	Le Var	4,02
38BO0038	Les Paleteaux	5,17
38BO0039	Le Dran	5,46
38BO0040	Saint Vivant	1,59
38BO0041	Ruisseau Bruyant	3,82
38BO0042	Le Bressan	6,13
38BO0043	L'Etang	1,94
38BO0044	Rui d'Enfer à l'étang de la Feuillée	21,15
38BO0045	Tatoulière	3,58
38BO0046	Pierre Blanche	2,25
38BO0047	Marais dit de la Tour	178,10
38BO0048	Etang de Vallin	2,02
38BO0049	Bas Mornas	1,93
38BO0050	Cuney	2,47
38BO0051	Etang de Ravoux et étang Rompu	12,22
38BO0052	Etang de Fichaillon	5,79
38BO0053	Les Communes aux Léchères	7,30
38BO0054	Le Gapillon	1,36
38BO0055	Bois du Mont	1,95
38BO0056	La Carte	2,13

Territoire prospecté : Bourbre

Code	Nom Superficie	ha
38BO0057	Les Vesves	3,38
38BO0058	L' Etang	7,50
38BO0059	Etang du Moulin à l'étang de la Croix	36,44
38BO0060	Le Tramolé	14,49
38BO0061	Ruisseau de Bartholomat	7,16
38BO0062	Etang du Moulin	6,67
38BO0063	Les Prairies	0,99
38BO0064	Beaurivier	3,67
38BO0065	Le Reuzier	1,22
38BO0066	Ruisseau de Valausin	7,03
38BO0067	Le Gouas	0,76
38BO0068	Le Berthon	3,31
38BO0069	Marais du Vernay	62,34
38BO0070	Combe de Vez	5,73
38BO0071	Le Coin	11,14
38BO0072	La Combe	5,43
38BO0073	Chatenay	10,55
38BO0074	Les Guichères	1,16
38BO0075	Ruisseau du Bion	5,66
38BO0076	L'Etang de Verchère	16,44
38BO0077	Le petit Paleysin	2,77
38BO0078	Bois de Vacheresse	3,60
38BO0079	Pré Guillaud	14,20
38BO0080	Ruisseau du Loup	4,62
38BO0081	La Combe	0,68
38BO0082	Rousset	6,11
38BO0083	Les Ayes	3,31
38BO0084	Ruisseau de la Tuilière	11,20
38BO0085	Ruisseaux de l'Alliat et de Palud	52,36
38BO0086	Le Mollard	5,82
38BO0087	Ruisseau du Galoubier	15,01
38BO0088	Petit lac du Pin	1,46
38BO0089	Ruisseau du Bivet	11,05
38BO0090	Ruisseau de Turitin	6,55
38BO0091	Etangs des Dames	18,31
38BO0092	Le Bailly	1,18
38BO0093	Etang et marais du Bivet	26,36
38BO0094	Etang de Vaugelas	8,16
38BO0095	Vallon du Layet	17,08
38BO0096	Etang neuf	13,73
38BO0097	Ecorcheboeuf	7,18
38BO0098	Etang des Trois eaux	17,74
38BO0099	Etang de Saint Bonnet	31,10
38BO0100	Confluence Bourbre-Catelan	1285,28
38BO0101	Crépan	1,54
38BO0102	Bois de la Garenne	1,10
38BO0103	Etang de Fallavier	37,95
38BO0104	La Centigonnière	4,80
38BO0105	Marais dit 'Boubre aval'	387,59
38BO0106	Saint-Martin	1,86
38BO0107	Source du Regard d'Eau	1,95
38BO0108	Bois de Vay	18,21
38BO0109	Marais de la Léchère	31,52
38BO0110	Le Piarday	59,73
38BO0111	Etang de Chalignieu	4,24
38BO0112	Etang Brunet-Lecomte	1,82

Territoire prospecté : Bourbre

Code	Nom Superficie	ha
38BO0113	Etang de Marsa	21,96
38BO0114	Etang de Charamel	147,13
38BO0115	Marais dit 'Catelan Moyen'	1374,56
38BO0116	Ruisseau de la Ribaudière	5,80
38BO0117	Ribaudière	2,95
38BO0118	Lac de Moras	55,39
38BO0119	Ruisseau de Celle	15,00
38BO0120	Les Tronches	7,01
38BO0121	Marais dit 'Catelan amont'	927,73
38BO0122	Carrière de Montbron	1,46
38BO0123	Miéry	2,80
38BO0124	Etangs de Varezieu	7,68
38BO0125	Les Trois lacs	8,14
38BO0126	Moulinoux	1,99
38BO0127	Etangs de Fenières	9,63
38BO0128	Gour	3,95
38BO0129	Montbron	2,82
38BO0130	Ruisseau de Serrières	8,62
38BO0131	Etang de Ry	19,11
38BO0132	Etang Bénétan	8,60
38BO0133	Etang de Bas	3,33
38BO0134	Ruisseau de la Verne	3,46
38BO0135	Etang de Gillieu	2,10
38BO0136	Les Perrières	7,30
38BO0137	Creux de Lent	2,37
38BO0138	Goutaret	2,06
38BO0139	Etang Neuf	23,06
38BO0140	Malafoyesse	2,11
38BO0141	La Cuaz	3,81
38BO0142	Carisieu	4,41
38BO0143	Etang de Lemps	24,26
38BO0144	Etang de la Tuile	9,59
38BO0145	La Fouesse	3,83
38BO0146	Les Planches	4,59
38BO0147	Le Paradis	4,04
38BO0148	Le Thiou	1,15
38BO0149	Les Planches	3,48
38BO0150	Bois des Planches	0,60
38BO0151	Sources du Pré Bonnet	6,42
38BO0152	Pré du Clos	7,06
38BO0153	Sépas	4,67
38BO0154	La Gaille	1,47
38BO0155	Croisette	4,08
38BO0156	Marais de la Roche	32,80
38BO0157	Marais de Sablonnières	87,44
38BO0158	Etang Bouvet	13,72
38BO0159	Etang de la Rama	26,00
38BO0160	Etang du Carré	12,11
38BO0161	Le Grand Pré du lac	2,45
38BO0162	Les Charmieux	10,64
38BO0163	Etang de Billonnay	9,16
38BO0164	La Plaine	10,66
38BO0165	Le Rondeau	1,33
38BO0166	Les Léchères	54,34
38BO0167	Olouise	8,36
38BO0168	Ruisseau de Saint-Savin	3,72

Territoire prospecté : Bourbre

Code	Nom Superficie	ha
38BO0169	Basse Biousse	4,44
38BO0170	Vallée du Ver	325,03
38BO0171	Lac Mort	1,49
38BO0172	Lac clair et Lac Jublet	29,90
38BO0173	Lac gris	1,44
38BO0174	Le Berlioz	14,10
38BO0175	Chapèze	1,68
38BO0176	Le Loup	3,94
38BO0177	Marais dit 'Bion vieille Bourbre'	436,25
38BO0178	Charbonnières	3,73
38BO0179	Etangs Charlan	2,46
38BO0180	Ruisseau de Mercurier	6,32
38BO0181	Ruisseau de l'Enfer	16,61
38BO0182	Ruisseau du Loudon	36,36
38BO0183	Le Rivet	2,27
38BO0184	Les Liobards	1,02
38BO0185	Etang de Gôle	19,30
38BO0186	Marais de Crucillieux	79,61
38BO0187	Château de Chapeau cornu	2,52
38BO0188	Le Munard	14,69
38BO0189	Les Combes	6,64
38BO0190	Varnieu	11,55
38BO0191	Le Perret	18,89
	Surface totale (en ha)	**7971,30**
	Nombre de zones humides prospectées	**191**

Territoire prospecté : Chambaran - Galaure

Code	Nom Superficie	ha
38CG0001	Camp militaire de Chambaran	1555,35
38CG0002	Le Galaveyson	82,25
38CG0003	Le Serrein	41,97
38CG0004	Bois communal de Saint-Clair-sur-Galaure	2,89
38CG0005	Combe de Châtillon	5,17
38CG0006	Les Sorbières	3,11
38CG0007	Le Bossu	2,28
38CG0008	Forêt communale de Saint-Clair-sur-Galaure	16,13
38CG0009	La Brétas	4,88
38CG0010	Le Varnier	2,26
38CG0011	Bois communal de Montfalcon	8,75
38CG0012	Pré-Reymond	527,64
38CG0013	Le Vatilier	1,60
38CG0014	La Galaure	239,82
38CG0015	Combes de Font Lombard et de Pométa	31,21
38CG0016	Zone au Sud de la Grande Rivière	4,80
38CG0017	La Jonchère	6,46
38CG0018	Le Château Rocher	157,99
38CG0019	Bois communal de Chasselay	73,58
38CG0020	Combes de la Forêt Domaniale de Chambaran (canton de Digonne et de l'Etoile)	53,39
38CG0021	Bois communal de Varacieux	385,70
38CG0022	Bois Vicat	8,99
38CG0023	Le Gerbert	51,65
38CG0024	Ruisseaux de vers l'Oursière et de Clairfont	69,95
38CG0025	Ruisseau de l'Aigue Noire	109,52
38CG0026	Bois de Gargamelle	305,45
38CG0027	Plateau au Sud Ouest de Roybon	944,47
38CG0028	Le Valéré	8,73
38CG0029	Le Sautou	51,00
38CG0030	Combe du Canton de la Marquise	22,25
38CG0031	Ruisseaux du Lavoir, du Sautou et du Sablons	22,17
38CG0032	Ruisseaux du Grand Julin et de l'Etang	51,20
38CG0033	Les Envers	1,46
38CG0034	Forêt Domaniale de Chambaran (canton du Mouchet)	11,32
38CG0035	Combe Gibasson	10,64
38CG0036	Bois Manin	17,92
38CG0037	Le Furand	11,65
38CG0038	Croix de Mouze	1,76
38CG0039	La Penetière	1,97
38CG0040	Le Vaillet	2,67
38CG0041	La Rivoire	2,01
38CG0042	Le Grand Champ	1,62
38CG0043	Lac de Saint-Antoine	7,57
38CG0044	Billonnières	3,02
38CG0045	Les Muronnières	5,24
38CG0046	Le Vernay	31,10
38CG0047	Les Cumerts	1,45
38CG0048	La Maguière	1,21
38CG0049	Etangs des Pinets	1,32
38CG0050	Forêt alluviale de Saint-Lattier	21,89
38CG0051	Grosses Terres	52,47
38CG0052	Tufières de la Sône	2,70
38CG0053	Isere de Dragon à Bruyeres	28,66
38CG0054	Dragonieres	2,41
38CG0055	Dragonieres 2	12,08
38CG0056	Bois de Claix	2,26

Territoire prospecté : Chambaran - Galaure

Code	Nom Superficie	ha
38CG0057	Marandan	6,14
38CG0058	Les Sagnes	3,85
38CG0059	Les Bavorgnes	5,86
38CG0060	Bas du Malot	2,91
38CG0061	Vallon de Robeyere Sud	3,59
38CG0062	Vallon de Robeyere Nord	0,79
38CG0063	Roselière du barrage de Beauvoir	26,91
38CG0064	Combe Muguet	6,00
38CG0065	La Cumane	5,82
38CG0066	Le Coupier	2,47
38CG0067	L'Ile d'Izeron	27,45
38CG0068	Tufière du Pont d'Izeron	2,89
38CG0069	Roselières de l'Isère	22,14
38CG0070	Roselières des Vallins	11,03
38CG0071	Cadet	16,10
38CG0072	Les Granges	2,54
38CG0073	Le Neiron	6,06
38CG0074	Combe Noire	9,96
38CG0075	La Caille Ouest	2,35
38CG0076	Gerlette	9,32
38CG0077	Ripisylve de l'Isère	14,42
38CG0078	Isère au niveau du ruisseau du Puit d'Enfer	7,77
38CG0079	Ruisseau du Vezy	3,86
38CG0080	Ruisseau du Maine	5,79
38CG0081	Ruisseau des Rousses	4,89
38CG0082	Ruisseau de Murinais	5,50
38CG0083	Ravin de la Combe de Doz	1,45
38CG0084	Le Gourray	7,63
38CG0085	Ruisseau de la Cumane	25,54
38CG0086	Ruisseau de la Guette	12,28
38CG0087	Combe rouge	0,92
38CG0088	Les Cherpes	3,40
38CG0089	Presle	1,65
38CG0090	Marais de Cras	21,10
38CG0091	Le Moulin	2,06
38CG0092	Les Glairons	24,85
38CG0093	Marais de Montenas	6,03
38CG0094	Les Glières	8,63
38CG0095	Etang de Chantesse	3,51
38CG0096	Marais de la Lèze	43,95
38CG0097	Le Grand et le Petit Liens	12,41
38CG0098	Ruisseau du Tréry	7,31
38CG0099	Chambre du Chien	8,93
38CG0100	Les Seiglières	2,36
38CG0101	Fond de Beaulieu	1,13
38CG0102	Coupinière	9,53
38CG0103	Tufières du Port de Cognin	3,21
38CG0104	Drevenne Royen	10,10
38CG0105	La Léze	9,64
38CG0106	Tufieres du Vercors	6,88
38CG0107	Le Rivet	0,15
38CG0108	Fessole	0,86
38CG0109	La Laune	6,38
	Surface totale (en ha)	**5547,28**
	Nombre de zones humides prospectées	**109**

Territoire prospecté : Drac Amont

Code	Nom Superficie	ha
38DA0001	Marais des Combes	31,08
38DA0002	Lac de Gore	0,40
38DA0003	Tufière de Bois Roizon	0,76
38DA0004	La Grange	4,02
38DA0005	Villelonge	0,30
	Surface totale (en ha)	**36,56**
	Nombre de zones humides prospectées	**5**

Territoire prospecté : Fure - Morge - Paladru

Code	Nom Superficie	ha
38FP0001	Etang du Vivier	8,19
38FP0002	De Valencogne au Pré d'Ars	152,75
38FP0003	Bois de la Grande Rivoire	1,23
38FP0004	Les Prairies	2,90
38FP0005	Le Courbon	85,75
38FP0006	Lac de Paladru	380,48
38FP0007	Les Maures	8,15
38FP0008	Marais de Chassignieux	19,71
38FP0009	De la Courrerie à Grolandière	8,78
38FP0010	Etangs Givin et Janin	12,82
38FP0011	La Fure	76,31
38FP0012	Etang des Amoureux	1,24
38FP0013	Ruisseau du Gard	6,84
38FP0014	Les Portières	11,84
38FP0015	Haut-Saint-Cassien	0,74
38FP0016	Marais de Charauze	14,92
38FP0017	Les Gayères	1,47
38FP0018	La Ruche	0,63
38FP0019	Le Réaumont	11,95
38FP0020	Carrière de la Ferme de Bièvre	0,94
38FP0021	Combe Louvat	2,79
38FP0022	Les Prairies et les Martinières	7,25
38FP0023	Le Marais Fleury	1,61
38FP0024	Les Goureux	78,90
38FP0025	L'Etang de Mai	77,69
38FP0026	Le Pavé	2,87
38FP0027	Rue de Salamot	3,72
38FP0028	Le Peuras	2,48
38FP0029	Gabinot	16,09
38FP0030	Boucle des Moilles	96,54
38FP0031	Les Moïles	4,51
38FP0032	Troussatière	8,12
38FP0033	Etangs de Troussatière	18,95
38FP0034	Les Feugères	4,57
38FP0035	Mayoussard	273,99
38FP0036	Les Maisons Neuves	12,94
38FP0037	Etang et boisements humides des Petites Iles	14,25
38FP0038	Le Bourbier	50,09
38FP0039	Les Vernes	19,95
38FP0040	La Pierre Blanche	2,75
38FP0041	Les Grands Verts	32,54
38FP0042	L' Eterpa et les Jardins	131,80
38FP0043	Marais de la Tessonnière	3,54
38FP0044	Le Curtet	1,22
38FP0045	Tufière de la route des Combes	1,72
38FP0046	Bergureuil	14,27
38FP0047	Puits d'Enfer	48,61
38FP0048	Carrière de l'Escolle	1,83
38FP0049	De l'Etang Dauphin à Le Picard	32,90
38FP0050	Marais des Mairies	124,77
38FP0051	Roselière des Vessières	9,28
38FP0052	Vivier des Chartreux	3,89
	Surface totale (en ha)	**1914,08**
	Nombre de zones humides prospectées	**52**

Territoire prospecté : Chartreuse - Guiers

Code	Nom Superficie	ha
38GC0001	Forêt alluviale de Chapareillan	190,81
38GC0002	Saint Martin	12,59
38GC0003	Lac de Bey et lac Froment	5,61
38GC0004	Les Martinons	13,44
38GC0005	La Grande côte	4,04
38GC0006	Les Près	11,69
38GC0007	Granges de Bovinant	2,33
38GC0008	La Toue	10,25
38GC0009	Marais des Sagnes	28,28
38GC0010	Le Churut	0,28
38GC0011	Le Mollard	1,15
38GC0012	Tourbière de Manissole	1,15
38GC0013	Tufière de la Roize	0,06
38GC0014	Tufière de la Roize 2	0,46
38GC0015	Tufière de la Roize 3	0,12
38GC0016	Lac de Saint Julien de Ratz	7,13
38GC0017	Confluence de l'Herrétang et du Guiers	921,27
38GC0018	Habert d'Arpison	0,36
38GC0019	Tourbière boisée du ruisseau des Riondettes	4,37
38GC0020	Granges Molliat	2,06
38GC0021	Marais de Berland	19,16
38GC0022	Le Guiers (Entre-de-Guiers aux Gorges de Chailles)	21,69
38GC0023	La Morge	9,58
38GC0024	Col des Milles Martyrs	2,52
38GC0025	Merliette	2,85
38GC0026	Le Burlet	15,33
38GC0027	Chambière	5,90
38GC0028	Etang de Saint Sixte	4,30
38GC0029	Marais de Bavonne	8,39
38GC0030	Mare du Gayet	1,43
38GC0031	Ruisseau et étangs le long de la RN75	2,66
38GC0032	Moulin Defilion	6,36
38GC0033	Ruisseau de la Frédière	4,90
38GC0034	L'Ainan amont	255,79
38GC0035	L'Ainan aval	55,96
38GC0036	Marais de Voissant	10,53
38GC0037	Le Grosset	2,29
38GC0038	Petit Velanne	1,61
38GC0039	Etang de Saint Martin de Vaulserre	3,67
38GC0040	Etang et marais du ruisseau des Melets	38,03
38GC0041	Le Guiers (de la sortie des Gorges de Chailles à 'La Baronnie')	31,96
38GC0042	Le Marais, Les Léchères et ruisseau des Carmes	262,38
38GC0043	Ruisseau de Putarel	20,25
38GC0044	Blanchamp	1,79
38GC0045	Grand marais	112,99
38GC0046	Etang des Nénuphares, ruisseau et boisements humides	6,30
38GC0047	Le Guiers (sortie de Pt de Beauvoisin à l'autoroute)	28,46
38GC0048	Le Guiers (de l'autoroute au pont de St Genix sur Guiers)	51,13
	Surface totale (en ha)	**2205,68**
	Nombre de zones humides prospectées	**48**

Territoire prospecté : Gresse - Lavanchon

Code	Nom Superficie	ha
38GL0001	Prairie humide de Gressette	7,78
38GL0002	Les Fontaines	1,57
38GL0003	Les Valliers	61,75
38GL0004	La Mignardière	2,66
38GL0005	Plan de Grisail	5,72
38GL0006	Sardanche	2,21
38GL0007	Tufière de Morinaire	0,44
38GL0008	Girivel	7,30
38GL0009	Plateau Saint-Ange	13,03
38GL0010	Château d'Allières	10,76
38GL0011	Ruisseau du Lavanchon	47,24
38GL0012	Les Iles	30,24
38GL0013	Ruisseau de la Rebine	32,54
38GL0014	Tourbière du Peuil	7,76
38GL0015	Meinget	5,76
38GL0016	Les Isles	1,34
	Surface totale (en ha)	**238,10**
	Nombre de zones humides prospectées	**16**

Territoire prospecté : Grésivaudan

Code	Nom Superficie	ha
38GR0001	Boisements marécageux de Barraux	6,78
38GR0002	Péage de Barraux	6,29
38GR0003	Lônes de Pontcharra	82,01
38GR0004	Gare SNCF de Pontcharra	1,66
38GR0005	Les Gayets	5,92
38GR0006	Tufières le long du Breda	0,06
38GR0007	Les Bruns	2,38
38GR0008	Les Rojons	0,59
38GR0009	Marais d'Avallon	1,41
38GR0010	Péage de la Buissière	13,02
38GR0011	L'Isère (de Pontcharra au Cheylas)	60,40
38GR0012	Les Marais	243,45
38GR0013	Le Verney	1,12
38GR0014	Marais des Fontaines	0,52
38GR0015	L'Ile Ronde, La Rolande et l'Etang de Maupas	88,00
38GR0016	Ruisseau d'Alloix	1,65
38GR0017	La Combe	0,90
38GR0018	Chassotes	76,83
38GR0019	Marais de la Frette	27,10
38GR0020	La Pra	55,42
38GR0021	Bassin du Cheylas et Ile Arnaud	172,98
38GR0022	Grand Bacon	198,66
38GR0023	Aire de repos de la Terrasse	323,31
38GR0024	Les Iles	408,92
38GR0025	Marais de Montfort et ses environs	734,28
38GR0026	Bois du Comte	102,23
38GR0027	Les Cloyères	609,22
38GR0028	Boucle du Bois Français	345,15
38GR0029	Beauregard	0,01
38GR0030	Le Moiran	50,09
38GR0031	Les Mas de l'Ile	127,84
38GR0032	Boucle de la Taillat	110,34
38GR0033	Parc de l'Ile d'Amour	51,57
38GR0034	La Boucle des Sablons	38,56
38GR0035	Tufière du Bigot	0,40
38GR0036	Golf de Bresson Jarrie	1,52
38GR0037	Fiancey	11,52
38GR0038	Roselière du Muscardin	2,75
38GR0039	Canal de Vence	165,35
38GR0040	Ile du Pont	146,81
38GR0041	Chassolière	1,57
38GR0042	Ile Magnin	18,37
38GR0043	Le Collecteur	202,05
38GR0044	Les Oves	298,94
38GR0045	Ile Marianne	241,35
38GR0046	Le marais du Gouret	7,54
	Surface totale (en ha)	**5046,84**
	Nombre de zones humides prospectées	**46**

Territoire prospecté : Matheysine

Code	Nom Superficie	ha
38MA0001	Lac Mort	28,57
38MA0002	Marais des Allards	13,37
38MA0003	Le Pey	1,28
38MA0004	Le Luitet	3,69
38MA0005	La Baume	2,64
38MA0006	Marais de la Pivodière	7,67
38MA0007	Grand Lac de Laffrey	125,23
38MA0008	Ruisseau du Pré Epaule	1,06
38MA0009	Les Vorges	8,25
38MA0010	Les Pelissiers	5,30
38MA0011	Les Grands Prés	9,94
38MA0012	Tourbière de la Fayolle	5,95
38MA0013	Fontaine pelouse	12,69
38MA0014	Zone humide au Nord du Lac de Petichet	3,41
38MA0015	Les Gonthéaumes	6,92
38MA0016	Lac de Petichet	81,89
38MA0017	Les Théneaux	4,60
38MA0018	Les Grandes Sagnes	71,95
38MA0019	Lac de Pierre-Châtel	97,99
38MA0020	Chalet des Pâtres	14,80
38MA0021	La Chinarde	27,27
38MA0022	La Traverse	13,01
38MA0023	Lac de Charlet	0,89
38MA0024	Pontcharra	29,71
38MA0025	Etangs du Crey et de la Centrale	75,73
38MA0026	Les Communs du lac	9,46
38MA0027	Canal du Moulin	6,45
38MA0028	Marais de la Mure	41,98
38MA0029	L'Aup	0,84
38MA0030	Zone humide du Château	2,28
38MA0031	Les Sagnes	0,49
38MA0032	Marais de la Mure	20,76
38MA0033	La Citadelle	7,69
38MA0034	Les Trois Saules	3,13
38MA0035	Le Moulin Salomon	19,26
	Surface totale (en ha)	**766,16**
	Nombre de zones humides prospectées	**35**

Territoire prospecté : Quatre Vallées

Code	Nom Superficie	ha
38QV0001	Peyssonnau	2,29
38QV0002	La Sévenne	571,61
38QV0003	Torrent de Charentonge	9,72
38QV0004	Septème	2,19
38QV0005	La Combe du Mariage	17,76
38QV0006	Plaine de la Véga et du Baraton	152,19
38QV0007	La Degenne	10,37
38QV0008	Etangs de Malacombe	3,20
38QV0009	Ruisseaux de Saint-Hilaire et de Baraton et rivière de la Véga	70,78
38QV0010	La Gère	8,26
38QV0011	La Revolée	1,65
38QV0012	La Viallière	2,59
38QV0013	Tabourette	3,31
38QV0014	Aiguebelle	5,34
38QV0015	La Suze	51,44
38QV0016	La Gère	214,30
38QV0017	Pérouse	5,16
38QV0018	La Vésonne	25,58
38QV0019	Le Blanchon	3,07
38QV0020	Ruisseau de Charantonge	1,97
38QV0021	La Portanie	2,19
38QV0022	La Grand-Maison	4,30
38QV0023	Roselière de l'Amballon	9,84
38QV0024	Ferme Vieillie	1,14
38QV0025	Comberousse	3,66
38QV0026	Combe du Loup	16,73
38QV0027	Ruisseau du Moulin	6,46
38QV0028	Le Girand	19,92
38QV0029	Ruisseau de Charavoux	8,92
38QV0030	Maison Servanin	1,84
38QV0031	Etang des Grenouilles	17,18
38QV0032	La Grotte	1,83
38QV0033	Marais de Charavoux	30,07
38QV0034	Le Closeau	12,91
38QV0035	Tarnézieux	1,70
38QV0036	Ruisseau du Chanisson	6,94
38QV0037	Buffevent	1,09
38QV0038	Maison Colombin	1,09
38QV0039	Ruisseau des Combes	9,74
38QV0040	Maison Ponte	2,91
38QV0041	Maison Moiroud	5,35
38QV0042	La Garenne	3,97
38QV0043	L'Auron	32,52
38QV0044	La Varèze	20,82
38QV0045	La Gère	154,26
38QV0046	Le Saint-Martin	30,00
38QV0047	Maison Cazeneuve	6,55
38QV0048	Saint-Hugon	39,13
38QV0049	La Tuilière	2,90
38QV0050	Etangs de la Ronge	64,06
38QV0051	Etang Portative à l'étang de Petite Gère	4,12
38QV0052	Etang des Chaussées	11,17
38QV0053	Etang de la Serverotte	68,48
38QV0054	Le Bielle	48,76
38QV0055	Le Haut Mollard	1,58
38QV0056	La Gervonde (de l'Etang d'Arpieux à l'étang Bideau)	24,92

Territoire prospecté : Quatre Vallées

Code	Nom Superficie	ha
38QV0057	Marsonney	1,10
38QV0058	La Gervonde	93,18
38QV0059	Etangs du Vordas	6,48
38QV0060	Etang Riboud	9,70
38QV0061	Les Paluds	1,14
38QV0062	Lucle et Barracand	12,73
38QV0063	Les Revollets	9,54
	Surface totale (en ha)	**1975,72**
	Nombre de zones humides prospectées	**63**

Territoire prospecté : Varèze - Sanne

Code	Nom Superficie	ha
38VS0001	Contre canal Janne Polan	10,84
38VS0002	Iles de la Platière et de la Sainte	906,01
38VS0003	La Sanne	204,73
38VS0004	Le Lac	9,16
38VS0005	Le Lac	37,27
38VS0006	Contre canal rive gauche du Rhone	23,54
38VS0007	Ruisseau de Malessard	28,12
38VS0008	Port Vieux	9,04
38VS0009	La Varèze	546,61
38VS0010	Ruisseau du Beson	15,14
38VS0011	Le Suzon	50,65
38VS0012	Le val qui rit	19,19
38VS0013	Plaine du Gerbay	61,45
38VS0014	Etang du Télégraphe	3,20
38VS0015	Le Mézelier	6,58
38VS0016	Les Anduires	11,87
38VS0017	Les grandes Terres	11,49
38VS0018	La Combe des Forêts	7,94
38VS0019	Combe de Pré Pusanier	2,19
38VS0020	Maison Montdidier	3,45
38VS0021	Maison Laurent	1,27
38VS0022	En Léché	1,63
38VS0023	Maison Durieu	1,88
38VS0024	Buis	19,02
38VS0025	Maison Drévon	2,82
38VS0026	Maison Roux	1,91
38VS0027	Le Bordenon	14,52
38VS0028	Etangs Gras et Neuf	10,75
	Surface totale (en ha)	**2022,25**
	Nombre de zones humides prospectées	**28**

Territoire prospecté : Romanche - Drac aval

Code	Nom Superficie	ha
38RD0001	Cortier	3,47
38RD0002	Serre Chauvet	0,13
38RD0003	Le Moulin	0,16
38RD0004	La Tourbe	1,26
38RD0005	Cladérant	0,43
38RD0006	Châteaubois	8,88
38RD0007	Les Sagnes	3,07
38RD0008	Combe du Ribaudier	2,96
38RD0009	Sert Girod	4,97
38RD0010	Le Drac amont	501,34
38RD0011	La Combe	6,63
38RD0012	Côte Plaine	5,18
38RD0013	Château de Jouvin	1,26
38RD0014	Ruisseau le Saint-Didier	3,97
38RD0015	Les Chaberts	5,18
38RD0016	Le Lac (Réserve naturelle)	10,43
38RD0017	Pré Langon	1,31
38RD0018	Le Touvier	1,51
38RD0019	Les Matons	6,07
38RD0020	Parc du Château de Vizille	39,88
38RD0021	Les Guillardières	184,21
38RD0022	Etang Blanc	0,24
38RD0023	Zone du Vernon rive gauche	0,15
38RD0024	Etang du Clos	4,09
38RD0025	Sources Zaï	0,41
38RD0026	Prairies humides de Prémol	0,25
38RD0027	Zone sous la fontaine de Prémol	0,84
38RD0028	Tourbière de l'Arselle	43,88
38RD0029	Vallon du lac Achard	4,97
38RD0030	Zones tourbeuses de l'Infernet	4,02
38RD0031	Lacs et mares minéraux entre le Rocher de la Perche et la Botte	0,25
38RD0032	Col de la Botte	1,00
38RD0033	Lacs Roberts	11,46
38RD0034	Tourbière sous l'Arselle	3,37
38RD0035	Sagnes du Pin et de l'Ours	2,63
38RD0036	Lac Luitel (Réserve naturelle)	11,53
38RD0037	Lac de Praver	1,66
38RD0038	Mont Sec	1,16
38RD0039	Le Couvent	3,14
38RD0040	Les Plateaux	3,32
38RD0041	Lac de Prévourey	0,56
38RD0042	Lac de Brouffier	8,65
38RD0043	Lac Claret	1,40
38RD0044	Lacs des Boites	7,11
38RD0045	Lacs de Punay et du Poursollet	7,33
38RD0046	Tourbière des Sagnes	13,07
38RD0047	La Romanche	117,17
38RD0048	Lac du Bois	1,06
38RD0049	Tourbières du lac de la Sagne	8,78
38RD0050	Lac de Corne	9,40
38RD0051	Lac Jeplan	8,46
38RD0052	Rif blanc	0,11
38RD0053	La Petite Lauze	5,72
38RD0054	Ruisseau du Bessey	6,60
38RD0055	Les Sagnes	0,49
38RD0056	Le Collet	3,46

Territoire prospecté : Romanche - Drac aval

Code	Nom Superficie	ha
38RD0057	Mont Frais	5,27
38RD0058	Lacs de Neyzat	0,68
38RD0059	Lac de la Jasse	1,21
38RD0060	Marais du ruisseau du Plan des Cavalles	3,09
38RD0061	Lacs sous le Plan des Cavalles	0,84
38RD0062	Lac et marais de Balme Rousse	3,91
38RD0063	Marais sous le lac de la Fare	0,41
38RD0064	Lac de la Fare et ses affluents	10,73
38RD0065	Lacs eu Sud Ouest de la Fare	2,17
38RD0066	Lac du Milieu et satellites	6,64
38RD0067	L'Alpette	6,87
38RD0068	Lac Carrelet	12,39
38RD0069	Lac Faucille	9,16
38RD0070	Plaine de Bourg d'Oisans	1716,06
38RD0071	Le lac Lauvitel	53,88
38RD0072	Lac de Plan Vianney	5,41
38RD0073	Tourbière de la Basse Montagne	2,53
38RD0074	Lacs La Jasse, Curlasson, Noir, l'Agneau et Vèche	20,26
38RD0075	Plateau du Taillefer	695,49
38RD0076	Lac de la Muzelle	18,81
38RD0077	Tourbière de la Muzelle	0,97
38RD0078	Torrent du Vénéon (du Pont Escoffier à Le Gros Clapier)	29,91
38RD0079	Torrent du Vénéon (du Plan du Lac aux Fontaines bénites)	32,94
38RD0080	Torrent du Vénéon (des Fontaines bénites à Lachal)	24,22
38RD0081	Torrent du Vénéon (La Bérarde)	13,96
38RD0082	Torrent du Vénéon (Plan du Carrelet)	42,45
38RD0083	Lac de la Muande	1,26
38RD0084	Lac des Bèches	1,11
38RD0085	Tourbière du ruisseau de Lachet	2,10
38RD0086	Lacs de la Mariande, du Salude et de la Rama	2,31
38RD0087	Le Premier Clot	8,16
38RD0088	Lacs et tourbières du Travers de la Miriande	1,38
38RD0089	Sources de Champébran	1,22
38RD0090	Brèche de Saint Christophe	1,52
38RD0091	Lacs de la Tête de la Toura	1,12
38RD0092	Lac Noir	1,16
38RD0093	Lacs de Serre Palas et Vert	0,30
38RD0094	Les Gours	1,28
38RD0095	Vallon de la Fée	9,74
38RD0096	Barrage du Grand Plan du Sautet	4,32
38RD0097	Lac du Plan	1,43
38RD0098	La Bergerie	2,45
38RD0099	La Balme	0,37
38RD0100	Source de Gillarde	1,05
38RD0101	La Rochette	5,53
38RD0102	Rocher du Goulet	9,37
38RD0103	Les Bergers	8,21
38RD0104	Tourbières du Rif Nel	23,64
38RD0105	Les Grenouilles	18,21
38RD0106	Col du Poutran	6,54
38RD0107	Tourbière de Chavannus	3,32
38RD0108	Lacs Noir, Besson et Rond	9,05
38RD0109	Tourbière du Col de Sarenne	20,96
38RD0110	Vallon tourbeux du Ferrand	69,11
38RD0111	Le Fond du Ferrand	7,06
38RD0112	Lac des Quirlies	10,30

Territoire prospecté : Romanche - Drac aval

Code	Nom Superficie	ha
38RD0113	Col de la Valette	21,98
38RD0114	Tirequeue	7,81
38RD0115	Malvorget	12,93
38RD0116	Marais du Rif Tort	97,61
38RD0117	Cascade de la Pisse	2,08
38RD0118	Lac Lovitel	0,69
38RD0119	Lac du Chambon	114,01
38RD0120	Le Drac (à partir de la confluence avec la Romanche)	230,19
38RD0121	La Romanche (Croix du Moutet)	34,89
38RD0122	Retenue collinaire de Prémol	0,15
38RD0123	Mare de Pré Gaudet	0,05
38RD0124	Mare au dessus des Chansures	0,01
38RD0125	Mare de Plan Rinjat	0,01
38RD0126	Mare des sources Zaï	0,01
38RD0127	La Glacière	0,05
	Surface totale (en ha)	**4566,39**
	Nombre de zones humides prospectées	**127**

Territoire prospecté : Affluents Rhône amont et Est lyonnais

Code	Nom Superficie	ha
38RH0001	La Tuillière	5,25
38RH0002	Combe d'Artas	9,04
38RH0003	Etang de Césarge	11,03
38RH0004	Les Verdaches	7,45
38RH0005	Lac de Fréminville	6,79
38RH0006	Le Lac	1,80
38RH0007	Burlanchères	9,84
38RH0008	Léchère Merlan	37,10
38RH0009	La Pierre	16,03
38RH0010	Marais de Charvas	186,63
38RH0011	Milieux alluviaux et lône de la Ferrande	154,42
38RH0012	Ile du Méant	62,31
38RH0013	Confluence Bourbe-Rhône	6,77
38RH0014	La Tuilerie	4,26
38RH0015	Marais du Grand Plan	173,50
38RH0016	Marais de la Besseye	107,66
38RH0017	La Planche	4,98
38RH0018	Les Arèmes	2,76
38RH0019	Les Granges	1,68
38RH0020	Ruisseau du Bourbou	6,15
38RH0021	Montlouvier	4,93
38RH0022	La Perrière	3,38
38RH0023	Lécherolle	2,29
38RH0024	Noyaret	22,96
38RH0025	Champ du Perrier	1,73
38RH0026	Château du Cingle	2,99
38RH0027	Le Château	2,10
38RH0028	Lac d'Hières	32,24
38RH0029	Carrière La Plaine	1,99
38RH0030	Fontenan	2,88
38RH0031	Marais du Gua	11,75
38RH0032	Chassieu	6,47
38RH0033	Torjonas	3,81
38RH0034	Etang de la Roche	24,91
38RH0035	Ruisseau de Blié	10,91
38RH0036	La Maison brûlée	3,03
38RH0037	Les Marais	195,35
38RH0038	Le Coin	3,18
38RH0039	En Fayet	1,72
38RH0040	Etang d'Amblérieu	3,50
38RH0041	Lac Lavan	2,07
38RH0042	l'Etang	8,49
38RH0043	Amblagnieu	5,46
38RH0044	Etang de Tabouret	3,14
38RH0045	Tufière de Montalieu	2,45
38RH0046	Ruisseau du Fouron	3,26
38RH0047	La Grand Brotteau	4,27
38RH0048	Etang de Montclus	8,50
38RH0049	L'Etang	14,61
38RH0050	Les Ressordilles sources	1,90
38RH0051	Les mares de Craquenot	11,30
38RH0052	Le Vert	83,13
38RH0053	Les Mouilles	5,00
38RH0054	Rivière le Furon	25,15
38RH0055	Etang de la Bryne	8,42
38RH0056	Champ Nobet	2,42

Territoire prospecté : Affluents Rhône amont et Est lyonnais

Code	Nom Superficie	ha
38RH0057	Mont Bayange	2,43
38RH0058	Le Taillipied	5,05
38RH0059	Lac Dauphin	6,43
38RH0060	Mont Deniche	3,06
38RH0061	Soullieux	4,08
38RH0062	Carrières Pré Flocard	9,87
38RH0063	Carchan	9,49
38RH0064	Tourbière de Marlieu	17,01
38RH0065	Verchères	2,26
38RH0066	Ruisseau de la Chogne	40,95
38RH0067	L'étang d'Arche	9,84
38RH0068	Sarradin	27,20
38RH0069	Puy du Né	1,09
38RH0070	Crépos	1,36
38RH0071	Mollard de la Roche	1,54
38RH0072	Etang de la Serre	75,89
38RH0073	Le Temple	3,65
38RH0074	Etang de Praille	37,23
38RH0075	Baize	7,62
38RH0076	Les Vorges	4,26
38RH0077	Etang de Salette	52,36
38RH0078	Bramafan	1,19
38RH0079	Lancin	6,47
38RH0080	Source du Vivier	1,84
38RH0081	Bois de la Haute Serve	1,20
38RH0082	Etang du Sort	6,28
38RH0083	Marais du Grand Préau	9,81
38RH0084	Etang de Pontiaux	9,74
38RH0085	Carrière de Boulieu	11,70
38RH0086	Marais de Boulieu	29,39
38RH0087	Mont Clardin	2,27
38RH0088	Mérieu Château	1,86
38RH0089	Pontin - Léchères	8,72
38RH0090	Marais de l'Ambossu	30,50
38RH0091	Marais des Luippes	14,12
38RH0092	Léchère de Champdieu	1,72
38RH0093	Carrière de Mépieu	37,24
38RH0094	L'Etang Marterin	8,47
38RH0095	Les Layettes	10,81
38RH0096	Marais de Servanoux	10,45
38RH0097	Etang de Frignon	11,28
38RH0098	Marais de Mayansin	4,64
38RH0099	Le Poulet	6,08
38RH0100	Marais du Vert	13,45
38RH0101	Le Pré du Loup	0,96
38RH0102	Château de Mépieu	1,64
38RH0103	L'étang Flocarde	1,92
38RH0104	Léchères	1,31
38RH0105	Etangs de Mépieu	44,74
38RH0106	Etang Neuf	1,02
38RH0107	Ferme Bran	2,59
38RH0108	Etang de Fromentaux	6,36
38RH0109	Petit étang	7,65
38RH0110	Les Ecorrées	3,26
38RH0111	La Gorge	3,22
38RH0112	Les Combes	0,84

Territoire prospecté : Affluents Rhône amont et Est lyonnais

Code	Nom Superficie	ha
38RH0113	Lac de la Save	39,94
38RH0114	Marais de l'Epau	78,79
38RH0115	Etang de Chassin	76,96
38RH0116	Radis	21,53
38RH0117	La Rionda	1,41
38RH0118	Crevière	3,81
38RH0119	Le Grand Marais	41,78
38RH0120	Les Rivoirettes	22,15
38RH0121	Etang de Peysse	21,78
38RH0122	Le Marais	153,38
38RH0123	Etang du Chêne	18,12
38RH0124	Iselet	10,32
38RH0125	Chanos	3,85
38RH0126	Mares de Jucle	3,12
38RH0127	Le Clos Berche	14,30
38RH0128	Ruisseau de Beauve	14,63
38RH0129	La Cabiote	3,41
38RH0130	Etang de Beauve	26,83
38RH0131	La Forêt de la Talonnière	18,70
38RH0132	Ruisseau de Reynieu	25,01
38RH0133	Ancien méandre du Saugey	99,73
38RH0134	La Terre du Piardet	98,84
38RH0135	Méandre de Payerne	79,05
38RH0136	Léchère Ronde	24,42
38RH0137	Les Bourbes	30,82
38RH0138	Le Grand Marais	1141,89
38RH0139	Les Iles du Haut-Rhône	637,65
38RH0140	Château Gaillard	3,88
38RH0141	Côte Molette	16,18
38RH0142	Ruisseau de Pomarel	7,06
38RH0143	Grand canal de l'Huert	247,53
38RH0144	Gabo	1,77
38RH0145	Ruisseau de Brailles	14,77
38RH0146	Le Vernay	47,12
38RH0147	Etangs de Charray	11,65
38RH0148	Les Marais - Rivière de l'Huert	770,06
38RH0149	Muzy	7,78
38RH0150	L'étang de Vézeronce	51,01
38RH0151	Les Marais	236,06
38RH0152	Ruisseau du Valancey	6,85
38RH0153	Etang de Dolomieu	4,94
38RH0154	Les Léchères	14,38
38RH0155	Ruisseau du Pissoud	15,99
38RH0156	Le Fayet	1,68
38RH0157	Chanisséa - Les Combes	20,58
38RH0158	Ruisseau de Luyssac	9,09
38RH0159	La cuisinière	18,24
38RH0160	Marais et tourbière de la rivière Bièvre	199,29
38RH0161	Combe Molard	1,63
38RH0162	Le Rivet	14,67
38RH0163	Marteret	6,70
38RH0164	Le Vernay	2,90
38RH0165	Boutière	6,78
38RH0166	Etang d'Evrieu	7,19
38RH0167	L'Aubet	1,24
38RH0168	Pré Cuzin	0,69

Territoire prospecté : Affluents Rhône amont et Est lyonnais

Code	Nom Superficie	ha
38RH0169	Les Brosses	4,97
38RH0170	Gravière Morel	0,51
	Surface totale (en ha)	**6449,95**
	Nombre de zones humides prospectées	**170**

Territoire prospecté : Trièves - Ebron

Code	Nom Superficie	ha
38TE0001	L'Ebron	81,44
38TE0002	Grand Champ	1,35
38TE0003	Marais des mines	9,39
38TE0004	Le marais	2,39
38TE0005	Marais de Gruessendaire	1,94
38TE0006	Gour de Perroux	0,48
38TE0007	La Veyrie	5,79
38TE0008	Tufière des Alabres	1,51
38TE0009	Marais du Col du Fau	16,66
38TE0010	Tufière des Buissaies	0,95
38TE0011	Serre de Peyraret	0,88
38TE0012	Tufière de Darne	1,75
38TE0013	Mares forestières	27,70
38TE0014	La Chevalière	20,84
38TE0015	Le Reymondin	4,42
38TE0016	Col du Payer	6,39
	Surface totale (en ha)	**183,90**
	Nombre de zones humides prospectées	**16**

Territoire prospecté : Valbonnais

Code	Nom Superficie	ha
38VA0001	La Grande Combe	24,06
38VA0002	Etang de la Tuilerie	0,72
38VA0003	Les Marais	29,54
38VA0004	Le Creux de Roizon	7,04
38VA0005	Tufière du pont de la Roizonne	0,18
38VA0006	La Roizonne (de La basse Valette à la Bonne)	18,06
38VA0007	Tufière du Petit Roussillon	1,82
38VA0008	Le Haut Siévoz	1,15
38VA0009	Chardenot	6,31
38VA0010	La Roizonne (de Chabotte à La Basse Valette)	94,17
38VA0011	Lac de Rif Bruyant	1,32
38VA0012	Lac de l'Emay	1,23
38VA0013	Aulnaie blanche du Col d'Ornon	109,27
38VA0014	La Malesanne	84,44
38VA0015	La Bonne	125,70
38VA0016	La Bonne (moyenne)	50,72
38VA0017	La Bonne (haute)	46,07
38VA0018	Le Béranger	20,10
38VA0019	Lac de Gary	1,11
38VA0020	Lac Labarre	3,04
	Surface totale (en ha)	**626,06**
	Nombre de zones humides prospectées	**20**

Territoire prospecté : Vercors

Code	Nom Superficie	ha
38VE0111	Moulin	0,87
38VE0117	Prelong Nord	10,34
38VE0118	Rochette	5,52
38VE0119	Reppelins Sud étang	0,13
38VE0120	Reppelins	2,72
38VE0121	Tourbiere du Petit Bois de Pre Vieux	17,32
38VE0122	Lauze	0,18
38VE0124	Rencurel Sud	1,71
38VE0125	Barbière	3,12
38VE0126	Les Combals	17,56
38VE0127	Sous Le Village	2,59
38VE0128	Froment	0,94
38VE0129	Guibaudiere	1,17
38VE0130	Binat	6,27
38VE0131	Tarze les Blanchons	0,48
38VE0132	Marais des Sagnes	14,08
38VE0139	Les Naisses	21,61
38VE0140	Abords ruisseau de Meaudret	47,38
38VE0142	Ruisseau de La Perriniere	19,23
38VE0143	Tourbiere du vallon de la Narce	4,98
38VE0146	Le Fayard	1,93
38VE0147	Berchillonne	1,15
38VE0148	Guillaudiere	4,38
38VE0149	Les Plattieres	1,38
38VE0156	Le Marais	205,83
38VE0165	Resurgence du cirque de Choranche 1	12,42
38VE0166	Riviere Bourne	95,46
38VE0167	Resurgence du cirque de Choranche 2	5,37
38VE0176	Les Bouveries	5,44
38VE0177	Engenieres	11,05
38VE0179	Ripisylve de la Bourne et affluents	160,67
38VE0184	Etang de Rochetiere	0,86
38VE0185	Combe de la Jaille	4,23
38VE0189	Le haut Furon	42,78
38VE0195	Les Fairlaix	0,67
38VE0201	Entrée de L'Olette	0,33
38VE0202	Lans Sud	43,00
38VE0203	Les Jarrands	26,94
38VE0204	Bourne Villard Nord	38,23
38VE0205	Balmette	8,66
38VE0206	Guillets	13,42
38VE0207	Autrans Rd106	171,52
38VE0208	Cours moyen Vernaison	53,45
38VE0213	Gorges d'Engins et Bruyant	44,62
38VE0216	Tourbiere du vallon de Riou	4,12
38VE0217	Vif de la Cle	0,42
38VE0218	Prairie du vallon de la Narce	4,52
38VE0221	Autrans Gonnets	0,43
38VE0227	Pas des Rages	1,37
38VE0228	Pas des Rages Nord	0,27
38VE0229	Vallon de Gamone	2,53
38VE0230	Vallon Bourniere	0,70
38VE0231	Vallon du Rognon	1,46

Territoire prospecté : Vercors

Code	Nom Superficie	ha
38VE0232	Ripisylve sous la Mairie	16,53
38VE0233	La Tarze	33,58
38VE0234	Bord de l'Isère de Roche Brun à Valensole	22,58
38VE0235	Isere de l'Abbaye à Tournure	29,43
38VE0236	Isere des Moureaux aux Loyes	16,91
38VE0237	Isere de Loyes à Mandret	77,56
38VE0240	Montaud Sud	0,82
38VE0241	Les Roberts	2,81
38VE0244	Cote Chaude	3,14
38VE0259	Plateau d'Herbouilly	10,61
38VE0261	Font Noire	11,16
38VE0263	Les Martins	9,58
38VE0265	Sources de la Drevenne	1,02
38VE0266	Valette	3,86
38VE0269	Les Sables	2,56
38VE0270	Furon	4,63
38VE0276	Pas de Bellecombe	0,99
38VE0277	Geve	2,11
38VE0279	Moulin Vacher	3,73
38VE0280	Ancien tremplin de ski	4,82
38VE0281	Les Gonnets Sud	9,52
38VE0282	Centre de plein air	1,30
38VE0283	La Perriniere	16,65
38VE0284	Les Colombets	10,05
38VE0285	Les Chaberts 2	2,79
38VE0286	Les Platis	25,07
38VE0287	Gour Martel	0,67
38VE0288	Lauzet	1,36
38VE0290	Sud de la Mairie	0,30
38VE0294	Meaudre Sud	42,05
38VE0300	Prelong	1,38
38VE0301	Rittons	5,16
38VE0302	Grotte des Fromages	0,16
38VE0309	Etang Grenerie	0,19
38VE0315	La Bourriere	3,25
38VE0316	Les Aguiards	0,05
38VE0317	Les Fairlaix Nord	0,57
38VE0321	L'Essarton	1,07
38VE0325	Tourbiere du vallon de la Fauge 1	8,26
38VE0326	Tourbiere du vallon de la Fauge 2	2,27
38VE0327	Tourbiere du vallon de la Fauge 3	3,39
38VE0328	Tourbiere du vallon de la Fauge 4	3,25
38VE0329	Thorenas	1,23
38VE0330	Les Matteaux	0,81
38VE0331	La Narce Sud	1,07
38VE0332	Les Carrieres	3,46
38VE0333	Pourouze	3,03
38VE0334	Les Cochettes	2,31
38VE0335	Pavoniere	1,20
38VE0336	Les Arriberts	3,09
38VE0338	Bonneton	1,04
38VE0339	Les Girards	9,38
38VE0340	Stade de Neige	2,70

Territoire prospecté : Vercors

Code	Nom Superficie	ha
38VE0341	Les Francons	5,92
38VE0342	Les Lombards	1,90
38VE0343	Prairie vallon de la Fauge 1	2,26
38VE0344	Prairie vallon de la Fauge 2	0,47
38VE0345	Bonneton 2	1,00
38VE0346	Zac des Geymonds Sud	6,08
38VE0347	Zac des Geymonds Nord	1,25
38VE0348	Pompillon	6,82
38VE0349	Les Petits Geymonds	0,86
38VE0350	Tennis	1,71
38VE0351	Les Donnets 1	0,32
38VE0352	Les Donnets 2	1,01
38VE0355	Le Violon	1,55
38VE0358	Tourbiere de Bois Noir	2,92
38VE0359	Sous La Piscine	2,62
38VE0360	Les Ambrois Sud	0,80
38VE0361	Les Francons 2	1,73
38VE1000	Parc de l'Ovalie	1,50
38VE1001	Pra Paris	61,27
38VE1002	Bois du Gélinot	49,81
38VE1003	Caderousse	65,33
38VE1004	Le Petit Port	63,13
	Surface totale (en ha)	**1854,60**
	Nombre de zones humides prospectées	**128**